



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Le travail de rue : une pratique préventive auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang ?



LE TRAVAIL DE RUE : UNE PRATIQUE PRÉVENTIVE AUPRÈS DES JEUNES À RISQUE D'ADHÉRER À UN GANG ?

Geneviève Martel
Société de criminologie du Québec

Sous la direction de Caroline Savard
Société de criminologie du Québec

Pour la Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité
Ministère de la Sécurité publique du Québec

Mars 2008

SOCIÉTÉ DE CRIMINOLOGIE DU QUÉBEC

Directrice de l'évaluation

Caroline Savard

Rédaction

Geneviève Martel

Illustrations et graphisme

Charles-Emmanuel Ouellette

Correction orthographique

Denis Desjardins

Denise Trottier

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité

MARTEL, G. (2008). *Le travail de rue : une pratique préventive auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang ?* Montréal, Société de criminologie du Québec pour la Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, Ministère de la Sécurité publique du Québec, 184p.

Disponible au www.societecrimino.qc.ca

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction réservés.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	3	CHAPITRE 4 → LE PROFIL DES JEUNES ET	
EN RÉSUMÉ	7	DES TRAVAILLEURS DE RUE	33
INTRODUCTION	13	Profil des 55 jeunes référés	33
CHAPITRE 1 → MISE EN CONTEXTE	17	Profil général	33
Aperçu du phénomène des gangs de rue	17	Évaluation du risque d'adhérer à un gang de rue	36
Contexte social actuel rendant propice le phénomène des gangs	17	Les jeunes montrent-ils un profil général différent selon leur niveau de risque d'adhérer à un gang ?	42
Ampleur du phénomène	17	Quels sont les éléments associés à un risque faible d'adhérer à un gang et lesquels sont associés à un risque élevé ?	44
Profil des jeunes membres des gangs de rue	18	Profil des 17 TR ayant référé des jeunes	47
Facteurs d'affiliation à un gang	18	Profil général	47
Approche du travail de rue auprès des gangs de rue	19	Présence	48
Description de l'approche du travail de rue en lien avec le phénomène des gangs de rue	19	CHAPITRE 5 → LE DÉVELOPPEMENT DE LA	
Pertinence d'évaluer l'aspect relationnel de la pratique du travail de rue	19	RELATION	53
CHAPITRE 2 → LA PRÉSENTE ÉTUDE	23	Initiation du contact et poursuite de la relation	53
CHAPITRE 3 → COMMENT NOUS AVONS PROCÉDÉ	25	Initiation du contact	53
Les participants	25	Temps d'observation de la part du TR	53
Les TR	25	Événement déclencheur	54
Les jeunes	25	Facteurs d'initiation du contact et de poursuite de la relation avec un TR	55
Les outils	26	Contexte favorisant la persistance du lien entre les jeunes et les TR	58
Questionnaire s'adressant aux jeunes à risque	26	Évolution de la relation	60
Questionnaire s'adressant aux TR	27	Types de contact entre les TR et les jeunes et à travers le temps	60
La validation des outils et formulaires	27	Temps consacré au jeune au cours de la relation	60
Le déroulement de l'étude	30	Existence d'un lien de confiance	61
Les angles d'analyse	31		

Confidences	61	Changement d'un comportement	92
Invitations du TR par le jeune	61	Amélioration des compétences interpersonnelles	93
Référence	62	Changement d'attitude	93
Le TR considéré comme une figure adulte significative	62	Caractéristiques du TR, interventions et influence : tous	
Outre les TR, qui influence positivement le parcours des		des concepts intimement liés !	94
jeunes ?	63	Influence de la pratique du travail de rue sur	
Rôles du TR	64	l'adhésion des jeunes aux gangs de rue	100
Comment le jeune perçoit sa relation avec le TR à travers		Les jeunes se disent-ils attirés par les gangs de rue ?	100
le temps ?	64	Pourquoi certains jeunes sont-ils attirés par le phénomène	
Quels rôles s'octroie le TR ?	65	des gangs de rue ?	100
CHAPITRE 6 → PRÉSENCE ET		Pourquoi certains jeunes ne sont-ils pas attirés par le	
INTERVENTIONS AIDANTES DANS LE		phénomène des gangs de rue ?	100
PARCOURS DU JEUNE	69	Les TR aident-ils les jeunes à risque à	
Présence du TR	69	s'éloigner des gangs de rue ?	102
Périodes où la présence des TR a le plus aidé les jeunes	69	Comment certains TR réussissent-ils à aider les jeunes à	
Lieux où la présence des TR a le plus aidé les jeunes	71	ne pas rejoindre un gang ?	102
Interventions effectuées par les TR : lesquelles		Pourquoi certains TR ont moins d'influence au niveau de	
ont le plus aidé les jeunes, lesquelles sont plus		l'adhésion des jeunes aux gangs de rue ?	105
souvent effectuées par les TR et lesquelles		Les jeunes qui affirment que leur TR a réussi à	
sont prioritaires ?	73	les éloigner des gangs ont-ils un profil différent	
Discussions	75	de celui des jeunes affirmant le contraire ?	107
Accompagnements	77	Profil général	107
Organisation d'activités	79	Profil de risque	108
Références	80	CONCLUSION	113
Animation d'ateliers	81	BIBLIOGRAPHIE	119
Discussions informelles de groupe	82	ANNEXES	123
Communications téléphoniques	83	Annexe 1 : Questionnaire des jeunes	123
Médiations	83	Annexe 2 : Questionnaire des TR	143
Interventions faites avec des individus de		Annexe 3 : Formulaire de consentement s'adressant aux	
l'entourage du jeune	85	jeunes	171
CHAPITRE 7 → INFLUENCE DE LA		Annexe 4 : Formulaire de consentement s'adressant aux	
PRATIQUE DU TRAVAIL DE RUE AUPRÈS		TR	174
DES JEUNES À RISQUE	89	Annexe 5 : Initiation du contact et poursuite de la relation,	
Influence du TR sur le changement de parcours		résultats complets	177
général des jeunes	89	Annexes 6 à 13 : Interventions, résultats complets	179
Amélioration des compétences personnelles	91	Annexes 14 à 19 : Influence, résultats complets	182
Épanouissement	92	Annexe 20 : Profil général des jeunes qui considèrent que	
Besoins comblés	92	leur TR les a aidés à s'éloigner des gangs	184

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Opérationnalisation des variables étudiées dans le questionnaire des jeunes 28	Tableau 22	Individus que les TR ont été invités à rencontrer 62
Tableau 2	Opérationnalisation des variables étudiées dans le questionnaire des TR 29	Tableau 23	Figures adultes significatives dans le parcours des jeunes 63
Tableau 3	Distribution des jeunes selon l'organisme de référence 33	Tableau 24	Sources d'aide les plus appréciées des jeunes tout au long de leur parcours..... 64
Tableau 4	Origine ethnique des jeunes 34	Tableau 25	Rôles que les jeunes attribuent aux TR..... 65
Tableau 5	Origine ethnique des parents des jeunes 35	Tableau 26	Rôles que les TR s'attribuent..... 65
Tableau 6	Origine culturelle à laquelle les jeunes s'identifient 35	Tableau 27	Rôles des TR, analyses de CCI..... 66
Tableau 7	Niveau scolaire des jeunes 36	Tableau 28	Périodes de la journée où les TR consacrent le plus de temps aux jeunes et où leur présence est la plus aidante, selon les jeunes 70
Tableau 8	Facteurs de risque d'adhérer à un gang rencontrés par les jeunes 37	Tableau 29	Périodes de la semaine où les TR consacrent le plus de temps aux jeunes et où leur présence est la plus aidante, selon les jeunes 70
Tableau 9	Facteurs de risque cumulés chez chacun des jeunes..... 39	Tableau 30	Périodes de la journée et de la semaine, analyses de CCI..... 71
Tableau 10	Niveau de risque d'adhérer à un gang..... 39	Tableau 31	Lieux où les TR consacrent le plus de temps aux jeunes et où leur présence est la plus aidante, selon les jeunes 71
Tableau 11	Raisons justifiant le niveau de risque d'adhérer à un gang..... 41	Tableau 32	Lieux aidants, analyses de CCI 72
Tableau 12	Niveau de risque selon l'origine à laquelle les jeunes s'identifient 43	Tableau 33	Catégories d'interventions selon l'appréciation des jeunes, l'ordre de fréquence et de priorité des TR..... 74
Tableau 13	Facteurs de risque d'adhérer à un gang en relation avec le niveau de risque 45	Tableau 34	Analyses de CCI concernant les interventions effectuées par les TR auprès des jeunes 74
Tableau 14	Niveau de risque selon les raisons justifiant le risque 46	Tableau 35	Les interventions effectuées par les TR auprès de l'entourage personnel des jeunes 86
Tableau 15	Distribution des TR par organisme..... 47	Tableau 36	Analyses de CCI concernant les interventions effectuées par les TR auprès de l'entourage des jeunes 86
Tableau 16	Quartiers où ont été rencontrés les jeunes 48	Tableau 37	Analyses de fiabilité pour chacun des items mesurant les six types d'influence 90
Tableau 17	Lieux les plus fréquentés par les TR en général 49	Tableau 38	Comparaison entre les objectifs visés par les TR et l'influence perçue par les jeunes 90
Tableau 18	Par qui a été amorcé le contact entre le jeune et son TR ?..... 53		
Tableau 19	Événements déclencheurs de la relation entre le jeune et le TR, selon les jeunes..... 54		
Tableau 20	Raisons données par les TR expliquant la persistance du lien avec les jeunes 59		
Tableau 21	Types de contact à travers le temps ... 60		

Tableau 39	Analyses de CCI concernant l'influence du TR sur le parcours général des jeunes.....	91	Tableau 49	Moyens utilisés par les TR afin d'aider les jeunes à s'éloigner des gangs.....	103
Tableau 40	Objectifs travaillés auprès des jeunes.....	95	Tableau 50	En quoi les jeunes considèrent que leur TR les a aidés à ne pas rejoindre un gang ?.....	104
Tableau 41	Interventions ayant permis aux TR d'atteindre leurs objectifs.....	96	Tableau 51	Pour quelles raisons certains TR ne se fixent pas pour objectif prioritaire d'aider les jeunes à s'éloigner des gangs ?.....	105
Tableau 42	Caractéristiques du TR mises de l'avant afin d'atteindre leurs buts.....	97	Tableau 52	Raisons pour lesquelles certains jeunes considèrent que leur TR ne les a pas aidés à s'éloigner des gangs.....	106
Tableau 43	Influence du TR ayant le plus aidé les jeunes.....	98	Tableau 53	Facteurs de risque d'adhérer à un gang chez les jeunes considérant que leur TR les a aidés à s'éloigner des gangs.....	108
Tableau 44	Interventions qui ont aidé les jeunes.....	98	Tableau 54	Raisons justifiant le risque en relation avec le niveau de risque.....	109
Tableau 45	Caractéristiques du TR qui ont aidé les jeunes.....	99			
Tableau 46	Attrance aux gangs selon le niveau de risque.....	100			
Tableau 47	Raisons justifiant l'attrance vers les gangs de rue selon le niveau de risque.....	101			
Tableau 48	Raisons justifiant l'absence d'attrance vers les gangs de rue selon le niveau de risque.....	101			



EN RÉSUMÉ

La Société de criminologie du Québec s'est vu confier le mandat suivant : déterminer l'influence de la pratique du travail de rue sur le parcours des jeunes à risque d'adhérer à un gang. Plus précisément, nous devons évaluer l'effet préventif de cette approche, à savoir si les travailleurs de rue parviennent à éloigner ces jeunes des gangs de rue.

Puisqu'une telle interrogation nécessite de mieux connaître la pratique du travail de rue et les jeunes avec qui ils sont en lien, nous avons d'abord dressé le profil des participants, pour ensuite étudier le développement de la relation qu'ils entretiennent. Par après, nous avons établi le portrait des interventions effectuées par les travailleurs de rue auprès des jeunes à risque afin d'en évaluer l'influence. Ce n'est qu'à la suite de cette démarche que nous avons enfin pu nous pencher sur l'effet préventif d'une relation entre un jeune à risque et son travailleur de rue. Nous offrons ici un bref aperçu des résultats obtenus.

Afin de simplifier la lecture de l'étude intégrale aux intéressés, le présent résumé est construit selon les mêmes divisions que celles du rapport. De même, à la fin de chacun des chapitres est exposée une courte récapitulation des résultats.

Profil des participants

Débutons par le profil des 55 jeunes ayant participé à l'étude. Avant tout, notons que tous les jeunes nous ont été référés par un travailleur de rue selon les critères suivants : ils

devaient être âgés de 14 ans et plus, être en lien avec un travailleur de rue depuis déjà un certain temps et être reconnus par le travailleur de rue comme un jeune à risque d'adhérer à un gang de rue.

C'est ainsi que nous avons rencontré 44 garçons et 11 filles à risque d'adhérer à un gang, âgés en moyenne de 18 ½ ans. La majorité de ces jeunes proviennent de communautés culturelles (haïtiennes, arabes et africaines pour la plupart), habitent dans un milieu familial monoparental ou reconstitué, parlent français et étudient en secondaire 2, 3 ou 4.

Comment avons-nous déterminé qu'ils sont à risque d'adhérer à un gang ? D'abord, nous avons vérifié s'ils rejoignent les cinq facteurs de risque mentionnés par les travailleurs de rue de la phase précédente de l'étude (Tétreault et Girard, 2007). Effectivement, ces facteurs de risque sont rencontrés par une très importante proportion de jeunes :

- Proximité des gangs : 80% des jeunes
- Besoin d'appartenance élevé : 74,5%
- Problèmes scolaires : 72,7%
- Situation familiale difficile : 69,1%
- Changement soudain de comportement ou d'activités : 32,7%

Nous avons également demandé à chacun de leurs travailleurs de rue de déterminer, à l'aide d'une échelle, leur niveau de risque. De cette façon, nous avons établi que la majorité des jeunes présentent un niveau de risque moyen. En simplifiant l'échelle, nous constatons qu'une proportion équivalente de jeunes se trouvent dans les catégories « risque faible » et

«risque élevé», indiquant qu'une part importante des jeunes sur lesquels s'appuie cette étude montrent un niveau de risque non négligeable.

Les travailleurs de rue justifient le niveau de risque attribué par 145 raisons différentes, regroupées sous cinq catégories touchant toutes les sphères de vie des jeunes : les caractéristiques individuelles, les éléments environnementaux, la situation familiale, les pairs et les difficultés scolaires.

Maintenant, qui sont les 17 travailleurs de rue nous ayant référé ces jeunes à risque d'adhérer à un gang ? Nous avons rencontré neuf travailleurs de rue et huit travailleuses de rue, québécois pour la majorité et âgés en moyenne de 29 ans. La plupart ont une formation universitaire ou collégiale et pratiquent leurs fonctions à temps plein, en semaine, de soir ou en fin de journée. Au total, ils couvrent 14 quartiers de la ville de Montréal, œuvrant principalement dans la rue et les parcs.

Ces intervenants proviennent de cinq organismes montréalais en travail de rue qui se sont réunis en consortium afin de rendre possible cette recherche évaluative. Outre le fait d'entretenir un lien avec un jeune à risque, ces travailleurs de rue n'ont fait l'objet d'aucune sélection. Plutôt, nous avons collaboré avec tous ceux qui étaient disponibles au moment de l'étude.

Le développement de la relation

Les jeunes et travailleurs de rue rencontrés sont en relation depuis, en moyenne, légèrement plus de deux ans. Dans le but de découvrir les éléments favorisant ce lien, nous avons demandé aux jeunes quelles sont les caractéristiques de leur travailleur de rue les ayant aidés à initier le contact et poursuivre leur relation. À en croire leurs commentaires, toute caractéristique est bénéfique ! Toutefois,

ils montrent une légère tendance à apprécier davantage les aspects relatifs au rapport égalitaire entre aidant et aidé ainsi qu'à l'authenticité et au sens de la communication.

De leur côté, les travailleurs de rue s'efforcent aussi de bâtir une relation durable. Ils mentionnent quatre aspects particulièrement importants dans cette entreprise : les caractéristiques d'eux-mêmes qu'ils mettent de l'avant, les interventions qu'ils effectuent auprès des jeunes, l'influence qu'ils ont sur ceux-ci (par exemple sur leur épanouissement) et le lien qu'ils entretiennent auprès de l'entourage personnel des jeunes.

D'autre part, nous avons étudié la présence d'un lien de confiance entre un jeune à risque et son travailleur de rue. Les résultats obtenus portent à croire qu'un tel lien existe réellement puisque :

- 85,5% des jeunes se confient à leur travailleur de rue;
- les jeunes font des invitations à leur travailleur de rue, surtout pour les présenter à des gens de leur entourage (60%);
- 70,9% des jeunes ont recommandé leur travailleur de rue à une autre personne;
- la quasi-totalité des jeunes (92,7%) considèrent leur travailleur de rue comme un adulte significatif dans leur vie.

Évidemment, une telle relation ne peut évoluer positivement si les deux parties ne s'entendent pas sur le rôle qu'un travailleur de rue doit y jouer. Cet aspect ne constitue pas un problème puisque les jeunes et les travailleurs de rue partagent une perception similaire : ce sont les rôles d'écoute et d'aide qui définissent davantage ces intervenants, et l'autorité qui les représente le moins.

Interventions aidantes dans le parcours du jeune

Nous avons évalué huit catégories d'interventions que les travailleurs de rue effectuent auprès des jeunes à risque. Un résultat se démarque particulièrement : la discussion est l'intervention faite la plus souvent par les travailleurs de rue et la plus privilégiée par ceux-ci. Les jeunes affirment que c'est également la discussion qui, de toutes les interventions, les aide le plus dans leur parcours. Voici la liste des interventions étudiées, classées selon le niveau d'aide apporté aux jeunes :

- Discussions
- Accompagnements
- Organisation d'activités
- Références
- Animation d'ateliers
- Discussions informelles de groupe
- Communications téléphoniques
- Médiations

Les résultats complets mettent également en lumière, à l'intérieur de chacune de ces catégories, quelles interventions *précisément* les participants s'accordent pour dire qu'il s'agit à la fois de la plus aidante (selon les jeunes), de la plus souvent effectuée et de la plus prioritaire (selon les travailleurs de rue). Afin de rester concis, les détails n'en sont pas présentés ici.

Par ailleurs, ce ne sont pas uniquement les interventions faites directement auprès des jeunes qui leur viennent en aide. En effet, ces derniers perçoivent que leurs travailleurs de rue les aident également par les interventions qu'ils effectuent auprès de leur entourage (parents, amis, etc.), particulièrement en organisant des activités, en leur procurant des références et en discutant avec ces individus.

Influence de la pratique du travail de rue auprès des jeunes à risque

L'évaluation précédente dévoilait que les travailleurs de rue influencent les jeunes à risque d'adhérer aux gangs par l'augmentation de facteurs de protection (Tétreault et Girard, 2007). Nous avons donc évalué six catégories de facteurs et découvert que c'est au niveau des leurs compétences personnelles et de leur épanouissement que les jeunes considèrent avoir reçu la plus grande aide. Incidemment, c'est également autour de ces deux types d'influence que les travailleurs de rue concentrent leurs efforts. Les autres catégories d'influence venant en aide aux jeunes sont les suivantes : le fait de combler un besoin, le changement d'un comportement, l'amélioration des compétences interpersonnelles et le changement d'attitude.

L'influence des travailleurs de rue s'étend aussi à la problématique d'adhésion aux gangs de rue. Voici d'ailleurs quelques indicateurs nous permettant de confirmer l'effet préventif des travailleurs de rue auprès des jeunes à risque :

- ⇒ La moitié des jeunes référés déclarent que leur travailleur de rue les a aidés à ne pas rejoindre un gang de rue alors que ces derniers se donnent cet objectif dans moins d'un tiers des cas. Les travailleurs de rue ont donc une influence sur l'éloignement des jeunes par rapport aux gangs, même lorsqu'ils ne visent pas directement cet objectif !
- ⇒ La moitié des jeunes attirés par les gangs de rue affirment que leur travailleur de rue est parvenu à les éloigner des gangs.
- ⇒ Les travailleurs de rue renforcent même l'opinion d'un tiers des jeunes que les gangs n'ont jamais attirés !
- ⇒ Les travailleurs de rue arrivent à éloigner les jeunes des gangs

indépendamment de leur niveau de risque d'adhérer à un gang, qu'il soit faible ou élevé.

- ⇒ Peu importe les éléments de risque rencontrés par les jeunes, les travailleurs de rue n'ont pas plus de difficultés à éloigner les jeunes des gangs.

En conclusion

Tout au long de cette recherche évaluative, un constat s'est imposé à nous : le travail de rue semble une pratique particulièrement adaptée aux jeunes à risque d'adhérer à un gang, à leur style de vie, à leurs besoins.

Nous avons également été surpris de la récurrence de trois concepts : les *caractéristiques* des travailleurs de rue, les *interventions* qu'ils effectuent et l'*influence* qu'ils ont envers les jeunes. La combinaison de ces trois aspects jouerait effectivement un rôle central, sur les plans suivants : l'initiation du contact entre le jeune et son travailleur de rue, le maintien de leur relation, les

interventions aidantes et l'influence du travailleur de rue sur le parcours général du jeune et sur son éloignement des gangs.

Enfin, en réponse à la question autour de laquelle est élaboré ce rapport, oui, le travail de rue est une pratique qui s'avère préventive auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue. Et au-delà de cet effet, certains auteurs signalent que les facteurs de risque d'adhérer à un gang de rue correspondent aux facteurs de risque de tout autre type de délinquance (Hamel, 2007; Hill *et al.*, 1999), c'est ainsi dire que **l'action des travailleurs de rue constitue un facteur de protection notable qui prévient non seulement l'adhésion des jeunes à risque aux gangs de rue, mais qui prévient également leurs comportements délinquants en général.**



Abréviations

CCI = Coefficient de corrélation intraclasse
TR = Travailleur de rue



INTRODUCTION

Les gangs de rue, un phénomène auquel Montréal n'échappe pas et contre lequel maints individus et organisations se mobilisent afin d'en réduire l'incidence. C'est dans cette optique qu'en octobre 2004, le ministère de la Sécurité publique du Québec a chargé la Société de criminologie du Québec d'évaluer l'effet d'une pratique bien précise sur les jeunes en lien avec les gangs : le travail de rue. Cette recherche évaluative fut possible grâce à l'appui d'une subvention octroyée dans le cadre du Programme de financement issu du partage des produits de la criminalité.

Mentionnons d'entrée de jeu que le travail de rue n'en est pas à sa première évaluation. Dès 1971, Klein apportait des conclusions plutôt négatives sur l'effet de cette pratique auprès des jeunes liés aux gangs : hausse de cohésion des membres due aux programmes de groupe, entraînant une hausse de la délinquance... rien d'enviable, quoi !

Notons toutefois que ces résultats négatifs retentissent lorsque les évaluations tentent de mettre en lien l'efficacité de ces programmes avec la *diminution de la délinquance* (voir par exemple Klein, 1971; Spergel, 1995). Plutôt que d'en inférer l'inefficacité du travail de rue, la Société de criminologie, dans ce rapport, a opté pour un angle de recherche différent. De fait, nous croyons qu'afin d'évaluer une pratique de façon pertinente, nous devons en connaître la mission. Brièvement, nous devons considérer qu'il s'agit d'une « approche clinique d'accompagnement fondée sur la place de la personne comme

sujet-acteur, et sur la recherche d'un sens, sens qui ne peut se construire qu'à partir d'une interaction entre des sujets » (Cheval, 1998).

Ce constat sur la pratique à l'étude a orienté notre recherche de deux façons. Premièrement, afin de se conformer à l'accompagnement clinique décrivant le travail de rue, nous avons préféré évaluer le *changement de parcours* des jeunes plutôt qu'uniquement leur niveau de délinquance. Deuxièmement, puisque cette pratique repose sur l'interaction avec des jeunes tenant le rôle de « sujet-acteur », nous croyons qu'il est important d'offrir une voix à ces derniers, d'évaluer *auprès d'eux* l'effet d'une relation avec un travailleur de rue en les interrogeant sur les bénéfices qu'ils en retirent, à savoir comment ce lien les aide tout au long de leur parcours.

Une telle approche nous a permis d'explorer les questions suivantes :

- Le travail de rue est-il une pratique pertinente auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue¹ ?
- Comment les travailleurs de rue s'y prennent-ils pour influencer ces jeunes à travers leur parcours ?
- Quelle influence les travailleurs de rue ont-ils sur l'éloignement des jeunes à risque des gangs de rue ?
- Quels bénéfices les jeunes rencontrés retirent-ils de leur relation avec un travailleur de rue ?

¹ Nous avons sélectionné pour cette étude des « jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue ». Nous expliquerons au chapitre 3 ce qui justifie ce choix.

Par-dessus tout, nous considérons que l'avantage principal de la stratégie de recherche utilisée est reflété dans l'excellent accueil que nous avons reçu, autant de la part des travailleurs de rue que des jeunes que nous avons approchés avec ce projet.

Nos sincères remerciements

Un projet d'une telle ampleur ne s'effectue pas sans aide. Nous profitons de cet espace pour donner la visibilité méritée à tous ceux qui nous ont apporté leur savoir, leur soutien.

Merci d'abord au **ministère de la Sécurité publique**, nos bailleurs de fonds, dont les subventions ont rendu cette recherche possible. Plus précisément, merci à Linda Veillette et Robert Lavertue de vos commentaires constructifs et surtout, merci de croire en la prévention !

Aux **directrices et directeurs des cinq organismes en travail de rue** ayant participé : Louise Giguère, Williamson Lamarre, Robert Paris, Pierre Ricard, Sandhia Vadlamudy (et Gilles Gagné lors de son passage), merci de votre implication !

Tout spécialement, merci aux participants de cette étude, aux 17 **travailleurs de rue** et aux 55 **jeunes** qui ont eu la générosité de nous partager leur expérience. Merci de votre confiance, de votre inestimable collaboration. Chers travailleurs de rue, nous avons été particulièrement exigeants envers vous, nous

en sommes conscients. Merci de vous être montrés si dévoués !

Pour leur expertise académique et statistique, merci à la présidente de la Société de criminologie du Québec, **Marie-Marthe Cousineau**, et à **Jean-Pierre Guay**. Votre collaboration a hautement ajouté à la valeur de ce rapport !

Merci au **conseil d'administration** de la Société de criminologie du Québec, de votre ouverture d'esprit et de nous avoir permis d'aller de l'avant !

Merci à **Caroline Savard**, directrice générale de la Société de criminologie, d'avoir cru suffisamment en mes compétences pour me confier cette étude et de m'avoir dirigée pendant les 16 derniers mois.

Aux auteures du rapport précédent, **Karine Tétreault** et **Geneviève Girard**, ainsi qu'à Caroline et aux cinq travailleurs de rue s'étant réunis à cet effet, merci de m'avoir apporté une si impressionnante piste de recherche. J'espère que le présent rapport fera honneur à vos efforts !

Merci à **Charles-Emmanuel Ouellette** qui a grandement rehaussé l'allure de ce rapport à l'aide de ses illustrations si expressives. Merci Bonhomme !

Nos remerciements finaux à tous ceux qui ont lu notre étude, spécialement à nos correcteurs orthographiques, **Denise Trottier** et **Denis Desjardins**. Sans l'ombre d'un doute, vos commentaires ont contribué à l'amélioration de ce rapport !





CHAPITRE 1 → MISE EN CONTEXTE

Aperçu du phénomène des gangs de rue

Contexte social actuel rendant propice le phénomène des gangs

Outre les vagues d'immigration et la désorganisation sociale qui en découle (Hamel, Fredette, Blais et Bertot, 1998; Perreault et Bibeau, 2003), plusieurs éléments du contexte social actuel qui rendent propice l'émergence des gangs de rue au Québec sont documentés (Cousineau, 2004; Hamel *et al.*, 1998). De fait, l'instabilité des valeurs et la montée de l'individualisme dans la société québécoise favoriseraient l'émergence des gangs de rue. Cette tendance sociale à prôner des valeurs individualistes engendre une diminution de la cohésion sociale, qui va à l'encontre du besoin d'appartenance ressenti par plusieurs adolescents. Il résulte de cet effritement du tissu social un affaiblissement des liens entre les jeunes et la société; l'appartenance à un gang tendant ainsi à corriger ce manque (Perreault et Bibeau). Au niveau familial, cette situation se traduit par une perte des valeurs familiales. Pour le jeune, le gang viendrait donc combler le besoin d'appartenir à une famille. Finalement, dans cette hausse de l'individualisme, la société ne laisse pas suffisamment de place aux jeunes pour qu'ils s'y intègrent. Les personnes qui ne répondent pas aux normes de réussite socioprofessionnelle sont dévalorisées et catégorisées comme des perdants (Cheval,

1998). En réaction, certains jeunes s'associent à des gangs afin d'y trouver un statut et une reconnaissance.

Ampleur du phénomène

Il n'y a pas de consensus sur une définition du gang de rue aux États-Unis et au Canada. Les définitions de gang varient selon les intérêts et les préoccupations des acteurs concernés (policiers, justice, groupes communautaires, écoles, chercheurs, etc.) et selon les réalités sociales (Spergel, 1995). Cette absence de définition officielle empêche de bien saisir l'ampleur du phénomène. En effet, il est difficile d'avoir un portrait exact de l'étendue du phénomène des gangs et de sa progression au fil des années (Hébert, Hamel et Savoie, 1997). Toutefois, bien qu'il n'existe pas d'unité de mesure uniforme, certains constats sur l'ampleur du phénomène sont faits.

Au Québec, Montréal est l'épicentre des gangs de rue majeurs, mais leurs territoires d'activités augmentent en superficie et dépassent désormais les limites montréalaises (Cousineau, 2004; Hamel *et al.*, 1998; Néron, 2004). Chantal Fredette (2007) indique que depuis les années 1980, 25 gangs majeurs sont dénombrés à Montréal et que ce nombre reste constant à travers les années. Une évolution se ferait davantage au niveau qualitatif que quantitatif: ces gangs sont plus organisés (Hamel *et al.*, 1998), les membres sont plus âgés, ils créent des liens avec le crime organisé et diversifient leurs sphères d'activités criminelles (Cousineau, 2004; Fredette, 2007). Il y aurait donc lieu d'intervenir.

Profil des jeunes membres des gangs de rue

L'âge des jeunes impliqués dans les gangs de rue varie d'une étude à l'autre. Blondin (1993) les situait entre 14 et 25 ans, alors que le Service canadien de renseignements criminels rapporte qu'ils seraient âgés de 21 à 30 ans (Thauvette, 2007). Cependant, tous s'entendent pour dire qu'ils sont majoritairement de sexe masculin. Les filles y sont en effet peu nombreuses et y jouent habituellement un rôle auxiliaire (Grégoire, 1998; Hamel *et al.*, 1998). Toutefois, les intervenants rencontrés par Hamel et ses collègues observent que l'âge d'adhésion au gang diminue et que, en concordance avec le phénomène d'évolution mentionné par Fredette (2007), la présence d'adultes dans les gangs augmente.

Les jeunes impliqués dans les gangs sont souvent issus des communautés culturelles les plus récemment installées au Québec (Blondin, 1993; Fredette, 2004; Perreault et Bibeau, 2003). Cependant, « certains adolescents blancs adoptent également l'éthique et les caractéristiques du gang » (Grégoire, 1998).

Plusieurs études observent que les jeunes qui fréquentent les gangs manquent de supervision et d'encadrement de la part de leurs parents (Grégoire, 1998; Hamel *et al.*, 1998; Lanctôt et Le Blanc, 1996). De plus, les jeunes appartenant aux gangs proviennent surtout de familles monoparentales et sont défavorisés sur le plan socioéconomique (Hamel *et al.*, 1998; Hébert *et al.*, 1997).

Facteurs d'affiliation à un gang

À partir de la revue de plusieurs études, Hébert, Hamel et Savoie (1997) soulèvent les facteurs les plus déterminants dans l'affiliation à un gang. Sur le plan de l'environnement, le fait que des gangs de rue soient établis dans le quartier peut favoriser chez un jeune l'affiliation à un gang. En étant exposé au gang dans son milieu, le jeune a davantage

d'occasions de s'y affilier. De même, le fait qu'un jeune ait dans son réseau des individus faisant partie d'un gang de rue ou qui connaissent des membres d'un gang peut favoriser l'affiliation à ce gang (Hamel *et al.*, 1998).

De plus, les difficultés que les institutions traditionnelles (famille, école, police, etc.) éprouvent à combler les besoins des jeunes et à leur offrir des possibilités économiques et sociales satisfaisantes constituent un facteur d'affiliation important. Conséquemment, les gangs vont satisfaire ces besoins que les institutions ne comblent pas, tels les besoins de reconnaissance, d'appartenance, de protection, de valorisation, d'argent ainsi que le besoin de régler ses problèmes familiaux (Hamel *et al.*, 1998; Perreault et Bibeau, 2003).

Des antécédents de comportements déviants peuvent également favoriser l'adhésion à un gang de rue du fait que les gangs, indépendamment de leur structure, recrutent les garçons qui sont les plus dysfonctionnels (Lanctôt et Le Blanc, 1996). De plus, l'isolement des jeunes peut être un facteur d'affiliation important. Perreault et Bibeau (2003) soulignent que le lien avec les autres et la société est souvent affaibli ou coupé chez les jeunes marginaux. L'appartenance à un gang peut ainsi pallier ce manque de lien. Finalement, vivre des échecs scolaires peut entraîner une certaine marginalisation. Le jeune peut chercher à se valoriser en s'affiliant à un gang (Hébert *et al.*, 1997).

Pour quelques jeunes nouvellement arrivés au pays, l'affiliation à un gang apparaît comme une forme avantageuse d'intégration sociale et économique. Les parents immigreront souvent avec leur famille dans le but d'améliorer leurs conditions socioéconomiques. Ils ont donc des aspirations sociales et économiques que leurs enfants arrivent difficilement à combler. Cette situation va parfois même entraîner ces jeunes à commettre des actes criminels pour ne pas décevoir leurs parents (Fredette, 2004).

Après ce court portrait du phénomène des gangs de rue et des jeunes touchés par cette réalité, voyons maintenant pourquoi il est pertinent d'évaluer la pratique du travail de rue.

Approche du travail de rue auprès des gangs de rue

Description de l'approche du travail de rue en lien avec le phénomène des gangs de rue

Tel que mentionné précédemment, l'affiliation à un gang s'observe chez les jeunes ayant des besoins que les institutions ne parviennent pas à satisfaire adéquatement (Hébert et al, 1997). Les institutions ne réussissent pas à offrir des opportunités sociales et économiques à ces jeunes et répondent difficilement à leurs besoins (Fontaine, 2001). Le fonctionnement des institutions est marqué par une lourdeur bureaucratique, des horaires inadéquats, des critères d'admissibilité serrés, des normes comportementales et des rapports d'autorité, ce qui freine l'accès des jeunes marginalisés aux institutions (Fontaine, 2001).

À l'opposé, le travail de rue s'exerce dans le milieu de vie des jeunes et, contrairement à l'intervenant du milieu institutionnel, le travailleur de rue ajuste son horaire de travail à leur mode de vie. En exerçant dans le milieu de vie de ceux-ci, le travailleur de rue rejoint les jeunes qui ne sont pas accessibles par le réseau institutionnel (Pharand, 1995). Il peut ainsi accompagner ces jeunes dans leur quotidien et les référer à des ressources spécialisées quand le besoin se fait sentir.

Le travail de rue privilégie un rapport égalitaire entre l'aidant et l'aidé (Pharand, 1995). Il favorise également un rapport qui est volontaire et non directif avec le jeune (Fontaine, 2003). Ce type de rapport incite un rapprochement entre le jeune et le travailleur

de rue et facilite l'accompagnement dans une relation d'aide (Fontaine, 2003). D'ailleurs, le travailleur de rue est reconnu comme un aidant ou un ami, il reçoit donc la confiance du jeune (Paquet et Richard, 1995). De plus, le travailleur de rue refuse de choisir à la place du jeune. Il croit en sa capacité d'action et s'ajuste ainsi à son cheminement (Duval et Fontaine, 2000). Le travail de rue vise à redonner du pouvoir au jeune sur sa vie en favorisant l'amélioration de ses conditions de vie et le développement de son autonomie (Cheval, 1998; Pharand, 1995). Son objectif ultime n'est donc pas de sortir le jeune de sa condition, mais plutôt de l'aider à faire des choix éclairés (Cheval; Pinard, 1994).

Plusieurs auteurs ont souligné l'importance de concevoir le jeune dans sa globalité et non selon une problématique particulière, comme être membre d'un gang de rue (Cousineau, 2004; Hamel *et al.*, 1998). Le travailleur de rue peut répondre à ce besoin, car il accompagne le jeune dans l'ensemble des sphères de sa vie (Pharand, 1995). Le travail de rue ne se limite pas à un type d'activité, mais, selon les besoins du jeune, il couvre une variété d'interventions. Par exemple, le travailleur de rue peut jouer le rôle de médiateur (entre le jeune et un intervenant, policier, employeur...), d'animateur de rue, de diffuseur d'information, de distributeur de matériel, de lien vers des ressources spécialisées, d'accompagnateur dans des démarches judiciaires, de l'aide à la recherche d'emploi, etc. (Pinard, 1994).

Pertinence d'évaluer l'aspect relationnel de la pratique du travail de rue

L'étude de Hamel et de ses collègues (1998) recommande de développer le travail de rue pour intervenir auprès des jeunes des gangs de rue. Toutefois, bien que le travail de rue soit un métier pratiqué depuis la fin des années 1960 au Québec, cette pratique auprès de ces jeunes n'a jamais été évaluée dans la province (Duval, 2000). Devant ces recherches

lacunaires, maints auteurs indiquent la nécessité de créer des outils permettant de mieux saisir la singularité et la pertinence du travail de rue (Pharand, 1995). Puisque le travail de rue est dépeint comme une pratique essentiellement relationnelle (Cheval, 2001), il semble approprié de choisir cet aspect comme angle de recherche et d'approfondir la réflexion sur les effets d'une telle relation chez les jeunes.

De fait, tel que soulevé antérieurement, le milieu institutionnel éprouve des difficultés à combler ce manque de lien existant chez les jeunes marginalisés en raison notamment de la fragmentation des rôles des intervenants et du manque de continuité dans les relations avec les jeunes, nuisant ainsi au développement d'un lien de confiance et au suivi de l'intervention (Fontaine, 2001). À l'inverse, le travail de rue repose précisément sur le développement d'une relation significative avec les jeunes (Duval et Fontaine, 2000).

Faisant partie intégrante du milieu de vie des jeunes, les travailleurs de rue peuvent assurer une continuité dans leurs relations avec ceux-ci et ainsi développer une relation significative basée sur la confiance et le respect, en opposition au rapport professionnalisé, officiel et souvent imposé que d'autres intervenants adoptent. Duval et Fontaine mentionnent justement que la finalité du travail de rue consiste à développer un lien qui permet d'entreprendre avec les jeunes une démarche de changement que les travailleurs de rue se font un devoir de soutenir, sans exigence de rendement et toujours en respectant les choix des jeunes.

Cette démarche de changement chez les jeunes à risque en lien avec un travailleur de rue constitue un aspect central de l'évaluation que nous souhaitons maintenant présenter.





CHAPITRE 2 → LA PRÉSENTE ÉTUDE

La recherche dont les résultats sont ici présentés constitue la troisième année d'un projet d'évaluation de la pratique du travail de rue entrepris par la Société de criminologie du Québec. Alors que les deux premières années ont permis de dresser un portrait exhaustif de cette méthode d'intervention auprès des jeunes membres de gangs de rue ou à risque d'y adhérer (Tétreault et Girard, 2007), il est apparu essentiel d'évaluer l'apport de la pratique du travail de rue chez les jeunes à risque d'adhérer aux gangs de rue².

Puisque le travail de rue est défini comme une pratique relationnelle et qu'elle est instaurée afin de freiner l'érosion des liens sociaux par l'établissement d'une relation de proximité avec les jeunes et la création d'un lien significatif avec eux (Cheval, 2001), cette recherche portera précisément sur l'influence d'une telle relation chez les jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue. Contrairement aux deux années précédentes, l'échantillon étudié sera composé uniquement de jeunes à risque de faire partie d'un gang de rue, car une première évaluation a démontré que les travailleurs de rue sensibilisent surtout les jeunes à risque aux conséquences de l'affiliation à un gang et qu'ils sont davantage sollicités par les jeunes à risque que par les membres (Tétreault et Girard, 2007). Ipso facto, la pratique du travail de rue s'inscrit davantage dans un modèle de prévention secondaire (action préventive auprès de jeunes à risque) que tertiaire (réhabilitation de jeunes déjà impliqués dans la criminalité, en l'occurrence dans les gangs de rue).

Ainsi, l'objectif général de cette étude est le suivant : évaluer l'influence d'une relation entre un travailleur de rue (**abréviation : TR**) et un jeune à risque d'adhérer à un gang de rue³. À cet effet, nous croyons important de faire directement appel à l'expérience et l'opinion des jeunes puisqu'ils sont les principaux concernés par ce mode d'intervention. Plus précisément, les jeunes nous permettront de déterminer quelles caractéristiques des TR sont particulièrement appréciées, quels sont les périodes de temps et les lieux où les TR leur apportent la plus grande aide, quelles sont les interventions les plus aidantes et à quel niveau les jeunes observent des modifications dans leur parcours à la suite de leur relation avec un TR. Concernant le parcours de jeunes, nous évaluerons non seulement les modifications générales d'ordre personnel que les jeunes attribuent à leur relation avec un TR, mais nous poserons également un regard sur les modifications au niveau de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue. Les précieuses informations fournies par les jeunes nous aideront ainsi à élucider une question que peu de chercheurs ont eu la chance d'étudier directement : la pratique du travail de rue parvient-elle à prévenir l'adhésion des jeunes à risque aux gangs de rue ?

² Pour être considérés « à risque », les jeunes doivent rencontrer un ou plusieurs des facteurs de risque mentionnés au chapitre 3, page 26.

³ Le masculin sera employé tout au long du rapport pour alléger le texte, bien que nous fassions référence à des jeunes à risque de sexe masculin et féminin, et que l'étude soit menée avec des travailleuses et travailleurs de rue.





CHAPITRE 3 → COMMENT NOUS AVONS PROCÉDÉ

Comme nous désirions obtenir des renseignements précis sur la relation entre les jeunes à risque et leur TR, nous avons opté pour une cueillette de données à l'aide de deux questionnaires distincts, l'un s'adressant aux jeunes et l'autre à leur TR. De cette façon, nous avons réussi à obtenir un important corpus de données quantitatives permettant de mettre en relation, d'une part, les actions et les efforts des TR et d'autre part, les bénéfices que retirent les jeunes de leur relation avec un TR.

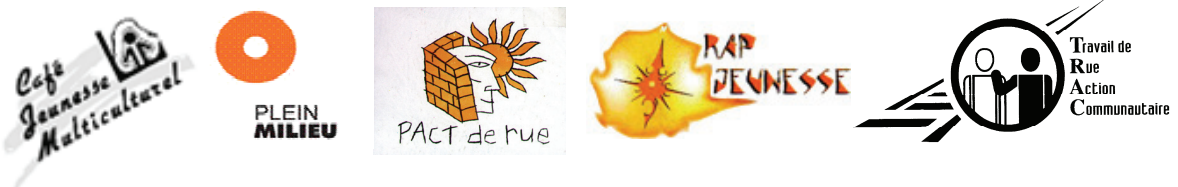
Les participants

Le profil des participants est détaillé au chapitre suivant, mais en voici un bref aperçu :

Les TR

Les TR qui ont répondu aux questionnaires proviennent de cinq organismes communautaires montréalais en travail de rue. Ces organismes se sont regroupés en consortium afin d'amorcer, en octobre 2004, une démarche évaluative ayant pour but d'améliorer leurs interventions auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue. Les cinq organismes visés sont les suivants :

- Café Jeunesse Multiculturel
- Plein Milieu
- Projet Ado Communautaire en Travail de rue (PACT de rue)
- Rue Action Prévention Jeunesse (RAP Jeunesse)
- Travail de Rue Action Communautaire (TRAC)



Notre objectif initial étant de rencontrer un total de 75 jeunes, nous avons demandé aux TR de nous référer 15 jeunes par organisme. Au total, 17 TR ont participé à cette étude.

Les jeunes

Les jeunes référés par les TR devaient répondre à trois critères d'inclusion : être âgés de 14 ans et plus (afin qu'ils puissent remplir eux-mêmes les formulaires de consentement); être en lien avec un TR depuis un certain temps (pour être en mesure d'apporter quelques éléments sur l'expérience qu'ils partagent avec le TR); et être reconnus par le TR comme un jeune à risque d'adhérer à un gang de

rue, c'est-à-dire rejoindre (en totalité ou en partie) un ensemble de caractéristiques que les TR de l'étude précédente (Tétreault et Girard, 2007) ont résumé en **cinq facteurs de risque**⁴ :

1. **Situation familiale difficile**
 - Manque d'encadrement
 - Famille nombreuse
 - Structure familiale brisée
2. **Problèmes scolaires**
 - Situation d'échec ou notes très faibles
 - Décrochage
 - Problèmes de comportement à l'école
3. **Besoin d'appartenance élevé**
4. **Changement soudain de comportement et d'activités**
 - Changement d'apparence : porte des couleurs, vêtements coûteux
 - Changement de comportement : consommation de la drogue, fait de l'intimidation
5. **Proximité des gangs de rue**
 - Présence de gangs de rue dans le quartier
 - Fratrie impliquée dans les activités d'un gang
 - Amis impliqués dans les activités d'un gang

Nous ne faisons que les mentionner rapidement puisque le chapitre suivant comporte une section uniquement dédiée à ces facteurs de risque.

Avant de poursuivre, une limite méthodologique se doit d'être soulignée et prise en considération tout au long de l'interprétation des résultats : le biais de sélection. De fait, puisque ce sont les TR qui référaient les jeunes, nous pouvons supposer qu'ils entretenaient une bonne relation au moment de l'étude et, conséquemment, que le discours des jeunes montre un biais positif.

⁴ Ces facteurs de risque ont été déterminés par les TR du consortium lors de l'année précédente de la recherche menée par la Société de criminologie (Tétreault et Girard, 2007). Pour être qualifié « à risque », le jeune ne doit pas obligatoirement rejoindre tous les facteurs de risque, mais le plus grand nombre possible.

Les outils

Questionnaire s'adressant aux jeunes à risque

L'agente de recherche (et auteure de ce rapport) a interviewé chacun des jeunes à l'aide d'un questionnaire d'une durée d'environ 45 minutes qui portait sur leur relation avec leur TR. Ce questionnaire comprenait quatre sections : la première section visait à obtenir le profil du jeune; la seconde évaluait comment ce jeune est entré en contact avec son TR et pourquoi il a été intéressé à rester en lien avec lui; la troisième section interrogeait le jeune sur les interventions, faites avec son TR, qui l'ont le plus aidé tout au long de son parcours; et la dernière section visait à connaître en quoi la relation avec un TR a aidé le jeune à changer certains aspects de lui-même (ex : compétences personnelles, interpersonnelles, attitude, comportement, etc.). Pour une description détaillée, l'opérationnalisation⁵ des variables étudiées dans le questionnaire s'adressant aux jeunes est présentée au tableau 1.

Le questionnaire a été administré de façon individuelle, en face à face. La majorité des questions comportaient un choix de réponses et quelques-unes demandaient au jeune une réponse en quelques mots ou quelques phrases. Afin de simplifier le processus pour le jeune, le questionnaire a été complété en entier par l'agente de recherche.

Dans le souci de susciter l'intérêt du jeune tout au long du questionnaire, de lui rendre la tâche aussi simple qu'agréable, nous avons construit ce questionnaire de façon interactive. Par exemple, lorsque les questions comportaient un choix de réponses combiné à une échelle de temps (ex : période de la journée où la présence du TR l'a le plus aidé

⁵ Processus de concrétisation d'une question de recherche pour la rendre observable (Angers, 1996).

dans les premiers temps, au cours de la relation, dans les derniers temps), une feuille de consignes schématisant les choix de réponses était présentée au jeune. Aussi, lorsque la même question était répétée pour une liste de variables (ex : est-ce que ces interventions t'ont aidé : oui, un peu, non), les consignes étaient également présentées par écrit et laissées à la vue du jeune afin qu'il puisse s'y référer en tout temps. Finalement, si l'on demandait au jeune de classer des variables en ordre d'importance (ex : à quel endroit ton TR t'a-t-il le plus aidé tout au long de ton parcours : parc, rue, métro, etc.), nous lui fournissions des cartons plastifiés qu'il pouvait placer en ordre devant lui.

Questionnaire s'adressant aux TR

Pendant que l'agente de recherche administrait le questionnaire au jeune à risque, le TR ayant référé ce jeune devait répondre à un questionnaire auto administré, d'une durée d'environ 45 minutes, portant sur sa pratique auprès de ce jeune. Ce questionnaire se divisait en deux volets. Le premier était composé de questions générales visant à définir le profil du TR et son expérience dans ce domaine d'intervention. Le second volet comprenait des questions spécifiques sur sa pratique auprès du jeune référé. Les questions visaient à évaluer : le développement de la relation entre le TR et ce jeune, le profil du jeune référé, la présence auprès de ce dernier, les interventions que le TR effectue auprès du jeune, le contexte favorisant la persistance de leur lien et les objectifs visés relativement à ce jeune. À l'image du précédent questionnaire, la majorité des questions proposaient un choix de réponses et quelques-unes demandaient une réponse en quelques mots ou quelques phrases. L'opérationnalisation des variables étudiées dans ce questionnaire est présentée au tableau 2.

Il est possible de consulter le questionnaire des jeunes en annexe 1 et celui des TR en annexe 2.

La validation des outils et formulaires

Nous avons eu la chance de collaborer avec M^{me} Marie-Marthe Cousineau, professeure titulaire à l'École de criminologie de l'Université de Montréal et présidente de la Société de criminologie du Québec, lors de l'élaboration du questionnaire des jeunes. Son expertise tant au niveau des outils de recherche s'adressant aux jeunes que du phénomène des gangs a grandement contribué à la valeur de notre outil.

Afin de déterminer si la longueur, le langage et la clarté du questionnaire étaient adéquats, nous avons validé les questionnaires des jeunes auprès de six jeunes à risque répondant aux critères d'inclusion. Les commentaires de ceux-ci furent majoritairement positifs, ils nous ont assuré que le contenu correspondait à leur réalité et qu'en aucune façon les questions ne leurs causaient préjudice. Puisqu'une minorité de questions furent modifiées, nous avons conservé les données de ces six jeunes dans l'échantillon total.

Quant à la validation du questionnaire s'adressant aux TR, nous avons d'abord envoyé les questionnaires à tous les directeurs et TR afin qu'ils en discutent dans leurs équipes respectives. Ensuite, nous avons convoqué un TR par organisme et avons mis en commun tous les commentaires apportés. Nous avons effectué les corrections suggérées et avons modifié certains aspects du questionnaire afin qu'il représente adéquatement la réalité de la pratique du travail de rue (voir par exemple, dans le questionnaire des TR, les choix de réponses de la section 6 sur les interventions effectuées, annexe 2).

TABLEAU 1 OPÉRATIONNALISATION DES VARIABLES ÉTUDIÉES DANS LE QUESTIONNAIRE DES JEUNES

Concepts ⁶	Dimensions ⁷	Indicateurs ⁸
1) Le jeune	a) Profil	Âge, sexe, nationalité, langues parlées, milieu familial, occupation, etc.
	b) Rencontre	Depuis combien de temps le jeune connaît le TR
2) Développement de la relation	a) Événement déclencheur	Raisons qui ont incité le jeune à entrer en contact avec le TR
	b) Facteurs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ d'initiation du contact ▪ de poursuite de la relation 	Présence et expérience du TR Rapport égalitaire entre aidant et aidé Rapport volontaire Authenticité et sens de la communication Qualités professionnelles et personnelles du TR
	c) Développement du lien de confiance	Confidences faites au TR Invitations (vers individus et lieux) faites au TR TR recommandé à un autre individu TR considéré comme un adulte significatif
	d) Définition de la relation	Comment le jeune perçoit son TR (rôle de protection, autorité, aide, écoute, amitié) à travers le temps
3) Éléments positifs de la relation	a) Présence aidante	Période de la journée et de la semaine où le TR aide le plus le jeune à travers le temps Endroits (parc, école, rue, maison de jeunes, etc.) où le TR aide le plus le jeune
	b) Interventions faites avec le jeune l'ayant le plus aidé tout au long de son parcours	Accompagnements Références vers des ressources Communications téléphoniques Médiations Animation d'ateliers Discussions informelles de groupe Organisation d'activités Discussions
	c) Interventions faites avec des individus de l'entourage personnel du jeune ayant le plus aidé le jeune tout au long de son parcours	(Mêmes interventions que ci-dessus)
4) Influence du lien entre jeune et TR	a) Influence de la pratique du travail de rue sur le parcours général du jeune	Épanouissement Amélioration des compétences personnelles Amélioration des compétences interpersonnelles Changement d'attitude Changement d'un comportement Besoins comblés
	b) Influence de la pratique du travail de rue sur l'adhésion des jeunes aux gangs de rue	Le jeune est-il attiré par les gangs de rue ? Considère-t-il que son TR l'a aidé à s'éloigner des gangs ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

⁶ Représentation abstraite du phénomène que l'on veut étudier (Angers, 1996).

⁷ Aspect d'un concept qui renvoie à un niveau de la réalité de ce dernier (idem).

⁸ Élément d'une dimension, donnée observable dans la réalité (idem).

TABEAU 2 OPÉRATIONNALISATION DES VARIABLES ÉTUDIÉES DANS LE QUESTIONNAIRE DES TR

Concepts	Dimensions	Indicateurs
Questions générales de la pratique du travail de rue		
1) Le TR	a) Profil	Âge, sexe, nationalité, langues parlées, etc.
	b) Expérience	Mois/années d'expérience, formation
2) Présence générale du TR	a) Disponibilité	Quarts de travail
	b) Lieux physiques	Endroits plus fréquentés lors du quart de travail
	c) Objectifs de l'organisme	
Questions spécifiques aux jeunes référés		
3) Développement de la relation	a) Initiation du lien	Contact initié par qui ?
	b) Temps d'observation	Contact initié après combien de temps ?
	c) Définition de la relation	Rôles du TR auprès de ce jeune (protecteur, supérieur, aidant, source d'écoute, ami)
4) Facteurs de risque rencontrés par le jeune	a) Situation familiale difficile	Manque d'encadrement Famille nombreuse Structure familiale brisée
	b) Problèmes scolaires	Notes faibles, décrochage, comportement
	c) Besoin d'appartenance	
	d) Changement de comportement et d'activités	Changement d'apparence Changement de comportement
	e) Proximité des gangs de rue	Présence d'un gang de rue dans le quartier Fratie impliquée dans les activités d'un gang Amis impliqués dans les activités d'un gang
5) Présence spécifique auprès du jeune	a) Temps alloué à ce jeune	Types de contact à travers le temps
	b) Période de présence accrue	Présence à quelle période de la journée et de la semaine, à travers le temps
	c) Lieu de contact	Endroits fréquentés avec ce jeune (ex : rue, parc, etc.) Lieux géographiques les plus fréquentés (quartier)
6) Interventions effectuées par le TR	a) Types d'interventions faites avec le jeune ordre de fréquence ordre de priorité	Accompagnements Références vers des ressources Communications téléphoniques Médiations Animation d'ateliers Discussions informelles de groupe Organisation d'activités Discussions
	b) Types d'interventions faites avec des individus de l'entourage personnel du jeune	(Mêmes interventions que ci-dessus)
7) Contexte favorisant la relation	a) Raisons de la persistance du lien	(Question ouverte)
8) Objectifs visés par les interventions	a) Influence de la pratique du travail de rue sur le parcours général du jeune	Épanouissement Amélioration des compétences personnelles Amélioration des compétences interpersonnelles Changement d'attitude Changement d'un comportement Besoins comblés
	b) Influence de la pratique du travail de rue sur l'adhésion des jeunes aux gangs de rue	Un des objectifs du TR est-il d'aider le jeune à s'éloigner des gangs de rue ? Si oui, comment as-tu fait ? Si non, pourquoi ?

Des formulaires de consentement pour les jeunes et les TR ont également été rédigés et validés. Puisque les projets de recherche de la Société de criminologie ne sont pas préalablement évalués par

un comité d'éthique, nous avons pris grand soin de respecter les normes dictées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (1998), Santé Canada (1997) et évidemment par le code d'éthique de l'Association des Travailleurs et Travailleuses de Rue du Québec (ATTTRueQ, 1993). Les formulaires ont été validés par les directeurs de chacun des organismes participants. Compte tenu que l'un d'eux fait partie d'un comité d'éthique de recherche affilié à la Direction de Santé Publique de Montréal ainsi qu'à l'Agence régionale de la Santé et des Services sociaux, nous avons l'assurance de procéder dans le respect des participants. Les formulaires de consentement des jeunes et des TR sont disponibles aux annexes 3 et 4.

Le déroulement de l'étude

Nous avons 16 mois pour mener à terme ce projet. Voici un bref aperçu de notre échéancier :

Novembre et décembre 2006	→	Revue de littérature
Janvier 2007	→	Revue de littérature (suite) et définition des objectifs
Février et mars 2007	→	Création des questionnaires et des formulaires de consentement
Avril 2007	→	Validation des questionnaires et des formulaires de consentement
Mai à août 2007	→	Passation des questionnaires, entrée des données
Septembre et octobre 2007	→	Analyses statistiques
Novembre 2007 à février 2008	→	Rédaction, édition, impression du rapport

Lorsque les objectifs furent définis, nous avons présenté le plan de recherche aux directeurs du consortium. Une fois leur accord obtenu, nous avons visité les cinq organismes afin d'exposer ce plan à chacun des TR ainsi que le rôle très important qu'ils allaient jouer, en l'occurrence nous référer des jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue. Ce n'est qu'à la suite de cette démarche que nous avons entrepris l'élaboration des questionnaires et des formulaires de consentement, dont la validation fut exposée précédemment.

Nous avons pris certaines précautions afin que la passation des questionnaires s'effectue de façon la plus uniforme possible. Ainsi, ce fut la même agente de recherche qui rencontra les répondants de façon à ce que les directives soient identiques pour chacun des jeunes et des TR. Nous avons mis les locaux de la Société de criminologie à la disposition des TR, mais afin de minimiser les déplacements des jeunes (ce qui aurait pu facilement entraîner une perte de motivation), les TR pouvaient réserver les locaux auxquels ils avaient accès à condition qu'il s'agisse d'un lieu tranquille où nous ne serions pas dérangés. Pendant que l'agente de recherche rencontrait les jeunes de façon individuelle, posait les questions et complétait les questionnaires, les TR devaient remplir de leur côté, dans un local séparé, un questionnaire pour chacun des jeunes référés. Comme tout ne peut toujours aller comme prévu, il est arrivé que les locaux réservés ne soient pas disponibles. Dans ces circonstances, nous avons opté pour l'endroit le plus anonyme possible et avons souvent effectué les rencontres dans le coin reculé d'un parc, endroit que nous jugions préférable à un café ou un restaurant, vu l'achalandage et le risque que nos discussions soient entendues.

Une fois les données recueillies, l'agente de recherche poursuivit le processus et effectua l'entrée des données et les analyses statistiques. Dans le but d'approfondir la relation entre certaines variables, nous avons fait appel à M. Jean-Pierre Guay, professeur adjoint à l'École de criminologie de l'Université de Montréal. Son expertise nous permit d'effectuer une variété de tests statistiques plus complexes, ajoutant par le fait même à la diversité des analyses qui seront présentées au cours des chapitres suivants.

Les angles d'analyse

Les questionnaires ont été construits de façon à mettre en parallèle les données recueillies auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang et de leur TR. Il nous fut ainsi possible d'explorer :

1. les efforts des TR auprès des jeunes;
2. les bénéfices retirés par les jeunes à la suite de leur relation avec un TR;
3. la convergence ou divergence entre les efforts des TR et l'appréciation des jeunes. Nous effectuerons ces analyses en comparant les données de groupes (réponses *des* jeunes c. celles *des* TR) mais également les données individuelles (réponses *d'un* jeune c. celles de *son* TR).

À cette fin, plusieurs types de tests statistiques furent effectués. Dans les chapitres 4 à 7, des

analyses descriptives permettent de faire ressortir la distribution des données (profil des répondants, interventions les plus appréciées par les jeunes, etc.). Afin de vérifier s'il y a corrélation entre certaines variables, nous avons effectué des tests de Student avec les variables continues (âge des jeunes, durée de la relation, etc.) et des chi carrés avec les variables catégorielles (sexe, origine ethnique, etc.). Comme ces tests ne permettent que des comparaisons de groupe, c'est plutôt à l'aide d'analyses de coefficient de corrélation intraclasse (CCI) que nous avons pu déterminer si les réponses des jeunes correspondaient à celles de leur TR de façon individuelle (tel qu'indiqué au point 3, ci-dessus). Ce test sera détaillé davantage au chapitre 5. D'autre part, nous avons dû nous assurer de la validité interne de certaines sections des outils; une mention sur l'alpha de Cronbach sera insérée au chapitre 7.

Sur ce, passons maintenant aux résultats.





CHAPITRE 4 → LE PROFIL DES JEUNES ET DES TRAVAILLEURS DE RUE

Avant d’entrer dans le vif du sujet, présentons maintenant les participants de cette étude. Nous proposons d’abord un bref portrait général des jeunes qui ont été référés par les TR, pour ensuite aborder de façon plus détaillée les facteurs de risque d’adhérer à un gang de rue montrés par ces jeunes. Suivra un aperçu du profil des TR avec qui les jeunes rencontrés sont en lien.

Profil des 55 jeunes référés

Profil général

Organisme de référence

L’objectif de départ donné aux cinq organismes du consortium, celui de référer 15 jeunes chacun, fut plus difficile à atteindre que prévu. D’abord, l’organisme Plein Milieu dut abandonner la course après la cessation d’emploi du TR affecté à la clientèle étudiée et du fait que celui-ci ne fut pas remplacé. En consultant le tableau 3, on peut constater qu’un jeune fut tout de même référé par cet organisme, il s’agit d’un jeune rencontré lors de la période de validation, alors que le TR était toujours à l’emploi.

TABLEAU 3 DISTRIBUTION DES JEUNES SELON L’ORGANISME DE RÉFÉRENCE

Organisme	N	%
Café jeunesse multiculturel	14	25,5
PACT de rue	14	25,5
RAP jeunesse	14	25,5
TRAC	12	21,8
Plein milieu	1	1,8
TOTAL	55	100%

Le rendement des autres organismes reste excellent, vu le court laps de temps attribué à chacun. De plus, les difficultés mentionnées par les TR lors du recrutement des jeunes ont l’avantage de nous éclairer au sujet du phénomène des gangs de rue à Montréal. Par exemple, la présence de gangs n’est pas homogène dans toute la ville. Dans certains quartiers, les TR étaient moins confrontés par le phénomène des gangs de rue, les jeunes à risque d’y adhérer se faisaient donc plus rares. Également, certains TR en lien avec des jeunes à risque ont essuyé le refus de jeunes désirant garder l’anonymat. D’autres TR, dans un souci de ne pas nuire à la validité des données, se sont abstenus de référer des

jeunes trop loin du phénomène des gangs ou dont la sincérité des réponses aurait pu comporter un doute (par peur d'être jugé ou, à l'inverse, en raison d'un désir d'impressionner l'interlocuteur).

Sexe

À l'image du court portrait des jeunes de gang mentionné au chapitre 1, la majorité des jeunes rencontrés lors de la présente étude sont de sexe masculin (Blondin, 1993; Thauvette, 2007). En effet, 44 gars et 11 filles nous ont été référés par les TR.

Âge

Les jeunes ayant participé sont âgés de 14 à 30 ans, avec une moyenne de 18 ½ ans et un mode (âge le plus fréquent) de 19 ans (n=11). Cette distribution concorde également avec le portrait mentionné précédemment. Cependant, il est important de se remémorer que des considérations éthiques nous ont limité à un âge minimum de 14 ans; nous ne pouvons donc vérifier si les jeunes potentiellement recrutés par les membres sont de plus en plus jeunes, tel que le mentionnent Hamel *et al.* (1998).

Origine ethnique

Les communautés culturelles sont représentées à plus de 60% dans le présent échantillon (la distribution exacte est dépeinte au tableau 4). De fait, 20 jeunes sont d'origine québécoise et 35 d'une autre origine. L'origine la plus représentée est québécoise, suivie des origines haïtienne et arabe. Le facteur immigration mentionné par Fredette (2004) dans l'adhésion des jeunes aux gangs pourrait être une réalité des jeunes à risque rencontrés dans cette étude, vu la forte représentation des communautés culturelles. Toutefois, nous désirons souligner que le phénomène des gangs de rue est dépeint par le Service canadien de renseignements criminels comme un phénomène multiculturel et un reflet des communautés présentes dans les quartiers concernés (Thauvette, 2007). Aucun groupe culturel ne doit donc être montré du doigt dans le phénomène à l'étude.

TABLEAU 4 ORIGINE ETHNIQUE DES JEUNES

Origine	N	%
Canadien (Québécois)	20	36,4
Haïtien	14	25,5
Arabe	8	14,5
Africain	6	10,9
Européen de l'Ouest	2	3,6
Asiatique	1	1,8
Indo-Pakistanaï	1	1,8
Haïtien/Dominicain*	1	1,8
Québécois/Dominicain/Allemand*	1	1,8
Québécois/Italien*	1	1,8
Total	55	100%

* Les origines ethniques séparées par des barres obliques comprennent l'origine ethnique de la mère et du père du jeune en question.

Pour en revenir aux jeunes, leur origine ethnique ne consiste pas nécessairement à leur lieu de *naissance* puisque 31 jeunes sont nés au Québec (alors que 20 se considèrent Québécois) et 24 sont nés à l'extérieur du Canada. Ainsi, certains jeunes nés au Québec se sont approprié l'origine ethnique de leurs parents nés ailleurs qu'au Canada. Toutefois, les jeunes nés à l'extérieur du pays habitent ici depuis un bon moment déjà, soit en moyenne 9,9 ans (entre 2 ans et 17 ans) au moment de l'étude. Donc, aucun des jeunes rencontrés n'est totalement étranger à la société québécoise.

Origine ethnique des parents

De façon encore plus importante que chez les jeunes référés, leurs parents sont plus souvent nés à l'extérieur du Québec (75,0%). Les trois origines ethniques les plus représentées sont les mêmes que

chez les jeunes, mais l'ordre diffère (tableau 5). Chez les parents, c'est l'origine haïtienne qui se classe en tête, suivie des origines québécoise et arabe.

TABLEAU 5 ORIGINE ETHNIQUE DES PARENTS DES JEUNES

	Origine de la mère		Origine du père	
	N	%	N	%
Haïtien	14	25,5	15	27,3
Canadien (Québécois)	14	25,5	10	18,2
Arabe	9	16,4	9	16,4
Africain	6	10,9	6	10,9
Européen de l'Ouest	5	9,1	6	10,9
Asiatique	3	5,5	3	5,5
Latino-Américain	1	3,6	2	3,6
Dominicain	2	1,8	0	0,0
Indo-Pakistanaï	1	1,8	1	1,8
Québécois/Allemand	0	0,0	1	1,8
Autochtone	0	0,0	1	1,8
Total	55	100%	54*	98,2%

*Un des jeunes n'a jamais connu son père et ignore son origine.

Origine culturelle à laquelle le jeune s'identifie

Outre leur origine ethnique, il nous a semblé crucial de nous informer sur l'identité culturelle à laquelle les jeunes s'identifient. Cette question paraît d'autant plus pertinente du fait que l'origine ethnique indiquée par les jeunes ne correspond pas toujours à leur origine de naissance.

Si nous débutons avec les 31 jeunes nés au Québec, nous constatons que la majorité (n=20; 64,5%) d'entre eux se considèrent Québécois, neuf s'identifient autant à leur origine de naissance (québécoise) qu'à l'origine de leurs parents, et seuls deux jeunes s'identifient davantage à l'origine ethnique de leurs parents (tableau 6).

Des 24 jeunes nés à l'extérieur du Québec, la majorité (n=13; 54,2%) d'entre eux s'identifient tant à leur origine ethnique qu'à leur origine d'« adoption » (québécoise), sept s'identifient davantage à leur origine de naissance et quatre se considèrent avant tout Québécois. À notre avis, ces résultats reflètent une bonne intégration des jeunes rencontrés à la société québécoise.

TABLEAU 6 ORIGINE CULTURELLE À LAQUELLE LES JEUNES S'IDENTIFIENT

	Origine à laquelle le jeune s'identifie			TOTAL (=55)
	Québécoise	Origine ethnique*	Les 2 (aucune préférence)	
Né au Québec	20	2	9	31
Pas né au Québec	4	7	13	24

* Chez les jeunes nés au Québec, il s'agit de l'origine ethnique des parents.

Avec qui habitent ces jeunes ?

Les jeunes qui n'ont pas quitté le milieu familial vivent plus souvent dans une demeure familiale monoparentale (40,0%) ou reconstituée (10,9%) qu'avec leurs deux parents (36,4%). Une minorité (12,7%) a quitté la demeure familiale pour vivre en appartement, seul ou en colocation. Ces résultats concordent avec les études mentionnées précédemment, démontrant également une proportion élevée de jeunes provenant de familles monoparentales (Hamel *et al.*, 1998; Hébert *et al.*, 1997). Si l'on considère qu'en 2006, les familles monoparentales⁹ constituaient 20,7% des ménages montréalais,

⁹ Statistique Canada (2006) ne fait pas mention des familles reconstituées.

alors que 58,5% des familles comptaient un couple marié (Statistique Canada, 2006), les jeunes à risque d'adhérer à un gang seraient plus souvent élevés par un seul parent que la population générale.

Langue parlée

À la maison, le français est la langue la plus souvent parlée par les jeunes si l'on compte les domiciles où le français est parlé seul ou en combinaison avec une autre langue (français uniquement : 50,9%; en combinaison avec une autre langue : 38,2%; total : 89,1%). Ceci est encore plus vrai lorsque l'on considère la langue parlée par les jeunes à l'extérieur de leur demeure familiale (français uniquement : 85,5%; en combinaison : 12,7%; total : 98,2%).

Après le français (si l'on considère chacune des langues indépendamment), la langue la plus souvent parlée à la maison est le créole (21,8%), suivi de l'anglais (14,5%) et de l'arabe (10,9%). À l'extérieur du domicile familial, le créole (9,1%) et l'anglais (7,3%) restent les deux langues les plus souvent parlées par les jeunes rencontrés (et d'ailleurs, les seules).

Niveau scolaire

La majorité des jeunes ont une scolarité de niveau secondaire, majoritairement secondaire 2, 3 et 4. Nous tenons à préciser que ces jeunes n'ont pas nécessairement *quitté* en secondaire 2 à 4, la majorité sont simplement rendus à ce niveau et poursuivent (tableau 7). Qui plus est, les niveaux de scolarité très bas et très élevés sont tous deux sous-représentés. Un seul jeune n'a pas encore atteint un niveau secondaire (il est toujours aux études) et un autre a obtenu un certificat universitaire.

TABLEAU 7 NIVEAU SCOLAIRE DES JEUNES

Dernière année scolaire complétée	Toujours à l'école ?		Total	
	Oui	Non	N	%
6 ^e année primaire	1	0	1	1,8
Secondaire 1	4	1	5	9,1
Secondaire 2	10	1	11	20,0
Secondaire 3	6	6	12	21,8
Secondaire 4	8	4	12	21,8
Secondaire 5	0	8	8	14,5
Cégep	5	0	5	9,1
Certificat universitaire	1	0	1	1,8
Total	35	20	55	100%

Occupation

Au moment de la cueillette, 35 jeunes étaient toujours aux études et 20 n'y étaient plus. Des 35 étudiants, une majorité (n=24) n'occupait pas d'emploi, alors que huit travaillaient à temps partiel et trois à temps plein. Chez les 20 jeunes ayant terminé ou quitté l'école, environ la moitié (n=11) n'occupait également pas d'emploi, alors que six travaillaient à temps plein et trois à temps partiel.

Évaluation du risque d'adhérer à un gang de rue

Facteurs de risque d'adhérer à un gang de rue

L'étude de la Société de criminologie précédant celle-ci (Tétreault et Girard, 2007), avait mis en lumière cinq facteurs de risque d'adhérer à un gang de rue rencontrés par les jeunes (voir chapitre 3 pour une description détaillée). Ces facteurs avaient été déterminés par les travailleurs de rue interviewés et, après longue délibération, avaient fait l'objet d'un consensus :

- Besoin d'appartenance
- Changement soudain de comportement ou d'activités
- Problèmes scolaires
- Proximité des gangs de rue
- Situation familiale difficile

Non seulement les TR s'accordent entre eux, mais ces cinq facteurs sont fortement appuyés par plusieurs auteurs. De fait, après une revue de littérature non exhaustive sur le sujet, nous remarquons la récurrence de facteurs associés aux sphères individuelles, familiales, scolaires, interpersonnelles et environnementales des jeunes (voir par exemple Fredette, 2007; Hamel, Fredette et Brisebois, 2007; Hébert *et al.*, 1997; Hill, Howell, Hawkins et Battin-Pearson, 1999; Perreault et Bibeau, 2003). Les facteurs retenus pour cette étude s'y retrouvent tous.

Nous avons donc demandé aux TR quels facteurs de risque sont rencontrés par chacun des jeunes référés. Au tableau 8 sont présentés les facteurs (en gras), leurs indicateurs (non gras) ainsi que la proportion de jeunes de la présente étude qui, selon leur TR, rencontrent ces facteurs.

TABEAU 8 FACTEURS DE RISQUE D'ADHÉRER À UN GANG RENCONTRÉS PAR LES JEUNES

Facteurs de risque	Oui %	Non %	Ne sais pas %
Proximité des gangs de rues (n=55)	80,0%	16,4%	3,6%
Amis impliqués dans un gang de rue (n=53)	72,7	14,5	9,1
Gangs de rue dans le quartier (n=53)	63,6	29,1	3,6
Frères/sœurs impliqués dans un gang de rue (n=53)	10,9	52,7	32,7
Besoin d'appartenance (n=55)	74,5%	14,5%	10,9%
Problèmes scolaires (n=55)	72,7%	25,5%	1,8%
Situation d'échec, notes très faibles (n=52)	43,6	34,5	16,4
Problèmes de comportement à l'école (n=51)	32,7	38,2	21,8
Décrochage (n=51)	29,1	60,0	3,6
Situation familiale difficile (n=55)	69,1%	20,0%	10,9%
Manque d'encadrement (n=52)	47,3	23,6	23,6
Structure familiale brisée (n=52)	45,5	34,5	14,5
Famille nombreuse (n=52)	29,1	43,6	21,8
Changement soudain de comportement/activités (n=55)	32,7%	56,4%	10,9%
Changement de comportement (consommation, intimidation...) (n=49)	32,7	47,3	9,1
Changement d'apparence (porte couleurs, objets de luxe...) (n=49)	18,2	60,0	10,9

Le facteur de risque le plus souvent rapporté est la **proximité des gangs de rue**. En effet, les TR indiquent que 80,0% des jeunes sont à proximité des gangs. Qu'est-ce qui explique cette proximité ? Le plus souvent, c'est que les jeunes ont des amis impliqués dans les gangs.

Les TR avaient également la chance d'ajouter de nouveaux indicateurs qui ne figuraient pas à la liste proposée. Sous le facteur proximité des gangs, la majorité des nouveaux indicateurs sont liés à la drogue (consommation et/ou trafic), un domaine que les TR nous indiquent comme fortement géré par les gangs. Les TR spécifient ensuite l'importance d'élargir ce facteur pour inclure les fréquentations des jeunes et la famille plus élargie ainsi que la présence de gangs dans le milieu de vie en général (pas uniquement dans le quartier). Les activités des jeunes sont également des marqueurs importants, par

exemple : se battre contre un gang (ennemi), être lié à des activités de gang, avoir commis des actes criminels dans le passé, etc. Finalement, des traits individuels tels idéaliser ou s'identifier au milieu des gangs consiste aussi en un facteur de risque non négligeable.

En second rang vient le **besoin d'appartenance élevé**, facteur de risque rencontré chez 74,5% des jeunes. Ce facteur ne comportait pas d'indicateur, mais englobe des concepts comme se sentir accepté, apprécié, intégré à un groupe, etc.

Les **problèmes scolaires** se classent en troisième, 72,7% des jeunes rejoignant ce facteur de risque. Principalement, une situation d'échec ou des notes très faibles expliquent cette situation scolaire problématique. Voici les nouveaux indicateurs ajoutés par les TR : manquer des cours, parler

de décrochage, changer d'école, montrer un lourd retard au niveau de la langue française, avoir des amis décrocheurs et souffrir de problèmes de santé mentale.

La **situation familiale difficile** est ensuite représentée par 69,1% des jeunes, avec pour principal indicateur un manque d'encadrement de la part des parents. Plusieurs nouveaux indicateurs sont mentionnés pour expliquer ce facteur, particulièrement entretenir une relation difficile avec ses parents (au niveau de l'affection, de la communication), la précarité financière du ménage, l'absence des parents, vivre dans un milieu sévère ou froid, la consommation dans le cercle familial et les activités criminelles familiales.

Finalement, le facteur de risque le moins souvent perçu chez les jeunes est le **changement soudain de comportement ou d'activités** (32,7%), le changement de comportement étant le principal indicateur. Quelques nouveaux indicateurs s'ajoutent encore : changer soudainement de cercle d'amis, paraître moins fonctionnel, se faire plus discret et traîner dans les rues.

À la lumière de ces résultats, nous pouvons affirmer que les cinq facteurs de risque étudiés possèdent un bon pouvoir discriminant, car ce ne sont pas tous les jeunes qui les rencontrent et parce que la proportion de jeunes se distribue de façon inégale à l'intérieur de chacun des facteurs. À cet effet, nous notons que le facteur « comportement » est nettement le moins prépondérant, il pourrait donc être plus fructueux pour les TR de s'attarder davantage aux autres facteurs, soit environnementaux, personnels, scolaires et familiaux. Cela dit, il serait d'abord intéressant de comparer ces résultats à ceux d'un échantillon différent.

Avant de poursuivre, nous désirons ouvrir une parenthèse. Lors d'une allocution, Fredette (2007) insistait sur la particularité

suivante : **les facteurs de risque d'adhérer à un gang de rue ne se distinguent pas des facteurs de risque de tout autre type de délinquance**. D'ailleurs, Hill *et al.* (1999) ont effectué une revue de littérature des études longitudinales des 30 dernières années portant sur les facteurs prédisant les comportements violents et la consommation de drogues. Ils présentent un résumé de quatre facteurs de risque : environnementaux (situation de la communauté), scolaires, familiaux et individuels/pairs. Il est indéniable que nous faisons face aux mêmes sphères névralgiques. Cette particularité a l'avantage de nous enseigner sur la façon d'intervenir efficacement auprès des jeunes, non seulement quant à l'adhésion aux gangs, mais relativement à toute autre forme de délinquance : nous avons tout intérêt à opter pour une approche englobant tout type de délinquance plutôt que de se pencher sur une seule problématique.

Effet cumulatif des facteurs de risque

Bien que les facteurs de risque d'adhérer à un gang de rue soient bien documentés, certains auteurs indiquent que l'*accumulation* de ces facteurs, plutôt que leur simple présence, entraîne un risque supérieur (Hill *et al.*, 1999). Suivant ce modèle, nous pouvons considérer que les jeunes référés lors de la présente étude représentent un risque important puisque la grande majorité (75%) rencontre trois facteurs de risque et plus, pour une moyenne de 3,3 facteurs sur 5 (voir tableau 9).

Lorsque nous regardons les combinaisons les plus récurrentes, nous remarquons deux choses : 1) les jeunes qui rencontrent moins de quatre facteurs ne rejoignent pas nécessairement les mêmes, alors que 81,8% des jeunes montrant quatre facteurs rencontrent les quatre mêmes et 2) très logiquement, les facteurs les plus souvent rencontrés ici respectent l'ordre de fréquence des facteurs pris individuellement.

TABLEAU 9 FACTEURS DE RISQUE CUMULÉS CHEZ CHACUN DES JEUNES

Nb de facteurs de risque	N	%
1	6	10,9
2	8	14,5
3	17	30,9
4	11	20,0
5	13	23,6
TOTAL	55	100%

En revanche, Fredette (2007) nous indique que le risque d’adhérer à un gang est moins attribuable à l’*accumulation* des facteurs qu’à la **présence de facteurs de risque touchant à plusieurs sphères de la vie du jeune** (voir Thornberry, Krohn, Lizotte, Smith et Tobin, 2003). Selon cette idée, le jeune rencontrant un facteur de risque au niveau familial, un au niveau scolaire et un au niveau personnel présentera un risque plus élevé que le jeune qui rejoint trois facteurs de risque au niveau familial seul.

La présente étude s’inscrit dans cette optique puisque nous avons cumulé l’incidence des différents facteurs plutôt que d’additionner tous les indicateurs et que les cinq facteurs de risque représentent quatre sphères différentes de la réalité des jeunes : la sphère environnementale (proximité des gangs, pairs), individuelle (besoin d’appartenance, changement d’activités et de comportement), scolaire et familiale. Ceci appuie la recommandation faite précédemment : pour une intervention adaptée, nous devons agir sur l’ensemble des sphères de la vie des jeunes (Fredette, 2007). Conséquemment, l’approche holistique adoptée par les TR, l’importance de considérer le jeune dans sa globalité et non d’intervenir sur une problématique particulière (Cousineau, 2004; Hamel *et al.*, 1998) ainsi que l’accompagnement du jeune dans toutes les sphères de sa vie (Pharand, 1995) s’avère des plus prometteuses auprès des jeunes à risque d’adhérer à un gang de rue.

Échelle de risque

Désirant également évaluer de façon quantifiable le niveau de risque d’adhérer à un gang de rue, nous avons demandé à chacun des TR de coter les jeunes référés sur une échelle de risque allant de 0 (pas à risque) à 8 (extrêmement à risque).

Les résultats présentés au tableau 10 représentent 78,2% des jeunes. Ceci est expliqué par le fait que les 12 jeunes référés par un des organismes furent exclus des analyses à la demande du coordonnateur. Ce dernier considérait que le fait de coter les jeunes selon un niveau de risque d’adhérer aux gangs venait directement à l’encontre de l’idéologie du travail de rue qui sous-entend d’accompagner le jeune là où il est rendu dans son parcours tout en respectant ce parcours, et non de l’étiqueter selon ses aspects problématiques. Sensibles à l’argument, nous avons respecté cette demande.

TABLEAU 10 NIVEAU DE RISQUE D’ADHÉRER À UN GANG

Niveau de risque	N	%	% cumulé
0 – Pas à risque	0	0,0	Niveau de risque faible (n=22) 40,0%
1	0	0,0	
2 – Faiblement à risque	8	14,5	
3	4	7,3	
4 – Moyennement à risque	10	18,2	Niveau de risque élevé (n=21) 38,2%
5	8	14,5	
6 – Très à risque	6	10,9	
7	2	3,6	
8 – Extrêmement à risque	5	9,1	
Total	43	78,2%	78,2%

Il est intéressant de constater qu'aucun jeune ne correspond à l'extrême « faible » du niveau de risque. Évidemment, si un jeune avait obtenu la cote 0 nous aurions dû l'exclure de l'échantillon puisque le critère d'inclusion principal était, justement, que le jeune soit à risque d'adhérer à un gang. Ceci dit, les TR n'ont référé aucun jeune représentant un risque minime (cotes inférieures, 0-1), alors que sept jeunes représentent un risque majeur (cotes supérieures, 7-8). La majorité des jeunes se situent toutefois à un niveau de risque moyen (cote moyenne = 4,6). La distribution très hétérogène des cotes attribuées aux jeunes indique qu'il y eut réflexion de la part des TR et les diverses raisons justifiant cette cote (exposées sous peu) le reflètent bien.

Nous avons également simplifié l'échelle en deux niveaux afin de déterminer combien de jeunes se situent à un niveau de risque faible (cotes 1 à 4) et combien à un niveau élevé (cotes 5 à 8). Les TR nous ont référé les jeunes avec soin puisque la proportion de jeunes dont le niveau de risque est élevé (n=21) est pratiquement aussi importante que la proportion de jeunes à risque faible (n=22). Ainsi, une part importante des jeunes représente un niveau de risque non négligeable.

Pour quelles raisons les jeunes sont-ils considérés à risque ?

Afin de cerner les raisons qui justifient le niveau de risque perçu par les TR, une question ouverte leur fut posée, permettant de connaître de façon détaillée les divers motifs qui les ont poussés à nous référer ces jeunes.

Pas moins de 145 différentes raisons justifiant le risque d'adhérer à un gang de rue ont été soulevées par les TR. Afin de rendre le tout intelligible, nous les avons regroupées en huit concepts, sous cinq grandes catégories (tableau 11).

Tout en restant dans les mêmes sphères que les cinq facteurs de risque mentionnés

précédemment, les multiples raisons mentionnées par les TR donnent un éclairage plus complet sur le risque d'adhérer à un gang de rue chez les jeunes référés. Les caractéristiques individuelles constituent les principaux aspects justifiant le risque d'adhésion et englobent 49,7% des réponses des TR. Ensuite, le quart (24,8%) des raisons sont associées aux éléments environnementaux, 14,5% touchent à la sphère familiale, 6,9% des réponses impliquent les pairs et 4,1%, les difficultés scolaires.



Plutôt que de vouloir comparer nos résultats à ceux d'autres études, nous désirons davantage sensibiliser à l'étendue des raisons associées au risque d'adhésion aux gangs de rue, non pas dans le but de tomber dans un discours alarmiste prétendant que tous les jeunes sont potentiellement à risque d'adhérer à un gang (loin de nous cette idée). Plutôt, nous désirons porter l'attention sur la gamme de difficultés auxquelles les TR doivent faire face en intervenant auprès des jeunes à risque et réaffirmer l'importance d'une pratique s'adressant aux jeunes de façon globale et non selon une problématique arrêtée.

TABLEAU 11 RAISONS JUSTIFIANT LE NIVEAU DE RISQUE D'ADHÉRER À UN GANG

Raisons	N	Raisons	N
Caractéristiques individuelles	72	Éléments environnementaux	36
Traits personnels et valeurs	34	Proximité de gangs	30
Besoins à combler	13	Connaissances, fréquentations impliquées	13
<i>besoin d'argent</i>	4	Famille impliquée	5
<i>besoin d'appartenance</i>	4	Gangs dans quartier	4
<i>besoin de sécurité, de protection</i>	2	Amis impliqués	2
<i>besoin de pouvoir</i>	2	Proximité de membres	2
<i>besoin d'être accepté</i>	1	Sortie avec membre de gangs	2
Attiré par gangs	4	Vente drogues gérée par gangs dans quartier	1
<i>valeurs de gangs</i>	2	Vu répercussions négatives liées aux gangs	1
<i>idéalise la vie de gang</i>	1	Milieu problématique	6
<i>impressionné par le milieu criminel</i>	1	Influence externe	2
Cible potentielle	4	Proximité de crimes	2
Influencable	4	Absence d'individus significatifs	1
Vulnérable	3	Quartier problématique	1
Intolérant face à l'autorité	2	Situation familiale difficile	21
Aucune estime de soi	1	Précarité financière	6
Valorisé par amis	1	Soutien familial inadéquat	6
Valorisée par gars (jeune fille)	1	Problèmes familiaux (non spécifiés)	4
Le jeune verbalise qu'il est à risque	1	Peu d'attachement familial	2
Comportement et activités	25	Famille dysfonctionnelle	1
Consomme drogues	8	Frère en prison	1
Impliqué dans activités illicites	5	Structure familiale éclatée	1
Changement d'attitude, de comportement	2	Pairs	10
Impliqué dans activités gangs dans le passé	2	Amis, fréquentations nuisibles	9
Problèmes avec gang ennemi	2	Fréquentations ayant profil à risque	1
Est membre de gang	2	Difficultés scolaires	6
Activités pour gang	1	Décrochage	2
Utilise service de gangs	1	Notes faibles	2
Se tient en groupe	1	Climat scolaire tendu	1
Fréquente nouveaux bars	1	Problèmes scolaires (non définis)	1
Parcours difficile	13		
Problèmes judiciaires	4		
Parcours difficile (non spécifié)	3		
Centre jeunesse, maison d'accueil	2		
Beaucoup de problèmes (non spécifiés)	1		
Difficultés avec amis	1		
Difficultés avec emploi	1		
Logement précaire	1		

À travers leurs réponses, les TR n'ont pas que mentionné des raisons justifiant le niveau de risque du jeune, ils ont également inclus quelques **facteurs de protection** d'un intérêt non négligeable. Certains jeunes peuvent être en présence de facteurs de risque considérables sans toutefois montrer eux-mêmes un niveau de risque élevé. Ci-dessous se trouvent des extraits du discours des TR dévoilant que l'implication dans des activités positives, les caractéristiques personnelles des jeunes, l'éloignement d'un quartier problématique et le lien avec des intervenants

sont autant de facteurs aidant les jeunes à s'éloigner des gangs de rue :

Implication dans certaines activités positives

- « Son implication au **basket** scolaire l'a ramené à l'ordre. Il est entraîneur de plusieurs équipes de basket dans le projet sport-étude. Voilà pourquoi je le considère à faible risque. »
- « (...) elle participe à la **troupe de théâtre** du quartier, ça l'aide à diminuer le risque. »
- « Bien qu'il côtoie de loin la gang, ce jeune n'est pas vraiment à risque de vouloir en faire partie. Il **travaille** et est

plus ou moins **indépendant financièrement.** »

- « (...) mais bien qu'elle soit à risque je ne crois pas qu'elle y adhérerait parce qu'elle essaie, par son **travail au terrain de basket**, d'amener les jeunes à faire du sport plutôt que traîner avec les gangs. »

Caractéristiques personnelles

- « Il a déjà gravité autour de ce milieu et a gardé plusieurs contacts. Par contre, c'est un jeune très **éveillé** qui sait **calculer ses gestes** et **voir les aspects négatifs** reliés à ce genre de fréquentation. »
- « Bien qu'elle soit influençable, elle n'est **pas du type violent**, alors... je ne crois pas qu'elle y serait impliquée à fond pour l'instant, mais il y a des risques dans l'avenir. »
- « Ce jeune vit des situations difficiles mais arrive à les **gérer** de façon assez brillante. »
- « (...) mais comme elle a un **fort caractère**, il y a moins de risque. »

Éloignement géographique

- « Se tient de plus en plus avec des jeunes impliqués, mais comme **elle n'habite plus le quartier**, cela pourrait aider. »

En lien avec des intervenants

- « (...) mais elle est en **lien avec des intervenants**, alors je crois que cela peut peut-être être évité. »

Ces facteurs de protection permettent, à notre avis, de relativiser la gravité des innombrables facteurs de risque mentionnés par les TR : la présence de facteurs de risque n'est pas synonyme d'adhésion aux gangs, plusieurs jeunes vivront en parallèle de ce phénomène sans nécessairement y adhérer.

Les jeunes montrent-ils un profil général différent selon leur niveau de risque d'adhérer à un gang ?

Afin de cerner le profil général des jeunes à risque selon leur niveau de risque, nous reprendrons les variables étudiées précédemment, cette fois en comparant les résultats des jeunes à risque faible (n=22) de

ceux à risque élevé (n=21). Rappelons que nous n'avons pas inclus les jeunes de l'organisme dont le niveau de risque n'a pu être déterminé. Puisque le nombre d'individus est inférieur à 30 dans chacun des groupes, brisant un postulat d'utilisation des tests de moyenne, les résultats montrent davantage une tendance et doivent être pris avec précaution.

Variables distinguant les jeunes à risque faible des jeunes à risque élevé

De toutes les variables du profil général, trois permettent de distinguer de façon significative les jeunes à risque faible d'adhérer à un gang des jeunes à risque élevé. Premièrement, une distinction s'observe au niveau de la **durée de résidence au Québec** des jeunes provenant de l'extérieur : les jeunes à risque faible habitent depuis plus longtemps au Québec (en moyenne 12,2 ans) que les jeunes à risque élevé (7,4 ans) (p=0,001). Deuxièmement, les deux groupes se distinguent au niveau de la **langue parlée à la maison**. Alors que la majorité des jeunes à faible risque d'adhérer à un gang parlent uniquement français, les jeunes à risque élevé alternent généralement entre le français et une autre langue (arabe, créole ou anglais le plus souvent) (p=0,030).

La troisième distinction a trait au **niveau scolaire** des jeunes. Les jeunes à risque élevé semblent être rendus moins loin dans leur parcours scolaire. Les jeunes à risque faible sont, en moyenne, en secondaire 3 ou 4, alors que les jeunes à risque élevé sont en secondaire 2 (p=0,012). Plus précisément, nous remarquons que les jeunes à risque faible ont tous atteint, au minimum, leur secondaire 2 et certains sont même rendus au cégep et à l'université. Pour leur part, les jeunes à risque élevé se situent à des niveaux plus faibles (6^e année primaire, secondaire 1) et aucun n'a atteint les niveaux supérieurs (cégep, université). En revanche, ceci n'est pas dû au fait que les jeunes à risque élevé soient plus souvent des décrocheurs car, dans les deux groupes, la majorité poursuivait leur scolarité

au moment de la cueillette : 13 jeunes à risque faible et 15 jeunes à risque élevé étaient toujours à l'école. Ils ne se distinguent donc pas à ce niveau ($p=0,396$). De plus, les jeunes à risque élevé ne sont pas plus jeunes que ceux à risque faible (les deux groupes ne se distinguent pas selon leur âge; $p=0,192$), ce n'est donc pas pour cette raison que leur scolarité est moins avancée. Plutôt, nous croyons que les jeunes à risque élevé prendraient plus de temps à monter de niveau, feraient face à des difficultés scolaires plus importantes et ainsi, à âge égal, les jeunes à risque élevé seraient simplement rendus moins loin dans leurs études que les jeunes à risque faible. Ou encore, les jeunes à risque élevé montrent peut-être un parcours scolaire moins linéaire, parsemé d'interruptions temporaires et de reprises subséquentes des cours.

À la suite de ces constats, nous pouvons suggérer deux pistes à approfondir dans la question de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue : l'intégration à la société québécoise et le parcours scolaire. Le fait que les jeunes à risque élevé habitent depuis moins longtemps au Québec et qu'ils parlent davantage une autre langue que le français lorsqu'ils s'adressent à leur famille pourrait induire une moins bonne intégration des ces jeunes ou de leur famille à la société québécoise. Ainsi, une approche misant sur l'intégration des jeunes et des familles pourrait s'avérer prometteuse auprès des jeunes à risque d'adhérer aux gangs. En parallèle, cette approche devrait

également soutenir l'intérêt du jeune envers l'école et sa motivation, souligner ses réussites afin d'encourager la poursuite scolaire. Il semble même intéressant de supposer que ces deux aspects puissent être interreliés et qu'une meilleure intégration des jeunes à la société pourrait favoriser du même coup un bon parcours scolaire, mais ceci ne reste qu'une hypothèse.

Une autre variable du profil général permet de distinguer les jeunes à risque faible et élevé, mais de façon marginalement significative, soit **l'origine culturelle à laquelle le jeune s'identifie**. Chez les jeunes nés au Québec, ceux à risque élevé d'adhérer à un gang semblent s'identifier davantage à l'origine québécoise (tableau 12). De fait, huit sur dix s'identifient principalement à l'origine québécoise et les deux autres s'y identifient aussi, mais partiellement. En contrepartie, seuls trois jeunes à faible risque sur dix s'identifient principalement à l'origine québécoise, deux ne s'y identifient même pas du tout. Toutefois, cette différence entre les jeunes à risque élevé et faible n'est que marginalement significative ($p=0,062$).

Chez les jeunes nés à l'extérieur du Québec, l'effet inverse est observé. Les jeunes à faible risque s'identifient plus souvent à l'origine québécoise, principalement ou en partie, alors que les jeunes à risque élevé s'identifient généralement à leur origine ethnique (principalement ou en partie). Encore une fois, cette relation reste marginalement significative ($p=0,072$).

TABEAU 12 NIVEAU DE RISQUE SELON L'ORIGINE À LAQUELLE LES JEUNES S'IDENTIFIENT

		Origine à laquelle le jeune s'identifie			TOTAL (N=43)
		Québécoise	Origine ethnique*	Les 2 (aucune préférence)	
Risque faible	Né au Québec	3	2	5	10
	Pas né au Québec	4	2	6	12
Risque élevé	Né au Québec	8	0	2	10
	Pas né au Québec	0	5	6	11

* Chez les jeunes nés au Québec, origine ethnique des parents.

Nous pourrions avancer l'hypothèse selon laquelle les jeunes à risque élevé montrent un attachement plus important à leur origine de naissance (qu'ils soient nés au Québec ou ailleurs) ou encore, qu'ils montrent une intégration moins complète à la société québécoise lorsqu'ils proviennent d'ailleurs. À nouveau, l'intégration des jeunes semble être un facteur intéressant à considérer dans le risque d'adhérer à un gang de rue.

Variables ne distinguant pas les jeunes à risque faible des jeunes à risque élevé

Les autres variables du profil général ne permettent pas de distinguer les jeunes à risque faible des jeunes à risque élevé. Ainsi, les jeunes des deux groupes sont distribués de façon particulièrement équitable entre les **organismes de référence** ($p=0,738$), aucune distinction n'est perçue entre les **gars et les filles** ($p=0,767$) et les jeunes ne se distinguent pas non plus selon leur **âge**, les deux groupes ayant en moyenne entre 17 et 18 ans ($p=0,192$).

De même, l'**origine ethnique des jeunes** ne permet pas de distinguer les deux groupes ($p=0,255$). Mises ensemble, les communautés culturelles sont plus représentées que les Québécois chez les jeunes à risque faible et élevé. Contrairement à la croyance populaire – présumant que les jeunes de communautés culturelles sont plus à risque d'adhérer aux gangs – les jeunes à risque élevé de la présente étude semblent plus souvent québécois (33,3%) que les jeunes à risque faible (18,2 %). Toutefois, cette différence n'est pas significative. L'origine québécoise est d'ailleurs la plus représentée chez les jeunes à risque élevé (quoique presque à égalité avec les jeunes d'origines haïtienne et arabe), alors que chez les jeunes à risque faible, l'origine haïtienne prédomine.

Ensuite, l'**origine ethnique des parents** n'est pas non plus une variable distinctive entre les jeunes à risque faible et élevé ($p=0,595$ concernant l'origine des mères, et 0,522 celle des pères). À l'image des résultats

précédents, les parents des deux groupes sont plus souvent nés à l'extérieur du Québec, 86,4% concernant les parents des jeunes à risque faible et 73,2% concernant ceux à risque élevé. Chez les parents des jeunes à risque faible, l'origine haïtienne est la plus représentée (68,2%), alors que chez ceux des jeunes à risque élevé, les origines haïtienne et arabe sont à égalité (57,1% chacune).

Alors que la **langue parlée** à la maison permettait de distinguer les deux groupes, cette différence disparaît à **l'extérieur de la maison** où presque tous les jeunes parlent français (100% chez les jeunes à risque faible et 81,0% chez ceux à risque élevé; $p=0,099$). Relativement au **milieu familial**, les jeunes à risque élevé d'adhérer à un gang semblent habiter légèrement plus souvent avec leurs deux parents (46,7% c. 38,1% en famille monoparentale ou reconstituée), alors que les jeunes à risque faible proviennent plus souvent de familles monoparentales ou reconstituées (50,0% c. 36,4% en famille biparentale). Bien qu'il eût été intéressant de soutenir cette tendance bien contre-intuitive, la distinction n'est cependant pas significative ($p=0,714$).

Au sujet de l'**occupation** des jeunes, nous avons mentionné précédemment qu'autant de jeunes à risque faible qu'à risque élevé poursuivaient leurs études ($p=0,396$). Similairement, aucune distinction ne s'observe au niveau de l'occupation d'un emploi. La majorité des jeunes des deux groupes (13 chez les jeunes à risque faible et 15 chez les jeunes à risque élevé) n'étaient pas sur le marché du travail au moment de l'étude ($p=0,396$).

Quels sont les éléments associés à un risque faible d'adhérer à un gang et lesquels sont associés à un risque élevé ?

Les facteurs de risque d'adhérer à un gang

Afin de vérifier quels facteurs de risque sont associés à un risque faible d'adhérer à un gang et lesquels à un risque élevé, nous avons

effectué des tests de Student sur les moyennes des cotes suivantes : 0= le TR considère que le jeune *ne rejoint pas* ce facteur, 1= le TR *ne sait pas* si le jeune rejoint ce facteur (neutre) et 2= le TR considère que le jeune *rejoint* ce facteur.

Des cinq facteurs de risque, quatre sont significativement plus souvent retrouvés chez les jeunes à risque élevé d'adhérer à un gang : le besoin d'appartenance, les problèmes scolaires (particulièrement les problèmes de

comportement à l'école), la situation familiale difficile et le changement soudain de comportement ou d'activités (surtout le changement de comportement; le changement d'apparence aussi mais de façon marginalement significative). Les deux groupes ne se distinguent pas selon leur proximité aux gangs, ce facteur de risque étant retrouvé chez presque tous les jeunes. Ces résultats sont détaillés au tableau 13.

TABLEAU 13 FACTEURS DE RISQUE D'ADHÉRER À UN GANG EN RELATION AVEC LE NIVEAU DE RISQUE

Facteurs de risque	Moyenne		p
	Risque faible (n=22)	Risque élevé (n=21)	
Proximité des gangs de rues	1,82	2,00	0,162
Besoin d'appartenance	1,36	1,95	0,007
Problèmes scolaires	1,27	1,95	0,004
Situation familiale difficile	1,18	1,76	0,024
Changement soudain de comportement/activités	0,36	1,48	0,000

On remarque également un effet cumulatif : plus les jeunes rencontrent de facteurs de risque, plus leur niveau de risque d'adhérer à un gang est élevé. En effet, les jeunes à risque faible montrent en moyenne 3,0 facteurs de risque, alors que ceux à risque élevé en rencontrent 4,3 (p=0,000). L'importance de l'effet cumulatif stipulé par Hill *et al.* (1999) se voit donc corroborée. Cependant, il faut signaler que l'accumulation de facteurs de risque, bien que déterminante, n'est pas *obligatoire* afin qu'un jeune montre un niveau de risque élevé, le poids de chacun des facteurs rencontrés reste important. Les TR soulignent à ce sujet qu'un jeune peut être considéré extrêmement à risque et ne rejoindre qu'un seul facteur qui jouerait un rôle majeur dans le risque d'adhésion à un gang.

En somme, les TR de la présente étude sont conséquents avec ceux de la précédente. Les facteurs de risque mentionnés sont particulièrement pertinents puisqu'ils consistent en un marqueur de risque élevé d'adhérer à un gang chez les jeunes rencontrés lors de la présente étude.

Les raisons justifiant le risque

Nous avons repris les 145 raisons justifiant le risque d'adhérer à un gang que les TR ont mentionnées et nous avons effectué des tests de Student afin de déterminer lesquelles sont associées à un risque faible d'adhésion à un gang et lesquelles à un risque élevé (voir tableau 14). Les scores ont été déterminés ainsi : puisque chacun des concepts est constitué de plusieurs éléments (par exemple, le concept « traits personnels et valeurs » est constitué des éléments « besoins à combler », « attiré par les gangs », etc.), chacun des éléments reçoit la cote 1. De cette façon, le score total utilisé pour les tests de moyenne est constitué de l'addition des éléments.

Au tableau 14 sont illustrées les cinq grandes catégories de réponses des TR. Les **caractéristiques individuelles** sont notées significativement plus souvent chez les jeunes à risque élevé, de même qu'une **situation familiale difficile**, mais celle-ci de façon marginalement significative.

Ainsi, nous renchérissons sur l'importance des variables personnelles et familiales dans la question de l'adhésion des jeunes aux gangs, puisqu'elles regroupent trois des quatre facteurs de risque qui avaient également été trouvés significativement plus présents chez les jeunes à risque élevé. Cependant, contrairement aux facteurs de risque, les raisons associées à la sphère scolaire ne parviennent pas à distinguer les deux groupes. Toutefois, comme les difficultés scolaires consistent en une des rares variables du profil général à distinguer les jeunes et qu'elles sont plus souvent retrouvées chez les jeunes à risque élevé, nous croyons qu'il s'agit tout de même d'un aspect important à considérer auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang.

TABLEAU 14 NIVEAU DE RISQUE SELON LES RAISONS JUSTIFIANT LE RISQUE

Raisons justifiant le risque	Moyenne		p
	Risque faible (n=22)	Risque élevé (n=21)	
Caractéristiques individuelles	0,64	2,52	0,001
Éléments environnementaux	0,77	0,62	0,537
Situation familiale difficile	0,23	0,57	0,069
Pairs	0,23	0,24	0,935
Difficultés scolaires	0,09	0,14	0,606

D'autre part, les TR corroborent les résultats précédemment mentionnés au sujet des éléments environnementaux : la proximité des gangs est une réalité partagée par tous les jeunes, qu'ils soient à risque faible ou élevé. Nous pouvons ajouter que la présence de pairs nuisibles n'est pas, non plus, un indice de risque élevé d'adhérer à un gang puisque les jeunes des deux groupes sont touchés par cet aspect. Cela dit, nous ne désirons pas induire que les facteurs environnementaux et les pairs ne sont pas des aspects à considérer auprès des jeunes à risque. Ces aspects ne sont pas absents, au contraire, ils sont retrouvés en proportion équivalente chez chacun des deux groupes.



Encore une fois, nos résultats tendent à démontrer l'importance de privilégier une approche globale auprès des jeunes. Le court portrait présenté au chapitre 1 suggère que le travail de rue s'appuie justement sur cette idéologie, justifiant la pertinence d'évaluer ce type de pratique auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang. Maintenant que nous en savons davantage sur les jeunes ayant participé à la présente étude, étudions ces intervenants avec qui ils sont en lien.

Profil des 17 TR ayant référé des jeunes

Profil général

Provenant des cinq organismes en travail de rue dont est constitué le consortium, 17 TR ont participé à l'étude, chacun ayant référé entre un et huit jeunes. Au tableau 15 est indiqué le nombre de TR rencontrés ainsi que le nombre total de TR travaillant dans chacun des organismes. Nous voulons de cette façon signaler que la quasi-totalité des TR ont participé à l'étude, il n'y a eu aucune sélection autre qu'avoir un lien avec un jeune à risque d'adhérer à un gang. L'ensemble des TR n'ayant pas participé ne remplissait justement pas cette condition, à l'exception d'un seul qui était en arrêt de travail pour cause de maladie.

TABLEAU 15 DISTRIBUTION DES TR PAR ORGANISME

Organisme	Combien de TR (total)	%
TRAC	6 (sur 6)	35,3
PACT de rue	4 (sur 8)	23,5
RAP jeunesse	4 (sur 4)	23,5
Café jeunesse multiculturel	2 (sur 3)	11,8
Plein milieu	1 (sur 4)	5,9
TOTAL	17	100

Objectifs de l'organisme

Lors de la période de validation, les TR ont déterminé neuf objectifs propres à tous les organismes de l'étude. Dans les questionnaires, chacun des TR devait classer les objectifs en ordre d'importance. Voici les neuf objectifs, en ordre d'importance décroissant :

- Créer des liens significatifs
- Apporter du soutien aux jeunes
- Sensibilisation
- Prévention
- Accompagnement
- Information
- Développer des habiletés, des aptitudes
- Offrir des opportunités aux jeunes
- Réduire la criminalité

Cet exercice démontre qu'il semble y avoir consensus, car l'objectif de créer des liens significatifs est classé au premier rang par tous les TR. Certains ont ajouté un objectif supplémentaire à la liste, soit référer les jeunes à des ressources, augmenter les lieux d'échanges pour les jeunes et donner accès aux services.

À la vue de ces résultats, il est difficile de nier l'importance de l'aspect relationnel du travail de rue (Cheval, 2001). Les réponses des TR corroborent le court portrait qui en avait été fait au chapitre 1; non seulement la diversité des activités effectuées auprès des jeunes est appuyée, mais l'ensemble des objectifs reflète également que le travail de rue vise davantage à soutenir les jeunes dans toutes les sphères de leur vie et les aider à faire des choix éclairés. Plutôt que de se pencher sur une problématique en particulier, le travail de rue se veut une approche holistique. D'ailleurs, le seul objectif touchant à un problème précis, en l'occurrence « réduire la criminalité », est classé en dernier par les TR.

Variables sociodémographiques

Les hommes et les femmes sont représentés de façon presque équivalente : neuf travailleurs de rue et huit travailleuses de rue ont participé à cette étude. Ils étaient âgés, en moyenne, de 29 ans (min : 22 ans; max : 34 ans). La plupart d'entre eux sont des Québécois (n=12; 70,6%); on compte deux Haïtiens, un Antillais, un Européen de l'Ouest et un Latino-Américain. Tous les TR parlent français et en complément, 15 s'expriment également en anglais, quatre en espagnol, quatre en créole et un en italien.

Expérience et formation

Chacun des TR travaille dans ce domaine d'intervention depuis presque quatre ans (46,4 mois en moyenne; min : dix mois; max. : neuf ans) et occupent un poste depuis presque trois ans (35,2 mois) au sein de leur organisme respectif (min : huit mois; max. : neuf ans). Ils ont également une moyenne de trois ans d'expérience dans le quartier dans lequel ils oeuvraient au moment de l'étude.

Quant à leur parcours académique, dix des TR rencontrés ont une formation universitaire, cinq ont un diplôme d'études collégiales et deux, un diplôme d'études secondaires.

De plus, cinq des 17 TR ont suivi une formation spécialisée dans le domaine des gangs de rue. Il s'agit principalement de formations offertes par les Centres jeunesse, mais aussi de colloques.

Présence

Disponibilité

La totalité des TR occupent leurs fonctions à temps plein : 15 travaillent 35 heures par semaine et deux, 40 heures par semaine. La majorité (n=9; 52,9%) disent travailler selon un horaire variable, six travaillent généralement de soir entre 15 h et 23 h, et deux plutôt de jour entre midi et 20 h. La plupart des TR travaillent davantage en semaine, la période du mardi au vendredi étant la plus occupée (n=14; 82,4%). En résumé, le travail de rue est majoritairement pratiqué la semaine, en fin de journée et en soirée.

Lieux de travail

Les TR couvrent 14 quartiers de la ville de Montréal. Au tableau 16 est présentée la distribution des jeunes selon leur quartier de référence ainsi que le nombre de TR œuvrant dans chacun des quartiers au moment de la cueillette de données.

TABLEAU 16 QUARTIERS OÙ ONT ÉTÉ RENCONTRÉS LES JEUNES

Quartiers	Combien de jeunes	Combien de TR
Montréal-Nord	14	2
Ville Saint-Laurent	11	2
Rosemont	6	1
Saint-Henri	4	1
Saint-Michel	4	1
Petite-Bourgogne	3	1
Petite-Patrie	3	1
Pointe-Saint-Charles	3	2
Bordeaux-Cartierville	2	1
Ahuntsic	1	1
Plateau Mont-Royal	1	1
Villeray	1	1
Ville-Émard	1	1
Verdun	1	1
Total	55	17

Plus de jeunes ont été rencontrés dans Montréal-Nord et Ville Saint-Laurent, mais il faut considérer que deux TR occupent ces quartiers, il serait donc dangereux de généraliser et de prétendre que plus de jeunes à risque d'adhérer à un gang se trouvent dans ces quartiers. Il serait probablement plus juste d'avancer que moins de jeunes à risque se trouvent dans le quartier Pointe-Saint-Charles qu'ailleurs puisque deux TR y travaillent et qu'ils n'y ont recruté que trois jeunes.

Lors du rapport précédent (L'Étreault et Girard, 2007) avaient été déterminés les endroits les plus souvent fréquentés par les TR. Nous avons repris ces lieux et, à la suite de la période de validation, avons adapté la liste selon la réalité des TR rencontrés. Nous avons obtenu un total de 10 lieux, énumérés au tableau 17.

En demandant aux TR de les classer de 1 à 10, il fut possible d'établir quels sont, en général,

les lieux les plus fréquentés lors de leur quart de travail (nous avons attribué à chacun des lieux un nombre de points inversement proportionnel à son rang: 1^{er} rang = 10 points).

La **rue** et le **parc** occupent les deux premiers rangs. Ces résultats confirment que les intervenants ayant participé à cette étude sont bien des travailleurs de *rue* et non des travailleurs de *milieu*. Bien que l'école du jeune se classe relativement bien, précisons que le TR n'intervient pas à l'intérieur de l'école, mais rencontre plutôt le jeune à la sortie des classes. De façon similaire, les ressources pour les jeunes consistent en un lieu souvent fréquenté par les TR parce qu'ils sont appelés à y accompagner les jeunes. Bref, les TR n'œuvrent pas en lieu fixe, le fait que l'organisme du TR soit classé au dernier rang reflète bien cet aspect de la pratique.

TABLEAU 17 LIEUX LES PLUS FRÉQUENTÉS PAR LES TR EN GÉNÉRAL

Lieux	Cote moyenne sur 10
Rue	9,5
Parc	8,4
Métro	6,6
École (sortie des classes)	6,3
Ressource pour les jeunes (maison de jeunes, centre de loisirs, etc.)	6,2
Restaurant ou café	5,5
Chez les jeunes	5,3
Appartement/maison privé(e) (autre que chez les jeunes)	4,1
Bar	3,7
Organisme du TR	3,0

Ces 10 lieux ne couvrent évidemment pas la totalité des endroits fréquentés par les TR. D'ailleurs, certains ont ajouté à la liste des endroits tels les habitations à loyer modique (HLM) et les lieux d'activités organisées pour les jeunes. Ainsi, la pratique du travail de rue entraîne les TR à se déplacer au gré des diverses interventions qu'ils effectuent auprès des jeunes. Toutefois, avant d'envisager une intervention doit s'établir un lien entre le TR et le jeune qu'il accompagne. À la lecture du chapitre suivant, il sera possible de constater que le développement d'une relation avec les jeunes est aussi complexe qu'influente.



en bref...

Profil général des 55 jeunes référés

- Nous avons rencontré 44 garçons et 11 filles d'en moyenne 18 ½ ans (de 14 à 30 ans).
- La majorité (63,6%) provient de communautés culturelles et 36,4% sont Québécois. Leurs parents viennent à 75,0% de communautés culturelles.
- Lorsque l'on considère l'origine à laquelle les jeunes s'identifient, nous constatons une bonne intégration à la société québécoise.
- Ces jeunes proviennent surtout de familles monoparentales ou reconstituées (50,9%), 36,4% vivent avec leurs deux parents et 12,7% ont quitté le milieu familial.
- À la maison comme à l'extérieur, le français est la langue la plus souvent parlée.
- Les jeunes sont généralement rendus en secondaire 2, 3 ou 4. 63,6% étaient toujours aux études lors de la cueillette et 36,4% occupaient un emploi.

Évaluation du risque d'adhérer à un gang de rue

- Facteurs de risque rencontrés par les jeunes référés :
 - Proximité des gangs (80% des jeunes)
 - Besoin d'appartenance élevé (74,5%)
 - Problèmes scolaires (72,7%)
 - Situation familiale difficile (69,1%)
 - Changement soudain de comportement ou d'activités (32,7%)
- Les jeunes rencontrent en moyenne 3,3 facteurs de risque sur 5, touchant ainsi plusieurs sphères de leur vie.
- Une échelle de risque complétée par les TR indique que 22 jeunes représentent un risque faible d'adhérer à un gang et 21 un risque élevé.
- Les TR donnent 145 raisons différentes pour justifier le niveau de risque des jeunes. Nous les avons regroupées sous ces catégories :
 - Caractéristiques individuelles : traits personnels/valeurs, comportement/activités, parcours difficile
 - Éléments environnementaux : proximité des gangs, milieu problématique
 - Situation familiale difficile
 - Pairs
 - Difficultés scolaires
- Nous constatons que les raisons justifiant le risque d'adhérer à un gang réfèrent à plusieurs sphères de la vie du jeune. Conséquemment, nous émettons l'hypothèse selon laquelle une intervention globale, touchant toutes les sphères de la vie des jeunes, est à privilégier.

Qu'est-ce qui distingue les jeunes à risque faible des jeunes à risque élevé ?

- Les jeunes à risque élevé habitent au Québec depuis moins longtemps, à la maison ils parlent plus souvent le français combiné à une autre langue (contrairement aux jeunes à risque faible qui parlent uniquement français) et ils sont rendus moins loin dans leur cheminement scolaire.
- Tous les facteurs de risque sont plus souvent retrouvés chez les jeunes à risque élevé, à l'exception de la proximité des gangs, facteur étant retrouvé chez presque tous les jeunes référés.
- Des cinq catégories de raisons justifiant le risque, les caractéristiques personnelles sont significativement plus souvent retrouvées chez les jeunes à risque élevé, de même que la situation familiale difficile, mais cette dernière de façon marginalement significative.

Profil des 17 travailleurs de rue

- Neuf travailleurs de rue et huit travailleuses de rue ont participé à cette étude, âgés en moyenne de 29 ans et québécois dans une proportion de 70,0%.
- Les TR occupent leur poste depuis en moyenne trois ans.
- La majorité a une formation universitaire (58,8%) ou collégiale (29,4%) et 29,4% ont une formation spécialisée en gangs de rue.
- Ils pratiquent pour la plupart leurs fonctions à temps plein, de soir ou en fin de journée, en semaine.
- Ces TR couvrent 14 quartiers de la ville de Montréal, les lieux les plus fréquentés lors de leur quart de travail étant la rue et les parcs.





CHAPITRE 5 → LE DÉVELOPPEMENT DE LA RELATION

Comme le travail de rue repose principalement sur le développement d'un lien significatif entre le jeune et l'intervenant (Cheval, 2001), il semble pertinent de consacrer un chapitre à cet aspect précis de la pratique. Cette section tentera de répondre aux interrogations suivantes : qu'est-ce qui incite les jeunes à amorcer un contact avec un TR ? Comment expliquer que cette relation persiste à travers le temps ? Existe-t-il un lien de confiance entre le jeune et son TR ? Quels sont, au juste, les rôles d'un TR ?

Initiation du contact et poursuite de la relation

Initiation du contact

Comment les jeunes entrent-ils en contact avec leur TR ? Lorsque la question est posée aux TR, ils répondent que, généralement, ce sont eux-mêmes qui amorcent le contact le plus souvent (41,8%), suivi des jeunes, qui amorcent le contact dans 21,8% des cas. Toutefois, le contact peut être effectué à travers un tiers parti, telle qu'illustré au tableau 18.

TABLEAU 18 PAR QUI A ÉTÉ AMORCÉ LE CONTACT ENTRE LE JEUNE ET SON TR ?

Le contact a été amorcé par :	N	%
Le TR	23	41,8
Le jeune	12	21,8
Un autre TR	6	10,9
Une référence de l'extérieur	4	7,3
Le TR et le jeune	3	5,5
Un autre organisme	2	3,6
Une maison de jeunes	2	3,6
Un autre jeune	2	3,6
La famille du jeune	1	1,8
Total	55	100

Temps d'observation de la part du TR

Habituellement, les TR n'entrent pas en contact immédiatement avec les jeunes. En ce sens, Tétreault et Girard (2007) indiquent que le premier geste que le TR devra poser est l'observation du milieu du jeune, non seulement afin de mieux connaître ce milieu, mais surtout pour se faire accepter par les jeunes. Paris (1999) mentionne à cet effet que l'observation fait partie intégrante de la présence terrain du TR, permettant de faire des contacts et de créer des liens. Le temps d'observation nécessaire avant qu'il y ait contact varie. Certains auteurs indiquent que cette phase d'intégration peut prendre des

années (Pinard, 1994) et l'étude précédente menée par la Société de criminologie du Québec rapporte une période d'observation de trois à quatre mois (Tétreault et Girard, 2007). Selon les TR de la présente étude, le contact est effectué plus rapidement : quelques semaines sont généralement requises pour les TR rencontrés (38,2%). Une autre proportion importante (18,2%) indique que cette période s'étend sur quelques jours et une proportion similaire affirme qu'aucune observation n'est nécessaire. Jamais la période d'observation ne dépasse 12 mois.

Événement déclencheur

Les jeunes nomment plusieurs événements ayant déclenché l'initiation de leur relation avec un TR (tableau 19). Le plus récurrent est qu'ils avaient **besoin d'aide** pour une raison en particulier (26,5%), principalement pour organiser une activité musicale (sept jeunes ont fait cette demande), deux jeunes désiraient demander conseil et deux autres, résoudre des problèmes familiaux. Voici les autres catégories de demandes d'aide (un seul jeune par catégorie) : suicide, écoute, chum en contact avec gangs de rue, besoin d'un avocat, besoin d'aide pour une activité théâtre, avoir le numéro de Tel-Jeunes et « savoir ce que la police pense des jeunes au parc ».

Outre les demandes d'aide, les jeunes disent souvent avoir **rencontré leur TR de façon fortuite**, par exemple lors d'une activité.

TABLEAU 19 ÉVÉNEMENTS DÉCLENCHEURS DE LA RELATION ENTRE LE JEUNE ET LE TR, SELON LES JEUNES

Événements déclencheurs	N	%
Le jeune avait besoin d'aide pour une raison en particulier	14	26,5
Le TR est rencontré lors d'une activité (ex : organisée par l'école)	7	12,7
Le jeune fréquentait l'organisme du TR	6	10,9
Ce TR a été référé par un autre jeune (ex : un ami)	5	9,1
Le jeune est allé voir le TR par curiosité	5	9,1
Le jeune a rencontré le TR en faisant du sport	4	7,3
Départ de l'autre TR d'avant	4	7,3
Le jeune trouvait le TR sympathique	3	5,5
Le TR distribuait des condoms et le jeune est allé le voir	2	3,6
Le TR a approché le jeune	2	3,6
Le TR a été référé par un adulte, un professeur par exemple	1	1,8
Le jeune faisait du bénévolat à l'organisme du TR	1	1,8
Le jeune a proposé son aide au TR	1	1,8
TOTAL	55	100

Au total, les réponses des jeunes sont très peu axées sur des problèmes ou une demande d'aide. Bien que ce soit la raison la plus souvent mentionnée, il reste que pratiquement 75% des jeunes disent être entrés en contact avec un TR pour une raison extérieure à eux. Et même lorsqu'ils affirment avoir créé le contact après une demande d'aide, presque la moitié de celles-ci ne sont pas personnelles mais plutôt reliées à des activités.

Si nous comparons ces résultats à ceux de l'étude précédente (Tétreault et Girard, 2007), nous retrouvons quatre des sept éléments déclencheurs qui avaient été mentionnés, soit : répondre aux demandes des jeunes, distribuer des condoms, les rencontrer lors d'une activité et se faire référer un jeune par l'intermédiaire d'un autre intervenant. Les trois éléments qui n'ont pas été répétés par les jeunes de la présente étude est la présence du TR à son école, jouer au basket-ball (les activités musicales semblent ici plus fréquentes) et le fait que le TR sorte de son quartier habituel. Les divergences observées pourraient simplement indiquer que la rencontre entre un jeune et un TR reste un événement très personnel, interprété différemment par chacun.

Facteurs d'initiation du contact et de poursuite de la relation avec un TR

Puisque les jeunes étaient en relation avec leur TR depuis légèrement plus de deux ans (25,1 mois en moyenne, cette période s'étendant de huit mois à... dix ans !) il a semblé intéressant d'approfondir les facteurs qui encouragent une telle relation. Dans cette section seront explorées les caractéristiques du TR qui, selon les jeunes, favoriseraient la relation. En parallèle, nous évaluerons quel contexte favorise, selon les TR, la persistance du lien créé avec le jeune.

Nous avons regroupé, de la littérature et du précédent rapport, une quarantaine de caractéristiques des TR qui sont recherchées ou appréciées des jeunes. Nous avons voulu aller plus loin en tentant de déterminer, d'une part, quelles caractéristiques incitent les jeunes à *créer* un lien avec leur TR au moment de leur rencontre et, d'autre part, lesquelles encouragent les jeunes à *maintenir* leur relation avec ce TR pendant une telle période de temps. Vu le nombre élevé de variables, nous avons préféré nous concentrer sur les caractéristiques les plus déterminantes ressortant du discours des jeunes. Les résultats exhaustifs sont disponibles à l'annexe 5.

Les caractéristiques présentées aux jeunes se regroupent autour de sept catégories. La première fait référence à la **présence du TR**, évaluant entre autres l'accessibilité et la disponibilité du TR. Plusieurs études appuient l'importance de la présence du TR, en l'occurrence Cheval (1998), de Boevé (1996), Fontaine (2003) et Pharand (1995). Fontaine note d'ailleurs que la présence est en soi une intervention.

L'**expérience** du TR est également considérée comme une caractéristique favorisant le lien auprès des jeunes. À cet effet, Pharand (1995) mentionne qu'une bonne expérience du milieu de la rue est bien plus appréciée des

jeunes que toute formation : « À la différence des intervenants sociaux institutionnels, la qualification professionnelle des travailleurs de rue ne repose pas principalement sur la formation académique. (...) C'est l'expérience de vie globale et le potentiel personnel tout entier qui sont en cause dans ce métier » (p. 28). Nous avons inclus à la catégorie expérience la formation des TR afin de déterminer si les jeunes de cette étude corroborent l'énoncé de Pharand.

Ensuite, le **rapport égalitaire entre aidant et aidé** est un concept fortement appuyé en littérature (Cheval, 1998; de Boevé, 1996; Pharand, 1995). Des aspects tels la confiance mutuelle, le respect et l'absence de jugement sont reconnus comme étant à la base de la relation entre les jeunes et leur TR.

Selon Fontaine (2001; 2003), le **rapport volontaire** est également à la base d'une telle relation puisqu'un TR ne doit pas forcer le jeune à entrer en contact ou encore, à changer un comportement qu'il juge inadéquat. Le TR peut évidemment amener le jeune à s'améliorer, mais en respectant son rythme.

Une autre catégorie de caractéristiques est fortement soutenue en littérature : **l'authenticité et le sens de la communication** du TR (Hamel *et al.*, 1998; Pharand, 1995). Par exemple, le fait que le TR soit à l'écoute, qu'il croit aux capacités du jeune, qu'il l'encourage et qu'il s'intéresse à lui comme personne (pas juste à ses problèmes) favorise grandement le lien avec un jeune.

Certaines **qualités professionnelles** encouragent aussi le développement du lien, pensons seulement au fait que le TR ne soit pas affilié à une institution (Fontaine, 2001; Pharand, 1995) comme la police ou le gouvernement, qu'il soit capable d'entrer en contact avec tous les jeunes sans discrimination, qu'il s'intègre bien à leur milieu (Tétreault et Girard, 2007).

Finalement, nous avons retenu quelques **qualités personnelles** – sens de l'humour, ouverture d'esprit, compréhension – dont certains auteurs reconnaissent l'influence positive dans l'établissement d'une relation (Cheval, 1998; Tétreault et Girard, 2007).

Après analyses, il appert que les jeunes font très peu de distinction entre « initiation du lien » et « maintien de la relation ». La presque totalité des caractéristiques semblent aider davantage à maintenir la relation qu'à initier un contact, mais des analyses bivariées d'intercorrélation démontrent que cette différence n'est pas significative. Cette tendance n'est que logique puisque les jeunes mentionnent souvent à travers leurs réponses que les tout premiers temps sont davantage consacrés à mieux connaître leur TR et apprendre à lui faire confiance. C'est par la suite qu'une relation sur une base plus régulière peut s'établir.

Les analyses indiquent d'autre part que la presque totalité des caractéristiques des TR sont considérées importantes autant dans l'initiation du contact que pour le maintien de la relation (ce qui appuie la littérature, puisque toutes les caractéristiques en découlent). Ce résultat en soi est intéressant puisqu'il indique que, selon les jeunes, toute caractéristique du TR aide à amorcer un contact, de même qu'à poursuivre leur relation !

Afin de se limiter à l'essentiel, nous présentons ci-dessous les caractéristiques que plus de 90% des jeunes jugent importantes ainsi que celles jugées les moins aidantes selon les réponses des jeunes.

Caractéristiques des TR jugées importantes pour plus de 90% des jeunes :	Caractéristiques jugées les moins aidantes (% des jeunes ayant répondu « non aidant ») :
Rapport égalitaire entre aidant et aidé <ul style="list-style-type: none">Il me respecte (98,2%)Il est honnête avec moi (94,5%)Il ne veut pas me contrôler (92,7%)Il ne me juge pas (90,9%)	Expérience du TR <ul style="list-style-type: none">Il a une bonne formation à l'école (63,6%)Il parle bien ma langue (si autre que français) (38,2%)Il a beaucoup d'expérience dans le milieu de la rue (25,5%)
Authenticité et sens de la communication <ul style="list-style-type: none">Donne de bons conseils (94,5%)S'intéresse à moi comme personne, pas juste à mes problèmes (94,5%)Il m'encourage (94,5%)Il m'écoute (92,7%)	Présence <ul style="list-style-type: none">Il est présent à mon école (49,1%)Il est présent à des endroits où il n'y a pas d'autres intervenants (43,6%)
Qualités personnelles <ul style="list-style-type: none">Il est ouvert d'esprit (98,2%)Il est compréhensif (90,9%)	Qualités professionnelles <ul style="list-style-type: none">Il ne travaille pas pour une institution (école, police, gouvernement...) (29,1%)
Qualités professionnelles <ul style="list-style-type: none">Il tient parole, respecte ses engagements envers moi (96,4%)Il respecte les règles du milieu des jeunes (92,7%)	Rapport égalitaire entre aidant et aidé <ul style="list-style-type: none">Il me fait des compliments (21,8%)Ce que je lui dis est confidentiel (21,0%)

À la lumière de ces résultats, les jeunes semblent apprécier davantage les caractéristiques relatives au rapport égalitaire entre aidant et aidé¹⁰ ainsi qu'à l'authenticité et au sens de la communication. À l'opposé, l'expérience et la présence du TR semblent les caractéristiques les moins appréciées des jeunes – incluant la formation académique du TR, appuyant ainsi l'énoncé de Pharand (1995) – puisque ces deux catégories regroupent les caractéristiques venant le moins en aide aux jeunes et qu'aucune caractéristique de ces catégories n'est jugée aidante par plus de 90% des jeunes.

À titre informatif, voyons maintenant quelle caractéristique du TR est jugée la plus importante à l'intérieur de chacune des catégories proposées :

¹⁰ Bien que deux caractéristiques de cette catégorie se retrouvent également dans les moins aidantes, il s'agit des éléments où la proportion de jeunes ayant répondu « non aidant » est la plus faible.

Qualités personnelles

- Ouverture d'esprit du TR ⇒ Initiation du contact (IC) : 98,2%; Maintien de la relation (MR) : 100%

Rapport égalitaire entre aidant et aidé

- Il me respecte ⇒ IC : 98,2%; MR : 98,2%

Qualités professionnelles

- Il est capable de prendre des engagements envers moi, il tient parole ⇒ IC : 96,4%; MR : 98,2%

Authenticité et sens de la communication (3 caractéristiques ex æquo)

- Il me donne de bons conseils ⇒ IC : 94,5%; MR : 96,4%
- Il m'encourage ⇒ IC : 94,5%; MR : 94,5%
- Il s'intéresse à moi comme personne, pas juste à mes problèmes ⇒ IC : 94,5%; MR : 94,5%

Présence

- Le TR est très disponible ⇒ IC : 87,3%; MR : 83,6%

Rapport volontaire

- Le TR ne me force jamais à entrer en contact avec lui ⇒ IC : 83,6%; MR : 85,5%

Expérience

- Le TR a beaucoup d'expérience dans le milieu de la rue ⇒ IC : 67,7%; MR : 70,2%

Les auteures du précédent rapport avaient également soulevé plusieurs caractéristiques facilitant le développement de la relation entre les jeunes et les TR (Tétreault et Girard, 2007). L'importance de certains éléments est ici réitérée, en l'occurrence le respect du milieu des jeunes par le TR, essentiel à leur intégration au milieu et à l'acceptation de ceux-ci par les jeunes, ainsi qu'éviter de limiter l'intervention aux problèmes des jeunes et s'intéresser à eux comme personne. Fontaine (2001) écrivait à ce sujet qu'un des rôles du TR n'est pas d'intervenir à tout prix, mais plutôt d'être présent et de partager avec le jeune des moments de sa vie. Ensuite, trois caractéristiques mentionnées dans le rapport précédent sont corroborées sans toutefois être considérées comme cruciales par les jeunes de la présente étude. Il s'agit de la constance du TR dans un milieu donné, le fait de ne pas être intrusif ou de forcer les jeunes à s'ouvrir ainsi que savoir entrer en contact avec tous les jeunes, sans discrimination.

En contrepartie, deux caractéristiques jugées importantes précédemment sont classées parmi les moins aidantes selon les jeunes de la présente étude. Considérons d'abord l'absence d'affiliation des TR à une institution. Cette caractéristique, fortement appuyée en littérature (Fontaine, 2001; Pharand, 1995; Tétreault et Girard, 2007), perd ici de sa prépondérance, car environ 30% des jeunes auraient sans hésitation initié le contact avec leur TR, peu importe qu'il représente une

institution comme la police, le gouvernement ou l'école. Deuxièmement, Tétreault et Girard ainsi que plusieurs auteurs insistent sur l'importance du respect de la confidentialité (Fontaine, 2003; Paris, 1999; Pinard, 1994; Pharand, 1995). De façon surprenante, les jeunes que nous avons interrogés ne considèrent pas cet aspect comme essentiel.

En se penchant sur ces deux divergences, nous avons fait le constat suivant : ce sont majoritairement les intervenants qui clament l'importance de ces caractéristiques, rapportant que l'affiliation des intervenants à une institution entraîne la méfiance des jeunes et que la confidentialité est centrale afin de gagner sa confiance. À la suite de ceci, nous émettons deux hypothèses. Premièrement, peut-être que les intervenants donnent plus d'importance à ces caractéristiques que les jeunes eux-mêmes ? Les jeunes ne sont peut-être pas si méfiants envers les intervenants représentant des institutions et peut-être que la confiance ne dépend pas à ce point de la confidentialité des TR ? Deuxièmement, il est possible que les jeunes ne soient simplement pas conscients de l'influence de telles caractéristiques. Au moment où nous les avons rencontrés, ils connaissaient déjà bien leur TR. Il leur est donc facile d'affirmer qu'ils les auraient appréciés peu importe leur titre, mais auraient-ils été si enclins à entrer en contact avec un inconnu qui n'aurait pas pris la peine, préalablement, de s'intégrer à leur milieu et se serait présenté comme un policier

ou un agent fédéral ? Similairement, si un TR dévoilait une des confidences faites par le jeune, celui-ci réévaluerait probablement l'importance de la confidentialité. Cependant, comme le respect de la confidentialité est une règle de la plus haute importance selon les TR (Tétréault et Girard, 2007), les jeunes doivent très rarement expérimenter le bris de confidentialité. Conséquemment, cet aspect est peut-être tenu pour acquis par les jeunes.

Si l'expérience était à refaire, nous poserions plutôt une question ouverte aux jeunes afin d'obtenir des résultats plus précis, plus personnels. Cependant, ce n'était pas au hasard que nous avons opté pour une liste exhaustive. Lorsque nous avons rencontré les TR lors de la période de validation, ils nous ont mis en garde contre la possibilité qu'une telle question, posée de façon ouverte, n'obtienne la réponse : « je sais pas » ou « je m'en rappelle pas » alors qu'en réalité (et nos résultats le démontrent), plusieurs raisons influencent l'initiation et le maintien de la relation entre un jeune et son TR.

À présent, nous saisissons mieux ce qui aide les jeunes à entrer en relation avec un TR. Sommairement, nos résultats démontrent que nous sommes loin de l'influence d'une variable unique. Selon les jeunes, la quasi-totalité des caractéristiques que nous avons étudiées (et nous sommes conscients que certaines nous ont échappé) jouent un rôle positif dans l'initiation du contact ainsi que dans la poursuite de la relation entre un jeune et son TR. Tous les efforts des TR ne sont donc pas vains, loin de là ! Néanmoins, deux types de caractéristiques semblent particulièrement aidantes et il s'agit, d'une part, du rapport égalitaire entre aidant et aidé, et de l'autre, de l'authenticité et du sens de la communication des TR.

Mais qu'en est-il des TR ? Comment, eux, expliquent-ils que les jeunes restent en relation avec eux si longtemps ?

Contexte favorisant la persistance du lien entre les jeunes et les TR

Les réponses des TR et des jeunes concordent sur ce point : les raisons qui expliquent le maintien de la relation entre un TR et un jeune sont presque innombrables ! Les TR mentionnent non moins de 165 raisons différentes ! Elles sont toutes exposées au tableau 20, regroupées sous cinq catégories : les caractéristiques du TR, les interventions effectuées auprès des jeunes, l'influence du TR sur le parcours du jeune, la présence d'un lien avec l'entourage du jeune et, finalement, la façon de bâtir le lien avec le jeune.

Appuyant les éléments étudiés chez les jeunes lors de la section précédente, les TR considèrent que certaines **caractéristiques** d'eux-mêmes ou de leur pratique doivent être mises de l'avant lorsqu'ils sont en présence des jeunes s'ils désirent bâtir une relation qui perdure. De fait, 69,7% des réponses des TR se rapportent à ces caractéristiques et nous retrouvons six des sept catégories présentées précédemment. Il est intéressant de noter que le rapport égalitaire entre aidant et aidé est un aspect aussi important pour les jeunes que les TR puisqu'il reste classé au premier rang. De même, les deux parties s'entendent pour dire que l'expérience du TR joue un rôle plus secondaire dans la persistance du lien. Cette catégorie, qui était dans les moins aidantes pour les jeunes, ne s'y retrouve plus du tout dans le discours des TR. L'authenticité et le sens de la communication regagnent également leur importance dans les réponses des TR. Les jeunes et les TR ont toutefois une vision différente de l'importance de la présence des TR, ces derniers attribuant une valeur supérieure à cette caractéristique comparativement aux jeunes.

Certains types d'**interventions** que les TR effectuent auprès des jeunes aident également

à entretenir leur relation, principalement la discussion et l'accompagnement. Ensuite, les efforts qu'ils déploient auprès des jeunes afin de les **influencer** dans leur parcours jouent un rôle important dans le maintien de la relation. Selon les TR, une influence au niveau de l'épanouissement des jeunes participera grandement à leur relation. Nous signalons dès maintenant que les interventions et l'influence du TR sur le parcours du jeune,

bien que présentées ici pour une première fois, occupent une place prépondérante dans ce rapport, au point où les chapitres 6 et 7 y sont consacrés en entier. Donc, nous y reviendrons subséquemment.

Finalement, être en **lien avec l'entourage des jeunes** et prendre le temps de **bâtir une relation de qualité** sont autant de facteurs qui encouragent la persistance de la relation.

TABLEAU 20 RAISONS DONNÉES PAR LES TR EXPLIQUANT LA PERSISTANCE DU LIEN AVEC LES JEUNES

Raisons expliquant la persistance du lien	N	Raisons expliquant la persistance du lien	N
Caractéristiques du TR	115	Interventions	26
Rapport égalitaire entre aidant et aidé	37	Discussions	7
Confiance (mutuelle)	10	Accompagnements	6
Non-jugement	10	Répondre aux besoins du jeune	5
Respect	10	Activités	5
Relation égalitaire (non autoritaire)	3	Médiation (pour un emploi)	1
Confidentialité	2	Apporter de l'aide au jeune	1
Accepter le jeune comme il est	1	Apporter de l'aide à l'entourage du jeune	1
Ne pas imposer ses idées	1		
Présence	28	Influence	11
Disponibilité	11	Épanouissement	7
Présence (non spécifiée)	4	Offrir un soutien (objectifs, projets du jeune)	5
Accessibilité	3	Faire découvrir des choses au jeune	1
Présence dans le milieu de vie du jeune	3	Proposer des alternatives	1
Fiabilité	2	Comblers besoins	3
Présence dans le quartier du jeune	2	Besoin d'appartenance	1
Faire partie de son quotidien	1	Besoin de plaisir	1
Présence à l'école du jeune	1	Donner statut spécial au jeune	1
Stabilité	1	Compétences personnelles	1
Authenticité et sens de la communication	25	Prise de décisions	1
Sincérité, authenticité, honnêteté	8		
Écoute	8	Être en lien avec l'entourage du jeune	10
Partager les intérêts du jeune	3	Connaître ses amis	6
Intérêt à la personne, pas à ses problèmes	2	Connaître sa famille	3
Donner conseils	1	Connaître son chum, sa blonde	1
Empathie	1		
Lien non instrumental	1	Bâtir un lien de qualité avec le jeune	3
Sans attente	1	Longue période d'observation	1
Rapport volontaire	13	Lien solide	1
Respecter le rythme du jeune	8	Qualité du lien	1
Relation volontaire	4		
Aucune obligation	1		
Qualités personnelles	9		
Humour	3		
Rencontre un certain profil	2		
Présence adulte dont le jeune a besoin	1		
Jeune a besoin de quelqu'un d'extérieur	1		
Patience	1		
Simplicité	1		
Qualités professionnelles	3		
Rôle clair du TR	1		
Sans affiliation à une institution	1		
Créer une ambiance « relaxe »	1		

Ainsi, l'initiation du contact et le maintien de la relation entre un TR et un jeune sont le fruit d'une multitude de facteurs, parmi lesquels les caractéristiques du TR jouent un rôle primordial ! La façon qu'ont les TR de se présenter, d'interagir auprès des jeunes aurait ainsi une influence notable.

Regardons maintenant comment se caractérise et comment évolue le contact entre un jeune et son TR.

Évolution de la relation

Types de contact entre les TR et les jeunes et à travers le temps

Nous avons interrogé les TR et les jeunes au sujet de l'évolution du contact qu'ils entretiennent. Pour ce faire, nous leur avons demandé si, tout au long de leur relation, ils qualifient leur contact comme étant régulier (ne se sont jamais perdus de vue), irrégulier (se sont perdus de vue pendant une longue période de temps) ou sporadique (ne se sont pas perdus de vue, mais se voient moins souvent parce que ça « adonne » moins). Comme une telle question fait appel à la mémoire, nous avons facilité la réflexion en divisant la durée de la relation en trois segments temporels : dans les premiers temps, au cours de la relation et dans les derniers temps. Puisque la durée totale de la relation varie d'un participant à l'autre, il nous était impossible d'assigner une période de temps précise à chacun des segments, c'est pourquoi nous avons opté pour des périodes ouvertes mais logiques.

Tel qu'illustré au tableau 21, les jeunes autant que les TR mentionnent que le contact est devenu de plus en plus régulier à travers le temps, alors que les contacts irréguliers et sporadiques (ces derniers de façon encore plus marquée) ont diminué au cours de leur relation. Les contacts réguliers restent les plus fréquents à travers le temps. Nous pouvons ainsi induire qu'il y a eu une intensification du lien à travers le temps.

TABLEAU 21 TYPES DE CONTACT À TRAVERS LE TEMPS

Types de contact	Participants	→		
		Dans les premiers temps (%)	Au cours de la relation (%)	Dans les derniers temps (%)
Régulier	TR	32,7	49,1	61,8
	Jeunes	45,5	52,7	74,5
Irrégulier	TR	29,1	20,0	23,6
	Jeunes	10,9	9,1	0,0
Sporadique	TR	38,2	30,9	14,5
	Jeunes	43,6	38,2	25,5

Les jeunes et les TR qui se sont perdus de vue ont été séparés une ou deux fois seulement (à l'exception d'un jeune qui a cessé plusieurs fois de fréquenter l'organisme) pour une période s'étendant de quelques semaines à un an (en moyenne sept mois). Les jeunes expliquent cet éloignement temporaire par diverses raisons, la plus fréquente étant le travail. Les autres mentionnent qu'ils ont déménagé, cessé de fréquenter l'organisme, le TR ou le jeune était en voyage, un jeune a perdu le numéro de téléphone de son TR et un autre a passé un séjour en détention.

Temps consacré au jeune au cours de la relation

Les TR ont consacré de une demi-heure à 40 heures par mois avec un jeune. Le nombre d'heures attribué à chacun des jeunes évolue à travers le temps. Dans les premiers temps, les TR accordent en moyenne 6,4 heures par mois à chacun des jeunes référés. Le temps maximum est atteint au cours de

la relation (en moyenne 10,4 heures par mois) et reste stable jusqu'à la fin (au moment de l'étude). Certains jeunes expliquent à ce sujet qu'ils passaient moins de temps avec leur TR au tout début puisque la relation de confiance n'était pas tout à fait établie.

À ce propos, comment déterminer s'il existe réellement un lien de confiance entre un jeune et son TR ? C'est précisément la question à laquelle nous suggérons pouvoir répondre à présent.

Existence d'un lien de confiance

La confiance constitue un aspect central dans la pratique du travail de rue. Comme le lien entre un jeune et un TR est volontaire, il est capital que s'établisse une relation de confiance (Cheval, 2001; Pharand, 1995; Tétreault et Girard, 2007). De plus, de Boevé (1996) atteste qu'un TR doit impérativement inspirer la confiance du jeune s'il désire que ses interventions soient efficaces.

Nous avons évalué la présence d'un lien de confiance à l'aide de cinq concepts : est-ce que les jeunes font des confidences à leur TR ? Est-ce qu'ils l'invitent dans des endroits privilégiés ? Est-ce qu'ils invitent leur TR à rencontrer des personnes de leur entourage personnel ? Réfèrent-ils leur TR à d'autres individus ? Finalement, considèrent-ils leur TR comme une figure adulte significative ?

Confidences

À l'image du rapport précédent (Tétreault et Girard, 2007), la majorité des jeunes, soit 85,5%, nous révèlent que, effectivement, ils font des confidences à leur TR; 20,0% affirment se confier sur tous les sujets qui les préoccupent et 65,5% sur quelques sujets seulement. Néanmoins, 32,7% des jeunes mentionnent que leur TR est la personne à qui ils se confient le plus. Les autres jeunes se

confient généralement à leurs amis (29,1%), leurs parents (18,2%), leur frère ou sœur (7,2%) ou un autre membre de la famille (3,6%). Quatre jeunes disent garder leurs confidences pour eux, et un considère ne pas avoir de confident en particulier.

Nous avons vu précédemment que la confidentialité n'était pas parmi les caractéristiques les plus importantes aux yeux des jeunes, autant dans l'initiation d'un contact que dans la poursuite de la relation avec un TR. Toutefois, si autant de jeunes se confient à leur TR, nous pouvons supposer que la confidentialité est effectivement une règle de la plus haute importance pour les TR (Tétreault et Girard, 2007), mais que les jeunes tiennent possiblement cet aspect pour acquis. Sans en être conscients, les jeunes pourraient apprécier le respect de la confidentialité plus qu'ils ne le prétendent...

Invitations du TR par le jeune

Hamel *et al.* (1998) soulignent qu'une intervention préventive en matière de gang de rue nécessite non seulement des actions auprès du jeune, mais également sur son entourage. Les auteures du rapport précédent confirment que les contacts entre le TR et l'entourage des jeunes sont fréquents (Tétreault et Girard, 2007). Comme la pratique du travail de rue s'effectue de façon volontaire auprès du jeune, le TR devra vraisemblablement être présenté à son milieu et non s'y imposer. Pour ce faire, nous croyons qu'un lien de confiance doit préalablement être établi entre le jeune et le TR. De la même façon que le jeune s'ouvre sur son univers personnel par la confiance, la confiance l'entraînera à ouvrir au TR son univers extérieur. Dans cet ordre d'idées, nous avons vérifié si les jeunes invitent leur TR dans des endroits qu'ils jugent privilégiés et s'ils les invitent à rencontrer des individus de leur entourage personnel.

Nos résultats concordent avec la phase précédente de l'étude de la Société de criminologie du Québec (Tétreault et Girard, 2007) : les jeunes font effectivement des invitations à leur TR, mais davantage pour rencontrer des gens de leur entourage que pour les inviter dans un endroit privilégié. De fait, 60,0% des jeunes (n=33) ont invité leur TR à rencontrer quelqu'un de leur entourage, alors qu'un tiers (n=18; 32,7%) l'ont invité dans un endroit privilégié. En général, les TR accompagnent les jeunes lorsqu'ils sont invités (64,5% les accompagnent toujours, 29,4% des fois). Un seul TR n'a pas accompagné le jeune à la suite d'une invitation, mais parce que « ça n'a pas encore adonné », nous dit le jeune. Nous n'avons pas demandé aux jeunes à quel endroit ils invitent leur TR, mais une liste exhaustive est présentée au rapport précédent et les deux endroits où les TR sont le plus fréquemment invités sont des appartements privés (autres que chez le jeune) et le domicile du jeune (Tétreault et Girard). Quant aux individus rencontrés, il s'agit généralement d'invitation à rencontrer un ami ou un parent (voir tableau 22 pour une liste complète). Ces résultats se distinguent légèrement des précédents puisque les parents, plutôt que les amis, occupaient le premier rang.

TABLEAU 22 INDIVIDUS QUE LES TR ONT ÉTÉ INVITÉS À RENCONTRER

Individus	N
Amis	21
Parents	9
Chum/blonde	6
Frère ou sœur	1
Cousin	1
Intervenant	1
Technicien au studio de musique	1

Référence

L'étude précédente souligne qu'une demande d'accompagnement de la part du jeune constitue en soi une réussite puisque cette demande indique que le jeune fait confiance à son TR. Un signe encore plus probant de réussite est que le jeune réfère son TR à un ami (Tétreault et Girard, 2007). Nous avons repris ce concept de référence puisque nous jugeons de même qu'avant de référer un ami à son TR, le jeune doit préalablement lui faire confiance.

Encore une fois, nous pouvons attester qu'une relation de confiance est établie entre les jeunes et leur TR puisque 70,9% des jeunes ont recommandé leur TR à une autre personne !

Le TR considéré comme une figure adulte significative

Au chapitre 1 était mentionnée l'absence de présence adulte significative chez les jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue (Hamel *et al.*, 1998). D'emblée, plusieurs auteurs prônent l'importance de développer des liens significatifs entre les jeunes et les adultes de la communauté si l'on aspire à l'épanouissement du jeune (Fontaine, 2003; Hall, Yohalem, Tolman et Wilson, 2003; Hawkins et Catalano, 1992; Klein, 1971; Perreault et Bibeau, 2003; Tamar-Mattis, Piha et Adams, 2001; Vandell, Reisner, Brown *et al.*, 2005). Hamel *et al.* renchérissent en affirmant que si une stratégie préventive est envisagée auprès des jeunes, la présence d'adultes significatifs auprès de ces jeunes est une nécessité.

Par l'idéologie de sa pratique, le TR nous semble l'intervenant tout indiqué pour remplir ce rôle d'adulte significatif dans la vie des jeunes. Nous croyons cependant que ce rôle ne peut être attribué au TR si le jeune n'a pas confiance en lui.

Aucun des résultats précédents n'est aussi concluant que celui-ci afin d'établir s'il existe réellement un lien de confiance entre le jeune et son TR puisque la quasi-totalité des jeunes (n=51; 92,7%) considèrent leur TR comme un adulte significatif dans leur vie; deux jeunes affirment même que leur

TR est la seule figure adulte significative rencontrée au fil de leur parcours ! Le TR est l'adulte le plus souvent jugé significatif par les jeunes, suivi de la famille. La liste complète des individus que les jeunes considèrent comme des adultes significatifs est présentée au tableau 23.

Ainsi, nous soutenons que, non seulement une relation de confiance existe entre les jeunes et leur TR, mais puisque le TR est l'intervenant le plus souvent considéré significatif tout au long du parcours d'un jeune, nous pouvons supposer que cette pratique semble réellement atteindre les jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue.

TABLEAU 23 FIGURES ADULTES SIGNIFICATIVES DANS LE PARCOURS DES JEUNES

Adultes significatifs ou milieux où ils sont retrouvés	N*	%**
Travailleur de rue	51	92,7
Famille	47	85,5
École	20	36,4
Ressource pour les jeunes	15	27,3
Milieu sportif	6	10,9
Amis (adultes)	4	7,3
Travail	2	3,6
Infirmière	1	1,8
Nulle part	1	1,8

* Le total excède le nombre total de jeunes (N=55) puisque la plupart des jeunes mentionnent la présence de plus d'un adulte significatif.

** Ce pourcentage est calculé sur un total de 55 jeunes.

Outre les TR, qui influence positivement le parcours des jeunes ?

Bien que les TR soient sans contredit des intervenants importants aux yeux des jeunes, nous sommes persuadés que plusieurs autres individus, pratiques et activités influencent les jeunes de façon positive tout au long de leur parcours. Afin de mieux cibler les sources d'aide les plus appréciées des jeunes à risque d'adhérer à un gang, nous avons approfondi la question.

Effectivement, 85,5% des jeunes affirment que quelqu'un ou quelque chose d'autre que leur TR leur a apporté de l'aide au long de leur parcours. Ces sources d'aide sont nombreuses, le tableau 24 en témoigne par ses 83 éléments de réponse. La source d'aide la plus souvent mentionnée par les jeunes provient de différents **individus**, la famille étant classée en premier, suivie de divers intervenants et ensuite des amis. Après viennent les **activités**, où musique et sport sont considérés comme particulièrement aidants. De plus, certains **traits personnels** propres aux jeunes semblent aussi les aider.

Si nous résumons les données relatives au lien de confiance, le discours des jeunes dévoile sans conteste qu'il existe une relation de confiance entre les jeunes et leur TR. L'indicateur le plus probant de ce lien de confiance est celui-ci : 92,7% des jeunes considèrent leur TR comme un adulte significatif. Non loin derrière se classent les confidences; 85,5% des jeunes rencontrés se confient à leur TR. Ensuite, le fait que 70,9% des jeunes réfèrent leur TR à un autre individu et que 60% les invitent à rencontrer quelqu'un de leur entourage personnel appuie encore ce lien de confiance. Il semble toutefois que les jeunes invitent plus rarement leur TR dans un lieu privilégié (32,7 %).

TABLEAU 24 SOURCES D'AIDE LES PLUS APPRÉCIÉES DES JEUNES TOUT AU LONG DE LEUR PARCOURS

Sources d'aide	n	Sources d'aide	n
Individus significatifs	57	Activités ou intérêts	22
Famille	24	Musique	8
Famille (non spécifiée)	6	Sport	4
Parents	4	École	2
Mère	4	Écriture	2
Père	2	Église	1
Sœur	2	Lecture	1
Frère	2	Peinture	1
Belle-mère	1	Théâtre	1
Grand-mère	1	Travail	1
Sœur adoptive	1	Voyages	1
Tante	1		
Intervenants/Professionnels	16	Caractéristiques du jeune	2
Autre TR	6	Être gentil	1
Intervenant centre jeunesse	3	Ne pas entrer dans un gang	1
Animateur	2		
Professeur	2	Autre	2
Docteur	1	Chien	1
Garde de sécurité à l'école	1	Médication	1
Patron	1		
Amis	9		
Autre	8		
Adulte proche	2		
Chum/Blonde	2		
Adulte inconnu	1		
Musicien	1		
Moi-même	1		
Parents d'amis	1		

Abordons à présent un autre aspect influençant la relation entre un jeune et un TR : les rôles d'un TR.

Rôles du TR

Les TR ont évidemment plusieurs rôles à remplir auprès des jeunes, mais le rôle que s'octroie un TR concorde-t-il avec la vision que le jeune s'en fait ?

Comment le jeune perçoit sa relation avec le TR à travers le temps ?

Lors de la phase précédente de cette recherche évaluative fut établie la perception du rôle du TR par les jeunes. Pour la présente étude, nous avons retenu cinq éléments pouvant décrire le rôle d'un TR. L'**amitié** devait s'y retrouver puisqu'il s'agit de l'aspect principal ressortant du discours des jeunes de l'étude précédente (Tétreault et Girard, 2007). Comme la pratique du travail de rue vise à favoriser le développement du jeune et l'accompagner dans une démarche de changement (Cheval, 2001; Duval et Fontaine, 2000; Fontaine 2001), l'**aide** semble jouer un rôle central. Ensuite, nous avons ajouté l'**écoute** puisque cette pratique amène les jeunes à affirmer leurs valeurs non seulement en actes, mais aussi en paroles et tente de les faire s'interroger tout en restant ouverts au dialogue (Cheval, 2001). Nous considérons également le rôle de **protection** du fait que Hamel *et al.* (1998) affirment que la protection devrait faire partie intégrante de toute intervention visant la désaffiliation des jeunes aux gangs de rue. Finalement, nous avons vu précédemment que le travail de rue s'appuie sur un lien volontaire et égalitaire, nous assumons ainsi que l'**autorité** dépeint mal le rôle du TR. Nous avons toutefois ajouté cet aspect afin de vérifier s'il en est réellement ainsi.

Nous avons donc demandé aux jeunes quels rôles ils attribuent à leur TR et si cette perception s'est modifiée au cours de leur relation. Les résultats sont présentés au tableau 25.

Le rôle d'amitié a perdu le premier rang qu'il avait obtenu lors de l'étude précédente et se trouve remplacé par l'écoute, rôle le plus souvent attribué aux TR par les jeunes de la présente étude. Le rôle d'aide se classe en second et ensuite seulement retrouvons-nous celui d'amitié. Le rôle de protection reste important, alors que celui d'autorité est très faible, tel que nous l'avions supposé. Pour tous ces aspects, les jeunes considèrent qu'il y a augmentation au fil du temps : plus la relation est établie, plus le rôle en question devient important. Néanmoins, les rôles d'écoute, d'aide et d'amitié semblent assez bien établis dès les premiers temps.

TABEAU 25 RÔLES QUE LES JEUNES ATTRIBUENT AUX TR

Rôles du TR	Dans les premiers temps	Au cours de la relation	Dans les derniers temps
Écoute (n=51)*	96,1%	100%	100%
Aide (n=55)	89,1%	94,5%	96,4%
Amitié (n=55)	72,7%	94,5%	94,5%
Protection (sécurité) (n=55)	41,8%	63,6%	63,6%
Autorité (n=55)	10,9%	10,9%	12,7%

*Quatre jeunes n'ont pas répondu à cette question puisqu'ils ont été rencontrés lors de la période de validation et cette question ne figurait pas au questionnaire.

Quels rôles s'octroie le TR ?

Parallèlement, nous avons demandé aux TR d'indiquer les rôles qu'ils s'attribuent eux-mêmes envers les jeunes référés. Nous sommes ainsi en mesure de déterminer si la vision des deux parties concorde.

Tel qu'illustré au tableau 26, plusieurs similarités sont observées : les rôles d'**écoute** et d'**aide** restent classés en première place et celui d'**autorité** garde sa dernière position. Toutefois, les rôles d'**amitié** et de **protection** perdent énormément d'importance lorsque évalués par les TR. Les auteures du rapport précédent avaient d'ailleurs noté, au sujet de l'amitié, que les TR devaient souvent préciser aux jeunes qu'ils n'étaient pas leur ami, intervention délicate mais nécessaire (Tétreault et Girard, 2007). Cette particularité est aussi notée par Cheval (1998) comme une limite liée au travail de rue. Klein (1971) confirme que les TR, dans leurs interventions, ne doivent pas avoir peur de briser ce rapport amical. Quant au rôle de protection, il est probable que, sans même s'octroyer ce rôle, les TR puissent inspirer aux jeunes une impression de les protéger. Le fait que l'importance du rôle de protection chez les TR montre une augmentation de 20% au cours de la relation indique que ces intervenants posent aussi des actions concrètes de protection auprès des jeunes rencontrés.

TABEAU 26 RÔLES QUE LES TR S'ATTRIBUENT

Rôles du TR	Dans les premiers temps	Au cours de la relation	Dans les derniers temps
Écoute (n=51)*	67,3%	100%	98,2%
Aide (n=55)	30,9%	81,8%	83,6%
Amitié (n=55)	12,7%	14,5%	10,9%
Protection (sécurité) (n=55)	0,0%	14,5%	20,0%
Autorité (n=55)	12,7%	5,5%	5,5%

Autre distinction, l'évolution à travers le temps est plus marquée chez les TR : l'écoute et l'aide se développent encore de façon positive à travers le temps (les pourcentages sont beaucoup plus faibles dans les premiers temps chez les TR). En ce qui concerne le rôle d'amitié, non seulement les TR s'attribuent très peu ce rôle, mais son importance décline vers la fin de la relation. Nous pourrions émettre l'hypothèse selon laquelle l'amitié est nécessaire pour bâtir la relation, mais que le TR forme un lien plus professionnel (d'intervention) à travers le temps. Le rôle d'autorité décline également à travers le temps, possiblement parce que le respect s'établit entre les jeunes et les TR à mesure qu'ils développent leur lien de confiance.

Nous avons vérifié si les résultats des jeunes correspondent à ceux de leur TR à l'aide d'analyses de coefficient de corrélation intraclasse (CCI). Ce type d'analyse s'apparente à l'accord inter juge dans le sens où nous présentons aux jeunes et aux TR des énoncés similaires – par exemple : « le rôle de mon TR est de ... » c. « mon rôle auprès de ce jeune est de ... » – pour ensuite vérifier s'il y a concordance entre les réponses des deux parties.

Tel qu'indiqué au tableau 27, la perception des jeunes par rapport au rôle de leur TR correspond effectivement au rôle que s'attribue le TR et ce, sur les cinq types de rôles étudiés. Ceci est illustré par les valeurs sous la colonne « Sig. » où la signification est toujours inférieure à 0,05. Cependant, bien que les perceptions concordent, cette concordance manque parfois de force. La force est indiquée sous la colonne « Alpha » et doit atteindre au minimum 0,6 afin d'être considérée suffisante. Dans le cas du rôle d'aide, par exemple, un alpha de 0,422 indique que, bien que les réponses des jeunes et des TR aillent dans le même sens, une divergence importante est tout de même observée. De fait, les résultats des jeunes sont beaucoup plus élevés, entraînant ainsi une relation dont la force est insuffisante.

TABLEAU 27 RÔLES DES TR, ANALYSES DE CCI

Rôles du TR	Alpha	Sig.
Écoute (n=51)	- *	- *
Aide (n=55)	0,422	0,003
Amitié (n=55)	0,634	0,000
Protection (sécurité) (n=55)	0,746	0,000
Autorité (n=55)	0,622	0,000

* Cette analyse n'a pu être effectuée, car plus de deux items montraient une variance nulle. Nous pouvons constater à l'œil que la concordance est presque parfaite.

En résumé, les jeunes et les TR semblent partager une perception similaire : les rôles que jouent les TR sont multiples et à travers ceux-ci, l'écoute et l'aide en constituent les éléments principaux.

Nous avons appris dans ce chapitre que le développement d'une relation entre un jeune et son TR nécessite plusieurs étapes : amorcer un contact, approfondir le lien, développer la confiance, etc. Chacune de ces étapes ne s'effectue pas d'elles-mêmes. La relation est le fruit d'efforts et de patience, mais elle est essentielle à la pratique du travail de rue, car sur la base de cette relation uniquement le TR peut réussir à intervenir auprès des jeunes. Le prochain chapitre sera d'ailleurs consacré aux diverses interventions effectuées par les TR auprès des jeunes.



en bref...

Initiation du contact et poursuite de la relation

- Ce sont généralement les TR qui amorcent le contact auprès des jeunes et ce, après quelques semaines d'observation.
- L'événement déclencheur précédant l'initiation du contact est, le plus souvent, un besoin d'aide manifesté par le jeune (pour l'organisation d'une activité musicale, par exemple).
- Les TR et les jeunes à risque rencontrés sont en lien depuis, en moyenne, légèrement plus de deux ans.
- Selon les jeunes, toute caractéristique du TR semble aider à amorcer le contact, de même qu'à poursuivre leur relation avec leur TR !
 - Les jeunes montrent une légère tendance à apprécier davantage les caractéristiques relatives au **rapport égalitaire entre aidant et aidé** ainsi qu'à l'**authenticité et au sens de la communication**.
 - À l'opposé, les caractéristiques considérées comme les moins aidantes se retrouvent dans les catégories **expérience** et **présence** du TR.

Contexte favorisant la persistance du lien entre les jeunes et les TR

- Les TR s'efforcent de plusieurs façons de bâtir une relation qui perdure. Quatre aspects sont particulièrement importants dans cette entreprise :
 - Les **caractéristiques d'eux-mêmes** qu'ils mettent de l'avant : c'est un rapport égalitaire entre aidant et aidé que les TR tentent davantage d'établir auprès des jeunes.
 - Les **interventions** qu'ils effectuent : la discussion est l'intervention privilégiée afin de bâtir une relation persistante avec les jeunes.
 - L'**influence** qu'ils ont auprès des jeunes : c'est en travaillant à l'épanouissement du jeune que les TR construisent une relation durable.
 - **Être en lien avec l'entourage du jeune** contribue également à la persistance du lien avec le jeune.

Évolution de la relation

- Les jeunes et les TR mentionnent que leur relation s'est intensifiée à travers le temps, devenant de plus en plus régulière.
- Le nombre d'heures attribuées au jeune par son TR évolue également à travers le temps, passant de 6,4 heures par mois dans les premiers temps à 10,4 heures au cours de la relation.

Existence d'un lien de confiance

- Nous avons évalué la présence d'un lien de confiance à l'aide des concepts ci-dessous. Nos résultats semblent confirmer qu'une telle relation existe réellement entre un jeune à risque et son TR.
 - **Confidences** : 85,5% des jeunes se confient à leur TR. Chez 32,7% des jeunes, c'est même à leur TR qu'ils se confient le plus !
 - **Invitations** par le jeune : les jeunes font des invitations à leur TR, surtout pour les présenter à des gens de leur entourage (60%). Dans une proportion moindre (32,7%), les jeunes invitent également leur TR dans des endroits qui leur sont privilégiés.
 - **Références** : 70,9% des jeunes ont recommandé leur TR à une autre personne.
 - **Le TR considéré comme une figure adulte significative** : la quasi-totalité des jeunes (92,7%) considèrent leur TR comme un adulte significatif dans leur vie. Deux jeunes affirment même que leur TR est la seule figure adulte significative rencontrée dans leur parcours.

Rôles du TR

- Les jeunes et les TR ont une perception similaire des rôles d'un TR :
 - L'**écoute** et l'**aide** en constituent les éléments principaux.
 - C'est le rôle d'**autorité** qui représente le moins les TR.





CHAPITRE 6 → PRÉSENCE ET INTERVENTIONS AIDANTES DANS LE PARCOURS DU JEUNE

Afin d'évaluer l'effet d'une relation avec un TR sur le parcours des jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue, il faut préalablement se pencher sur les démarches que les TR entreprennent auprès de ces jeunes. Vu la place centrale des diverses interventions effectuées par les TR, nous avons approfondi chacune d'elles, ressorties notamment du portrait de la pratique présenté par Tétreault et Girard (2007) lors de l'étude précédente de la Société de criminologie du Québec. En revanche, le travail de rue ne se définit pas uniquement à travers ces actions. Fontaine (2001) mentionne à cet effet que le rôle du TR dépasse l'intervention, que le simple fait de partager des moments de vie avec les jeunes constitue en soi une démarche d'aide propre au travail de rue. Pour cette raison, nous entamons ce chapitre avec le concept de présence du TR.

Bien qu'au chapitre 5 les jeunes indiquent que la présence du TR ne soit pas une des caractéristiques favorisant particulièrement l'initiation du contact ou le maintien de leur relation, le concept de présence tel qu'étudié dans le présent chapitre est considéré davantage comme un aspect intrinsèque du travail de rue plutôt qu'une simple caractéristique du TR.

Présence du TR

Dans le but de mieux cerner l'importance de la présence du TR, nous avons examiné les périodes et les lieux où les TR privilégient leur présence et avons complété en y ajoutant l'appréciation des jeunes.

Périodes où la présence des TR a le plus aidé les jeunes

Périodes de la journée

Les jeunes affirment que c'est en **début de soirée** que la présence de leur TR les a le plus aidés, suivi de l'**après-midi**. L'avant-midi est nettement la période où la présence du TR est la moins aidante. En se référant au tableau 28, nous remarquons que ces périodes correspondent tout à fait avec les périodes de présence accrue indiquées par les TR. Ces résultats corroborent les études décrivant le travail de rue comme un emploi à horaire non conventionnel (de Boevé, 1996; Fontaine, 2003) où l'intervenant doit adapter ses périodes de présence selon les besoins et demandes ponctuelles du jeune (Pharand, 1995). Dans l'étude menée ici, ce dernier point est appuyé par le fait que les réponses des participants restent relativement stables à travers le temps, sauf vers la fin de la relation où la plage horaire « après-midi » connaît une baisse, alors que la période « toujours variable » prend de l'importance, autant dans le discours des jeunes que des TR. Ainsi, plus la relation avance, plus le TR semble adapter sa présence aux besoins des jeunes.

TABLEAU 28 PÉRIODES DE LA JOURNÉE OÙ LES TR CONSACRENT LE PLUS DE TEMPS AUX JEUNES ET OÙ LEUR PRÉSENCE EST LA PLUS AIDANTE, SELON LES JEUNES

Périodes de la journée	Participants	Dans les premiers temps (%)	Au cours de la relation (%)	Dans les derniers temps (%)
Avant-midi	TR	0,0	0,0	1,8
	Jeunes	0,0	0,0	1,9
Heure du midi	TR	5,5	3,6	0,0
	Jeunes	5,7	5,6	1,9
Après-midi	TR	32,7	25,5	16,4
	Jeunes	32,1	31,5	22,2
Début de soirée	TR	45,5	43,6	47,3
	Jeunes	45,3	44,4	48,1
Fin de soirée	TR	9,1	21,8	10,9
	Jeunes	13,2	11,1	9,3
Toujours variable	TR	7,1	5,5	23,6
	Jeunes	3,8	7,1	16,7

Périodes de la semaine

Selon les jeunes, la présence des TR est nettement plus aidante en **semaine** qu'en fin de semaine si l'on considère ces deux périodes séparément, ce qui concorde avec la période où les TR disent consacrer davantage de temps aux jeunes. Toutefois, nous apercevons au tableau 29 que la période « semaine surtout » est clairement considérée comme la période où les TR consacrent le plus de temps aux jeunes, alors qu'une certaine proportion de jeunes répondent également apprécier la présence de leur TR « semaine autant que fin de semaine ». Nous pouvons supposer que, même si les TR n'ont pas l'impression d'accorder beaucoup de temps aux jeunes durant la fin de semaine, ce temps reste précieux pour ces derniers. Cette distinction s'atténue dans les derniers temps de la relation, où les TR semblent consacrer leur temps de façon plus variable auprès des jeunes.

TABLEAU 29 PÉRIODES DE LA SEMAINE OÙ LES TR CONSACRENT LE PLUS DE TEMPS AUX JEUNES ET OÙ LEUR PRÉSENCE EST LA PLUS AIDANTE, SELON LES JEUNES

Périodes de la semaine	Participants	Dans les premiers temps (%)	Au cours de la relation (%)	Dans les derniers temps (%)
Semaine surtout	TR	76,4	78,2	63,6
	Jeunes	53,7	55,6	51,9
Fin de semaine surtout	TR	3,6	1,8	0,0
	Jeunes	3,7	0,0	0,0
Semaine autant que fin de semaine	TR	3,6	7,3	16,4
	Jeunes	22,2	24,1	24,1
Toujours variable	TR	16,4	12,7	20,0
	Jeunes	20,4	20,4	24,1

Les analyses de CCI (tableau 30) permettent d'affirmer que les résultats des jeunes et des TR concordent à un très haut niveau : la période de la journée et de la semaine où la présence des TR a été la plus appréciée par les jeunes correspond en tous points à la période où chacun de leur TR leur consacre le plus de temps. Ces résultats découlent probablement du fait que, tel que mentionné précédemment, le TR adapte son horaire à celui des jeunes. À ce niveau, la pratique du travail de rue semble parfaitement ajustée aux besoins des jeunes à risque rencontrés.

TABLEAU 30 PÉRIODES DE LA JOURNÉE ET DE LA SEMAINE, ANALYSES DE CCI

	Alpha	Sig.
Période de la journée	0,683	0,000
Période de la semaine	0,831	0,000

Lieux où la présence des TR a le plus aidé les jeunes

À l'image de l'horaire changeant du TR, celui-ci doit également adapter sa présence en fonction des différents lieux fréquentés par les jeunes (de Boevé, 1996; Fontaine, 2003; Pharand, 1995). Conséquemment, dans les questionnaires distribués aux jeunes et aux TR, nous proposons une liste de lieux préalablement construite à partir des résultats du précédent rapport et mise à jour par les TR lors de la période de validation. Il s'agit des mêmes 10 lieux retenus dans le portrait des TR établi au chapitre 4. À partir de cette liste, nous avons pu évaluer les lieux où le TR concentre sa présence pour le jeune référé de même que les lieux où le jeune considère que son TR l'a aidé le plus. Les résultats sont présentés au tableau 31.

Le classement des TR s'apparente énormément à celui des jeunes. Les lieux les plus fréquentés par les TR et les plus appréciés par les jeunes sont la **rue** et les **parcs**. À l'opposé, les endroits les moins fréquentés et où la présence du TR semble moins aidante pour les jeunes sont les bars et les demeures privées (autre que chez les jeunes). En fait, tous les lieux gardent la même position chez les deux parties, à l'exception du restaurant qui est sous-évalué par les jeunes comparativement aux TR. Donc, encore une fois, la présence des TR semble bien adaptée au style de vie des jeunes.

TABLEAU 31 LIEUX OÙ LES TR CONSACRENT LE PLUS DE TEMPS AUX JEUNES ET OÙ LEUR PRÉSENCE EST LA PLUS AIDANTE, SELON LES JEUNES

Lieux	TR (cote moyenne sur 11)	Jeunes (cote moyenne sur 11)
Rue	8,1	7,6
Parc	7,4	7,2
Restaurant ou café	4,1	3,5
Ressource pour les jeunes (maison de jeunes, centre de loisirs, etc.)	3,7	4,8
Organisme du TR	3,6	3,7
Métro	3,5	3,5
École (sortie des classes)	3,4	3,1
Chez les jeunes	3,1	2,5
Appartement/maison privé(e) (autre que chez les jeunes)	1,6	1,0
Bar	0,3	0,3

Si nous revenons rapidement au profil général des TR (chapitre 4), nous constatons que les lieux les plus souvent fréquentés avec les jeunes à risque correspondent également aux lieux où les TR se concentrent lors de leur travail en général. Ces résultats concordent aussi, du moins en partie, à ceux de l'étude précédente où les deux lieux les plus souvent fréquentés par les TR étaient les parcs et les maisons de jeunes (le lieu « rue » n'était pas directement évalué), alors que le bar se retrouvait également en fin de liste (Tétreault et Girard, 2007).

Certains participants ont également désiré ajouter des lieux absents de la liste : huit jeunes et trois TR affirment que la présence est importante dans les lieux où se tiennent des activités organisées par le TR, cinq TR ont ajouté les HLM, et un mentionne les ressources alimentaires.



Nous avons comparé les résultats des jeunes à ceux de leur TR de façon individuelle à l'aide d'analyses de CCI. Tel qu'illustré au tableau 32, les résultats des TR et des jeunes correspondent mieux lorsqu'ils sont comparés en groupe plutôt qu'individuellement. De fait, les analyses démontrent que, bien que les réponses des jeunes et de leur TR aillent généralement dans le même sens (seuls les résultats pour « parc » et « bar » montrent des données non concordantes, le seuil de signification n'étant pas inférieur à 0,05), il n'y a que quatre lieux où les données des jeunes et de leur TR montrent une force suffisante : l'organisme du TR, le métro, l'école et chez les jeunes. En d'autres mots, ce sont uniquement ces quatre lieux qui ont reçu une cote

similaire de la part des jeunes et des TR. Il y a donc une différence dans les perceptions des jeunes et des TR à ce niveau.

Notons que les quatre lieux où les deux parties s'accordent représentent des lieux ayant reçu une cote plutôt moyenne, ne se retrouvant ni dans l'extrême faible, ni dans l'extrême élevé. Ainsi, les jeunes et leurs TR s'accordent de façon individuelle quant aux endroits de moyenne importance (aidant les jeunes moyennement et fréquentés moyennement par les TR). Pour ce qui est des autres endroits, les jeunes et les TR s'entendent en tant que groupes sur les endroits recevant les cotes les plus élevées et faibles, mais leurs cotes individuelles correspondent moins bien. Toutefois, nous pourrions supposer que la rue reste un lieu très fréquenté par les TR et très aidant par les jeunes puisque leurs cotes vont dans le même sens, elles ne sont simplement pas identiques.

TABLEAU 32 LIEUX AIDANTS, ANALYSES DE CCI

Lieux	Alpha	Sig.
Rue	0,384	0,039
Parc	0,063	0,406
Restaurant ou café	0,555	0,002
Ressource pour les jeunes (maison de jeunes, centre de loisirs, etc.)	0,395	0,034
Organisme du TR	0,698	0,000
Métro	0,829	0,000
École (sortie des classes)	0,732	0,000
Chez les jeunes	0,739	0,000
Appartement/maison privé(e) (autre que chez les jeunes)	0,368	0,047
Bar	0,074	0,602

Pour faire un bref retour sur la présence des TR, ces derniers semblent effectivement l'adapter selon la réalité et les besoins des jeunes si l'on considère la diversité des lieux dans lesquels ils effectuent leurs interventions et la flexibilité de l'horaire dont ils font preuve.

Interventions effectuées par les TR : lesquelles ont le plus aidé les jeunes, lesquelles sont plus souvent effectuées par les TR et lesquelles sont prioritaires ?

Nous avons effectué le même type d'exploration au niveau des interventions effectuées par les TR dans l'optique de connaître non seulement ce qui est effectué, précisément, auprès des jeunes, mais également ce qui rapporte les plus grands bénéfices aux jeunes.

Afin de former une liste des interventions effectuées par les TR auprès des jeunes, nous avons gardé les sept catégories mentionnées par les TR de l'étude précédente (L'étéreault et Girard, 2007) et avons ajouté les discussions informelles de groupe, qui furent proposées lors de la période de validation auprès des TR de la présente étude. Voici une courte description des huit types d'interventions auxquelles nous nous intéressons :

Accompagnements	⇒ Accompagner, guider le jeune dans ses démarches.
Animation d'ateliers	⇒ Animer des séances d'information de façon formelle, devant un groupe de jeunes.
Communications téléphoniques	⇒ Contacter ou répondre à l'appel de jeunes dans le but de bavarder ou de répondre aux urgences.
Discussions	⇒ Parler avec le jeune de façon individuelle.
Discussions informelles de groupe	⇒ Parler d'un sujet précis devant un groupe de jeunes, de façon informelle dans le but de les informer, les sensibiliser.
Médiations	⇒ Aider la communication ou la gestion de conflits entre un jeune et un tiers parti (intervenant, ami, parent, etc.).
Organisation d'activités	⇒ Rendre possible la mise en place d'activités s'adressant aux jeunes.
Références	⇒ Donner aux jeunes les informations nécessaires au sujet de différentes ressources afin qu'ils puissent les contacter ou y avoir recours.

Nous tenterons d'abord de déterminer quelles catégories d'interventions sont jugées les plus aidantes par les jeunes, lesquelles sont le plus souvent effectuées et lesquelles sont prioritaires selon les TR.

Puisque les répondants ont dû classer chacune des catégories de 1 à 8 selon un ordre d'appréciation, de fréquence et de priorité, nous avons attribué une cote inversement proportionnelle au rang (ex : intervention au 1^{er} rang = 8 points).

C'est ainsi que nous avons fait une première observation : la **discussion** est clairement l'intervention la plus influente selon les jeunes référés, la plus souvent effectuée par les TR ainsi que la plus prioritaire (tableau 33).

Chez les jeunes, les autres interventions restent toutes bien classées, mais se distinguent moins que la discussion. De fait, comparativement à la discussion, aucune autre intervention ne montre un si grand écart entre sa propre cote et la cote attribuée à l'intervention qui la succède. À l'opposé, l'intervention obtenant la cote la plus faible est la médiation, classée la *moins* aidante par les jeunes et deuxième *moins* souvent effectuée par les TR. Bien que l'animation d'atelier soit l'intervention la moins souvent effectuée ainsi que la moins prioritaire selon les TR, il se trouve que cette intervention reste tout de même bénéfique aux yeux des jeunes puisqu'ils la classent au cinquième rang des interventions aidantes.

TABLEAU 33 CATÉGORIES D'INTERVENTIONS SELON L'APPRÉCIATION DES JEUNES, L'ORDRE DE FRÉQUENCE ET DE PRIORITÉ DES TR

Interventions les plus aidantes selon les jeunes	Cote sur 8	Interventions effectuées le plus fréquemment par les TR	Cote sur 8	Interventions les plus prioritaires selon les TR	Cote sur 8
Discussions	7,2	Discussions	7,3	Discussions	7,3
Accompagnements	5,6	Discussions informelles de groupe	5,6	Références	5,7
Organisation d'activités	5,5	Références	5,4	Discussions informelles de groupe	5,4
Références	5,4	Organisation d'activités	5,1	Accompagnements	5,0
Animation d'ateliers	5,1	Communications téléphoniques	4,8	Organisation d'activités	4,9
Discussions informelles de groupe	5,0	Accompagnements	4,5	Communications téléphoniques	3,9
Communications téléphoniques	4,8	Médiations	3,8	Médiations	3,9
Médiations	4,6	Animation d'ateliers	3,4	Animation d'ateliers	2,9

Une seconde observation découle de ces résultats : alors que les TR accordent des cotes très diversifiées allant de 2,9 à 7,3 sur un total de 8, les jeunes ont tendance à mieux coter les interventions dans la mesure où même celles qu'ils jugent moins aidantes n'obtiennent jamais une cote inférieure à 4,6 sur 8. Ainsi, même lorsque certaines activités sont effectuées moins souvent ou semblent moins prioritaires aux TR, elles restent très bénéfiques selon les jeunes.

Cette différence de perception entre les jeunes et les TR pourrait expliquer l'absence de résultats significatifs aux analyses de CCI. Nous avons vérifié de façon individuelle si l'intervention ayant le plus aidé un jeune correspondait, d'une part, avec l'intervention la plus souvent effectuée auprès de lui par son TR et, d'autre part, avec l'intervention la plus privilégiée par ce même TR. Les résultats illustrés au tableau 34 montrent que seules deux interventions atteignent le seuil de signification et encore, uniquement au niveau de la priorité perçue par le TR. Le fait qu'aucun lien n'existe entre les activités aidantes pour les jeunes et les activités fréquemment effectuées par les TR ne nous étonne pas, car une intervention de longue haleine, effectuée une seule fois, peut paraître plus aidante pour le jeune que de brèves interventions quotidiennes. Toutefois, même au niveau des interventions prioritaires, les alphas insuffisants nous obligent à déclarer que les réponses des jeunes et des TR prises individuellement ne concordent pas au niveau des interventions.

TABLEAU 34 ANALYSES DE CCI CONCERNANT LES INTERVENTIONS EFFECTUÉES PAR LES TR AUPRÈS DES JEUNES

	Fréquence		Priorité	
	Alpha	Sig.	Alpha	Sig.
Discussions	0,172	0,256	0,271	0,136
Accompagnements	0,319	0,137	0,566	0,007
Organisation d'activités	0,340	0,115	0,390	0,077
Références	-0,033	0,538	0,121	0,355
Animation d'ateliers	0,440	0,155	0,499	0,089
Discussions informelles de groupe	0,268	0,225	0,437	0,083
Communications téléphoniques	0,346	0,125	0,501	0,031
Médiations	0,013	0,493	0,028	0,483

Maintenant que nous avons présenté les résultats selon les huit catégories d'interventions, nous nous concentrerons sur les interventions de façon spécifique. Ainsi, nous aurons possiblement un meilleur portrait des divergences qui ressortent du discours des jeunes et des TR, mais surtout nous pourrions déterminer sur quelles interventions, *précisément*, les participants s'accordent.

Les choix de réponses offerts aux jeunes étaient plutôt simples; à la question : « Est-ce que cette intervention t'a aidé dans ton parcours ? », ils pouvaient répondre oui, un peu, non ou ne s'applique pas à moi (voir le questionnaire des jeunes en annexe 1). Nous avions prévu demander aux TR : « Est-ce que tu préconises cette intervention auprès de ce jeune ? » et offrir un choix de réponses similaire à celui des jeunes, mais lors de la période de validation des questionnaires, les TR nous ont indiqué que cette formulation représentait mal leur réalité de travail. Avec leur aide, nous avons modifié l'échelle de réponses afin de cerner à la fois les interventions déjà effectuées dans le passé, celles en cours et celles prévues dans l'avenir. L'échelle permet également de connaître le niveau de priorité attribué à chacune des interventions en cours ou prévues ultérieurement (pour voir cette échelle, consulter le questionnaire des TR en annexe 2).

Afin d'exposer les résultats de façon intelligible et sommaire, nous présentons pour chacune des catégories d'interventions un schéma affichant uniquement les interventions qui ont réussi à se démarquer (sous forme, par exemple, de « top 5 »). Aux lecteurs intéressés aux résultats exhaustifs, nous suggérons de consulter les tableaux complets disponibles aux annexes 6 à 13.

Puisque la présente étude vise à explorer l'effet d'une relation avec un TR chez les jeunes, nous exposerons les résultats dans l'ordre d'appréciation de ceux-ci.

Discussions

La pratique du travail de rue ne peut être abordée sans rendre compte de l'importance de la discussion, car le principal outil de travail de ces intervenants est... parler (Carney, Mattick et Callaway, 1969) ! Le rôle du TR serait d'ailleurs de transmettre des messages aux jeunes (Duval et Fontaine, 2000). En adoptant une approche dialectique s'appuyant sur la discussion, le TR analyse la réalité des jeunes et en fait ressortir les contradictions afin de leur permettre de faire des choix éclairés (Tétreault et Girard, 2007), d'affirmer leurs valeurs, de proposer des points de repère aux jeunes et de les faire s'interroger tout en restant ouverts au dialogue (Cheval, 1998). Toutefois, afin de respecter le cheminement du jeune, il faut attendre que ce dernier soit prêt à entendre ce discours et demeurer disponible pour lui (Paquet et Richard, 1995; Pinard, 1994). Certains auteurs suggèrent même que la discussion représente une solution pour réduire ou contrer le phénomène des gangs à Montréal en permettant d'informer les jeunes sur les gangs et leur enseigner clairement les conséquences associées au crime et à la violence (Hamel *et al.*, 1998).

À la suite de la présente étude, nous sommes en mesure de confirmer la place centrale de la discussion entre les TR et les jeunes. À la question : « Avez-vous eu des discussions qui t'ont beaucoup aidé ? », 94,5% (n=52) des jeunes répondent oui, 3,6% (n=2) répondent un peu et un seul répond non. Ces résultats en font l'intervention numéro 1 aux yeux des jeunes.

La majorité (69,1%) des TR indiquent également que la discussion entre eux et le jeune référé est une intervention très importante pour aider le jeune dans son parcours et 29,1% indiquent que cette intervention est moyennement importante. Un seul TR ne considère pas cette intervention comme importante auprès d'un des jeunes référés. Similairement à ce que

nous constatons, Tétreault et Girard (2007) mentionnent que la discussion est l'intervention la plus fréquente chez les TR, elles réfèrent même à la discussion comme étant « la base du travail de rue » (p. 109), permettant au jeune de faire des choix éclairés, d'être sensibilisé.

La durée des discussions augmente rapidement tout au long de la relation : dans les premiers temps, elles durent de 1 à 30 minutes et dès le milieu de la relation, elles dépassent déjà les 30 minutes chez la majorité des participants. Les jeunes et les TR de cette étude semblent discuter plus longtemps que ceux de l'étude précédente, car seulement 20% des conversations rapportées dépassaient 30 minutes (Tétreault et Girard, 2007).

Évidemment, nous étions très intéressés de connaître le contenu de ces discussions, c'est pourquoi une liste de 27 sujets était présentée aux jeunes et aux TR, élaborée à partir du rapport précédent et complétée après la période de validation avec les TR. Nous présentons ici les principaux résultats, mais pour les intéressés, les résultats dans leur ensemble restent disponibles à l'annexe 6.

Dans le « top 5 » présenté ci-dessous, quatre des sujets considérés les plus aidants par les jeunes se retrouvent également dans la liste des sujets les plus fréquemment abordés (marqués en gras) par les TR, alors que trois se retrouvent dans la liste des sujets les plus prioritaires (en gras également). Ainsi, les trois sujets dont l'importance est la plus récurrente sont : la **vie en général**, les **projets d'avenir** et **l'école**. Ces résultats divergent légèrement de ceux provenant de l'étude précédente, où les thèmes les plus souvent abordés étaient la consommation de drogues, la contraception et la sexualité (Tétreault et Girard, 2007). Toutefois, l'école et les ambitions futures venaient immédiatement ensuite.

« Top 5 » des sujets de discussion les plus aidants selon les jeunes (en ordre décroissant) :

- 1er. La vie en général
- 2e. La résolution de problèmes
- 3e. Les projets d'avenir
- 4e. L'école
- 5e. Le métier de TR / les réalités culturelles (ex œquo)



« Top 5 » des sujets de discussion les plus souvent abordés par les TR avec les jeunes référés :

- 1er. **La vie en général**
- 2e. **L'école**
- 3e. **Le métier de TR**
- 4e. **Les projets d'avenir** / la police
- 5e. La drogue

« top 5 » des sujets considérés les plus prioritaires par les TR au moment de l'étude :

- 1er. L'estime de soi / **les projets d'avenir**
- 2e. **L'école**
- 3e. La situation familiale / **la vie en général**
- 4e. Les relations de couple
- 5e. Les gangs de rue / la police / la musique

Certains jeunes ont ajouté des sujets de discussion qui ne figuraient pas à la liste fournie : la santé, le sport et l'écriture de livre. Les TR ajoutent également des sujets : la recherche d'emploi, la santé mentale, la guerre au Rwanda, le respect, l'entraide, la solidarité, la situation dans le quartier et le théâtre.

Il est intéressant de souligner que, lorsqu'un sujet de discussion n'est pas considéré comme très aidant par les jeunes, ce n'est pas parce qu'il est considéré moyennement ou non aidant, mais généralement, ce sujet ne concerne pas le jeune et n'a pas fait l'objet de discussion.

Outre les sujets considérés prioritaires au moment de l'étude, les réponses des TR nous ont également permis d'établir un « top 5 » des sujets de discussion qu'ils désirent éventuellement aborder auprès des jeunes à risque de la présente étude. Ils confirment ainsi l'importance d'aborder trois sujets déjà présents à la liste prioritaire du moment : la situation familiale, la police, l'école et l'estime de soi.

Deux nouveaux sujets sont cependant notés, soit la sexualité et le fait de commettre des actes criminels.

Accompagnements

Hormis la discussion, les auteurs s'étant penchés sur le sujet indiquent que le travail de rue est une pratique d'accompagnement clinique (Cheval, 1998). Selon Duval et Fontaine (2000), le rôle même du TR est de rejoindre les marginaux et de les accompagner. En accompagnant le jeune, le TR vise à lui redonner le pouvoir sur sa vie, à développer son autonomie (Cheval, 1998; Pharand, 1995) et le responsabiliser (Tétreault et Girard, 2007). Selon les TR de l'étude précédente : « Une demande d'accompagnement est en soi une réussite, car elle démontre que le jeune fait confiance au TR » (Tétreault et Girard, p. 107).

L'appréciation des jeunes rencontrés nous révèle que les accompagnements effectués par leur TR constitue justement l'intervention la plus aidante après la discussion. Des types d'accompagnement présents au « top 5 » des jeunes (voir plus loin), quatre des accompagnements les plus aidants sont également les plus fréquents et prioritaires selon les TR. De la sorte, nous retrouvons trois types d'accompagnement étant à la fois les plus fréquents et les plus prioritaires : la **recherche d'emploi**, **éloigner le jeune d'un gang de rue** et le **raccrochage scolaire**. Ces résultats concordent avec ceux de l'étude précédente du fait que la recherche d'emploi et le raccrochage scolaire étaient aussi les accompagnements les plus fréquents. Sortir le jeune d'un gang de rue se classait cependant en cinquième position (Tétreault et Girard, 2007).

« Top 5 » des accompagnements les plus aidants selon les jeunes:

- 1er. Recherche d'emploi
- 2e. Éloigner le jeune d'un gang de rue
- 3e. Raccrochage scolaire
- 4e. Santé (médecin, infirmière, etc.)
- 5e. Professionnels (psychiatre, psychologue, intervenant toxico...)



« Top 5 » des accompagnements les plus souvent effectués par les TR avec les jeunes référés :

- 1er. **Recherche d'emploi**
- 2e. **Éloigner le jeune d'un gang de rue**
- 3e. Obtention de papiers d'identité
- 4e. **Raccrochage scolaire**
- 5e. **Santé (médecin, infirmière, etc.)**

« Top 4 » des accompagnements les plus prioritaires par les TR (trop d'ex æquo pour effectuer un « top 5 ») :

- 1er. **Raccrochage scolaire / Recherche d'emploi / Éloigner le jeune d'un gang de rue**
- 2e. Démarches judiciaires
- 3e. Désaffilier le jeune d'un gang de rue / **Professionnels (psychiatre, psychologue, intervenant toxico...)**
- 4e. Travaux communautaires

Encore une fois, la majorité des accompagnements qui ne sont pas considérés comme très aidants ne s'appliquent simplement pas à la réalité des jeunes.

Puisque l'accompagnement visant à éloigner les jeunes des gangs se classe en si haut rang, nous pouvons affirmer que la pratique du travail de rue est bel et bien adaptée à la problématique des gangs auprès des jeunes à risque, que non seulement les efforts des TR à ce niveau sont sérieux, mais que les jeunes perçoivent aussi que leur TR les aide réellement à ce niveau.

Ceci nous amène à formuler une hypothèse concernant l'évaluation du travail de rue. L'étude précédente établit que les TR réussissent difficilement à rejoindre les jeunes membres de gangs de rue, que leur force réside davantage au niveau de la prévention secondaire (auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang) que tertiaire (auprès des membres) (Tétreault et Girard, 2007). Conséquemment,

peut-être ne devons-nous pas évaluer la *désaffiliation* des jeunes aux gangs, mais bien leur *éloignement* des gangs ? Cette nuance subtile paraît déterminante, les données de Tétreault et Girard en font foi : 6,0% des jeunes côtoyés par les TR de l'étude précédente faisaient partie du noyau dur d'un gang, 31,0% étaient des membres périphériques et 60,0% étaient simplement attirés par les gangs. Ces résultats corroborent que les TR rejoignent peu de membres de gang, justifiant pourquoi leurs activités se situent moins au niveau de la prévention tertiaire.

Pour en revenir aux résultats, le fait que nous ayons été incapables de former un « top 5 » des accompagnements les plus prioritaires est en soi intéressant. Le nombre élevé d'ex aequo indique que les différents types d'accompagnement sont considérés par les TR comme tout aussi prioritaires les uns que les autres. En ce sens, nous avons préféré nous arrêter à un « top 4 », car un « top 5 » aurait eu le désavantage d'englober à la fois des accompagnements classés dans les cinq *plus* prioritaires et dans les cinq *moins* prioritaires.

Des jeunes ont également ajouté des types d'accompagnement qui les ont aidés mais qui ne figuraient pas à la liste. Six jeunes ont mentionné des accompagnements supplémentaires liés à la musique, deux aux peines de cœur, deux à la recherche de logement et deux autres au sport. Les accompagnements impliquant les problématiques suivantes ont été ajoutés une fois chacun : les amis, les batailles (pour calmer le jeune), les relations de couple, le suicide et le théâtre d'intervention.

Plusieurs nouveaux types d'accompagnements furent également ajoutés par les TR, qui ont guidé les jeunes dans les démarches suivantes :

- Logement (n=2)
- Accomplissement des projets du jeune (n=1)
- Aide alimentaire (n=1)
- Deuil (n=1)
- Faire découvrir de nouveaux horizons au jeune (n=1)
- Insertion socioprofessionnelle (n=1)
- Loisir (n=1)
- Mettre le jeune en action (n=1)
- Rapprochement du jeune avec ses parents (n=1)
- Réduction de la consommation (n=1)

Les TR nous ont aussi indiqué quelques accompagnements qu'ils désirent entreprendre avec le jeune dans l'avenir, appuyant à nouveau l'importance des trois types d'accompagnement ressortis plus tôt puisque 8 TR souhaitent éventuellement aider les jeunes dans leurs recherches d'emploi, quatre dans des démarches de raccrochage scolaire et deux voudraient éloigner le jeune d'un gang de rue. L'accompagnement vers des professionnels (de la santé ou autre) est mentionné à trois reprises; un TR désire aider le jeune dans ses démarches judiciaires et un dernier dans ses travaux communautaires.

D'autre part, certains TR ont indiqué que l'accompagnement vise à guider le jeune dans ses démarches, mais s'apparente également à un soutien personnel du fait que quatre d'entre eux mentionnent avoir aidé les jeunes dans leurs démarches par l'écoute, un autre affirme avoir davantage soutenu que accompagné le jeune et un dernier a offert au jeune une présence motivante et soutenante. Finalement, deux TR disent avoir accompagné le jeune dans des démarches visant l'amélioration de l'estime de soi et la responsabilisation. Le rôle de soutien accordé à l'accompagnement est fortement soutenu en littérature. Par exemple, Boulte (1995) indique que l'accompagnement constitue un agir communicationnel plutôt qu'instrumental. D'autres ajoutent que les TR accompagnent les jeunes dans leur recherche et production de sens (Cheval, 1998; de Boevé, 1996).

Organisation d'activités

Les TR organisent des activités afin de permettre aux jeunes l'expérience de la socialisation (de Boevé, 1996), de l'intégration (Fontaine, 2003) et de la responsabilisation tout en leur montrant qu'ils font confiance aux jeunes avec qui ils sont en lien (Tétreault et Girard, 2007). De surcroît, l'organisation d'activités constitue une intervention préventive puisqu'elles offrent des options de rechange valables aux jeunes dans le but de combler les différents besoins exprimés par ceux-ci (Hamel *et al.*, 1998).

Nous avons regroupé les activités organisées par les TR en quatre groupes : les activités artistiques (où le jeune est impliqué dans un processus de création), culturelles (axé sur l'apprentissage davantage que la création¹¹, ex : visites), récréatives (sorties, fêtes, camping, etc.) et sportives. 78,2% des jeunes affirment que leur TR a organisé des activités auxquelles ils ont participé. De ceux-ci, tous (sauf deux) indiquent que ces activités les ont beaucoup aidés, un a indiqué que les activités aidaient un peu et un seul, pas du tout.

Comme les types d'activités étaient limités à quatre, nous les avons simplement mis en ordre (voir schéma plus loin). Le niveau d'appréciation des jeunes est très similaire pour chacun des types d'activités et une correspondance parfaite est observée entre leur ordre d'appréciation et l'ordre de fréquence mentionné par les TR. Toutefois, les **activités sportives** se distinguent du fait qu'elles se retrouvent également dans les priorités des TR et qu'elles occupent le premier rang selon les trois catégories de questions. Ce type d'activités était également le plus fréquemment rapporté lors de l'étude précédente (Tétreault et Girard, 2007).



À des fins de précision, voici les types d'activités récréatives notées autant par les jeunes que par les TR :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Camping ▪ La Ronde ▪ Atelier de sensibilisation ▪ BBQ ▪ Glissades d'eau ▪ Paint-ball ▪ Chalet | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Improvisation ▪ Jeu d'échecs ▪ Parachute ▪ Pêche ▪ Plage ▪ Souper au restaurant ▪ Visionner documentaires sur jeunes |
|---|--|

Certains jeunes ont également ajouté des activités considérées comme aidantes ne figurant pas à la liste et que même les TR avaient omis : le questionnaire de la présente étude (n=4), jouer au billard (n=2), aller à la cabane à sucre (n=2), les activités au parc (n=1), les activités communautaires (n=1), l'arcade (n=1), le cinéma (n=1), prendre des marches (n=1) et visiter le centre des jeunes (n=1).

¹¹ Nous avons opté pour cette définition d'« activités culturelles » afin de s'assurer que les jeunes les distinguent des « activités artistiques ».

Contrairement aux activités prioritaires au moment de l'étude, ce n'est plus les activités sportives que les TR désirent privilégier dans l'avenir. De fait, huit TR souhaitent éventuellement organiser des activités artistiques, sept des activités récréatives, cinq des activités culturelles et un seul, des activités sportives.

Références

Un autre rôle reconnu au TR est la référence, qui lui permet d'orienter le jeune vers les ressources adéquates (Duval et Fontaine, 2000) et lui facilite l'accès aux services (Fontaine, 2003). En nous référant au rapport précédent et à la suite des commentaires recueillis lors de la période de validation, nous avons présenté aux participants une liste de huit types de références. Vu ce nombre relativement faible, nous présentons un « top 3 » plutôt qu'un « top 5 » qui aurait été, à notre avis, moins révélateur.

Généralement, les références aidant le plus les jeunes sont les plus fréquemment effectuées par les TR ainsi que les plus prioritaires, à l'exception des références vers les ressources judiciaires et des ressources en santé psychologique, qui ne figurent pas au « top 3 » des jeunes. Il est plausible de supposer que ces derniers sont moins à l'aise d'être associés à ces types de ressources et ont préféré répondre « ne s'applique pas ». Nous pouvons donc retenir que les références vers des **ateliers d'information** et des **ressources en santé physique** se retrouvent en tête autant chez les jeunes que chez les TR. Les références vers des ressources alimentaires, qui occupaient le premier rang lors de l'étude précédente (Tétreault et Girard, 2007), restent aidantes et prioritaires, mais ne sont pas classées parmi les plus fréquentes.

« Top 3 » des références <u>les plus aidantes</u> selon les jeunes		
1er. Ateliers d'information 2e. Ressources en santé physique 3e. Ressources alimentaires		
« Top 3 » références <u>les plus souvent effectuées</u> par les TR auprès des jeunes référés :	« Top 3 » des références <u>les plus prioritaires</u> selon les TR :	
1er. Ressources judiciaires 2e. Ateliers d'information 3e. Ressources en santé physique	1er. Ressources en santé (physique et psychologique à égalité) 2e. Ateliers d'information 3e. Ressources alimentaires / Ressources judiciaires	

Plusieurs types de références furent ajoutés par les participants. On notera, en consultant la liste ci-dessous, que les jeunes autant que les TR mentionnent l'importance de références liées à l'emploi, à la musique, à un autre TR et aux loisirs :

- | Références ajoutées par les jeunes | Références ajoutées par les TR |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vers des ressources liées à la musique (n=9) ▪ Ressources liées au sport (n=4) ▪ Un autre TR (n=4) ▪ Projet Jeunesse (n=1) ▪ Intervenant centre loisir (n=1) ▪ Technicien électrique (pour une activité) (n=1) ▪ Ressources liées à l'emploi (n=1) ▪ Maison de jeunes (n=1) ▪ Centre Paradoxe (réinsertion sociale) (n=1) ▪ Directeur de l'organisme (n=1) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vers des ressources liées à l'emploi (n=7) ▪ Ressources liées à la musique (n=2) ▪ Ressources liées aux loisirs (n=1) ▪ Travailleur social (n=1) ▪ Organisateur communautaire (n=1) ▪ Centre de crise (n=1) ▪ Le TR du quartier du jeune (n=1) ▪ Nouveau TR du quartier (n=1) ▪ Intervenant Solidarité jeunesse (n=1) |

La place centrale des références vers les ateliers d'information et les ressources en santé est réitérée puisque celles-ci se trouvent également au premier plan des références que les TR souhaitent

privilégier dans le futur. Les références vers des ressources judiciaires viennent ensuite, suivies des ressources d'hébergement et de désintoxication.

Animation d'ateliers

Nous avons vu plus haut qu'une des solutions pour réduire ou même contrer l'adhésion aux gangs de rue est d'informer les jeunes, de leur enseigner les conséquences y étant rattachées (Hamel *et al.*, 1998). Cette forme de diffusion d'information peut se faire par la discussion, mais également par l'animation d'ateliers plus formels, comme il en sera question ici.

Vingt-deux jeunes (40%) disent avoir assisté à des ateliers animés par leur TR. Lorsqu'on leur demande si ces ateliers les ont aidés, 20 répondent oui et deux, un peu. Il n'est pas surprenant que la majorité des jeunes n'aient jamais assisté à un atelier animé par leur TR, car cette intervention n'est effectuée que par 41,8% des TR de la présente recherche. À l'image de l'étude précédente, l'animation d'ateliers ne représente donc pas une pratique uniforme (Tétreault et Girard, 2007).

Comme un « top 5 » engloberait près de la moitié des sujets présentés dans le questionnaire, nous présentons un « top 3 » des sujets ayant le plus aidé les jeunes. Il est intéressant de constater que les sujets d'ateliers aidant le plus les jeunes ne sont pas nécessairement les sujets les plus souvent abordés par les TR. Par exemple, la violence est un sujet d'atelier très peu abordé par les TR, mais reste classée au premier rang des ateliers ayant aidé les jeunes. De plus, un seul des sujets d'ateliers considéré prioritaire par les TR se retrouve au « top 3 » des sujets les plus aidants, en l'occurrence le métier de TR. Il s'agit d'ailleurs d'un des deux sujets d'atelier les plus fréquemment mentionnés par les TR de l'étude précédente, l'un d'eux précisant même qu'il refusait d'animer des ateliers sur des thématiques autres que le travail de rue, de peur d'être assimilé à un intervenant du milieu scolaire par les jeunes (Tétreault et Girard, 2007).

En outre, aucun des sujets d'atelier ne se classe à la fois dans les ateliers les plus appréciés des jeunes, les plus fréquemment abordés et les plus prioritaires. Nous pourrions expliquer cette divergence de perception de plusieurs façons : peut-être que ces ateliers, de la façon dont ils sont construits, ne rejoignent pas les jeunes ou encore, peut-être que les ateliers ne constituent pas une formule idéale pour discuter de ces sujets. En revanche, à travers ces ateliers les TR abordent de façon indirecte des sujets qui accrochent l'intérêt des jeunes – en l'occurrence la violence, qui se retrouve en tête de classement chez les jeunes – ce qui indique que les ateliers semblent tout de même apporter des bienfaits.

« Top 3 » des sujets d'ateliers ayant <u>le plus aidé</u> les jeunes :	
1er. La violence	
2e. Le métier de TR	
3e. L'estime de soi / la résolution de problèmes	
⇄	
« Top 3 » des sujets <u>les plus souvent abordés</u> en atelier auprès des jeunes référés :	« Top 3 » des sujets <u>les plus prioritaires</u> à aborder en atelier auprès des jeunes référés :
1er. Le racisme	1er. La sexualité
2e. La drogue / l'estime de soi	2e. La drogue / le métier de TR
3e. La sexualité / l'intimidation / les gangs de rue / la résolution de problèmes	3e. Les gangs de rue

Les ateliers ne sont effectivement pas animés en vain, car les jeunes ont même ajouté à la liste proposée de nouveaux sujets d'ateliers qu'ils considèrent aidants, soit le milieu de vie des jeunes, la surconsommation matérielle (suremballage, importance de recycler, etc.) et les jeux de la rue.

Dans un autre ordre d'idées, il faut souligner que les TR animent généralement des ateliers à la demande d'organismes externes (écoles, centres jeunesse, etc.) et que les sujets abordés sont déterminés par une tierce personne, non selon les priorités du TR. Nous pourrions supposer que c'est pour cette raison que les TR cotent cette intervention en dernier, autant au niveau de la fréquence que de la priorité.

Comme les TR ne peuvent prévoir quels ateliers ils auront à animer dans le futur, ils ont préféré ne pas indiquer d'ordre prioritaire pour l'avenir.

Discussions informelles de groupe

La discussion informelle de groupe ne figurait pas à la liste préalable des interventions effectuées par les TR, ce sont ces derniers qui nous ont demandé de l'ajouter lors de la période de validation. Bien que cette intervention soit moins bien cotée par les jeunes, ces derniers ont plus souvent assisté à des discussions informelles de groupe animées par leur TR qu'à des ateliers. Ces deux types d'interventions sont similaires dans le sens où il s'agit dans les deux cas de séances d'information faites devant un groupe, la distinction venant du fait que la discussion informelle de groupe est improvisée sur le moment et se déroule dans un lieu non officiel (rue, parc, etc.). Cette description suggère que la discussion informelle de groupe pourrait être plus adaptée à l'approche du travail de rue que l'animation d'ateliers, ce qui est corroboré par le fait que la grande majorité des TR (81%) affirment animer des discussions informelles de groupe auprès des

jeunes qu'ils nous ont référés. La pertinence d'ajouter cette intervention à la liste semble donc justifiée.

Cependant, à peine plus de la moitié des jeunes (54,5%) rapportent avoir assisté à des discussions informelles de groupe animées par leur TR. De ceux-ci, tous affirment que ces discussions de groupe les ont beaucoup aidés, seuls trois mentionnent qu'elles ont un peu aidé (aucun jeune ne considère qu'elles n'ont pas aidé). Bien que cette intervention semble aidante, pourquoi si peu de jeunes en font mention ? Notre hypothèse est que, même après une courte description, les jeunes ne perçoivent pas ce type de discussion comme une *intervention*, mais plutôt comme une conversation courante, davantage divertissante qu'informatrice. Ceci expliquerait peut-être pourquoi cette intervention est si bien cotée par les TR, comparativement aux jeunes.

Pour en arriver aux résultats, comme cette intervention se rapproche de l'animation d'ateliers, nous avons évalué les mêmes sujets, toujours sous forme de « top 3 ». Contrairement aux résultats sur les ateliers, un des sujets de discussion informelle de groupe se retrouve à la fois dans les sujets les plus appréciés des jeunes, les plus fréquemment abordés et les plus prioritaires selon les TR, il s'agit du **métier de TR**. Aussi, des sujets comme la drogue et la violence restent importants puisqu'ils ressortent tout de même dans les réponses des TR. Seule l'intervention reste un sujet sous-évalué par les TR, ne se retrouvant pas dans leurs « tops 3 », alors qu'il s'agit du sujet le plus apprécié des jeunes.

« Top 3 » des sujets de discussions informelles de groupe les plus aidants selon les jeunes :

- 1er. L'intervention
- 2e. La drogue
- 3e. La violence / le métier de TR



« Top 3 » des sujets de discussions de groupe les plus souvent abordés :

- 1er. **Le métier de TR**
- 2e. **La drogue**
- 3e. Le racisme

« Top 3 » des sujets de discussions de groupe les plus prioritaires au moment de l'étude :

- 1er. La sexualité
- 2e. **Le métier de TR**
- 3e. **La violence**

Comme les discussions informelles de groupe restent à la discrétion des TR, ceci offre l'avantage d'aborder des sujets plus personnels que lors d'ateliers, la liste des sujets ajoutés par les TR en fait foi :

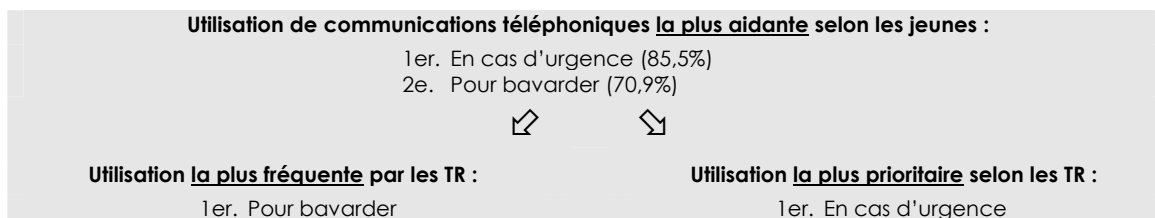
- Les relations parent-enfant (n=2)
- Les relations amoureuses (n=2)
- L'emploi (n=1)
- La citoyenneté (n=1)
- Les droits et devoirs (n=1)
- La prise en charge de soi (n=1)
- La prison (n=1)
- Les projets d'avenir (n=1)
- La religion (n=1)
- La volonté de changer (n=1)
- La danse (n=1)
- La musique (n=1)
- Le basket-ball (n=1)

Puisque les TR ne peuvent prévoir devant quels jeunes ils seront et que, évidemment, les discussions informelles de groupe sont adaptées à l'auditoire, ils ne sont pas en mesure de prévoir quels sujets privilégier dans le futur.

Communications téléphoniques

Les TR de l'étude précédente indiquent que le cellulaire est pour eux un outil d'intervention (Tétreault et Girard, 2007). Nous avons donc évalué si les TR de la présente étude considèrent également que les communications téléphoniques et par Internet sont utilisées en tant qu'outils. Nous avons divisé les types d'appels selon les deux catégories ressorties au rapport précédent, soit les appels usuels (bavarder) et les appels d'urgence.

Chez les jeunes, les communications téléphoniques sont appréciées, peu importe la raison des appels, mais particulièrement en cas d'urgence si l'on considère le schéma suivant :



Les TR indiquent que, effectivement, pour la moitié d'entre eux (50,9%) la communication téléphonique constitue un outil d'intervention auprès des jeunes référés. Ce type d'intervention est plus souvent effectué dans le but de bavarder, mais l'utilisation la plus prioritaire reste la communication téléphonique en cas d'urgence. Ceci était également reflété à l'évaluation antérieure du fait que les TR déclaraient interrompre leur occupation du moment afin de répondre aux urgences des jeunes, même s'ils étaient en congé (Tétreault et Girard, 2007).

Les TR soulignent que le cellulaire est l'outil de communication le plus fréquemment utilisé (60,0%), suivi du téléavertisseur (14,5%). Aucun TR n'a indiqué contacter le jeune référé par Internet et quatre affirment ne pas utiliser ces outils mais uniquement la communication en face à face.

Ainsi, bien que les TR considèrent que de répondre aux urgences des jeunes soit nettement plus prioritaire, les jeunes apprécient tout autant pouvoir les contacter pour simplement bavarder avec eux.

Médiations

Les TR sont associés à un autre rôle, celui de modérateur entre le jeune et d'autres individus, des intervenants par exemple (Duval et Fontaine 2000). Fontaine (2003) ajoute à ce propos que les TR occupent une position qui leur permet d'élaborer des stratégies de médiation susceptibles de restaurer auprès des jeunes les liens là où ils sont déjà rompus ou à veille de se rompre. La médiation

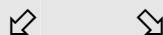
s'effectueraient également entre les jeunes et la société dans le but de dédramatiser, atténuer les préjugés et les peurs des jeunes autant que de la communauté (Cheval, 1998).

Les jeunes de la présente étude ont classé la médiation comme étant l'intervention la moins aidante. Du côté des TR aussi, elle est classée avant-dernière dans l'ordre de fréquence et de priorité. Plus précisément, 14 jeunes (25,5%) affirment que leur TR les a aidés à communiquer avec un individu avec qui ils étaient en conflit ou avec qui la communication était difficile. En contrepartie, plus de la moitié des TR (52,7%) indiquent avoir fait de la médiation dans une situation de conflit où le jeune référé était impliqué. Néanmoins, tous les jeunes (à l'exception d'un seul) ayant mentionné cette intervention affirment que leur TR les ont beaucoup aidés par la médiation.

Comme nous avons proposé une liste de cinq individus auprès de qui les TR ont aidé à la médiation, les résultats regroupent l'ensemble des choix, en ordre d'importance. Nous constatons ainsi que la médiation ayant le plus aidé les jeunes est également celle que les TR effectuent le plus souvent : aider la communication entre le jeune et un **professionnel**, que ce soit un professeur, la police, un intervenant, etc. Ces résultats divergent des précédents puisque les TR de la phase précédente de l'évaluation faisaient principalement de la médiation entre les jeunes référés et d'autres jeunes de leur gang, ou de leur chum/blonde (L'étreault et Girard, 2007).

Les jeunes indiquent que leur TR les a aidés en faisant de la médiation entre eux et :

- 1er. Un professionnel (professeur, police, intervenant, etc.)
- 2e. Son chum ou sa blonde
- 3e. Un membre de la famille
- 4e. Quelqu'un de leur gang
- 5e. Quelqu'un d'un gang ennemi (n=0)



Médiation la plus fréquente par les TR :

- 1er. **Un professionnel**
- 2e. Quelqu'un de sa gang
- 3e. Un membre de sa famille
- 4e. Son chum ou sa blonde
- 5e. **Quelqu'un d'un gang ennemi**

Médiation la plus prioritaire selon les TR :

n/a

Les participants s'accordent également pour dire que la médiation entre le jeune et quelqu'un d'un gang de rue ennemi est très peu fréquente et n'apporte pas une aide significative aux jeunes (aucun jeune n'a indiqué une médiation à cet effet). Notons toutefois que seuls 3,6% des jeunes avouent avoir eu recours à la médiation dans une situation impliquant quelqu'un de leur gang de rue. Il est fort plausible que les jeunes préfèrent simplement rester discrets au sujet des gangs de rue, même si ce phénomène fait partie de leur réalité. En revanche, nous avons omis d'inclure à la liste un type de médiation que les jeunes et les TR jugent aidant et fréquent, soit la médiation entre le jeune et un autre jeune (de son école, par exemple).

Les résultats révèlent d'autre part que les jeunes mentionnent beaucoup moins d'occurrences de cette intervention que les TR (résultats complets, annexe 13). Peut-être est-ce dû au fait que les jeunes sont moins enclins à admettre qu'ils sont en conflit avec certains individus, ou encore que la médiation passe inaperçue chez les jeunes alors que les TR y mettent plus d'effort qu'il n'y paraît, un peu à l'image des discussions informelles de groupe.

Puisque la médiation est décrite par les TR comme étant très ponctuelle, en réponse à une situation que vit le jeune, il est impossible de déterminer à l'avance quel type de médiation sera prioritaire dans l'avenir. Retenons toutefois que ce type de demande de la part d'un jeune est pratiquement toujours considéré prioritaire (dans le cas contraire, les TR n'effectuent pas l'intervention).

En somme, deux constats ressortent des analyses sur les interventions faites par les TR auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang. Premièrement, **l'importance de la discussion dans la pratique du travail de rue**, déjà soulignée par maints auteurs, est fortement corroborée dans la présente étude. Deuxièmement, les bienfaits des interventions effectuées par les TR tout au long du parcours des jeunes sont substantiels. En dépit des divergences individuelles remarquées aux analyses de CCI et malgré le fait que ce ne soit pas toujours les interventions privilégiées par les TR qui sont les plus aidantes selon les jeunes, ces derniers attribuent tout de même une cote élevée à tous les types d'interventions. De la sorte, **les jeunes nous indiquent que tous les types d'interventions, même ceux que les TR ne privilégient pas et effectuent moins fréquemment, leur apportent une aide considérable.**

Mais les TR n'effectuent pas uniquement ces huit types d'interventions auprès des jeunes référés. Pour le bien des jeunes qu'ils accompagnent dans leur parcours, ils sont aussi appelés à intervenir auprès de l'entourage des jeunes; la section qui suit en fait mention.

Interventions faites avec des individus de l'entourage du jeune

Les études sur le sujet indiquent que les TR ont un impact positif non seulement en établissant une relation avec les jeunes, mais également en étendant cette relation à l'entourage personnel du jeune. Il est d'ailleurs établi que, pour un effet durable, les stratégies doivent viser à la fois l'individu, la famille, l'école et la communauté (Hamel *et al.*, 1998; Hébert *et al.*, 1997). De plus, les contacts avec l'entourage favoriseraient la relation de confiance entre le jeune et le TR (Tétreault et Girard, 2007). Dans cette perspective, nous avons également évalué si les TR apportent une aide aux jeunes en effectuant des interventions avec des individus à proximité de ces derniers.

Les résultats des TR et des jeunes concordent : les interventions pratiquées auprès de l'entourage personnel des jeunes sont effectivement perçues comme aidantes par les jeunes rencontrés, particulièrement **l'organisation d'activités**, les **références** et les **discussions** (tableau 35). Bien que le classement des jeunes et des TR ne soit pas identique, ces trois interventions restent aux premiers rangs. Il est intéressant de noter que les interventions à privilégier auprès de l'entourage du jeune ne sont pas les mêmes que celles s'étant démarquées auprès des jeunes eux-mêmes du fait que la discussion ne se trouve plus en toute première position. Dans le même ordre d'idées, même si la médiation est moins bien classée par les jeunes, les TR rapportent effectuer cette intervention relativement souvent auprès de l'entourage du jeune. Ce n'est donc plus la médiation qui se trouve en fin de liste, mais les communications téléphoniques. De façon plus étonnante, alors que les TR mentionnent animer très peu d'ateliers auprès de l'entourage des jeunes, ces derniers en retirent tout de même une aide non négligeable.

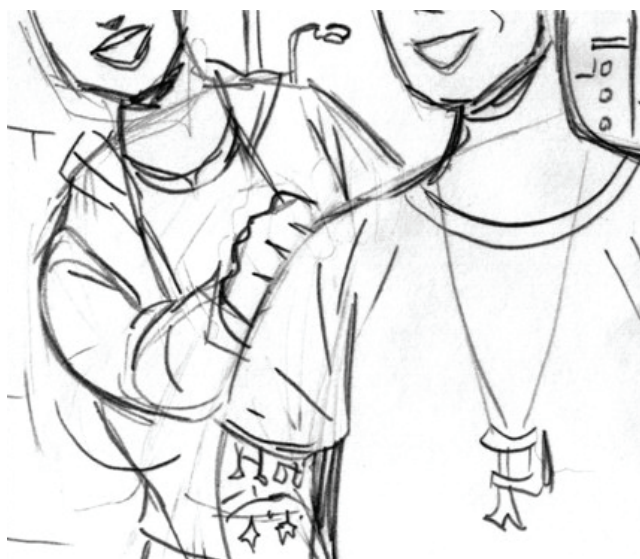


TABLEAU 35 LES INTERVENTIONS EFFECTUÉES PAR LES TR AUPRÈS DE L'ENTOURAGE PERSONNEL
DES JEUNES

Interventions effectuées par le TR auprès de l'entourage du jeune	%	Interventions ayant aidé le jeune	%*
Références	72,7	Organisation d'activités	65,5
Organisation d'activités	56,4	Références	61,8
Discussions	50,9	Discussions	56,4
Accompagnements	50,9	Discussions informelles de groupe	47,3
Discussions informelles de groupe	49,1	Animation d'ateliers	45,5
Médiations	41,8	Accompagnements	41,8
Communications téléphoniques	25,5	Médiations	38,2
Animation d'ateliers	23,6	Communications téléphoniques	27,3

* Quatre jeunes n'ont pas répondu à cette question puisqu'elle n'apparaissait pas au questionnaire de validation.

Nous ne sommes pas surpris que les analyses de CCI, évaluant s'il y a correspondance entre les réponses d'un jeune et de son TR, ne soient pas concluantes (voir tableau 36). Il nous semble improbable d'atteindre un accord individuel au sujet d'interventions qui ne sont pas nécessairement effectuées à la connaissance du jeune, encore moins en sa présence. Les participants répondent bien dans le même sens quant à l'organisation d'activités et les médiations, mais la force de la relation reste insuffisante.

TABLEAU 36 ANALYSES DE CCI CONCERNANT LES INTERVENTIONS EFFECTUÉES PAR LES TR AUPRÈS
DE L'ENTOURAGE DES JEUNES

	Apha	Sig.
Références	0,045	0,434
Organisation d'activités	0,444	0,016
Discussions	0,031	0,453
Accompagnements	0,289	0,107
Discussions informelles de groupe	0,036	0,448
Médiations	0,392	0,035
Communications téléphoniques	0,166	0,713
Animation d'ateliers	0,301	0,095

Ensuite, nous avons demandé aux jeunes s'ils auraient souhaité que leur TR contacte un individu de leur entourage dans le but de leur venir en aide (non pas à cette personne, mais à eux-mêmes). Il semble que les jeunes manifestent peu de besoins à ce niveau ou que les TR vont au devant de ce type de besoin puisqu'une minorité des jeunes (16,4%) indiquent qu'ils auraient désiré que leur TR approche quelqu'un de leur entourage, en l'occurrence : un ami (n=2), le frère du jeune (n=1), la grand-mère (n=1), un cousin (n=1), le copain (n=1), un jeune à l'école (n=1) et la police (n=1).

Les interventions constituent évidemment une tâche centrale dans la pratique du travail de rue, c'est pourquoi nous sommes d'autant plus enthousiasmés que les résultats de la présente étude démontrent que les jeunes à risque d'adhérer aux gangs de rue qui ont participé sont bien conscients d'en retirer des bénéfices réels. Maintenant, comment ces bienfaits se traduisent-ils, de façon tangible, tout au long du parcours des jeunes ? C'est cette question que nous tenterons d'élucider au cours du prochain chapitre.



en bref...

Présence des TR

- La diversité des lieux dans lesquels les TR effectuent leurs interventions et la flexibilité de leur horaire nous poussent à croire que cette pratique est effectivement adaptée à la réalité et aux besoins des jeunes à risque.

Interventions effectuées auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang

- Des huit catégories d'interventions évaluées, la **discussion** est celle faite la plus souvent par les TR et la plus prioritaire selon ceux-ci. Les jeunes affirment que c'est également la discussion qui, de toutes les interventions, les aide le plus dans leur parcours.
- Voici les huit types d'interventions, classés selon le niveau d'aide apporté aux jeunes. Nous indiquons ici les interventions sur lesquelles, précisément, les participants s'accordent pour dire qu'il s'agit à la fois de la plus *aidante* (selon les jeunes), de la plus *souvent effectuée* et de la plus *prioritaire* (selon les TR) :
 1. **Discussions** : sur la vie en général, les projets d'avenir et l'école.
 2. **Accompagnements** : recherche d'emploi, éloigner le jeune des gangs de rue, rattachage scolaire.
 3. **Organisation d'activités** : activités sportives.
 4. **Références** : vers des ateliers d'information et des ressources en santé physique.
 5. **Animation d'ateliers** : aucun sujet d'atelier ne rencontre les trois critères. Les ateliers qui ont été les plus aidants pour les jeunes et les plus *fréquemment animés* par les TR sont sur l'estime de soi et la résolution de problèmes. Les ateliers les plus aidants et les plus *privilegiés* par les TR sont sur le métier de TR.
 6. **Discussions informelles de groupe** : sur le métier de TR.
 7. **Communications téléphoniques** : les TR considèrent la communication téléphonique comme un outil d'intervention qu'ils utilisent *plus souvent* pour bavarder avec le jeune, mais *privilegient* dans le but de répondre aux urgences de ceux-ci. Ce type de communication aide les jeunes principalement dans les situations d'urgence, mais presque autant lorsqu'elle ne sert qu'à bavarder.
 8. **Médiations** : entre un jeune et un professionnel (professeur, intervenant, police, etc.).
- Les réponses des jeunes nous indiquent que tous les types d'interventions, même celles que les TR ne privilégient pas et effectuent moins fréquemment, leur apportent une aide considérable.

Interventions effectuées auprès de l'entourage personnel des jeunes à risque d'adhérer à un gang

- Hormis les interventions faites directement auprès des jeunes, les interventions que les TR effectuent auprès de l'entourage personnel des jeunes leur viennent également en aide, particulièrement :
 - l'organisation d'activités,
 - les références et
 - la discussion.





CHAPITRE 7 → INFLUENCE DE LA PRATIQUE DU TRAVAIL DE RUE AUPRÈS DES JEUNES À RISQUE

Klein (1971) atteste que le TR est principalement un agent de *changement*. Selon l'auteur, le mécanisme premier de ce changement serait le rapport établi entre le TR et le membre, et le but premier de réconcilier gang et société dans un style de vie adéquat.

Afin de concrétiser ce changement, notre stratégie d'étude est d'évaluer l'influence d'un TR sur le parcours des jeunes avec qui ils sont en lien. Premièrement, nous évaluerons l'influence du TR sur le changement de parcours général du jeune, c'est-à-dire sur son épanouissement, ses compétences personnelles, interpersonnelles, etc. Deuxièmement, nous examinerons l'influence du TR sur le plan de la problématique principale de cette étude : l'adhésion des jeunes aux gangs de rue.

Influence du TR sur le changement de parcours général des jeunes

L'évaluation menée précédemment par la Société de criminologie du Québec dévoilait que les TR ont peu d'influence sur les facteurs de risque rencontrés par les jeunes. Plutôt, l'augmentation des **facteurs de protection** s'inscrirait davantage dans la philosophie du travail de rue (Tétreault et Girard, 2007). Conséquemment, nous avons étudié à quel niveau les TR influencent le parcours des jeunes en déterminant sur quels facteurs de protection ils travaillent et sur lesquels les jeunes perçoivent un changement.

À cet effet, nous avons relevé de la littérature 40 différents facteurs de protection au niveau desquels la pratique du travail de rue s'avère influente. Nous avons regroupé ces facteurs en six catégories d'influence :

- | | |
|---|--|
| Épanouissement | ⇒ Confiance en soi, reconnaissance, vivre des réussites, développer des buts, penser à soi, se sentir soutenu, mieux identifier ses valeurs. |
| Amélioration des compétences personnelles | ⇒ Sensibilisation, prise de décision, autonomie, responsabilisation, pouvoir sur sa vie, assumer ses actes, gestion du stress, mieux exprimer ses émotions, contrôle de soi. |
| Amélioration des compétences interpersonnelles | ⇒ Être moins méfiant envers les adultes, créer des liens significatifs avec un ou des adultes, mieux s'entendre avec les gens qui nous entourent, être moins isolé, créer des liens d'appartenance, s'ouvrir aux autres, se faire des amis positifs. |

Changement d'attitude	⇒ Respecter l'autorité, les adultes, les jeunes, avoir une perception réaliste et respectueuse des relations amoureuses.
Changement de comportement	⇒ S'impliquer dans des activités positives, à l'école ou au travail (selon la situation du jeune), commettre moins d'actes délinquants, diminuer sa consommation d'alcool ou de drogues, respecter son milieu de vie, vivre ses relations de couple de façon plus mature.
Besoins comblés	⇒ Besoin de sécurité, de plaisir, de solidarité, de rencontrer des limites, de pouvoir, d'argent, d'accéder à un statut parmi les gens qui nous entourent.

Puisque nous avons nous-mêmes catégorisé les divers facteurs de protection, nous avons dû nous assurer de la cohérence interne de notre classification. Pour ce faire, nous avons effectué des analyses de fiabilité, où les alphas de Cronbach permettent de s'assurer que chacun des items (facteurs de protection) mesure bien la catégorie d'influence qu'il représente. On peut constater au tableau 37 que les réponses des jeunes autant que celles des TR permettent d'affirmer que la classification des types d'influence est valable, les alphas dépassant tous le seuil nécessaire de 0,600.

TABLEAU 37 ANALYSES DE FIABILITÉ POUR CHACUN DES ITEMS MESURANT LES SIX TYPES D'INFLUENCE

Types d'influence	Alpha (jeunes)	Alpha (TR)
Épanouissement	0,730	0,697
Compétences personnelles	0,811	0,726
Compétences interpersonnelles	0,887	0,771
Changement d'attitude	0,731	0,687
Changement de comportement	0,878	0,621
Besoins comblés	0,801	0,674

La stratégie utilisée afin de déterminer l'influence des TR sur le parcours des jeunes référés est d'abord d'évaluer quels étaient les objectifs des TR et de comparer ensuite avec l'influence perçue par les jeunes. Nous avons donc demandé aux TR de classer les six types d'influence selon l'importance de cet objectif poursuivi auprès du jeune référé et parallèlement, nous avons demandé aux jeunes à quel niveau ils considèrent que leur TR les a le plus aidés. Les valeurs présentées au tableau 38 correspondent à la cote (sur un maximum de 6) donnée à chaque type d'influence.

TABLEAU 38 COMPARAISON ENTRE LES OBJECTIFS VISÉS PAR LES TR ET L'INFLUENCE PERÇUE PAR LES JEUNES

Objectifs des TR	Cote sur 6	Influence perçue par les jeunes	Cote sur 6
Épanouissement	5,1	Amélioration des compétences personnelles	4,3
Amélioration des compétences personnelles	4,5	Épanouissement	3,7
Amélioration des compétences interpersonnelles	3,9	Besoins comblés	3,4
Besoins comblés	3,1	Changement d'un comportement	3,3
Changement d'attitude	2,6	Amélioration des compétences interpersonnelles	3,1
Changement d'un comportement	2,4	Changement d'attitude	3,0

Globalement, les objectifs visés par les TR ne semblent pas correspondre parfaitement aux changements personnels que les jeunes attribuent à leur relation avec un TR, à l'exception de l'**épanouissement** et l'**amélioration des compétences personnelles** qui sont tous deux classés aux premiers rangs par les participants. Nous ne croyons pas, toutefois, que cette disparité soit due au fait que les TR se dévouent à poursuivre de mauvais objectifs. Comme ces objectifs ne sont pas verbalisés aux jeunes, il est possible que les aspects travaillés par le TR ne soient pas directement perçus par le jeune, que celui-ci retienne davantage des changements indirects qui sont plus facilement observables ou plus marquants.

Malgré les divergences observées dans les données de groupe, lorsque nous analysons l'influence des TR sur les jeunes de façon individuelle par des analyses de CCI (tableau 39), nous constatons qu'à tous les niveaux, l'influence perçue par les jeunes correspond fortement à l'aide que chacun de leur TR tente de leur apporter. L'influence des TR sur les jeunes serait donc bien réelle et bien adaptée.

TABLEAU 39 ANALYSES DE CCI CONCERNANT L'INFLUENCE DU TR SUR LE PARCOURS GÉNÉRAL DES JEUNES

	Alpha	Sig.
Épanouissement	0,631	0,000
Amélioration des compétences personnelles	0,740	0,000
Amélioration des compétences interpersonnelles	0,790	0,000
Changement d'attitude	0,611	0,000
Changement d'un comportement	0,758	0,001
Besoins comblés	0,693	0,002

Nous approfondirons maintenant chacune des catégories d'influence afin de déterminer quels facteurs spécifiques ont été améliorés, selon les jeunes, à la suite d'une relation avec leur TR. Nous vérifierons en parallèle si ces mêmes facteurs constituent des objectifs centraux pour ces TR. Comme chacun des types d'influence comporte de quatre à neuf facteurs spécifiques, nous présenterons un « top 2 » afin d'aller directement à l'essentiel. Ici encore, les résultats exhaustifs sont disponibles pour les intéressés (voir annexes 14 à 19). Les résultats de cette section sont présentés selon l'ordre d'influence donné par les jeunes.

Amélioration des compétences personnelles

Les jeunes considèrent que c'est sur le plan de leurs compétences personnelles que leur TR les a le plus influencés tout au long de leur parcours. Nous constatons, à l'aide du schéma ci-dessous, que parmi les items classés au « top 2 » des jeunes, la **sensibilisation** à différentes réalités se trouve également parmi les objectifs principaux des TR. Ceci concorde avec une recommandation de Hamel *et al.* (1998) mentionnée précédemment, suggérant qu'une solution pour prévenir le phénomène des gangs est d'informer les jeunes sur les gangs; en d'autres mots, les sensibiliser à cette réalité et aux conséquences associées.

<p>Sur le plan de leurs compétences personnelles, les jeunes affirment que leur relation avec un TR les ont principalement aidés à :</p> <p>1er. Prendre soi-même des décisions / Mieux exprimer ses émotions</p> <p>2e. Être sensibilisé à différentes réalités (MTS, gangs, criminalité, etc.) / Apprendre à assumer ses actes et leurs conséquences</p>	⇒	<p>Les objectifs principaux fixés par les TR sont :</p> <p>1er. Avoir plus de pouvoir sur sa vie</p> <p>2e. Être sensibilisé à différentes réalités (MTS, gangs, criminalité, etc.)</p>
--	---	---

D'autre part, sans même s'être imposé comme objectif principal d'aider les jeunes à prendre des décisions par eux-mêmes et à mieux exprimer leurs émotions, les TR ont eu une influence notable à

ce niveau. Cette influence reste tout de même très liée à l'objectif premier des TR : favoriser chez les jeunes l'acquisition d'un certain pouvoir sur leur vie, un objectif dont l'importance a été soulignée par Cheval (2001), Crommelinck (1998), et nommé « *empowerment* » par Paris (1999) et Pharand (1995).

Épanouissement

La seconde catégorie d'influence la plus importante selon les jeunes se situe sur le plan de leur épanouissement. Cet avis est partagé par les TR dont les deux objectifs principaux relativement à l'épanouissement des jeunes se trouvent également dans les facteurs ayant le plus aidé les jeunes, soit les amener à **vivre des réussites** – facteur de protection mentionné par Tétreault et Girard (2007) et cité comme un élément fondamental à la base de la croissance et du développement des jeunes (Hamel *et al.*, 1998) – et **développer des buts d'avenir**, un facteur de protection aussi mentionné par Hamel *et al.*

<p>Sur le plan de leur épanouissement, les jeunes affirment que leur relation avec un TR les ont principalement aidés à :</p> <p>1er. Reconnaître sa valeur / Vivre des réussites</p> <p>2e. Développer des buts d'avenir / Être soutenu socialement</p>	⇒	<p>Les objectifs principaux fixés par les TR sont :</p> <p>1er. Vivre des réussites</p> <p>2e. Développer des buts d'avenir</p>
---	---	--

Besoins comblés

En troisième lieu, les jeunes affirment que leur relation avec un TR les aide à combler des besoins. À ce niveau, un des principaux objectifs des TR est d'aider les jeunes à combler un besoin d'**argent**, par exemple en leur offrant des occasions de s'en procurer. Les jeunes perçoivent également que leur TR les aide sur ce plan. Si l'on considère qu'un des principaux attraits des gangs de rue est l'argent procuré par ses diverses activités lucratives (Fredette, 2007), nous pouvons affirmer sans hésitation qu'il s'agit d'un important besoin à combler.

<p>Les jeunes affirment que leur relation avec un TR les ont principalement aidés à combler un besoin :</p> <p>1er. De plaisir, d'avoir du « fun »</p> <p>2e. De rencontrer des limites / D'argent</p>	⇒	<p>Les objectifs principaux fixés par les TR sont de combler des besoins :</p> <p>1er. D'argent</p> <p>2e. De solidarité</p>
--	---	--

Il est aussi intéressant de noter que, bien que ce ne soit pas nécessairement un objectif des TR, la relation avec un TR réussit à combler un besoin de plaisir chez les jeunes, signe de leur appréciation. Toutefois, la relation avec un TR ne comble pas uniquement des besoins instrumentaux chez les jeunes (avoir du plaisir, se procurer de l'argent), ils apprécient également de leur TR qu'il soit capable de leur faire rencontrer des limites. Selon Hamel *et al.* (1998), le besoin de rencontrer des limites constitue un des besoins fondamentaux au développement des jeunes puisqu'il leur apprend à baliser leur liberté au profit de l'égalité et de la fraternité envers leurs proches et la communauté avec lesquels ils vivent. Comme le changement au parcours des jeunes liés au phénomène des gangs est effectué dans le but de réconcilier gang et société (Klein, 1971), les TR de la présente étude semblent apporter une influence s'inscrivant dans cette même optique.

Changement d'un comportement

Le quatrième type d'influence sur lequel les jeunes considèrent que leur TR leur a apporté de l'aide est le changement d'un comportement. Là-dessus, les jeunes et les TR s'accordent sur un point, le facteur de protection où l'influence a été la plus grande est celui sur lequel les TR ont mis le plus d'efforts : amener les jeunes à **s'impliquer davantage dans des activités positives**. Tétreault et Girard (2007) soulignaient lors du rapport précédent qu'il est difficile pour les TR de soutenir une démarche de désaffiliation, vu le peu de solutions de rechange intéressantes et équivalentes à

proposer aux jeunes. Nous constatons dans la présente étude que les TR s'efforcent tout de même d'impliquer les jeunes dans des projets positifs et le discours des jeunes confirme que ces efforts portent fruit. Nous pouvons ainsi considérer que les TR leur permettent réellement d'accéder à des alternatives intéressantes, un facteur de protection important (Hamel *et al.*, 1998; Klein, 1971; Tétreault et Girard).

<p>Sur le plan de leur comportement, les <u>jeunes</u> affirment que leur relation avec un TR les ont principalement aidés à :</p> <p>1er. S'impliquer davantage dans des activités positives</p> <p>2e. Vivre leurs relations de couple différemment, de façon plus respectueuse, mature</p>	⇒	<p>Les objectifs principaux fixés par les <u>TR</u> sont :</p> <p>1er. S'impliquer davantage dans des activités positives</p> <p>2e. S'impliquer davantage à l'école ou au travail (selon la situation du jeune)</p>
---	---	--

D'autre part, alors que l'objectif classé en second par les TR était d'amener les jeunes à s'impliquer davantage à l'école ou au travail, c'est plus au niveau de leurs relations amoureuses que les jeunes ont vu une influence positive. De fait, les TR les auraient aidés à vivre leurs relations amoureuses de façon plus mature, plus respectueuse.

Amélioration des compétences interpersonnelles

Bien que les jeunes classent en avant-dernière position l'influence sur le plan des compétences interpersonnelles, ils sont conscients que leur TR les amène à **créer des liens significatifs avec des adultes**, un facteur de protection central dans la prévention des jeunes aux gangs de rue (Fontaine, 2003; Hamel *et al.*, 1998; Klein, 1971; Perreault et Bibeau, 2003). D'ailleurs, c'est exactement sur cet aspect que les TR se concentrent principalement, la création de liens significatifs entre jeunes et adultes constituant une force du TR (Hamel *et al.*).

Les efforts des TR n'influencent pas les jeunes uniquement à ce niveau puisque l'objectif classé en second est d'aider les jeunes à **se faire des amis positifs**, un aspect sur lequel ils influencent les jeunes de façon déterminante. Nous avons vu au chapitre 4 que fréquenter des amis liés aux gangs de rue représente un facteur de risque d'adhérer à un gang, il s'agit donc d'un important facteur à considérer dans un objectif de prévention. De surcroît, même si les TR ne s'étaient pas nécessairement fixé cet objectif, leurs efforts ont amené les jeunes à mieux s'entendre avec les gens qui les entourent.

<p>Sur le plan de leurs compétences interpersonnelles, les <u>jeunes</u> affirment que leur relation avec un TR les ont principalement aidés à :</p> <p>1er. Créer un lien significatif avec un ou des adultes / Se faire des amis positifs</p> <p>2e. Mieux s'entendre avec les gens qui nous entourent</p>	⇒	<p>Les objectifs principaux fixés par les <u>TR</u> sont :</p> <p>1er. Créer un lien significatif avec un ou des adultes / Se faire des amis positifs</p> <p>2e. S'ouvrir, exprimer ses sentiments à d'autres gens</p>
--	---	--

Changement d'attitude

Finalement, c'est sur le plan du changement de leur attitude que les jeunes considèrent que leur TR les influence le moins. Les efforts des TR donnent tout de même des résultats appréciables dans le sens où ils ont tenté avec succès d'amener les jeunes à **respecter davantage les jeunes qui les entourent**. Ce changement d'attitude pourrait être plus influent que les jeunes l'admettent puisqu'il entre probablement en jeu avec l'amélioration des compétences personnelles susmentionnées; il semble difficile de se faire des amis positifs sans préalablement respecter les autres jeunes.

<p>Au niveau de leur attitude, les jeunes affirment que leur relation avec un TR les ont principalement aidés à :</p> <p>1er. Respecter plus les jeunes qui les entourent</p> <p>2e. Respecter plus les adultes</p>	⇒	<p>Les objectifs principaux fixés par les TR sont :</p> <p>1er. Modifier sa perception des relations de couple pour la rendre plus réaliste, respectueuse</p> <p>2e. Respecter davantage les jeunes qui l'entourent</p>
---	---	---

Bien que l'objectif principal des TR – modifier la perception des relations de couple pour la rendre plus réaliste, plus respectueuse – n'ait pas eu d'influence au niveau de l'*attitude* des jeunes, il a été établi plus tôt que les jeunes ont noté une influence au niveau de leur *comportement* amoureux. Cet objectif semble donc atteint. De même, alors que les TR ont tenté et réussi à amener les jeunes à respecter davantage les autres jeunes qui les entourent, les jeunes indiquent que le respect inculqué par les TR s'étend jusqu'à respecter davantage les *adultes*, un changement d'attitude important puisque, tel que mentionné précédemment (voir chapitre 5), la relation entre les jeunes à risque et les adultes joue un rôle important dans la prévention de l'adhésion aux gangs (Hamel *et al.*, 1998).

À travers les six catégories d'influence, nous avons décelé que les résultats des jeunes sont généralement beaucoup plus élevés que ceux des TR. De fait, les objectifs visés par les TR sont peu souvent considérés comme principaux et d'ailleurs, très peu de TR admettent se fixer des objectifs principaux. Cette particularité concorde tout à fait avec l'idéologie holistique du travail de rue qui, nous l'avons noté au chapitre 4, sous-entend une approche globale, une intervention sur toutes les sphères de vie du jeune et non sur une problématique précise (Cousineau, 2004; Fredette, 2007; Hamel *et al.*, 1998; Pharand, 1995). Les jeunes, en revanche, considèrent dans une très grande proportion que leur TR a eu une influence très importante sur plusieurs aspects d'eux-mêmes.

Par ailleurs, les TR de la présente étude nous ont précisé que généralement, ils se fixent des objectifs *à la suite des demandes des jeunes*, afin de

s'assurer que la démarche de changement se fasse en accord avec les choix des jeunes.

Caractéristiques du TR, interventions et influence : tous des concepts intimement liés !

Comme les données de la section qui vient de clore proviennent d'une liste d'influences que nous avons suggérée dans les questionnaires, nous désirions obtenir des résultats plus personnels en posant la même question, mais de façon ouverte. Ainsi, les TR nous indiquent à quel niveau principalement ils ont tenté d'aider les jeunes, de leur apporter un soutien et en parallèle, les jeunes nous disent en quoi leur TR les a le plus aidés depuis le début de leur relation. Il est intéressant de remarquer que les réponses autant des jeunes que des TR comprennent non seulement des types d'influence, mais également des interventions et des caractéristiques des TR.

En effet, les réponses des TR nous indiquent qu'ils atteignent leurs objectifs par le biais de certaines interventions et en prenant soin de mettre de l'avant des caractéristiques bien précises d'eux-mêmes. Du point de vue des jeunes, les interventions ne consistent pas simplement en des moyens utilisés afin d'arriver à une fin, elles semblent tout simplement faire partie intrinsèque de la relation d'aide, constituant en soi un élément aidant. Il en est de même pour certaines caractéristiques des TR.

Le discours des interviewés nous éclaire donc sur deux points : l'influence diversifiée qu'apporte une relation entre les jeunes et leur TR, de même que le lien étroit existant entre caractéristiques du TR, interventions et influence.

À quel niveau les TR tentent-ils, spécifiquement, d'aider les jeunes à risque, et comment ?

Tous les objectifs travaillés par les TR sont présentés au tableau 40. On peut ainsi constater que quatre des six catégories d'influence ressortent du discours des TR, les deux ne s'y retrouvant pas étant de combler les besoins des jeunes et modifier leur attitude. De nouveau, nous retrouvons l'importance, pour ces intervenants, de travailler à l'**épanouissement** du jeune ainsi qu'à l'**amélioration de ses compétences personnelles**. Certains aspects mentionnés par les TR sont nouveaux (sertis d'un astérisque), mais restent pour la plupart très similaires à ceux du questionnaire, étant simplement reformulés autrement.

TABLEAU 40 OBJECTIFS TRAVAILLÉS AUPRÈS DES JEUNES

Types d'influence	n
Épanouissement	23
Travailler l'estime de soi	6
Développer des objectifs de vie	4
*Élargir l'horizon du jeune	3
*Le valoriser	2
Travailler à l'émancipation du jeune	1
*L'amener à identifier ses besoins	1
*L'amener à identifier ses rêves	1
*Lui apprendre à se connaître	1
*L'aider à pallier un sentiment de différence	1
*Lui montrer qu'il est important	1
*Lui montrer que le TR a confiance en lui	1
*L'aider dans ses affaires personnelles	1
Compétences personnelles	14
Responsabiliser le jeune	4
*Encourager l'affirmation de soi	3
*L'amener à se prendre en main	2
L'aider à être plus autonome	1
*Encourager les habiletés du jeune	1
*L'amener à prendre les choses au sérieux	1
*Lui refléter son potentiel	1
*L'amener à trouver des moyens adéquats pour arriver à ses fins	1
Compétences interpersonnelles	10
L'aider à choisir ses amis	4
*Améliorer la situation familiale du jeune	3
Améliorer ses relations interpersonnelles (non spécifiées)	1
Travailler son intégration sociale	1
*L'amener à découvrir de nouvelles personnes	1
Changer un comportement	9
L'amener à diminuer sa consommation	4
L'amener à vivre des relations de couple saines	3
*L'amener à s'éloigner des problèmes	2

* Aspects nouveaux ne figurant pas à la liste suggérée dans le questionnaire des TR.

Donc, les catégories d'influence préalablement établies couvrent bien l'étendue de l'influence du TR puisque aucune nouvelle catégorie ne fut ajoutée. Les réponses ouvertes nous permettent toutefois d'enrichir la liste des facteurs de protection que nous avions inclus à la liste et d'appuyer l'ampleur de leurs efforts auprès des jeunes avec qui ils sont en lien.

Maintenant, voici de quelle façon les TR s'y prennent pour apporter une influence dans le parcours du jeune. Principalement, c'est à travers diverses interventions qu'ils réussissent à atteindre leurs objectifs. Cinq des huit types d'interventions que les TR effectuent auprès des jeunes à risque constituent un moyen d'avoir une influence sur le parcours du jeune (voir tableau 41). La place centrale de la **discussion** est à nouveau corroborée, en mettant cette fois l'accent sur le fait que cette

discussion ne se fait pas à sens unique de la part du TR, mais que le jeune aussi tient un discours que le TR doit écouter afin de lui apporter conseil. Quant aux accompagnements, les TR appuient particulièrement la valeur du soutien, qui prime sur tout autre type d'accompagnement plus instrumental. Le portrait des interventions effectuées par les TR au chapitre précédent semble exhaustif puisque peu de nouveaux aspects furent ajoutés par les TR en réponse à cette question.

TABLEAU 41 INTERVENTIONS AYANT PERMIS AUX TR D'ATTEINDRE LEURS OBJECTIFS

Interventions	n
Discussions	28
*Écouter le discours du jeune	15
Conseiller le jeune	4
Discussion (non spécifiée)	3
Donner de l'information (sexualité, relations amoureuses)	2
Donner de l'information (non spécifiée)	2
Répondre aux questions	2
Accompagnements	25
Soutien, encouragement	7
Démarches scolaires	4
Emploi	4
Niveau judiciaire	3
Accompagner le jeune dans ses démarches générales	2
Aide sociale	1
Cartes d'identités	1
*Logement	1
Santé physique	1
Santé mentale	1
Activités	10
Activités dans le but de tenir le jeune en santé	4
*Lui faire découvrir de nouvelles activités, le stimuler	4
Arts	1
Musique	1
Références	4
Références (non spécifiées)	3
Références pour le père du jeune	1
Médiations	2
Médiation (non spécifiée)	1
Parler aux intervenants afin qu'ils soient réceptifs	1

* Aspects nouveaux ne figurant pas aux interventions dans le questionnaire des TR.

Selon ces résultats, il semblerait que l'animation d'ateliers et les discussions informelles de groupe sont des interventions moins utilisées comme véhicule par lequel les TR apportent une influence aux jeunes (les TR n'en font pas mention). Puisque les sujets d'ateliers ne sont pas choisis selon les priorités des TR, il est normal que ce type d'intervention ne soit pas utilisé afin d'atteindre un objectif propre au jeune. De même, comme les discussions informelles sont effectuées en groupe, cette intervention porte moins à l'atteinte d'objectifs individuels. Finalement, une certaine constance est observée dans les réponses des TR puisque l'ordre selon lequel sont classées les interventions reste très similaire à l'ordre de priorité donné par les TR au chapitre 6.

Hormis les interventions, la façon d'approcher les jeunes, d'interagir avec eux joue également un rôle important sur l'influence qu'ils tentent de leur apporter. Plus que tout autre caractéristique, l'établissement d'un **rapport égalitaire** avec le jeune aidera à avoir un effet sur leur parcours (voir tableau 42). Les TR mentionnent ensuite l'importance de la **présence**, de l'**authenticité et du sens de la communication**. Si nous retournons aux résultats du chapitre 5, nous constatons qu'ils s'agit des trois mêmes caractéristiques (et dans le même ordre), qui expliquaient la persistance du lien entre

un TR et un jeune. Il s'agit donc de trois caractéristiques que les TR gagnent à mettre de l'avant. Une qualité professionnelle ressort également, celle d'offrir aux jeunes un espace pour ventiler.

TABLEAU 42 CARACTÉRISTIQUES DU TR MISES DE L'AVANT AFIN D'ATTEINDRE LEURS BUTS

Caractéristiques du TR	n
Rapport égalitaire entre aidant et aidé	16
Être un confident	15
Traiter le jeune avec respect	1
Présence	5
Offrir une présence significative aux jeunes	3
Être présent dans leur milieu de vie	1
Être disponible	1
Authenticité et sens de la communication	3
Faire preuve de non-jugement	1
*Faire la morale au jeune	1
*Confronter le jeune	1
Qualités professionnelles	1
*Offrir un espace pour ventiler	1

* Aspects nouveaux ne figurant pas au questionnaire.

Deux éléments nouveaux semblent contredire l'idéologie de la pratique du travail de rue : faire la morale et confronter le jeune. Ce type de communication est cependant utilisé dans un contexte bien précis. Par exemple, un TR indique au sujet d'un jeune : « Ses relations amoureuses n'ont pas toujours été très saines, donc je l'ai informé puis je lui ai fait plusieurs fois la morale, je pouvais me le permettre vu notre très bonne relation ». Dans cette situation, la confrontation est utilisée afin de faire comprendre au jeune les aspects négatifs d'un comportement, approche constituant, selon Pharand (1995), une stratégie d'éducation globale, un des deux pôles stratégiques de la pratique du travail de rue.

Selon les jeunes, en quoi une relation avec un TR apporte-t-elle de l'aide ?

Lorsqu'on demande aux jeunes, de façon ouverte : « En quoi ton TR t'a le plus aidé depuis que tu le connais ? », on constate au tableau 43 que non seulement les réponses des jeunes contiennent les six types d'influence mentionnés plus tôt, mais ils ajoutent aussi plusieurs nouveaux aspects que

nous n'avions pas considérés. À nouveau, les jeunes confirment que c'est principalement au niveau de leurs **compétences personnelles** et de leur **épanouissement** que leur TR leur vient le plus en aide, ce qui est encourageant puisque les TR semblent concentrer leurs efforts sur ces deux mêmes aspects. Un de ces éléments se démarque : c'est au niveau de l'**estime de soi** que les TR, plus précisément, ont réussi à influencer le parcours du plus grand nombre de jeunes. C'est d'ailleurs à ce niveau que les TR ont mis le plus d'efforts. L'intervention des TR paraît, encore une fois, bien adaptée aux besoins des jeunes.

D'autre part, bien que les TR semblent moins se fixer des objectifs liés à l'amélioration des compétences interpersonnelles des jeunes, ils leur apportent tout de même une aide considérable sur ce plan.

À noter : l'influence des TR sur le parcours des jeunes est si marquée que ces derniers nous indiquent plus d'éléments aidants que les TR nous indiquent d'objectifs !

TABLEAU 43 INFLUENCE DU TR AYANT LE PLUS AIDÉ LES JEUNES

Types d'influence	n	Types d'influence	n
Compétences personnelles	22	Compétences interpersonnelles	16
Autonomie	3	Relations en général	4
*Comprendre des choses	3	Confiance envers des adultes	2
Compétences personnelles (non spécifiées)	2	Être moins seul	2
*Maturité	2	*Être moins gêné	2
*Bâter une carapace	1	*Régler des problèmes familiaux	2
Contrôler l'agressivité	1	*Régler des problèmes dans la rue	1
*Courage	1	*Relations avec amis	1
*Fait réfléchir	1	Relations avec autorité	1
Gérer les émotions	1	Relations avec jeunes	1
Sensibilisation	1	Changer un comportement	10
Moins naïf	1	Mieux vivre ses relations de couple	4
*Patience	1	*Se tenir hors du trouble	3
*Passer à l'action (trouver un emploi)	1	Retour à l'école	2
Prendre des décisions	1	Implication au travail	1
Responsabiliser	1	Besoins comblés	3
*Se prendre en main	1	Encadrement, limites	2
Épanouissement	17	Statut parmi entourage	1
Estime de soi, confiance en soi	12	Changer d'attitude	3
*Motivation à vivre	2	Travailler attitude (non spécifié)	1
Aide à réussir	1	Respecter les autres	1
Connaître sa valeur	1	*Respecter probation	1
Se sentir apprécié	1		

* Aspects nouveaux ne figurant pas au questionnaire.

Ensuite, il appert que les interventions effectuées par les TR constituent, de façon intrinsèque, une source d'aide selon les jeunes. Lorsque nous ne présentons pas de choix de réponses aux jeunes, ce n'est plus la discussion, mais l'organisation d'**activités** qui semble leur venir le plus en aide (voir tableau 44).

TABLEAU 44 INTERVENTIONS QUI ONT AIDÉ LES JEUNES

Interventions	n
Activités	12
Musique	5
Sport	3
Activités (non spécifiées)	1
Jeu d'échecs	1
Activités récréatives	1
*Participation à des activités pour me désennuyer	1
Accompagnements	9
Trouver un emploi	7
Rencontrer un intervenant	1
Inscription à l'école	1
Discussions	5
Discussions (non spécifiées)	1
Discussions personnelles	1
*Discussions sur les problèmes de la rue	1
*Discussions sur Montréal	1
*Écoute	1
Références	2
Références au niveau juridique	1
Références pour soins dentaires	1

* Aspects nouveaux ne figurant pas au questionnaire.

Probablement que les bienfaits des activités sont plus concrets et immédiats que ceux découlant de la discussion (intervention sur laquelle les TR concentrent leurs efforts), expliquant cette tendance. Les

accompagnements gardent toutefois leur seconde place, suivis de la discussion et des références. La médiation ne fait pas partie des interventions notées par les jeunes, peut-être parce que les TR l'effectuent moins souvent en leur présence, ou encore que cette intervention apporte des bénéfices moins évidents pour les jeunes.

Certaines caractéristiques des TR sont également considérées comme une source d'aide par les jeunes, présentées au tableau 45. Les qualités qui avaient incité les jeunes à entrer en relation avec leur TR sont également celles qui les ont le plus aidé dans leur parcours. Ce sont en effet les **qualités personnelles** qui reviennent le plus souvent dans le discours des jeunes. Ainsi, la personnalité du TR influence grandement les jeunes, même si ces qualités ne semblent pas consciemment mises de l'avant par les TR (aucune caractéristique personnelle n'est mentionnée par ceux-ci). La même chose est remarquée sur le plan des qualités professionnelles, qui ne sont mentionnées que chez les jeunes. L'expérience du TR, qui se retrouvait parmi les caractéristiques incitant le moins les jeunes à initier le contact avec leur TR, n'est pas non plus mentionnée comme étant très aidante dans leur parcours.

TABLEAU 45 CARACTÉRISTIQUES DU TR QUI ONT AIDÉ LES JEUNES

Caractéristiques du TR	n
Qualités personnelles	5
*Pas centré sur lui-même	2
*Attitude positive	1
*Pas matérialiste	1
*Figure forte	1
Authenticité et sens de la communication	3
Donne de bons conseils	2
Me montre les aspects négatifs de mes comportements	1
Rapport égalitaire entre aidant et aidé	2
Adulte qui m'écoute	1
Il a confiance en moi	1
Présence	2
Toujours là pour moi	2
Qualités professionnelles	2
On peut compter sur lui	2

* Aspects nouveaux ne figurant pas au questionnaire.

Il est intéressant de constater à quel point les jeunes sont conscients de l'influence des TR sur leur parcours, ils sont particulièrement éloquents à ce sujet. Non seulement apprécient-ils les interventions que les TR s'efforcent d'effectuer auprès d'eux, mais ils décèlent également les effets concrets que ces interventions leur apportent, par exemple sur leurs compétences personnelles. Leurs réponses nous encouragent d'autant plus à mettre en valeur l'importance non seulement des actions des TR, mais également de leur propre personnalité et façon d'être auprès des jeunes, autres éléments influents de cette relation d'aide.

La réponse est claire : les TR influencent le parcours général des jeunes à risque que nous avons rencontrés, et grandement ! Mais parviennent-ils à les éloigner des gangs de rue ?

Influence de la pratique du travail de rue sur l'adhésion des jeunes aux gangs de rue

Les jeunes se disent-ils attirés par les gangs de rue ?

Avant de déterminer si les TR aident à éloigner les jeunes à risque des gangs, nous avons d'abord évalué l'intérêt de ces jeunes envers les gangs de rue :

- Environ **la moitié** (52,7%) des jeunes rencontrés affirment qu'ils n'ont **jamais été attirés** par les gangs
- **Un tiers** (34,5%) se disent **attirés** par les gangs
- Une minorité (12,7%) nous a donné une réponse partagée (à la fois attiré et non)

Lorsque ces données sont mises en relation avec le niveau de risque des jeunes, les résultats concordent : les jeunes affirmant être attirés par les gangs montrent significativement plus souvent un niveau de risque élevé ($p=0,009$). De façon moins intuitive, les jeunes ne se disant pas attirés se distribuent de façon égale selon les deux niveaux de risque. Ainsi, plusieurs jeunes qui ne se disent pas attirés par les gangs sont tout de même considérés à risque élevé d'y adhérer selon leur TR (c'est d'ailleurs la raison pour laquelle ils ont été référés par les TR). Le fait que tous les jeunes ayant répondu « oui et non » montrent un niveau de risque faible n'est pas surprenant puisque la majorité d'entre eux se disaient attirés dans le passé, mais plus aujourd'hui. La distribution est présentée au tableau 46.

TABLEAU 46 ATTIRANCE AUX GANGS SELON LE NIVEAU DE RISQUE

Attiré par les gangs de rue ?	Risque faible	Risque élevé	Non précisé*
Oui	4	11	4
Non	12	10	7
Oui et non	6	0	1
TOTAL	22	21	12

* Nous rappelons que nous perdons quelques jeunes lorsque nous considérons le niveau de risque puisqu'un organisme a refusé de répondre à cette question.

Nous avons voulu aller plus loin en demandant aux jeunes *pourquoi* ils sont attirés ou non par les gangs de rue...

Pourquoi certains jeunes sont-ils attirés par le phénomène des gangs de rue ?

Lorsque nous avons demandé aux jeunes pourquoi ils se disent attirés par les gangs de rue, nous remarquons au tableau 47 que les réponses se divisent en trois catégories. Une majorité se dit **attirée par le style de vie des gangs**, une autre partie explique qu'ils sont influencés par une source externe et quelques-uns se reconnaissent un important besoin d'appartenance. Un jeune affirmant être attiré nous précise : « Je ne sais même pas pourquoi ! », et un autre nous dit être attiré pour des raisons altruistes : « J'aurais été attiré d'en faire partie pour aider ceux qui en font partie ! ».

Si l'on compare les réponses des jeunes selon leur niveau de risque, il semble que les jeunes attirés par le style de vie des gangs montrent plus souvent un risque faible, mais aucune des différences n'est significative ($p>0,05$).

Pourquoi certains jeunes ne sont-ils pas attirés par le phénomène des gangs de rue ?

On constatera à l'aide du tableau 48 que les jeunes mentionnent plusieurs raisons afin d'expliquer pourquoi ils ne se disent pas attirés vers les gangs de rue. Deux raisons sont particulièrement récurrentes : **l'absence d'intérêt** et **l'effet dissuasif lié aux aspects négatifs des gangs**. D'autres

affirment avoir une personnalité incompatible ou avoir été attirés jadis, mais plus au moment de l'étude. Certains encore sont conscients qu'il y a des choses plus importantes dans la vie, qu'ils pensent davantage à leur avenir.

Les réponses données semblent venir plus souvent de jeunes montrant un risque faible d'adhérer aux gangs – ce qui est normal puisqu'il s'agit de raisons expliquant pourquoi ils ne sont *pas* attirés – mais les différences ne sont pas significatives ($p > 0,05$).

TABLEAU 47 RAISONS JUSTIFIANT L'ATTIRANCE VERS LES GANGS DE RUE SELON LE NIVEAU DE RISQUE

Raisons justifiant l'attirance aux gangs	N	Risque faible	Risque élevé	Non précisé*
Attiré par style de vie	18	10	5	3
Argent et produits de luxe	7			
C'est cool	5			
Puissance, contrôle, pouvoir	3			
Défi	2			
Femmes	1			
Influence externe	8	5	3	0
Intérêt suscité par l'entourage	6			
Influence de la télé	1			
Intérêt suscité par la musique rap	1			
Appartenance	3	0	1	2
Besoin d'appartenance	2			
Moyen d'avoir des amis	1			
Sans raison précise	1	0	1	0
Pour aider	1	0	1	0

* Nous ne connaissons pas le niveau de risque de ces jeunes.

TABLEAU 48 RAISONS JUSTIFIANT L'ABSENCE D'ATTIRANCE VERS LES GANGS DE RUE SELON LE NIVEAU DE RISQUE

Raisons justifiant l'absence d'attirance	N	Risque faible	Risque élevé	Non précisé*
Absence d'intérêt	27	13	7	7
Les gangs, c'est stupide !	12			
Pas besoin de gang, pas intéressés	9			
Vision globale négative des gangs (ex : c'est inutile)	6			
Dissuadé par les aspect négatifs	24	14	6	4
Associé à la mort	4			
Associé à la prison	4			
Associé à la violence	4			
Répercussions négatives	3			
Difficile d'en sortir	2			
Pas des vrais amis	2			
Peur	2			
Associé à la drogue	1			
Dangereux	1			
Peur de décevoir ses parents	1			
Personnalité incompatible	7	3	2	2
Pas influençable	3			
Respect de soi	3			
Solitaire	1			
Attiré avant, plus maintenant	5	2	1	2
Choses plus importantes dans la vie, avenir	4	3	1	0

* Nous ne connaissons pas le niveau de risque de ces jeunes.

Ces éléments de réponses sont précieux car, d'un point de vue préventif, ils nous permettent de mieux sensibiliser les jeunes au phénomène des gangs. Justement, voyons maintenant comment les TR s'y prennent pour éloigner les jeunes à risque des gangs de rue.

Les TR aident-ils les jeunes à risque à s'éloigner des gangs de rue ?

Nous avons suggéré au chapitre 6 que, dans le cadre d'une évaluation de la pratique du travail de rue, il semble plus pertinent d'étudier l'*éloignement* des jeunes aux gangs plutôt que leur désaffiliation. C'est précisément ce que nous allons approfondir dans les prochains paragraphes.

De fait, l'influence des TR sur l'éloignement des jeunes aux gangs de rue est substantielle puisque près de la moitié des jeunes à risque (47,3%) affirment que leur TR a eu une influence positive à ce niveau alors que, pour leur part, les TR se donnent cet objectif dans moins d'un tiers des cas (30,9%). En d'autres mots, **les TR ont une influence sur l'éloignement des jeunes aux gangs de rue même lorsqu'ils ne visent pas directement cet objectif !**

En plus, non seulement cette influence est perçue chez les jeunes se disant attirés par les gangs, mais les TR renforcent même l'opinion des jeunes que les gangs n'ont jamais attirés ! En effet, chez les jeunes qui se disent attirés par les gangs, la moitié affirme que leur TR les a aidés à s'en éloigner, alors que chez les jeunes qui ne se disent pas attirés par les gangs, un tiers de ces derniers affirment que leurs TR les ont aidés à rester éloignés. Comment, alors ?

Comment certains TR réussissent-ils à aider les jeunes à ne pas rejoindre un gang ?

Afin de répondre à cette question, nous allons d'abord évaluer de quelle façon les TR s'y prennent pour aider les jeunes à risque à s'éloigner des gangs, et ensuite vérifier auprès des jeunes comment eux considèrent que leur TR les a aidés à ce niveau.

Comment les TR tentent-ils d'aider les jeunes à risque à s'éloigner des gangs de rue ?

L'interrelation entre les caractéristiques des TR, les interventions qu'ils effectuent et leur influence sur le parcours des jeunes est à nouveau observée. Afin d'aider les jeunes à s'éloigner des gangs de rue, les TR misent principalement sur l'influence positive qu'ils peuvent avoir sur les jeunes en travaillant divers aspects personnels de ces derniers. Dans une proportion moindre, mais non négligeable, les TR misent sur les interventions qu'ils effectuent et leurs propres caractéristiques. Tous ces éléments de réponse sont regroupés au tableau 49.

Si nous débutons avec les catégories d'influence, les efforts les plus importants sont voués à travailler l'**épanouissement** des jeunes, ensuite leurs compétences interpersonnelles et leurs compétences personnelles. Finalement, deux travailleurs de rue mentionnent aider le jeune avec qui ils sont en lien à combler leur besoin d'appartenance et à réduire les facteurs de risque présentés par le jeune (mais ne mentionnent pas de quelle façon).

Afin d'éloigner les jeunes à risque des gangs, l'intervention la plus privilégiée est l'**organisation d'activités** (principalement des activités sportives). Ces activités constituent en fait des alternatives aux activités de gang, des occasions de découvrir autre chose que la rue. À ce propos, les intervenants ayant participé à l'*Événement mobilisateur gangs de rue* (décembre 2007) clament qu'une des meilleures façons (sinon *la* meilleure) de prévenir l'adhésion ou les activités des gangs est d'**occuper les jeunes**, appuyant ainsi nos résultats. Ensuite, les TR effectuent des accompagnements dans le but d'aider le retour à l'emploi, à l'école, etc., d'autres excellents moyens de tenir les jeunes occupés et hors des

rues. La discussion vient après, puis les interventions auprès de l'entourage personnel du jeune et les références. Finalement, un TR affirme s'établir un plan d'intervention afin d'aider le jeune avec qui il est en lien à s'éloigner des gangs.

Dans le but d'éloigner les jeunes des gangs de rue, les TR optent donc pour des interventions différentes de celles effectuées afin d'aider les jeunes dans leur parcours général. La discussion ne se retrouve plus en tête, elle est plutôt mise de côté afin de privilégier des interventions dont les effets sont plus concrets à court terme, qui permettent d'intéresser les jeunes et de les occuper au moment présent.

TABLEAU 49 MOYENS UTILISÉS PAR LES TR AFIN D'AIDER LES JEUNES À S'ÉLOIGNER DES GANGS

Moyens utilisés par les TR	n	Moyens utilisés par les TR	n
Influence	40	Interventions	20
Épanouissement	23	Activités	7
Le pousser, encourager ses intérêts	4	Activités sportives	5
Soutenir le jeune	4	Loisirs	1
Véhiculer des valeurs positives	3	Musique	1
Travailler son estime de soi	2	Accompagnements	6
Lui faire vivre des réussites	2	Emploi	3
L'accepter comme il est	1	École	1
Le valoriser	1	Aide dans démarches	1
Fixer des objectifs, des buts	1	Accompagnements (non spécifiés)	1
L'amener à considérer son avenir	1	Discussion	3
Lui faire découvrir des alternatives	1	Discussion (non spécifiée)	2
L'amener à s'émanciper	1	Aborder le sujet des gangs directement	1
L'amener à être moins influençable	1	Interventions auprès de l'entourage du jeune	2
L'amener à être moins vulnérable	1	Aider ses amis	1
Compétences interpersonnelles	8	Établir un lien avec ses parents	1
Améliorer son réseau social	4	Références (offrir des ressources)	1
Créer un lien significatif avec un adulte	2	Établir un plan d'intervention	1
L'éloigner du milieu	1		
Présenter des modèles positifs	1	Caractéristiques du TR mises de l'avant	8
Compétences personnelles	7	Authenticité et sens de la communication	6
L'aider à prendre des décisions éclairées	2	Montrer aspects négatifs de ses comportements	3
L'amener à se connaître	1	Accent sur le quotidien, par sur ses problèmes	1
Travailler son autonomie	1	Apprendre à le connaître	1
Encourager ses comportements positifs	1	Amener des confidences	1
Le responsabiliser	1	Présence	2
L'amener à voir les risques	1	Présent quand le jeune en a besoin	1
Comblent un besoin (d'appartenance)	1	Contact réguliers	1
Réduire les facteurs de risque	1		

Les TR travaillent également leur façon d'être auprès des jeunes. Les caractéristiques qu'ils mettent de l'avant afin d'arriver à éloigner les jeunes des gangs sont liées à l'**authenticité et le sens de la communication**. Les TR optent encore une fois pour une stratégie différente par rapport aux moments où leurs objectifs sont plus globaux, car ce n'est plus le rapport égalitaire entre aidant et aidé qui est mis de l'avant. Afin d'éloigner les jeunes des gangs, il importe d'apprendre à connaître le jeune, de s'intéresser à lui en tant que personne, pas à ses problèmes. De cette façon seulement les TR réussissent à montrer aux jeunes certains aspects négatifs de leurs comportements. De plus, les TR se font un devoir d'être présents auprès des jeunes.

Sans conteste, les TR mettent énormément d'efforts à éloigner les jeunes des gangs, la diversité des moyens utilisés en fait foi.

En quoi les jeunes à risque considèrent-ils que leur TR les a aidés à ne pas rejoindre un gang ?

Maintenant que nous connaissons mieux les stratégies utilisées par les TR pour éloigner les jeunes des gangs de rue, évaluons ce qui semble avoir été le plus efficace selon les jeunes.

L'aide des TR est surtout perçue sur le plan des interventions, particulièrement de la **discussion** sur les gangs de rue (voir tableau 50). Bien que la discussion ne soit pas l'intervention favorisée par les TR afin d'éloigner les jeunes des gangs, ces discussions ont sur les jeunes une influence plus importante que les TR ne le croient. Les efforts que mettent les TR à organiser des activités ne sont tout de même pas vains puisqu'il s'agit de la seconde intervention la plus aidante, à l'avis des jeunes. Ils avouent eux-mêmes apprécier ces activités du fait qu'elles leur permettent de se tenir occupés, de passer moins de temps dehors.

Les caractéristiques des TR, particulièrement leurs bons conseils (référant à l'**authenticité et au sens de la communication**), sont considérés par les jeunes comme la seconde source les ayant le plus aidés à s'éloigner des gangs de rue. Il s'agit de la même catégorie de caractéristiques que les TR mettent principalement de l'avant afin d'aider les jeunes à s'éloigner des gangs, leurs efforts sont donc bien ciblés.

Contrairement aux TR, l'influence est classée en dernier par les jeunes. Certains jeunes soulignent tout de même que l'aide au niveau de leur **épanouissement** est la plus efficace afin de les éloigner des gangs, principalement en leur apportant un sentiment de reconnaissance et de valorisation. Encore, les objectifs des TR semblent adaptés aux besoins des jeunes puisque c'est à ce même niveau qu'ils concentrent leurs efforts afin d'influencer les jeunes.

TABLEAU 50 EN QUOI LES JEUNES CONSIDÈRENT QUE LEUR TR LES A AIDÉS À NE PAS JOINDRE UN GANG ?

Éléments ayant aidé les jeunes	N
Interventions	21
Discussions	18
Parle des conséquences	8
Discussions qui font réfléchir	4
Me dit que ça ne vaut pas la peine	3
Discussion (non spécifiée)	2
TR parle de son expérience	1
Activités	2
Musicales	1
Hebdomadaires	1
Accompagnement (scolaire)	1
Caractéristiques du TR	4
Authenticité et sens de la communication	4
Donne de bons conseils	4
Influence	3
Épanouissement	2
Sentiment de reconnaissance	1
Valorisation	1
Compétences personnelles	1
Aide à voir clair	1

Les jeunes à risque sont donc moins conscients de l'influence directe des TR, mais plutôt des interventions que les TR effectuent auprès d'eux. Ce phénomène est tout à fait normal puisque l'influence recherchée par le TR n'est pas verbalisée au jeune, ce dernier est donc plus conscient du

véhicule utilisé par les TR afin d'atteindre leurs objectifs : les interventions. En contrepartie, ceci nous confirme que, pour les jeunes, les interventions représentent une source d'aide en soi.

À nouveau, nous constatons que les caractéristiques des TR, les interventions et l'influence sont des concepts interreliés dont le rôle est central dans l'éloignement des jeunes aux gangs.

Pourquoi certains TR ont moins d'influence au niveau de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue ?

Ce ne sont pas tous les jeunes rencontrés qui considèrent que leur TR les a incités à s'éloigner des gangs, ni d'ailleurs tous les TR qui se sont fixé cet objectif, voyons pourquoi.

Certains TR n'ont pas pour objectif prioritaire d'aider les jeunes à s'éloigner des gangs de rue, pourquoi ?

Comme près de 70% des TR ont affirmé qu'ils n'avaient pas pour objectif principal d'éloigner les jeunes à risque des gangs, il nous a paru important d'approfondir la question. Les raisons qu'ils nous ont fournies sont exposées au tableau 51. Le principal motif pour lequel les TR ne se fixent pas cet objectif est qu'ils considèrent qu'ils doivent **d'abord s'attarder à des objectifs plus prioritaires**, relativement à l'épanouissement et aux compétences personnelles des jeunes. Certaines interventions sont également privilégiées, comme l'accompagnement du jeune dans son cheminement. Ensuite, les TR privilégient d'autres besoins primaires, tels que la santé, et essaient de régler les multiples problèmes des jeunes (ex. : école, famille, argent) avant de tenter d'éloigner les jeunes des gangs. Ces réponses réfèrent encore une fois à l'idéologie holistique du travail de rue, à l'importance de considérer le jeune dans sa globalité et non d'intervenir sur une problématique particulière (Cousineau, 2004; Hamel *et al.*, 1998; Pharand, 1995). Enfin, un TR mentionne ne pas s'être fixé cet objectif parce que le jeune n'en faisait pas la demande, en accord avec le principe selon lequel les TR ont pour objectif d'aider le jeune tout en respectant ses choix (Cheval, 2001; Duval et Fontaine, 2000; Fontaine, 2001; Pharand; Tétreault et Girard, 2007).

TABLEAU 51 POUR QUELLES RAISONS CERTAINS TR NE SE FIXENT PAS POUR OBJECTIF PRIORITAIRE D'AIDER LES JEUNES À S'ÉLOIGNER DES GANGS ?

Raisons données par les TR	n	Raisons données par les TR	n
Autres objectifs à privilégier	19	Facteurs de protection	15
Influence :		Il a d'autres intérêts	6
Épanouissement	7	Conscient des dangers	2
Amener le jeune à voir ses forces	3	Résilient	2
Lui apporter un sentiment de reconnaissance	1	N'adhère pas malgré actes	1
Régler ses problèmes sur sa personne	1	Ne dépend pas d'activités criminelles	1
Travailler son estime de soi	1	Mature	1
Épanouissement (non spécifié)	1	Mère présente	1
Compétences personnelles	6	Proche d'intervenants	1
L'amener à faire des choix éclairés	1		
Gérer ses conflits en adulte	1	Risque d'adhésion non prédominant	15
L'amener à influencer son environnement	1	Ne semble pas intéressé à adhérer	6
L'éloigner d'entourage négatif	1	Personnalité incompatible	3
Recherche identitaire	1	Aime les petits groupes	1
L'amener à voir sa capacité de changer	1	Solitaire	1
Interventions :	2	Pas le profil (non spécifié)	1
L'accompagner dans son cheminement	1	Gang = histoire du passé	2
Autres interventions à privilégier (non spécifiées)	1	Pas pour l'instant	2
Autres :	4	Pas à proximité	2
Besoins primaires et santé plus prioritaires	2		
Régler tous ses problèmes avant (école, famille, finances, etc.)	1	Ne veut pas se désaffilier	7
N'en fait pas la demande	1	Déjà membre	4
		Pas prêt	2
		Ne désire pas quitter le gang	1

La seconde raison la plus souvent mentionnée est liée au fait que certains jeunes n'ont pas besoin d'aide à ce niveau parce qu'ils présentent plusieurs **facteurs de protection** réussissant à les garder éloignés des gangs.

D'autres jeunes ne montrent simplement **pas un risque d'adhésion aux gangs assez prédominant** pour que le TR se fixe comme objectif de les en éloigner.

Finalement, certains jeunes déjà affiliés ne sont **pas prêts à se désaffilier**. En accord avec le principe énoncé auparavant, les TR ne poursuivent pas d'objectifs qui vont à l'encontre des choix de parcours des jeunes avec qui ils sont en lien.

Qu'est-ce qui explique que certains jeunes considèrent que leur TR ne les a pas aidés à s'éloigner des gangs ?

Bien que près de la moitié des jeunes affirment que leur TR les a aidés à s'éloigner des gangs de rue, nous ne pouvons négliger qu'une proportion similaire affirme le contraire. Ces jeunes expliquent que, dans la majorité des cas, leur TR ne les a pas aidés parce qu'ils n'avaient simplement **pas besoin d'aide à ce niveau**, qu'ils avaient fait ce cheminement avant de rencontrer leur TR, ou qu'ils ne se disent pas intéressés d'adhérer aux gangs de rue. Ensuite, la raison la plus souvent mentionnée est que les jeunes **ne parlent pas de gang avec leur TR**. Finalement, deux autres jeunes admettent qu'il est trop tard, qu'ils sont **déjà impliqués** dans un gang. La distribution des réponses est fournie au tableau 52.

TABLEAU 52 RAISONS POUR LESQUELLES CERTAINS JEUNES CONSIDÈRENT QUE LEUR TR NE LES A PAS AIDÉS À S'ÉLOIGNER DES GANGS

Raisons données par les jeunes	n
Pas besoin d'aide à ce niveau	20
Cheminement fait avant	13
Pas intéressé aux gangs	7
Ne parle pas de gang avec son TR	8
Trop tard, déjà impliqué	2

Les données des jeunes concordent avec celles des TR dans le sens où les deux parties considèrent en majorité que ce n'est pas au niveau de l'adhésion aux gangs de rue que les besoins se situent. À une exception près : ces huit jeunes qui affirment ne pas aborder le sujet des gangs avec leur TR, des jeunes que le phénomène ne touche peut-être pas, ou qui n'osent pas parler de ce sujet de peur d'être étiquetés... mais qui recevront fort possiblement une aide précieuse même sans en verbaliser le besoin. En effet, puisque nous avons constaté au chapitre 4 que les facteurs de risque d'adhérer à un gang de rue (et de tout autre type de délinquance, d'ailleurs) atteignent plusieurs sphères de vie des jeunes, une relation avec un TR bénéficiera sans nul doute à ces jeunes même si la problématique des gangs n'est pas directement abordée, car les TR privilégient justement une approche globale touchant toutes les sphères de vie des jeunes (Pharand, 1995).



Les jeunes qui affirment que leur TR a réussi à les éloigner des gangs ont-ils un profil différent de celui des jeunes affirmant le contraire ?

Lors de la prochaine section, nous désirons cerner chez quels jeunes les efforts des TR relativement à l'adhésion aux gangs sont le plus marqués. Pour ce faire, nous étudierons d'abord le profil général des jeunes et ensuite, leur profil de risque.

Profil général

Est-ce que les jeunes considérant que leur TR les a aidés à s'éloigner des gangs montrent un profil général différent de ceux qui affirment le contraire ? Oui, mais sur deux plans seulement : le sexe et l'origine ethnique des jeunes. De fait, **davantage de gars** ont affirmé que leur TR les avaient aidés à s'éloigner des gangs (24 gars c. 2 filles). La même tendance est remarquée chez les jeunes affirmant que leur TR ne les a pas aidés à rejoindre un gang, mais cette différence reste significative ($p=0,031$).

Sur le plan de l'ethnicité, les jeunes d'une seule origine affirment significativement plus souvent que leur TR les a aidés à s'éloigner des gangs, en l'occurrence les jeunes **haïtiens** ($p=0,025$). Nous désirons spécifier qu'il ne s'agit pas de l'influence d'un TR ou d'un quartier. Ces jeunes haïtiens proviennent de quatre quartiers et ont été référés par cinq TR différents. Au contraire, les jeunes québécois et ceux des autres origines ethniques répondent plus souvent que leur TR ne les a pas aidés à ce niveau. Les TR émettent certaines hypothèses à cet effet : puisque ce sont souvent de jeunes haïtiens qui sont pointés par les médias comme étant liés aux gangs de rue, ils se voient, en tant que communauté culturelle, hautement associés aux gangs. Conséquemment, puisqu'ils se savent identifiés à ce phénomène, peut-être que les jeunes haïtiens sont poussés à réfléchir davantage aux gangs de rue et en parlent plus

ouvertement à leur TR. De leur côté, les TR savent également que ce sujet est moins tabou auprès des jeunes de cette communauté, donc se sentent plus à l'aise d'aborder ce sujet avec eux.

Toutefois, cette différence est à **considérer avec précautions** puisque, si l'on compare de façon générale les jeunes québécois aux jeunes provenant de l'extérieur du Québec, les deux groupes ne se distinguent pas ($p=0,136$).

En contrepartie, les résultats non significatifs nous apprennent beaucoup au sujet de l'aide apportée par les TR. Par exemple, l'absence de différence au niveau de l'âge des jeunes ($p=0,655$) indique que les TR réussissent à éloigner les jeunes indépendamment de cette variable; ils ont une influence autant sur les plus jeunes que les plus vieux. De plus, les TR aident autant les jeunes habitant avec leurs deux parents que ceux provenant de milieux familiaux éclatés ($p=0,851$). De même, peu importe la langue parlée par le jeune, l'origine culturelle à laquelle il s'identifie ou son niveau scolaire, une proportion similaire de jeunes considère que leur TR les a aidés à s'éloigner des gangs que non ($p=0,398$; 0,336 et 0,276, respectivement). En ce qui concerne l'occupation des jeunes, on aurait pu croire qu'il serait plus difficile d'éloigner les jeunes ayant davantage de temps inoccupé; mais non, les TR aident autant les jeunes qui vont à l'école ou occupent un emploi que ceux dont la majeure partie du temps est inoccupée (école: $p=0,759$; travail: $p=0,153$). Finalement, même s'ils sont en relation avec les jeunes depuis peu de temps, les TR réussissent à les éloigner des gangs ($p=0,122$). Nous n'avons ici présenté qu'une partie des données, les résultats exhaustifs sont disponibles à l'annexe 20.

En résumé, les TR semblent aider les jeunes à s'éloigner des gangs peu importe leur profil, à deux exceptions près : ils réussissent davantage à aider les gars que les filles et leur aide porte fruit plus souvent chez les jeunes d'origine haïtienne que chez les autres communautés culturelles lorsqu'on les considère de façon individuelle.

Profil de risque

Facteurs de risque

Si l'on considère les cinq grands facteurs de risque de façon globale (voir tableau 53), nous constatons que les jeunes considérant que leur TR les a aidés à ne pas rejoindre un gang ne se distinguent pas selon les facteurs de risque qu'ils montrent. Donc, les TR réussissent à aider les jeunes présentant tous types de facteurs de risque à s'éloigner des gangs, ils n'ont pas plus de facilité ou difficulté à aider les jeunes qui montreraient certains facteurs.

TABLEAU 53 FACTEURS DE RISQUE D'ADHÉRER À UN GANG CHEZ LES JEUNES CONSIDÉRANT QUE LEUR TR LES A AIDÉS À S'ÉLOIGNER DES GANGS

Facteurs de risque	Réponse du TR :	Le TR a aidé le jeune à s'éloigner des gangs (n)		p
		Oui	Non	
Proximité des gangs de rues (n=55)	Oui	23	21	0,230
	Non	3	6	
	Ne sait pas	0	2	
Besoin d'appartenance (n=55)	Oui	21	20	0,282
	Non	4	4	
	Ne sait pas	1	5	
Problèmes scolaires (n=43)	Oui	17	23	0,363
	Non	8	6	
	Ne sait pas	1	0	
Situation familiale difficile (n=43)	Oui	15	23	0,117
	Non	6	5	
	Ne sait pas	5	1	
Changement soudain de comportement/activités (n=55)	Oui	11	7	0,332
	Non	13	18	
	Ne sait pas	2	4	

Niveau de risque

Les efforts des TR à éloigner les jeunes des gangs de rue portent fruits chez la moitié (53,5%) des jeunes dont nous avons pu établir le niveau de risque et ce, autant chez les jeunes montrant un niveau faible d'adhérer à un gang qu'un niveau élevé. De fait, des 23 jeunes affirmant que leur TR les a aidés à ne pas rejoindre un gang, 10 montrent un faible niveau de risque et 13, un niveau élevé. En parallèle, les jeunes déclarant que leur TR ne les a pas aidés à ce niveau se distribuent aussi en proportion égale (12 jeunes à risque faible et 8 jeunes à risque élevé). Ces résultats ne montrent aucune différence significative ($p=0,280$).

Ainsi, la pratique relationnelle du travail de rue s'avère une pratique préventive auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang si l'on en croit l'opinion des jeunes puisque non seulement la moitié de ceux-ci attestent de l'aide de leur TR à ne pas rejoindre un gang, mais que les TR atteignent dans une proportion importante les jeunes montrant un niveau de risque élevé, chez qui l'on pourrait supposer que la probabilité d'adhérer à un gang est plus importante et plus difficile à prévenir.

Raisons justifiant le risque

Une seule des raisons justifiant le risque d'adhérer à un gang permet de distinguer les deux groupes : les jeunes qui considèrent que leur TR les a aidés à s'éloigner des gangs de rue sont davantage en présence de **pairs négatifs** (voir tableau 54).

TABEAU 54 RAISONS JUSTIFIANT LE RISQUE EN RELATION AVEC LE NIVEAU DE RISQUE

Raisons justifiant le risque	Le TR a aidé le jeune à s'éloigner des gangs (Moyenne)		p
	Oui (n=26)	Non (n=29)	
	Caractéristiques individuelles	1,38	
Éléments environnementaux	0,54	0,76	0,326
Situation familiale difficile	0,27	0,48	0,185
Pairs	0,31	0,07	0,027
Difficultés scolaires	0,12	0,10	0,890

L'absence quasi générale de distinction au niveau des facteurs de risque et des raisons associées au risque d'adhérer à un gang de rue indique ceci : les jeunes qui considèrent que leur TR réussit à les éloigner des gangs n'ont pas un profil de risque particulier. Ceci implique que **les TR sont en mesure de garder les jeunes éloignés des gangs peu importe le niveau de risque qu'ils présentent et les caractéristiques qui définissent ce risque, aucun de ces éléments n'amointrit leur influence au niveau de l'adhésion aux gangs, au contraire !** Il y a un seul élément de risque – fréquenter des pairs négatifs – qui distingue les deux groupes de jeunes, et c'est dans un sens bien positif : ce sont les jeunes davantage touchés par ce type de risque qui affirment le plus souvent que leur TR les a aidés à ne pas rejoindre un gang. Comme les TR n'ont pas plus de difficulté à aider certains jeunes présentant un profil de risque qu'un autre, l'aide des TR semble s'adapter au type de risque que présente le jeune.



en bref...

Influence des TR sur le parcours général des jeunes à risque

- L'évaluation précédente dévoilait que les TR peuvent influencer l'adhésion des jeunes aux gangs de rue par l'augmentation de **facteurs de protection** (Tétreault et Girard, 2007). D'une revue de littérature, nous avons retenu 40 facteurs de protection, regroupés en six catégories d'influence.
- Des analyses de CCI démontrent qu'à tous ces niveaux, l'influence perçue par les jeunes correspond parfaitement à l'aide que chacun de leur TR tente de leur apporter. Principalement, l'**amélioration des compétences personnelles** et l'**épanouissement** sont classés aux premiers rangs, autant par les jeunes que les TR.
- Voici les six types d'influence, classés selon les bénéfices retirés par les jeunes. Nous indiquons ici quelle influence, précisément, les participants s'accordent pour dire qu'il s'agit à la fois de la plus *aidante* (selon les jeunes) et de l'*objectif le plus souvent visé* par les TR auprès des jeunes référés :
 - **Amélioration des compétences personnelles** : sensibilisation à différentes réalités (MTS, gangs, criminalité, etc.).
 - **Épanouissement** : vivre des réussites, développer des buts d'avenir.
 - **Besoins comblés** : besoin d'argent (en offrant au jeune des occasions d'en obtenir).
 - **Changement de comportement** : s'impliquer davantage dans des activités positives.
 - **Amélioration des compétences interpersonnelles** : créer des liens significatifs avec un ou des adultes, se faire des amis positifs.
 - **Changement d'attitude** : respecter davantage les jeunes qui l'entourent.
- Lorsqu'on demande aux TR à quel niveau principalement ils tentent d'aider les jeunes et, parallèlement, à quel niveau les jeunes considèrent que leur TR leur a apporté la plus grande aide, les réponses des participants se regroupent autour des trois mêmes concepts, classés dans le même ordre d'importance :

Moyens utilisés par TR :

- **Influence** : épanouissement et compétences personnelles
- **Interventions** : discussion
- **Caractéristiques** du TR : rapport égalitaire entre aidant et aidé

Éléments d'aide notés par les jeunes :

- **Influence** : compétences personnelles et épanouissement
- **Interventions** : activités
- **Caractéristiques** du TR : qualités personnelles du TR

Influence des TR sur l'adhésion des jeunes à risque aux gangs de rue

- Les TR ont une influence sur l'éloignement des jeunes aux gangs de rue, même lorsqu'ils ne visent pas directement cet objectif : près de la moitié des jeunes (47,3%) affirment que leur TR a eu une influence positive à ce niveau, alors que les TR se donnent cet objectif dans moins d'un tiers des cas (30,9%) !
- À nouveau, lorsque nous demandons aux TR comment ils tentent d'éloigner les jeunes des gangs et comment les jeunes, eux, considèrent que leur TR les a aidés à ce niveau, les réponses se regroupent encore sous les mêmes trois concepts, classés dans un ordre différent cependant :

Moyens utilisés par TR :

- **Influence** : épanouissement
- **Interventions** : activités
- **Caractéristiques** : authenticité et sens de la communication

Éléments d'aide notés par les jeunes :

- **Interventions** : discussion
- **Caractéristiques** du TR : authenticité et sens de la communication
- **Influence** : épanouissement

→ **Caractéristiques du TR, interventions et influence** = concepts intimement liés dont le rôle est central, autant pour aider le jeune dans son parcours général que pour l'éloigner des gangs.

Profil des jeunes à risque considérant que leur TR a réussi à les éloigner des gangs :

- **Profil général** : les TR semblent aider les jeunes à s'éloigner des gangs peu importe leur profil, à deux exceptions près : ils réussissent davantage à aider les gars que les filles et plus souvent les jeunes d'origine haïtienne, si l'on considère toutes les origines de façon individuelle.
- **Profil de risque** : les TR sont en mesure de garder les jeunes éloignés des gangs peu importe le niveau de risque qu'ils représentent et les caractéristiques qui définissent ce risque. Un seul élément de risque – fréquenter des pairs négatifs – distingue les deux groupes de jeunes et c'est dans un sens bien positif : ce sont les jeunes davantage touchés par ce type de risque qui affirment le plus souvent que leur TR les a aidés à ne pas rejoindre un gang.



CONCLUSION

À travers le déroulement de cette recherche, que ce soit au niveau du profil des jeunes et des TR, du développement de la relation qu'ils entretiennent, des interventions effectuées par les TR et de l'influence qu'ils apportent sur le parcours des jeunes, un constat s'est imposé à nous : le travail de rue est une pratique particulièrement adaptée aux jeunes à risque d'adhérer à un gang, à leur style de vie, à leurs besoins.

Nous désirons également attirer l'attention sur trois concepts dont la récurrence est surprenante : les *caractéristiques des TR*, les *interventions* qu'ils effectuent et l'*influence* qu'ils ont envers les jeunes. Nos résultats suggèrent qu'ils sont centraux dans la pratique du travail de rue puisque la combinaison des trois aspects a été mentionnée de façon ouverte par les TR et les jeunes aux niveaux de l'initiation du contact, du maintien de la relation, des interventions aidantes et de l'influence du TR sur le jeune, qu'il s'agisse de son parcours général ou de l'éloignement des jeunes aux gangs. Il ne suffit donc pas aux TR d'agir auprès des jeunes; les résultats de leurs actions dépendent de leur propre façon d'être, du choix de leurs interventions et de l'influence recherchée, le tout ciblé selon les besoins des jeunes.

Bien qu'il soit aisé de constater à travers le discours des jeunes qu'une relation avec un TR leur est non seulement bénéfique mais sincèrement appréciée, cet effet s'étend-il jusqu'à les éloigner des gangs de rue ?

Le travail de rue : une pratique préventive auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang

Nous considérons effectivement, à la lumière de nos connaissances nouvelles, que le travail de rue est une pratique qui s'avère préventive auprès des jeunes à risque d'adhérer aux gangs de rue. Voici les indices qui nous permettent de faire une telle affirmation :

- ⇒ La moitié des jeunes référés déclarent que leur TR les a aidés à ne pas rejoindre un gang de rue.
- ⇒ Les TR se donnent cet objectif dans moins d'un tiers des cas.
 - Les TR ont donc une influence sur l'éloignement des jeunes aux gangs, même lorsqu'ils ne visent pas directement cet objectif !
- ⇒ La moitié des jeunes attirés par les gangs de rue affirment que leur TR est parvenu à les éloigner des gangs.
- ⇒ Ils renforcent même l'opinion d'un tiers des jeunes que les gangs n'ont jamais attirés !
- ⇒ Les TR arrivent à éloigner les jeunes des gangs, indépendamment de leur niveau de risque d'adhérer à un gang, qu'il soit faible ou élevé.

⇒ Peu importe les éléments de risque rencontrés par les jeunes, les TR n'ont pas plus de difficulté à éloigner les jeunes des gangs.

→ Au contraire, les jeunes qui fréquentent des pairs négatifs affirment plus souvent que leur TR les a aidés à ne pas rejoindre un gang que les jeunes ne présentant pas cet aspect de risque.

Conséquemment, puisque le travail de rue est une pratique réellement adaptée aux jeunes à risque d'adhérer aux gangs de rue, et maintenant que nous avons obtenu des indicateurs mesurables de leur réussite au niveau de l'éloignement des jeunes aux gangs, nous estimons que les TR jouent un rôle préventif concret et déterminant au cœur de la présente lutte contre le phénomène des gangs de rue.

Cette évaluation aura donc eu l'avantage non négligeable de justifier l'action des TR en démontrant que, effectivement, la pratique du travail de rue a créé un effet bénéfique auprès des jeunes de cet échantillon.

Contraintes rencontrées

De toute évidence, nous avons dû nous ajuster aux contraintes s'imposant à tout chercheur ou évaluateur et quelques limites méthodologiques doivent être signalées. La première se situe au niveau de l'échantillon insuffisant. Bien que très peu d'études similaires à celle-ci ont la chance de compter autant que 55 jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue, tous les résultats portant sur les deux niveaux de risque doivent être interprétés avec précaution puisqu'il en découle deux groupes inférieurs à 30 individus, enfreignant un postulat d'utilisation des tests de moyenne.

Deuxièmement, une contrainte de temps nous a empêchés de poursuivre un objectif qui se retrouvait à notre plan de recherche initial, celui d'approfondir les données recueillies par les questionnaires en effectuant des entrevues qualitatives auprès des jeunes et des TR. Il aurait été idéal de combiner une méthode qualitative à notre devis quantitatif, mais comme nous avons laissé la chance aux participants de s'exprimer en leur posant quelques questions ouvertes, nous jugeons que nos résultats restent complets.

Ensuite, une troisième limite découle de l'âge des jeunes rencontrés. Il nous a effectivement été impossible d'évaluer la problématique d'une relation avec un TR chez des jeunes à risque de moins de 14 ans vu certaines considérations éthiques. Du fait que l'autorisation des parents soit requise chez les jeunes de cet âge et que le temps alloué à cette étude ne permettait pas d'entamer de longues procédures à cet effet, nous ne pouvons généraliser nos résultats aux jeunes à risque d'adhérer à un gang de moins de 14 ans, phénomène pourtant grandissant (Hamel *et al.*, 1998).

La quatrième et dernière limite est certainement la plus préoccupante, mais vu la nature de l'étude, il nous fut impossible de la contourner. Cette limite réside dans le biais de sélection relatif aux jeunes rencontrés. De fait, puisque nous désirions évaluer l'effet d'une relation entre un jeune à risque d'adhérer à un gang de rue et son TR, ces derniers ont dû nous référer des jeunes qu'ils suivaient depuis déjà un moment. Cette sélection comporte deux désavantages : elle n'a pas été effectuée de façon aléatoire et nous pouvons supposer que les jeunes référés appréciaient leur TR vu la persistance de la relation qu'ils entretenaient. Nous pouvons ainsi présumer que leur discours est teinté d'un biais positif.

Les avancements émanant de cette recherche

Nous croyons que, outre une réponse à un objectif de recherche, les connaissances découlant de la présente étude peuvent influencer toute pratique s'intéressant à la prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs. Effectivement, nous détenons maintenant des indicateurs concrets de ce qui fonctionne auprès de ces jeunes, non seulement au niveau des interventions qu'ils jugent aidantes, mais également des qualités que nous devrions rechercher chez les intervenants qui les côtoient.

Ces mêmes connaissances pourraient s'avérer utiles bien au-delà de l'intervention relative au phénomène des gangs et s'étendre à la délinquance en général puisque, tel que souligné au chapitre 4, les facteurs de risque d'adhérer à un gang de rue correspondent aux facteurs de risque de tout autre type de délinquance (Hamel, 2007; Hill *et al.*, 1999). Ceci, jumelé à l'approche holistique privilégiée par la pratique du travail de rue, permet de déclarer que **l'action des TR constitue un facteur de protection puissant qui prévient non seulement l'adhésion des jeunes à risque aux gangs de rue, mais qui prévient également leurs comportements délinquants de façon globale.**

Dans un autre ordre d'idées, plusieurs TR ayant participé à cette étude ont souligné que l'exercice de compléter les questionnaires leur a apporté un éclairage sur leur propre pratique, leur a permis de faire le point sur leurs interventions auprès des jeunes. Nous considérons que ce type de réflexion peut sans aucun doute faire avancer, à une échelle individuelle, la pratique du travail de rue.

Finalement, il a été énoncé de façon récurrente lors de l'*Événement mobilisateur Gangs de rue*, organisé conjointement par la Ville de

Montréal et le Service de Police de la Ville de Montréal (décembre 2007), qu'il est grand temps que les intervenants ciblent les besoins réels des jeunes de façon à agir *avec* eux et non *pour* eux. Nous devons cesser de présumer des besoins des jeunes sans les consulter. La présente étude s'inscrit exactement dans cette idéologie en donnant une voix aux jeunes, en leur offrant le droit de parole et en ne s'intéressant pas uniquement à leur délinquance. Nous avons réussi à nous distinguer sur ce plan et croyons qu'il s'agit d'une stratégie évaluative qui gagnerait à être davantage mise à contribution dans la recherche en prévention.

Comment aller encore plus loin

En trois ans, nous avons réussi à établir le portrait détaillé d'une pratique encore méconnue au Québec – le travail de rue (Tétreault et Girard, 2007) – et ce second volet a permis d'approfondir sur l'effet préventif de cette pratique relationnelle auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue. La prochaine étape logique de ce projet reste l'étude d'impact, seul moyen de connaître l'étendue réelle de l'aspect préventif du travail de rue sur l'éloignement des jeunes aux gangs. L'étude d'impact implique toutefois un devis de recherche difficile à concevoir, car il nécessite de suivre un échantillon de jeunes sur plusieurs années afin de recueillir des données *avant* et *après* leur relation avec un TR. En parallèle, un groupe comparable de jeunes ne fréquentant pas de TR doit être soumis au même protocole de recherche. De cette façon uniquement pourrions-nous attester d'un lien causal entre la relation avec un TR et l'éloignement des jeunes aux gangs de rue. Comme les financements majeurs et à long terme sont quasi inaccessibles dans le domaine de la prévention de la criminalité et vu les complications liées à ce type de devis de recherche, un tel projet reste utopique.

Nous offrons toutefois une piste de recherche différente, celle-ci réalisable et directement en lien avec cette nécessité de cibler les réels besoins des jeunes et non d'en faire la supposition à leur place. Bien que la présente étude constitue déjà un avancement, reste que nous avons consulté un groupe circonscrit de jeunes à risque d'adhérer à un gang : ceux en relation avec un TR. Notre suggestion consiste à sélectionner quelques quartiers où le phénomène des gangs de rue est documenté et de s'adresser aux divers intervenants et professionnels des tables de concertation impliquées. De cette façon, nous pourrions connaître l'opinion de ces différents acteurs-clés au sujet des gangs et arriver à nous faire référer un large échantillon de jeunes à risque en contact avec diverses ressources. L'objectif d'un tel exercice est de consulter ces jeunes afin de cerner leurs besoins, de déterminer quels organismes et individus ils fréquentent et ne fréquentent pas afin d'obtenir de l'aide au niveau du phénomène des gangs et pourquoi ils se tournent ou non vers ces derniers. Cette démarche permettrait de savoir précisément *quelle* ressource répond à *quel* besoin des jeunes à risque puisque, nécessairement, les jeunes provenant de quartiers différents, fréquentant des intervenants différents, expriment aussi des besoins différents. Nous aurions ainsi la certitude de cibler les organismes et individus qui leur viennent véritablement en aide plutôt que de les diriger vers des ressources que *nous* jugeons aidantes.

D'autre part, nos résultats nous ont éclairés sur un autre phénomène dont l'enjeu est sérieux et dont l'analyse semble accessible : pourquoi les TR rencontrés ont-ils plus de facilité à aider les jeunes hommes que les jeunes femmes à ne pas joindre un gang de rue ? Est-ce lié au rôle différent que les filles tiennent au sein des gangs ? Comme Pierreson Vaval le mentionnait en conférence (2007), ce sont souvent des problèmes socioaffectifs qui expliquent l'adhésion des jeunes filles aux gangs de rue, le besoin de plaire, la recherche de modèles masculins. Ce profil les rendrait vulnérables au recrutement à des fins de prostitution, de vente de drogues, de services divers au profit des membres de gangs. Comme notre étude ne portait pas sur les actes délinquants des jeunes à risque d'adhérer aux gangs, nous avons laissé cette problématique en plan.

Cela dit, nous croyons qu'un mouvement alarmiste autour des gangs de rue à Montréal doit être évité à tout prix, de même qu'une couverture médiatique sensationnaliste qui n'a pour effet que de glorifier ce phénomène aux yeux des jeunes. Certes, des actions sérieuses et concrètes doivent être instaurées afin de contrer le problème des gangs et nous espérons vous avoir persuadés que, sans l'ombre d'un doute, de telles actions *sont* accomplies, quotidiennement.



BIBLIOGRAPHIE

- Angers, M. (1996). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Les éditions CEC inc., Montréal, 381p.
- Association des Travailleurs et Travailleuses de Rue du Québec (ATTRueQ). (1993). *Code d'éthique*, Montréal, 23p.
- Blondin, P. (1993). Les gangs de rue. Dans M. Chalom et J. Kousik (eds) : *Violence et déviance à Montréal*. Montréal : Liber, 91-103.
- Boulte, P. (1995). *Individus en friche, essai sur l'exclusion*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Carney, F. J., Mattick, H. W. et Callaway, J. D. (1969). *Action on the streets*. New York : Association Press, 160p.
- Cheval, C. (2001). Des travailleurs de rue créateurs de liens sociaux. Dans Dorvil, H. et Mayer, R (dir.), *Problèmes sociaux – tome II – Études de cas et interventions sociales*, Montréal : Presses de l'Université du Québec, 362-385.
- Cheval, C. (1998). *Le travail de rue : une pratique d'accompagnement clinique*. Mémoire de maîtrise, École de service social, Université de Montréal, 158p.
- Cousineau, M.-M. (2004). Gangs : un tour du Québec pour faire parler le point... Un forum pour en parler! *Continuum JC*, 3, 3-7.
- Crommelinck, J. (1998). *Quelle stratégie d'évaluation pour le travail de rue ? Plaidoyer pour une pratique d'ouverture*. Louvain-la-Neuve, Haute École Charleroi-Europe.
- de Boevé, E. (1996). *Quand le social descend dans la rue*. Bruxelles : Fédération des travailleurs sociaux de rue en Communauté française de Belgique.
- Duval, M. et Fontaine, A. (2000). Lorsque des pratiques différentes se heurtent : les relations des travailleurs de rue et les autres intervenants. *Nouvelles pratiques sociales*, 13, 49-67.
- Événement mobilisateur gangs de rue. Pour une mobilisation accrue et un leadership partagé. (Décembre 2007). Journée d'étude organisée conjointement par la Ville de Montréal et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Montréal.
- Fontaine, A. (2001). *Le travail de rue face aux pressions technocratiques : les enjeux de la planification intégrée de services sociaux et de santé pour une pratique d'intervention autonome en lien avec les jeunes marginalisés*. Mémoire de maîtrise, Intervention sociale, Université du Québec à Montréal, 169p.
- Fontaine, A. (2003). Aux marges du social, le travail de rue. *Intervention*, 119, 15-23.

- Fredette, C. (Novembre 2007). Conférence sur les gangs donnée lors de la journée scientifique intitulée *Problématiques multiples et complexes de nos jeunes contrevenants, des solutions en perpétuelles évolutions*. Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants, Longueuil.
- Fredette, C. (2004). Quand le rêve d'une nouvelle vie tourne au cauchemar ! *Continuum JC*, 3, 11.
- Grégoire, C. (1998). Les gangs de rue : mythe ou réalité ? *Défi jeunesse*, 1, 18-22.
- Hall, G., Yohalem, N., Tolman, J. et Wilson, A. (2003). *How afterschool programs can most effectively promote positive youth development as a support to academic achievement*. A Report Commissioned by the Boston After-School for All Partnership. Boston : National Institute on Out-of-School Time. 96p.
- Hamel, S., Fredette, C., Blais M.-F. et Bertot, J. (1998). *Jeunesse et gangs de rue. Phase II. Résultats de la recherche terrain et proposition d'un plan stratégique quinquennal*, I.R.D.S. Rapport présenté au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, Montréal, 440p.
- Hamel, S., Fredette, C. et Brisebois, R.-A. (2007). *Mieux connaître et agir. Thème : Le phénomène des gangs*. Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité, 24p.
- Hawkins, J. D. et Catalano, R. (1992). *Communities that care*. San Francisco: Jossey-Bass Publisher, 272p.
- Hébert, J., Hamel, S. et Savoie, J. G. (1997). *Jeunesse et gangs de rue. Phase I. Revue de la littérature*, I.R.D.S. Rapport présenté au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, Montréal, 100p.
- Hill, K. G., Howell, J. C., Hawkins, J. D. et Battin-Pearson, S. R. (1999). Childhood risk factors for adolescent gang membership : Results from the Seattle Social Development Project. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 36, 300-322.
- Klein, M. W. (1971). *Street gang and street workers*. New Jersey : Prentice-Hall Inc., 338p.
- Lanctôt, N. et Le Blanc, M. (1996). La participation des garçons à une bande marginale : un phénomène de sélection et d'opportunités. *Revue canadienne de criminologie*, Octobre, 375-400.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (1998). *Plan d'action ministérielle en éthique de la recherche et en intégrité scientifique*. Québec, Ministère de la Santé et des Services Sociaux, Direction des communications, Gouvernement du Québec, 33p.
- Néron, C. (2004). Les gangs de rue à l'avant-plan : Une priorité d'action à tous les niveaux. *Continuum JC*, 3, 2-6.
- Paquet, M. et Richard, C. (1995). *Une expérience de travail de rue à Joliette : bilan des quatorze premiers mois*. Rapport d'activité, 17p.
- Paris, R. (1999). *Le travail de rue : une pratique encadrée qui n'encadre pas...* Association des Travailleurs et Travailleuses de Rue du Québec, 11p.
- Perreault, M. et Bibeau, G. (2003). *La gang : une chimère à apprivoiser (marginalité et transnationalité chez les jeunes Québécois d'origine afro-antillaise)*. Québec : Les Éditions du Boréal, 391p.
- Pharand, S. (1995). *Le travail de rue au Québec : revue documentaire*. Unité de santé publique du Centre hospitalier régional de Rimouski, Rimouski, 52p.

- Pinard, M. (1994). Pour une approche intégrée du travail de rue. Travail de rue : objectifs, philosophie d'action et choix politiques. Dans J. Pector (dir.) *Les actes du colloque du PIaMP : une génération sans nom ni oui*. (Montréal, 22-26 avril 1992), Montréal : PIaMP, 256-261.
- Santé Canada (1997). *Les bonnes pratiques cliniques : directives consolidées*. Ottawa, Ministre, Travaux publics et services gouvernementaux Canada, 70p.
- Spergel, I. A. (1995). *The youth gang problem : A community approach*. New-York : Oxford University Press, 346p.
- Statistique Canada. (2006). *Profil des communautés de 2006, Montréal, Familles et ménages*.
<http://www12.statcan.ca/english/census06/data/profiles/community/index.cfm?Lang=F>.
- Tamar-Mattis, A., Piha, S. et Adams, A. (2001). *Youth development guide engaging young people in after-school programming*. San Francisco : Community Network for Youth Development, 209p.
- Tétreault, K. et Girard, G. (2007). *Rapport d'évaluation du projet Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable ?* Montréal, Société de criminologie du Québec pour la Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, ministère de la Sécurité publique, 282p.
- Thauvette, I. (Octobre 2007). Allocution lors du Congrès International sur les Gangs de Rue. Association canadienne des chefs de police, Montréal.
- Thornberry, T. P., Krohn, M. D., Lizotte, A. J., Smith, C. A. et Tobin, K. (2003). *Gangs and delinquency in developmental perspective*. New York : Cambridge University Press, 268p.
- Vandell, D. L., Reisner, E. R., Brown, B. B., Dadisman, K., Pierce, K. M., Lee, D. et Pechman, E. M. (2005). *The study of promising after-school programs: Examination of intermediate outcomes in Year 2*. Policy Study Associate Inc., 29p.
- Vaval, P. (Novembre 2007). Conférence sur les gangs donnée lors de la journée scientifique intitulée : *Problématiques multiples et complexes de nos jeunes contrevenants, des solutions en perpétuelles évolutions*. Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants, Longueuil.

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire des jeunes

QUESTIONNAIRE S'ADRESSANT AUX JEUNES

PROJET *LE TRAVAIL DE RUE : UNE PRATIQUE PRÉVENTIVE AUPRÈS DES JEUNES À RISQUE D'ADHÉRER À UN GANG ?*

Conçu par Geneviève Martel
Sous la direction de Caroline Savard

IDENTIFICATION

Questionnaire # _____

Date : ____/____/2007

Temps total : _____

Nom du travailleur de rue qui t'accompagne : _____

Organisme de ce travailleur de rue

- 1 Café Jeunesse Multiculturel
- 2 PACT de rue
- 3 Plein Milieu
- 4 RAP Jeunesse
- 5 TRAC



INSTRUCTIONS

Ta participation à cette recherche consiste à répondre à un questionnaire d'une durée d'environ 45 minutes qui porte sur ta relation avec ton travailleur de rue. Ce questionnaire comprend 4 sections :

- la première section sert à savoir qui tu es (ex : âge, sexe, origine ethnique, etc.);
 - la deuxième section sert à savoir comment tu es entré en contact avec ton travailleur de rue et pourquoi tu as été intéressé à rester en lien si longtemps avec lui;
 - la troisième section sert à savoir comment ton travailleur de rue t'a le plus aidé depuis que tu le connais;
 - et la quatrième section sert à savoir si ton travailleur de rue t'a aidé à changer certains aspects de toi (ex : compétences personnelles, compétences sociales, attitude, comportement, etc.);
- La majorité des questions ont un choix de réponses, quelques-unes te demandent une réponse très courte, en quelques mots ou quelques phrases.
- **Il n'y a aucune mauvaise réponse, ce qui nous intéresse réellement est ton opinion.**

SECTION 1 : LE RÉPONDANT

On va débiter par quelques questions sur toi.

A- PROFIL

1. Tu es...
 - ₁ Un gars
 - ₂ Une fille
2. Quel âge as-tu ? _____ ans
3. Quelle est ton origine ethnique ? (*Si Canadienne (Québécoise) → Passez à question 5*)
 - ₁ Africaine ₄ Asiatique ₇ Européenne-Est ₁₀ Indo-Pakistanaise
 - ₂ Antillaise ₅ Autochtone ₈ Européenne-Ouest ₁₁ Latino-Américaine
 - ₃ Arabe ₆ Canadienne(Québécoise) ₉ Haïtienne ₁₂ Autre : _____
4. Puisque tu habites au Québec, te considères-tu d'abord québécois ou(*choix coché en 3*) ?
 - ₁ Québécois
 - ₂ Origine de naissance (*choix coché en 3*)
 - ₃ Les 2 égal
5. Depuis quand habites-tu au Québec ?
 - ₁ Depuis toujours, je suis né au Québec
 - ₂ Depuis : _____
6. Quelle est l'origine ethnique de ta mère ?
 - ₁ Africaine ₄ Asiatique ₇ Européenne-Est ₁₀ Indo-Pakistanaise
 - ₂ Antillaise ₅ Autochtone ₈ Européenne-Ouest ₁₁ Latino-Américaine
 - ₃ Arabe ₆ Canadienne(Québécoise) ₉ Haïtienne ₁₂ Autre : _____

7. Quelle est l'origine ethnique de ton père ?
- | | | | |
|--|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> ₁ Africaine | <input type="checkbox"/> ₄ Asiatique | <input type="checkbox"/> ₇ Européenne-Est | <input type="checkbox"/> ₁₀ Indo-Pakistanaise |
| <input type="checkbox"/> ₂ Antillaise | <input type="checkbox"/> ₅ Autochtone | <input type="checkbox"/> ₈ Européenne-Ouest | <input type="checkbox"/> ₁₁ Latino-Américaine |
| <input type="checkbox"/> ₃ Arabe | <input type="checkbox"/> ₆ Canadienne(Québécoise) | <input type="checkbox"/> ₉ Haïtienne | <input type="checkbox"/> ₁₂ Autre : _____ |
8. Avec qui habites-tu ?
- ₁ Tes 2 parents biologiques
 - ₂ Ta mère biologique seule (famille monoparentale)
 - ₃ Ton père biologique seul (famille monoparentale)
 - ₄ Ta mère biologique et son conjoint
 - ₅ Ton père biologique et sa conjointe
 - ₆ Un autre membre de ta famille : Précise _____
 - ₇ Tes parents adoptifs
 - ₈ Ta famille d'accueil
 - ₉ En appartement seul
 - ₁₀ En appartement avec des colocataires
 - ₁₁ Autre : _____
9. Chez toi, quelle langue parlez-vous le plus souvent ?
- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> ₁ Français | <input type="checkbox"/> ₃ Espagnol | <input type="checkbox"/> ₅ Autre : _____ |
| <input type="checkbox"/> ₂ Anglais | <input type="checkbox"/> ₄ Créole | |
10. Quelle langue parles-tu le plus souvent, à l'extérieur de chez toi ?
- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> ₁ Français | <input type="checkbox"/> ₃ Espagnol | <input type="checkbox"/> ₅ Autre : _____ |
| <input type="checkbox"/> ₂ Anglais | <input type="checkbox"/> ₄ Créole | |
11. Quelle est la dernière année scolaire que tu as complétée ?
- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> ₁ Primaire 3 | <input type="checkbox"/> ₅ Secondaire 1 | <input type="checkbox"/> ₉ Secondaire 5 |
| <input type="checkbox"/> ₂ Primaire 4 | <input type="checkbox"/> ₆ Secondaire 2 | <input type="checkbox"/> ₁₀ DEP |
| <input type="checkbox"/> ₃ Primaire 5 | <input type="checkbox"/> ₇ Secondaire 3 | <input type="checkbox"/> ₁₁ Cégep |
| <input type="checkbox"/> ₄ Primaire 6 | <input type="checkbox"/> ₈ Secondaire 4 | <input type="checkbox"/> ₁₂ Autre : _____ |
12. Es-tu encore à l'école ?
- ₁ oui
 - ₂ non
13. Es-tu sur le marché du travail ?
- ₁ oui
 - ₂ non → *Passez à la question 15*
14. Est-ce que tu travailles à temps plein ou à temps partiel ?
- ₁ temps plein
 - ₂ temps partiel

B- RENCONTRE

15. Depuis combien de temps connais-tu, le travailleur de rue avec qui tu es venu ici aujourd'hui ? _____
16. Depuis tout ce temps, as-tu côtoyé ton travailleur de rue de façon **régulière** (vous ne vous êtes jamais perdus de vue), **irrégulière** (vous vous êtes perdus de vue quelques fois), ou **sporadique** (vous ne vous êtes jamais perdus de vue mais vous ne vous côtoyez pas de façon régulière) ? *Si contact toujours régulier → passez à question 20*

Dans les premiers temps	Au cours de la relation	Dans les derniers temps
<input type="checkbox"/> ₁ Contact régulier	<input type="checkbox"/> ₁ Contact régulier	<input type="checkbox"/> ₁ Contact régulier
<input type="checkbox"/> ₂ Contact irrégulier	<input type="checkbox"/> ₂ Contact irrégulier	<input type="checkbox"/> ₂ Contact irrégulier
<input type="checkbox"/> ₃ Contact sporadique	<input type="checkbox"/> ₃ Contact sporadique	<input type="checkbox"/> ₃ Contact sporadique

17. Combien de fois, environ, vous êtes-vous perdus de vue ?
- ₁ 1-2 fois ₃ 5-6 fois ₅ 9-10 fois
- ₂ 3-4 fois ₄ 7-8 fois ₆ 10 fois et + : _____

18. Pourquoi vous êtes-vous perdus de vue ? (Vacances ? Hospitalisation ? Drogue ? Etc.)
- _____

19. Combien de temps environ, au total, vous êtes-vous perdus de vue ?
- _____

SECTION 2 : LE DÉVELOPPEMENT DE LA RELATION ENTRE LE JEUNE ET LE TRAVAILLEUR DE RUE

A- ÉVÉNEMENT DÉCLENCHEUR

20. Au départ, pourquoi es-tu entré en contact avec ce travailleur de rue ? (**laisser le jeune me répondre pour ne pas l'influencer, cocher selon sa réponse*)
- ₁ Tu es allé le voir par curiosité
- ₂ Tu avais besoin d'aide pour une raison en particulier : _____
- ₃ Il distribuait des condoms et tu es allé le voir
- ₄ Tu l'as rencontré en faisant du sport
- ₅ Tu l'as rencontré lors d'une sortie (ex : de maison de jeune, d'école, ou autre)
- ₆ Ce travailleur de rue t'a été référé par un autre jeune, un ami par exemple
- ₇ Ce travailleur de rue t'a été référé par un adulte, un professeur par exemple
- ₈ Autre raison. Précise : _____

B- FACTEURS D'INITIATION DU CONTACT ET DE POURSUITE DE LA RELATION

Je voudrais que tu me parles de la relation que tu as avec, le travailleur de rue avec qui tu es venu ici. Premièrement, je vais te demander pourquoi, au tout début, tu as eu envie de créer un lien avec ce travailleur de rue et ensuite, je vais te demander ce qui t'a encouragé à rester en relation si longtemps avec lui.

Je vais te lire des qualités, et tu devras me répondre en deux parties : 1) si c'est une qualité de ton travailleur de rue qui t'a amené à entrer en lien avec lui au départ, quand tu l'as rencontré, et 2) si cette même qualité t'a encouragé à rester en lien avec lui durant si longtemps. Ok ?

Pour chacune des questions, tu as trois choix de réponses (*lui montrer les choix*) :

Oui :	si c'est une des principales qualités du travailleur de rue qui a fait que 1. tu as eu envie de <u>créer un lien</u> avec lui quand tu l'as rencontré 2. qui t'a incité à <u>poursuivre ta relation</u> avec lui pendant si longtemps
Un peu :	si cette qualité a joué mais que c'est pas la raison principale qui a fait que 1. tu as eu envie de <u>créer un lien</u> avec lui quand tu l'as rencontré 2. qui t'a incité à <u>poursuivre ta relation</u> avec lui pendant si longtemps
Non :	si cette qualité n'a pas rapport, elle t'a pas aidé à : 1. <u>créer un lien</u> avec lui quand tu l'as rencontré 2. <u>poursuivre ta relation</u> avec lui pendant si longtemps

Un exemple de réponse pourrait être : « **oui**, c'est pour ça au début que j'ai eu envie de créer un lien avec lui, et c'est **un peu** pour ça que j'ai poursuivi si longtemps ma relation avec lui » ou « **non**, c'est pas pour ça au début que j'ai eu envie de créer un lien avec lui, mais c'est **un peu** pour ça que j'ai poursuivi si longtemps ma relation avec lui ». Est-ce que ça va ?

CARACTÉRISTIQUES DU TRAVAILLEUR DE RUE	INITIATION DU CONTACT			MAINTIEN DE LA RELATION			
	oui	un peu	non	Q #	oui	un peu	non
Présence							
<i>(Questions 21-25 et 58-62) On va débiter par des qualités reliées à la présence de ton travailleur de rue. N'oublie pas de me répondre en 2 parties !</i>							
21. Il est très accessible, il est souvent présent au même endroit	1	2	3	58.	1	2	3
22. La plupart du temps, il est présent dans les endroits où tu te tiens, dans ton milieu de vie	1	2	3	59.	1	2	3
23. Il est présent à des endroits où il n'y a pas d'autres intervenants, et ça t'aide	1	2	3	60.	1	2	3
24. Il est souvent présent à ton école (récré, dîner, ateliers, etc.) (→ 4 si ne va pas à l'école)	1	2	3 4	61.	1	2	3 4
25. Il est très disponible, il est capable de t'accorder beaucoup de temps	1	2	3	62.	1	2	3

Expérience

(Questions 26-28 et 63-65) Maintenant on va passer à des qualités reliées à l'expérience de ton travailleur de rue. Dis-moi si, dans les premiers temps, tu as eu envie d'entrer en contact avec lui pour les raisons suivantes, et ensuite si ces raisons t'ont incité à poursuivre ta relation avec lui durant tout ce temps. Réponds toujours par oui, un peu, ou non.

26. Il a beaucoup d'expérience dans le milieu de la rue	1	2	3	63.	1	2	3
27. Il parle très bien ta langue et tu trouves que ça aide beaucoup	1	2	3	64.	1	2	3
28. Il a eu une bonne formation à l'école, tu trouves que ça aide beaucoup	1	2	3	65.	1	2	3

Rapport égalitaire entre aidant et aidé

(Questions 29-39 et 66-76) On continue en parlant du rapport qui existe entre toi et lui. Réponds toujours par oui, un peu ou non, en 2 parties.

29. Tu as confiance en lui et il a confiance en toi	1	2	3	66.	1	2	3
30. Ce que tu lui dis est confidentiel, ça reste entre lui et toi	1	2	3	67.	1	2	3
31. Il te respecte	1	2	3	68.	1	2	3
32. Il est honnête avec toi	1	2	3	69.	1	2	3
33. Il te laisse lui apprendre des choses, ce n'est pas seulement lui qui t'apprend	1	2	3	70.	1	2	3
34. Il ne te juge pas	1	2	3	71.	1	2	3
35. Il te félicite quand tu fais des bons coups	1	2	3	72.	1	2	3
36. Il te fait des compliments	1	2	3	73.	1	2	3
37. Il n'agit pas comme quelqu'un qui veut te contrôler	1	2	3	74.	1	2	3

Rapport volontaire

38. Il ne te force jamais à entrer en contact avec lui	1	2	3	75.	1	2	3
39. Il t'amène à t'améliorer, mais à ton rythme, jamais en te mettant trop de pression	1	2	3	76.	1	2	3

Authenticité et sens de la communication

(Questions 40-50 et 77-87) Maintenant, on parle de ses capacités pour communiquer avec toi. Dis-moi si, dans les premiers temps, tu as eu envie d'entrer en contact avec lui pour les raisons suivantes, et ensuite, si ces raisons t'ont incité à poursuivre ta relation avec lui durant tout ce temps. Réponds toujours par oui, un peu, ou non.

40. Il t'écoute	1	2	3	77.	1	2	3
41. Il croit en toi, en tes capacités et tes compétences	1	2	3	78.	1	2	3
42. Il t'encourage	1	2	3	79.	1	2	3
43. Il est capable de se mettre dans ta peau et être ouvert à ta réalité, à tes problèmes	1	2	3	80.	1	2	3
44. Il s'intéresse réellement à toi comme personne, pas juste à tes problèmes (il peut venir te parler juste pour dire salut et te demander si tu vas bien)	1	2	3	81.	1	2	3
45. Il ne prend pas de décisions à ta place, il te laisse les prendre	1	2	3	82.	1	2	3
46. Pour mieux te guider, il est capable de te donner des exemples sur sa vie, des exemples personnels	1	2	3	83.	1	2	3
47. Il te donne de bons conseils	1	2	3	84.	1	2	3
48. Il est capable de te montrer les aspects négatifs de tes comportements	1	2	3	85.	1	2	3
49. Il t'écoute sans te juger et sans te faire la morale	1	2	3	86.	1	2	3
50. Quand il te parle, il utilise toujours un langage que tu comprends	1	2	3	87.	1	2	3

Qualités professionnelles

(Questions 51-57 et 88-94) On termine cette section par certaines qualités professionnelles et personnelles du travailleur de rue. Continue à répondre en 2 parties, par oui, un peu ou non.

51. Il ne travaille pas pour une institution, par exemple l'école, la police, le gouvernement, etc., alors tu es à l'aise d'avoir une relation avec lui	1	2	3	88.	1	2	3
---	---	---	---	-----	---	---	---

52. Il est capable d'entrer en contact avec tous les types de jeunes, peu importe leur nationalité, leur orientation, leur choix de vie, etc.	1	2	3	89.	1	2	3
53. Il respecte les règles que se donnent les jeunes de la rue, il s'intègre bien au milieu	1	2	3	90.	1	2	3
54. Il est capable de prendre des engagements envers toi : s'il te dit qu'il va faire quelque chose, il tient parole	1	2	3	91.	1	2	3
Qualités personnelles							
55. Il a un bon sens de l'humour	1	2	3	92.	1	2	3
56. Il est ouvert d'esprit	1	2	3	93.	1	2	3
57. Il est compréhensif	1	2	3	94.	1	2	3

C- DÉVELOPPEMENT DU LIEN DE CONFIANCE

On passe maintenant à une autre section. On va parler du développement de confiance entre toi et ton travailleur de rue.

95. Je voudrais savoir si tu fais des confidences à ton travailleur de rue (ça pourrait être au sujet, par exemple, de MTS, de relations amoureuses, d'actes délinquants, ou de n'importe quel autre thème) ?
- ₁ Oui, je lui fais des confidences sur tous les sujets qui me préoccupent
- ₂ Oui, je lui fais des confidences, mais sur quelques sujets seulement
- ₃ Non, je ne lui fais pas de confidences
96. Ton travailleur de rue est-il la personne de ton entourage à qui tu te confies le plus ?
- ₁ oui
- ₂ non
97. As-tu déjà invité ton travailleur de rue dans un endroit privilégié pour toi ? (un endroit spécial, important pour toi)
- ₁ oui
- ₂ non → *prenez la question 99*
98. Est-ce que ton travailleur de rue t'accompagne aux endroits où tu l'invites ?
- ₁ toujours
- ₂ des fois
- ₃ non
99. As-tu invité ton travailleur de rue à rencontrer quelqu'un de ton entourage personnel ?
- ₁ oui
- ₂ non → *prenez la question 101*
100. Pourrais-tu me dire qui tu l'as invité à rencontrer ? (*Laisser le jeune répondre*)
- ₁ Un de tes parents ₄ Un frère/sœur, cousin proche ₇ Un intervenant, professionnel
- ₂ Un de tes beaux-parents ₅ Ton chum / ta blonde ₈ Une autre personne. Précise : _____
- ₃ Un parent adoptif ₆ Un(e) ami(e) _____

101. As-tu recommandé ton travailleur de rue à quelqu'un ?

- ₁ oui
₂ non

102. Considères-tu que ton travailleur de rue est un adulte significatif dans ta vie ?

- ₁ oui
₂ non

103. Est-ce qu'il y a d'autres adultes significatifs dans ta vie, par exemple (*cocher si oui*):

- ₁ Dans ta famille
₂ À ton école
₃ Dans une ressource (*si oui préciser : _____*)
₄ Dans un milieu sportif
₅ Ailleurs (*si oui préciser : _____*)

104. (*Si réponse = NON en #96*) Tout à l'heure tu m'as dit que ton travailleur de rue n'est pas la personne à qui tu te confies le plus, voudrais-tu me dire à qui tu te confies le plus ?

D- DÉFINITION DE LA RELATION

Je voudrais maintenant te parler de la relation que tu as avec ton travailleur de rue. Tu sais, la relation qu'on a avec quelqu'un peut évoluer avec le temps et je voudrais savoir si ça s'applique à la relation que tu as avec ton travailleur de rue.

Je vais te nommer des situations et dis-moi si, oui ou non, ça s'appliquait à toi dans les premiers temps, au cours de la relation et dans les derniers temps de votre relation. Ok ? Alors...

105. Est-ce que tu considérais ton travailleur de rue comme **quelqu'un qui te protège** (en cas de danger, de menaces, ...) dans les premiers temps de votre relation ? Au cours de votre relation ? Dans les derniers temps de votre relation ?

Dans les premiers temps Temps 1	Au cours de la relation Temps 2	Dans les derniers temps Temps 3
<input type="checkbox"/> ₁ Oui	<input type="checkbox"/> ₁ Oui	<input type="checkbox"/> ₁ Oui
<input type="checkbox"/> ₂ Non	<input type="checkbox"/> ₂ Non	<input type="checkbox"/> ₂ Non

106. Est-ce que tu considérais ton travailleur de rue comme **quelqu'un qui a de l'autorité sur toi**, dans les premiers temps de votre relation ? Au cours de votre relation ? Dans les derniers temps de votre relation ?

Dans les premiers temps Temps 1	Au cours de la relation Temps 2	Dans les derniers temps Temps 3
<input type="checkbox"/> ₁ Oui	<input type="checkbox"/> ₁ Oui	<input type="checkbox"/> ₁ Oui
<input type="checkbox"/> ₂ Non	<input type="checkbox"/> ₂ Non	<input type="checkbox"/> ₂ Non

107. Est-ce que tu considérais ton travailleur de rue comme **quelqu'un qui t'aide** dans les premiers temps de votre relation ? Au cours de votre relation ? Dans les derniers temps de votre relation ?

Dans les premiers temps Temps 1	Au cours de la relation Temps 2	Dans les derniers temps Temps 3
<input type="checkbox"/> ₁ Oui	<input type="checkbox"/> ₁ Oui	<input type="checkbox"/> ₁ Oui
<input type="checkbox"/> ₂ Non	<input type="checkbox"/> ₂ Non	<input type="checkbox"/> ₂ Non

108. Est-ce que tu considérais ton travailleur de rue comme **quelqu'un qui t'écoute** dans les premiers temps de votre relation ? Au cours de votre relation ? Dans les derniers temps de votre relation ?

Dans les premiers temps Temps 1	Au cours de la relation Temps 2	Dans les derniers temps Temps 3
<input type="checkbox"/> ₁ Oui	<input type="checkbox"/> ₁ Oui	<input type="checkbox"/> ₁ Oui
<input type="checkbox"/> ₂ Non	<input type="checkbox"/> ₂ Non	<input type="checkbox"/> ₂ Non

109. Est-ce que tu considérais ton travailleur de rue comme un **ami** dans les premiers temps de votre relation ? Au cours de votre relation ? Dans les derniers temps de votre relation ?

Dans les premiers temps Temps 1	Au cours de la relation Temps 2	Dans les derniers temps Temps 3
<input type="checkbox"/> ₁ Oui	<input type="checkbox"/> ₁ Oui	<input type="checkbox"/> ₁ Oui
<input type="checkbox"/> ₂ Non	<input type="checkbox"/> ₂ Non	<input type="checkbox"/> ₂ Non

SECTION 3 : LES ÉLÉMENTS POSITIFS DE LA RELATION ENTRE LE TRAVAILLEUR DE RUE ET LE RÉPONDANT

A- PÉRIODE OÙ LA PRÉSENCE DU TRAVAILLEUR DE RUE A LE PLUS AIDÉ LE JEUNE

110. À quelle période de la **journée** la présence de ton travailleur de rue t'aide le plus ? Écris ta réponse selon l'échelle de temps suivante :

Dans les premiers temps	Au cours de la relation	Dans les derniers temps
<input type="checkbox"/> ₁ Avant-midi: 7h-11h30	<input type="checkbox"/> ₁ Avant-midi: 7h-11h30	<input type="checkbox"/> ₁ Avant-midi: 7h-11h30
<input type="checkbox"/> ₂ Heure du midi: 11h30-13h30	<input type="checkbox"/> ₂ Heure du midi: 11h30-13h30	<input type="checkbox"/> ₂ Heure du midi: 11h30-13h30
<input type="checkbox"/> ₃ Après-midi: 13h30-16h	<input type="checkbox"/> ₃ Après-midi: 13h30-16h	<input type="checkbox"/> ₃ Après-midi: 13h30-16h
<input type="checkbox"/> ₄ Début de soirée: 16h-19h	<input type="checkbox"/> ₄ Début de soirée: 16h-19h	<input type="checkbox"/> ₄ Début de soirée: 16h-19h
<input type="checkbox"/> ₅ Fin de soirée: 19h et +	<input type="checkbox"/> ₅ Fin de soirée: 19h et +	<input type="checkbox"/> ₅ Fin de soirée: 19h et +
<input type="checkbox"/> ₆ Toujours très variable	<input type="checkbox"/> ₆ Toujours très variable	<input type="checkbox"/> ₆ Toujours très variable

111. À quelle période de la **semaine** la présence de ton travailleur de rue t'aide le plus ? Écris ta réponse selon l'échelle de temps suivante :

Dans les premiers temps	Au cours de la relation	Dans les derniers temps
<input type="checkbox"/> ₁ Semaine surtout	<input type="checkbox"/> ₁ Semaine surtout	<input type="checkbox"/> ₁ Semaine surtout
<input type="checkbox"/> ₂ Fin de semaine surtout	<input type="checkbox"/> ₂ Fin de semaine surtout	<input type="checkbox"/> ₂ Fin de semaine surtout
<input type="checkbox"/> ₃ Semaine et fin de semaine	<input type="checkbox"/> ₃ Semaine et fin de semaine	<input type="checkbox"/> ₃ Semaine et fin de semaine
<input type="checkbox"/> ₄ Toujours très variable	<input type="checkbox"/> ₄ Toujours très variable	<input type="checkbox"/> ₄ Toujours très variable

B- LIEUX OÙ LA PRÉSENCE DU TRAVAILLEUR DE RUE A LE PLUS AIDÉ LE JEUNE

112. Je voudrais que tu me dises la place où la présence de ton travailleur de rue t'a le plus aidé. Je te donne 11 cartons où sont indiqués différents endroits. Je voudrais que tu les places en ordre d'importance pour toi, en mettant l'endroit où ton travailleur de rue t'a le plus aidé en haut, et où il t'a le moins aidé en bas. Si j'ai oublié un endroit important pour toi, écris-le sur le papier « autre » et place-le où tu veux.

Lieux	Importance
Au parc.....	_____
À l'école.....	_____
Dans la rue.....	_____
Dans une maison de jeunes.....	_____
Chez toi.....	_____
Dans un appartement privé autre que chez toi....	_____
À l'organisme du travailleur de rue.....	_____
Au métro.....	_____
Dans un bar.....	_____
Dans un restaurant ou un café.....	_____
Autre : _____	_____

C- TYPES D'INTERVENTIONS FAITES AVEC LE JEUNE L'AYANT LE PLUS AIDÉ TOUT AU LONG DE SON PARCOURS

De toutes les interventions que ton travailleur de rue a faites avec toi, je voudrais savoir lesquelles t'ont le plus aidé dans ton parcours, depuis que tu le connais. Je vais te lire des phrases qui décrivent différentes interventions et activités, et je voudrais que tu me répondes par un des ces quatre choix : *(Encercler les réponses).*

Oui :	si c'est une des principales interventions qui t'a aidé tout au long de ton parcours depuis que tu as rencontré ton travailleur de rue.
Un peu :	si cette intervention a un peu aidé mais que ce n'est pas celle qui t'a aidé le plus tout au long de ton parcours depuis que tu as rencontré ton travailleur de rue.
Non:	si cette intervention ne t'a pas aidé dans ton parcours.
On n'a pas fait ça :	si ton travailleur de rue n'a pas fait cette intervention avec toi.

TYPES D'INTERVENTIONS	RÉPONSE			
	1	2	3	4
Accompagnements				
On va débiter par les accompagnements. Dis-moi si, oui, un peu, ou non, ces accompagnements t'ont aidé dans ton parcours :				
113. Il t'a guidé dans une démarche visant le rattachement scolaire (pas nécessaire que tu aies recommencé l'école pour dire oui)	oui	un peu	non	n/a
114. Il t'a aidé à chercher un emploi	oui	un peu	non	n/a
115. Il t'a accompagné lors d'événements reliés à ta santé physique (clinique, hôpital, etc.)	oui	un peu	non	n/a
116. Il t'a accompagné auprès de professionnels (ex : psychologue, intervenant en toxico, etc.)	oui	un peu	non	n/a
117. Il t'a accompagné dans des démarches judiciaires : à la Cour, au tribunal, au poste de police, auprès d'avocats, etc.	oui	un peu	non	n/a
118. Il t'a accompagné dans ta démarche pour faire des travaux communautaires (compensatoires, suite à des dettes)	oui	un peu	non	n/a
119. Il t'a guidé dans tes démarches pour obtenir le statut de citoyen canadien	oui	un peu	non	n/a
120. Il t'a guidé dans tes démarches pour obtenir des papiers d'identité	oui	un peu	non	n/a
121. Il t'a guidé dans une démarche visant à te désaffilier d'une gang de rue (pas nécessaire que tu aies quitté la gang pour dire oui)	oui	un peu	non	n/a
122. Il t'a guidé dans une démarche visant à t'éloigner des gangs de rue	oui	un peu	non	n/a
123. Il t'a accompagné dans un autre type de démarche : _____	oui	un peu	non	n/a
Références vers des ressources				
Maintenant on va parler de références vers des ressources. Par référer, je veux dire que ton travailleur de rue t'a donné les informations nécessaires sur ces différentes ressources. Dis-moi si, oui, un peu, ou non, ces références t'ont aidé dans ton parcours :				
124. Ton travailleur de rue t'a référé vers des ressources alimentaires	oui	un peu	non	n/a
125. Il t'a référé vers des ressources d'hébergement	oui	un peu	non	n/a
126. Il t'a référé vers des ressources en désintoxication	oui	un peu	non	n/a
127. Il t'a référé vers des ressources en santé. <i>Si non → passez à la question 129</i>				
128. Est-ce que c'était pour t'aider : <input type="checkbox"/> ₁ Physiquement, ex : t'as vu un médecin, une infirmière <input type="checkbox"/> ₂ Psychologiquement, mentalement, ex : t'as vu un psychologue				
129. Il t'a référé vers des ressources judiciaires (ex : avocat)	oui	un peu	non	n/a
130. Il t'a référé vers des ressources afin que tu apprennes le français	oui	un peu	non	n/a
131. Il t'a référé vers des ateliers ou des présentations orales	oui	un peu	non	n/a
132. Il t'a référé vers une autre personne. Précise : _____	oui	un peu	non	n/a
Communications téléphoniques				
Maintenant, dis-moi si, oui, un peu, ou non, ce type de communication t'a aidé à travers ton parcours :				
133. Tu peux le joindre par cellulaire/pagette/Internet si tu veux jaser avec lui	oui	un peu	non	n/a
134. Tu peux le joindre par cell./pagette/Internet dès qu'il y a une urgence	oui	un peu	non	n/a
Médiations				
La prochaine intervention dont je voudrais te parler est la médiation dans une situation de conflit. Par				

médiation, je veux dire que ton travailleur de rue a facilité la communication entre 2 personnes ou 2 parties.
Alors :

135. Ton travailleur de rue a fait de la médiation dans une situation de conflit où tu étais impliqué, et ça t'a beaucoup aidé (Si NON → <i>passer à la question 142</i>)	oui	un peu	non	n/a
136. Ton travailleur de rue a fait de la médiation dans une situation de conflit impliquant toi et ton chum/ta blonde	oui	un peu	non	n/a
137. Ton travailleur de rue a fait de la médiation dans une situation de conflit impliquant toi et un membre de ta famille	oui	un peu	non	n/a
138. Ton travailleur de rue a fait de la médiation dans une situation de conflit impliquant toi et un professionnel (professeur, police, intervenant, etc.)	oui	un peu	non	n/a
139. Ton travailleur de rue a fait de la médiation dans une situation de conflit impliquant toi et quelqu'un de ta gang	oui	un peu	non	n/a
140. Ton travailleur de rue a fait de la médiation dans une situation de conflit impliquant toi et quelqu'un d'une gang ennemie	oui	un peu	non	n/a
141. Ton travailleur de rue a fait de la médiation dans une situation de conflit impliquant toi et quelqu'un d'autre que je n'ai pas nommé. Précise :	oui	un peu	non	n/a

Animation d'ateliers et de discussions informelles de groupe

Nous allons maintenant parler de 2 types d'interventions : les ateliers et les discussions informelles de groupe. Les 2 sont des séances d'information faites devant un groupe, la différence est que les ateliers sont préparés et prévus à l'avance, alors que les discussions informelles ne sont pas préparées, ni prévues, elles sont improvisées sur le moment. Réponds toujours par oui/un peu/non. Alors :

142. Tu as vu des <u>ateliers</u> animés par ton travailleur de rue et ça t'a beaucoup aidé	oui	un peu	non	n/a		
143. Tu as vu des <u>discussions informelles</u> de groupe animées par ton travailleur de rue et ça t'a beaucoup aidé (Si NON passer à 144)	oui	un peu	non	n/a		
Je vais te nommer plusieurs sujets d'ateliers et discussions, j'aimerais que tu me dises lesquels t'ont le plus aidé dans ton parcours. Continue à répondre par oui, un peu ou non. Donc, les ateliers ou discussions de groupe qui t'ont le plus aidé portaient sur :						
a. la drogue	<input type="checkbox"/> atelier	<input type="checkbox"/> discussion	oui	un peu	non	n/a
b. la sexualité	<input type="checkbox"/> atelier	<input type="checkbox"/> discussion	oui	un peu	non	n/a
c. le racisme	<input type="checkbox"/> atelier	<input type="checkbox"/> discussion	oui	un peu	non	n/a
d. la prostitution	<input type="checkbox"/> atelier	<input type="checkbox"/> discussion	oui	un peu	non	n/a
e. l'intimidation	<input type="checkbox"/> atelier	<input type="checkbox"/> discussion	oui	un peu	non	n/a
f. la violence	<input type="checkbox"/> atelier	<input type="checkbox"/> discussion	oui	un peu	non	n/a
g. les gangs de rue	<input type="checkbox"/> atelier	<input type="checkbox"/> discussion	oui	un peu	non	n/a
h. le taxage	<input type="checkbox"/> atelier	<input type="checkbox"/> discussion	oui	un peu	non	n/a
i. la gestion de la colère	<input type="checkbox"/> atelier	<input type="checkbox"/> discussion	oui	un peu	non	n/a
j. l'estime de soi	<input type="checkbox"/> atelier	<input type="checkbox"/> discussion	oui	un peu	non	n/a
k. la résolution de problèmes	<input type="checkbox"/> atelier	<input type="checkbox"/> discussion	oui	un peu	non	n/a
l. l'intervention	<input type="checkbox"/> atelier	<input type="checkbox"/> discussion	oui	un peu	non	n/a
m. le métier de travailleur de rue	<input type="checkbox"/> atelier	<input type="checkbox"/> discussion	oui	un peu	non	n/a
n. l'écriture de chansons	<input type="checkbox"/> atelier	<input type="checkbox"/> discussion	oui	un peu	non	n/a
o. un autre sujet. Précise : _____	<input type="checkbox"/> atelier	<input type="checkbox"/> discussion	oui	un peu	non	n/a

Organisation d'activités				
Maintenant je voudrais te parler de l'organisation d'activités. Dis moi si, oui, un peu, ou non :				
144. Ton travailleur de rue a organisé des activités, auxquelles tu as participé, qui t'ont beaucoup aidé (Si réponse = NON passez à la question 150)	oui	un peu	non	n/a
Je vais te nommer plusieurs types d'activités, j'aimerais que tu me dises lesquelles t'ont le plus aidé dans ton parcours. Continue à répondre par oui, un peu ou non. Donc, l'activité qui t'a le plus aidé était :				
145. une activité artistique (activités auxquelles tu as participé : spectacle, musique, dessin, danse, théâtre, etc.)	oui	un peu	non	n/a
146. une activité culturelle (visites : musée, spectacle, etc.)	oui	un peu	non	n/a
147. une activité sportive	oui	un peu	non	n/a
148. une activité pour le plaisir (cabane à sucre, go-kart, party, BBQ, etc.) Précise : _____	oui	un peu	non	n/a
149. un autre type d'activité Précise : _____	oui	un peu	non	n/a
Discussions				
La dernière intervention dont nous allons parler est la discussion entre ton travailleur de rue et toi. Dis-moi si, oui, un peu, ou non :				
150. Vous avez eu des discussions qui t'ont beaucoup aidé (Si réponse = NON passez à la question 180 après échelle)	oui	un peu	non	n/a
Je vais te nommer plusieurs thèmes de discussion, j'aimerais que tu me dises lesquels t'ont le plus aidé dans ton parcours. Continue à répondre par oui, un peu ou non. Alors, les discussions qui t'ont le plus aidé portaient sur :				
151. la consommation de drogues	oui	un peu	non	n/a
152. la sexualité, la contraception, la grossesse	oui	un peu	non	n/a
153. le racisme	oui	un peu	non	n/a
154. la prostitution	oui	un peu	non	n/a
155. l'intimidation	oui	un peu	non	n/a
156. la violence	oui	un peu	non	n/a
157. les gangs de rue	oui	un peu	non	n/a
158. le taxage	oui	un peu	non	n/a
159. la gestion de la colère	oui	un peu	non	n/a
160. l'estime de soi	oui	un peu	non	n/a
161. la résolution de problèmes	oui	un peu	non	n/a
162. l'intervention	oui	un peu	non	n/a
163. le métier de travailleur de rue	oui	un peu	non	n/a
164. l'écriture de chansons	oui	un peu	non	n/a
165. l'école	oui	un peu	non	n/a

166. la musique	oui	un peu	non	n/a
167. les projets d'avenir	oui	un peu	non	n/a
168. la situation familiale	oui	un peu	non	n/a
169. les relations de couple	oui	un peu	non	n/a
170. la consommation de biens matériels	oui	un peu	non	n/a
171. le fait de commettre des actes criminels	oui	un peu	non	n/a
172. la police	oui	un peu	non	n/a
173. le suicide	oui	un peu	non	n/a
174. le deuil	oui	un peu	non	n/a
175. les croyances (ex : religieuses)	oui	un peu	non	n/a
176. les réalités culturelles (habitudes et façon de penser des personnes de différentes nationalités)	oui	un peu	non	n/a
177. la vie en général (de tout et de rien, de la pluie et du beau temps)	oui	un peu	non	n/a
178. Un autre sujet : _____	oui	un peu	non	n/a

179. Maintenant, je voudrais que tu m'indiques, sur la même échelle temporelle que nous avons vue tantôt, combien de temps ont duré en moyenne tes discussions avec ton travailleur de rue. Donc, dans les premiers temps, combien de temps duraient la majorité de tes discussions avec ton travailleur de rue ? Au cours de la relation ? Dans les derniers temps ?

Dans les premiers temps Temps 1	Au cours de la relation Temps 2	Dans les derniers temps Temps 3
<input type="checkbox"/> ₁ 1 à 5 minutes	<input type="checkbox"/> ₁ 1 à 5 minutes	<input type="checkbox"/> ₁ 1 à 5 minutes
<input type="checkbox"/> ₂ 5 à 30 minutes	<input type="checkbox"/> ₂ 5 à 30 minutes	<input type="checkbox"/> ₂ 5 à 30 minutes
<input type="checkbox"/> ₃ 30 minutes et +	<input type="checkbox"/> ₃ 30 minutes et +	<input type="checkbox"/> ₃ 30 minutes et +
<input type="checkbox"/> ₄ Toujours très variable	<input type="checkbox"/> ₄ Toujours très variable	<input type="checkbox"/> ₄ Toujours très variable

180. Je te donne 8 cartons, représentant les 8 grands types d'interventions que ton travailleur de rue fait avec toi, les mêmes dont on vient de parler. Je voudrais que tu les classes en ordre d'importance, en mettant ce qui t'a le plus aidé en haut et ce qui t'a le moins aidé en bas. (Numéroter de 1 à 8, du plus important au moins important)

Types d'interventions	Importance
Les accompagnements	_____
Les références	_____
Les communications téléphoniques	_____
Les médiations	_____
L'animation d'ateliers	_____
Les discussions informelles de groupe	_____
L'organisation d'activités	_____
Les discussions	_____

D- TYPES D'INTERVENTIONS FAITES AVEC DES INDIVIDUS EN LIEN AVEC LE JEUNE QUI ONT, PAR RICOCHET, AIDÉ LE JEUNE TOUT AU LONG DE SON PARCOURS

On vient de parler des huit types d'interventions que ton travailleur de rue a faites avec toi et qui t'ont aidé. Je voudrais maintenant savoir si ton travailleur de rue t'a aidé en faisant les mêmes interventions, mais avec quelqu'un d'autre que toi, quelqu'un de ton entourage, par exemple : un ami, un de tes parents, etc. Alors,

181. Est-ce que ton travailleur de rue t'a aidé en **accompagnant** quelqu'un de ton entourage dans certaines démarches personnelles ou professionnelles ?
- ₁ oui
₂ non
182. Est-ce que ton travailleur de rue t'a aidé en **donnant des références, des informations sur des ressources** à quelqu'un de ton entourage ?
- ₁ oui
₂ non
183. Est-ce que ton travailleur de rue t'a aidé en ayant des **communications téléphoniques** avec quelqu'un de ton entourage ?
- ₁ oui
₂ non
184. Est-ce que ton travailleur de rue t'a aidé en faisant de la **médiation** de conflit entre des individus de ton entourage ?
- ₁ oui
₂ non
185. Est-ce que ton travailleur de rue t'a aidé en **animant des ateliers** auxquels a assisté quelqu'un de ton entourage ?
- ₁ oui
₂ non
186. Est-ce que ton travailleur de rue t'a aidé en **animant des discussions informelles de groupe** auxquelles a assisté quelqu'un de ton entourage ?
- ₁ oui
₂ non
187. Est-ce que ton travailleur de rue t'a aidé en **organisant des activités** auxquelles a participé quelqu'un de ton entourage ?
- ₁ oui
₂ non
188. Est-ce que ton travailleur de rue t'a aidé en ayant des **discussions** avec quelqu'un de ton entourage ?
- ₁ oui
₂ non

189. Est-ce qu'il y a quelqu'un de ton entourage que tu aurais aimé que ton travailleur de rue contacte pour t'aider ?

₁ oui → Précise SVP : _____

₂ non

SECTION 4 : INFLUENCE DU LIEN ENTRE LE JEUNE ET LE TRAVAILLEUR DE RUE SUR LE PARCOURS DU JEUNE

On est arrivé à la dernière section. On va maintenant parler de ce que ta relation avec ton travailleur de rue t'a apporté, de l'influence qu'il a eu sur ton parcours depuis que tu le connais.

Je vais te lire des phrases et je voudrais que tu me dises si ça représente des changements que ton travailleur de rue t'a aidé à apporter chez toi. Je voudrais que tu me répondes par un des ces quatre choix : (*lui montrer les choix*)

Oui :	si <u>ta relation avec ton travailleur de rue</u> t'a aidé à beaucoup changer cet aspect de toi tout au long de ton parcours.
Un peu :	si <u>ta relation avec ton travailleur de rue</u> t'a aidé à un peu changer cet aspect de toi tout au long de ton parcours.
Non :	si <u>ta relation avec ton travailleur de rue</u> ne t'a pas aidé à changer cet aspect de toi tout au long de ton parcours.
Ça ne s'applique pas à moi :	si ce n'est pas un aspect de toi que tu voulais changer , si tu n'avais pas besoin d'aide à ce niveau là.

A- APPORT PERSONNEL INTERNE (ÉPANOUISSEMENT)

On débute avec des changements personnels internes, des changements qui ont aidé à ton épanouissement personnel. Je vais te nommer des changements, et dis-moi **si ton travailleur de rue** t'a aidé à ce niveau-là, depuis que tu le connais. Alors :

	1	2	3	4
190. Tu as amélioré ta confiance en toi, ton estime de toi	oui	un peu	non	n/a
191. Tu vois que quelqu'un reconnaît que tu fais des bonnes choses, reconnaît ta valeur	oui	un peu	non	n/a
192. Tu vis des réussites	oui	un peu	non	n/a
193. Tu as développé des buts d'avenir, tu sais mieux où tu veux t'orienter	oui	un peu	non	n/a
194. Tu penses plus à toi	oui	un peu	non	n/a
195. Tu te sens plus soutenu socialement. Par exemple, quelqu'un te soutient dans tes démarches (ça peut être ton TR ou autre)	oui	un peu	non	n/a
196. Tu es capable d'identifier tes valeurs (ex : famille, amis, partage, honnêteté, etc.)	oui	un peu	non	n/a

B- AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES PERSONNELLES

Je voudrais maintenant que tu me dises si, oui, un peu ou non, ta relation avec ton travailleur de rue t'a aidé à développer les compétences personnelles que je vais te nommer :

	1	2	3	4
197. Tu es plus sensibilisé à des réalités comme les MTS, les gangs, la criminalité, etc.	oui	un peu	non	n/a
198. Tu as pris une ou des décisions importantes	oui	un peu	non	n/a
199. Tu es plus autonome. Par ex : tu prends des initiatives, tu vas tout seul vers une ressource, etc.	oui	un peu	non	n/a
200. Tu prends davantage tes responsabilités, tu respectes plus tes engagements (ex : école, famille, emploi, etc.)	oui	un peu	non	n/a
201. Tu as plus de pouvoir sur ta vie	oui	un peu	non	n/a
202. Tu es davantage capable d'assumer tes actes et leurs conséquences	oui	un peu	non	n/a
203. Tu gères mieux ton stress, ton anxiété	oui	un peu	non	n/a
204. Tu es capable de mieux exprimer tes émotions (colère, peine, joie, peur)	oui	un peu	non	n/a
205. Tu as un meilleur contrôle de toi (ex : tu contrôles mieux ta violence physique et verbale)	oui	un peu	non	n/a

C- AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES INTERPERSONNELLES

Maintenant, dis-moi si, oui, un peu ou non, ta relation avec ton travailleur de rue t'a aidé à développer les compétences sociales que je vais te nommer :

	1	2	3	4
206. Tu es moins méfiant envers les adultes	oui	un peu	non	n/a
207. Tu as réussi à créer un lien significatif avec un ou des adultes	oui	un peu	non	n/a
208. Tu t'entends mieux avec les gens qui t'entourent	oui	un peu	non	n/a
209. Tu es moins isolé, tu vas plus vers les autres	oui	un peu	non	n/a
210. Tu as développé un sentiment d'appartenance, tu te sens intégré, apprécié par un groupe de personnes	oui	un peu	non	n/a
211. Tu réussis à t'ouvrir, à exprimer tes sentiments à d'autres gens, pas seulement ton travailleur de rue	oui	un peu	non	n/a
212. Tu t'es fait un ou des bons amis, des amis positifs pour toi	oui	un peu	non	n/a

D- CHANGEMENT D'ATTITUDE

Maintenant, dis-moi si, oui, un peu ou non, ta relation avec ton travailleur de rue t'a aidé à modifier ton attitude. Alors, depuis que tu es en relation avec ton travailleur de rue :

	1	2	3	4
213. Tu respectes plus l'autorité	oui	un peu	non	n/a
214. Tu respectes plus les adultes	oui	un peu	non	n/a
215. Tu respectes plus les jeunes qui t'entourent, tu es plus tolérant (tu utilises moins l'intimidation, les paroles blessantes, etc.)	oui	un peu	non	n/a
216. Ta perception des relations de couple a changé, elle est plus réaliste, plus respectueuse	oui	un peu	non	n/a

E- CHANGEMENT D'UN COMPORTEMENT

Maintenant, je voudrais que tu me dises si, oui, un peu ou non, ta relation avec ton travailleur de rue t'a aidé à apporter des changements à ton comportement. Par exemple :

	1	2	3	4
217. Tu es plus impliqué dans des activités positives (organisation de projets, d'activités à l'école ou ailleurs)	oui	un peu	non	n/a
218. Tu es plus impliqué à l'école ou dans ton travail, selon ta situation	oui	un peu	non	n/a
219. Tu commets moins d'actes délinquants	oui	un peu	non	n/a
220. Tu as diminué ta consommation d'alcool ou de drogues	oui	un peu	non	n/a
221. Tu vis tes relations de couple différemment, de façon plus respectueuse	oui	un peu	non	n/a
222. Tu respectes plus ton milieu de vie	oui	un peu	non	n/a

F- BESOINS COMBLÉS

On continue toujours au sujet de ce que ta relation avec ton travailleur de rue t'a apporté, et maintenant, je voudrais savoir si cette relation a comblé certains besoins chez toi. Je voudrais que tu me répondes par un des ces quatre choix :

Oui : si ta relation avec ton travailleur de rue a **vraiment comblé ce besoin.**

Un peu : si ta relation avec ton travailleur de rue a **un peu comblé ce besoin.**

Non : si ta relation avec ton travailleur de rue **n'a pas comblé ce besoin.**

Ça ne s'applique pas à moi : si t'avais pas ce genre de besoin là.

Alors, depuis que tu es en relation avec ton travailleur de rue, est-ce qu'il t'a aidé à combler :

	1	2	3	4
223. ton besoin de protection, de sécurité	oui	un peu	non	n/a
224. ton besoin de plaisir, d'excitation	oui	un peu	non	n/a
225. ton besoin de solidarité, par ex : tu as rencontré des gens qui sont prêts à t'appuyer dans ce tu fais et que tu appuies aussi	oui	un peu	non	n/a
226. ton besoin de rencontrer des limites (d'apprendre où ta liberté s'arrête et où celle des autres commence)	oui	un peu	non	n/a
227. ton besoin de pouvoir	oui	un peu	non	n/a
228. ton besoin d'argent. Par exemple, en te donnant des opportunités pour en obtenir	oui	un peu	non	n/a
229. ton besoin d'accéder à un certain statut parmi les gens qui t'entourent	oui	un peu	non	n/a

232. Est-ce que tu trouves que ton travailleur de rue t'a aidé à ne pas t'embarquer dans une gang de rue ?

₁ oui → Comment ?

₂ non → Pourquoi ?

233. On arrive à la fin. Maintenant, je voudrais que tu me dises, en quelques mots, en quoi ton travailleur de rue t'as le plus aidé depuis que tu le connais.

234. Tout au long du questionnaire, on a parlé de ce que ton travailleur de rue t'a apporté, comment il t'a aidé. Est-ce qu'il y a autre chose ou quelqu'un d'autre que ton travailleur de rue qui t'a aidé dans ton parcours dont tu voudrais me parler ?

₁ oui → Préciser

₂ non

**C'EST TERMINÉ ! JE TE REMERCIE ÉNORMÉMENT D'AVOIR RÉPONDU À CE QUESTIONNAIRE !
TA COLLABORATION EST VRAIMENT PRÉCIEUSE !**

Annexe 2 : Questionnaire des TR



QUESTIONNAIRE S'ADRESSANT AUX TRAVAILLEURS DE RUE

PROJET *LE TRAVAIL DE RUE : UNE PRATIQUE PRÉVENTIVE AUPRÈS DES JEUNES À RISQUE D'ADHÉRER À UN GANG ?*

Conçu par Geneviève Martel
Sous la direction de Caroline Savard

IDENTIFICATION

Date : ____/____/2007

Code du travailleur de rue : _____

Code du jeune que tu accompagnes aujourd'hui : _____

Organisme :

- ₁ Café Jeunesse Multiculturel
- ₂ PACT de rue
- ₃ Plein Milieu
- ₄ RAP Jeunesse
- ₅ TRAC

INSTRUCTIONS

- ▶ LA MAJORITÉ DES QUESTIONS ONT UN CHOIX DE RÉPONSES, N'INSCRIS QU'UN SEUL CHOIX SAUF SI LA CONSIGNE INDIQUE AUTREMENT.
- ▶ IL N'Y A AUCUNE MAUVAISE RÉPONSE, CE QUI NOUS INTÉRESSE RÉELLEMENT EST TON OPINION.

À NOTER : le **masculin** est utilisé dans ce questionnaire pour en alléger la lecture, mais il sous-entend la forme féminine puisque certains jeunes et travailleurs de rue seront des filles.

PREMIER VOLET QUESTIONS GÉNÉRALES

**NE RÉPONDRE QU'UNE SEULE FOIS AU PREMIER VOLET AU COURS DE LA
RECHERCHE.**

**SI CE N'EST PAS LA PREMIÈRE FOIS QUE TU REMPLIS CE QUESTIONNAIRE,
PASSE DIRECTEMENT AU SECOND VOLET, PAGE 5.**

SECTION 1 : PROFIL DU TRAVAILLEUR DE RUE

A- PROFIL

1. Sexe

- ₁ Homme
₂ Femme

2. Quel âge as-tu ? _____ ans

3. Quelle est ton origine ethnique ?

- | | | | |
|--|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> ₁ Africaine | <input type="checkbox"/> ₄ Asiatique | <input type="checkbox"/> ₇ Européenne-Est | <input type="checkbox"/> ₁₀ Indo-Pakistanaise |
| <input type="checkbox"/> ₂ Antillaise | <input type="checkbox"/> ₅ Autochtone | <input type="checkbox"/> ₈ Européenne-Ouest | <input type="checkbox"/> ₁₁ Latino-Américaine |
| <input type="checkbox"/> ₃ Arabe | <input type="checkbox"/> ₆ Canadienne(Québécoise) | <input type="checkbox"/> ₉ Haïtienne | <input type="checkbox"/> ₁₂ Autre : _____ |

4. Quelle(s) langue(s) parles-tu ? (Tu peux cocher plus d'un choix)

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> ₁ Français | <input type="checkbox"/> ₃ Espagnol | <input type="checkbox"/> ₅ Autre : _____ |
| <input type="checkbox"/> ₂ Anglais | <input type="checkbox"/> ₄ Créole | |

B- EXPÉRIENCE

5. Depuis combien de temps travailles-tu à ton présent organisme ?

6. Dans quel quartier travailles-tu présentement ?

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> ₁ Ahuntsic | <input type="checkbox"/> ₆ Petite-Patrie | <input type="checkbox"/> ₁₁ St-Léonard |
| <input type="checkbox"/> ₂ Bordeaux-Cartierville | <input type="checkbox"/> ₇ Plateau Mont-Royal | <input type="checkbox"/> ₁₂ St-Laurent |
| <input type="checkbox"/> ₃ Mile-End | <input type="checkbox"/> ₈ Rivière-des-Prairies | <input type="checkbox"/> ₁₃ Saint-Michel |
| <input type="checkbox"/> ₄ Montréal-Nord | <input type="checkbox"/> ₉ Rosemont | <input type="checkbox"/> ₁₄ Villeray |
| <input type="checkbox"/> ₅ Petite-Bourgogne | <input type="checkbox"/> ₁₀ St-Henri | <input type="checkbox"/> ₁₅ Autre : _____ |

7. Depuis combien de temps travailles-tu dans ce quartier en tant que travailleur de rue ?

8. Depuis combien de temps travailles-tu dans le domaine du travail de rue ou dans un domaine connexe de ce champ d'intervention ? _____

9. Quelle est ta formation académique ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> ₁ Diplôme secondaire | <input type="checkbox"/> ₄ Diplôme universitaire |
| <input type="checkbox"/> ₂ DEP | <input type="checkbox"/> ₅ Aucune formation spécifique |
| <input type="checkbox"/> ₃ Cégep | <input type="checkbox"/> ₆ Autre (spécifier) : _____ |

10. As-tu eu une formation spécifique dans le domaine des gangs de rue ?

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> ₁ oui → Préciser SVP : _____ |
| <input type="checkbox"/> ₂ non |

SECTION 2 : PRÉSENCE GÉNÉRALE

A- DISPONIBILITÉ

11. Est-ce que tu travailles à temps plein ou à temps partiel à cet organisme ?

- | |
|---|
| <input type="checkbox"/> ₁ temps plein |
| <input type="checkbox"/> ₂ temps partiel |

12. Combien d'heures par semaine travailles-tu à cet organisme ? _____

13. Quelles sont tes heures de travail habituelles ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> ₁ Jour : 9h à 17h (ou similaire) | <input type="checkbox"/> ₄ Toujours variable |
| <input type="checkbox"/> ₂ Jour : 12h à 20h (ou similaire) | <input type="checkbox"/> ₅ Autre (spécifier) : _____ |
| <input type="checkbox"/> ₃ Soir : 15h à 23h (ou similaire) | |

14. **Quels sont tes jours de travail habituels ?** (Tu peux cocher plus d'une réponse)

- ₁ Lundi ₄ Jeudi ₇ Dimanche
₂ Mardi ₅ Vendredi ₈ Toujours variable
₃ Mercredi ₆ Samedi

B- LIEUX

15. **Dans quels endroits travailles-tu le plus, en général ?** Numérote les 11 endroits suivants en ordre d'importance, de 1 à 11, 1 étant l'endroit où tu travailles le plus souvent, et 11 le moins souvent. Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une seule fois (ne mets aucun chiffre aux endroits où tu ne travailles pas).

Lieux	Importance (1 à 11)
Parc	<input type="text"/>
École	<input type="text"/>
Rue	<input type="text"/>
Ressource pour les jeunes (maison de jeunes, centre de loisirs, etc.)	<input type="text"/>
Chez les jeunes	<input type="text"/>
Maison/appartement privé autre que chez les jeunes	<input type="text"/>
Organisme où tu travailles	<input type="text"/>
Métro	<input type="text"/>
Bar	<input type="text"/>
Restaurant ou café	<input type="text"/>
Autre (spécifier) : _____	<input type="text"/>

C- OBJECTIFS DE L'ORGANISME

16. **Quels sont les objectifs visés par l'organisme où tu travailles présentement ?** SVP, indique le niveau d'importance de chacun des objectifs nommés ci-dessous en cochant une des cases.

	Très important	Important	Peu important	Pas important
1 Prévention	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4
2 Sensibilisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 Information	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 Développer des habiletés, des aptitudes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5 Créer des liens significatifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6 Offrir des opportunités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7 Accompagnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8 Apporter du soutien aux jeunes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9 Réduire la criminalité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10 Autre (préciser) : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**SECOND VOLET
QUESTIONS SPÉCIFIQUES AU JEUNE RÉFÉRÉ AUJOURD'HUI**

SECTION 3 : LE DÉVELOPPEMENT DE LA RELATION ENTRE LE JEUNE ET LE TRAVAILLEUR DE RUE

A- INITIATION DU CONTACT

17. **Le contact entre toi et ce jeune a été initié par qui ?**

- 1 Par toi
- 2 Par le jeune
- 3 Par une référence de l'extérieur
- 4 Autre : _____

B- TEMPS D'OBSERVATION

18. **Après combien de temps d'observation (où tu faisais l'observation) êtes-vous entrés en contact ?**

- 1 Quelques jours
- 2 Quelques semaines
- 3 1 à 3 mois
- 4 3 à 6 mois
- 5 6 à 12 mois
- 6 Plus de 12 mois (précise) : _____
- 7 Aucune période d'observation n'a été requise

C- DÉFINITION DE LA RELATION

Je voudrais maintenant te parler du rôle que tu as auprès de ce jeune en tant que travailleur de rue. Plus précisément, je voudrais savoir comment tu décrirais ton rôle **à travers le temps**, depuis le tout début de votre relation jusqu'à aujourd'hui.

Tu vas lire des situations et dis-moi si, oui ou non, ça s'appliquait à la relation que tu as avec ce jeune dans les premiers temps, au cours de la relation et dans les derniers temps de votre relation.

(*Note : ces périodes de temps vont varier d'un individu à l'autre. Par exemple, si tu es en relation avec ce jeune depuis des années, les « premiers temps » seront les premiers mois. Si tu es en relation avec ce jeune depuis quelques mois, les « premiers temps » seront les premières semaines, etc.*)

19. Est-ce que tu considères que ton rôle est de **protéger ce jeune** (ex : sécurité physique; ou s'il se sent menacé) ? Réponds par oui ou non pour les différentes périodes de temps ci-dessous.

Dans les premiers temps	Au cours de la relation	Dans les derniers temps
<input type="checkbox"/> ₁ Oui	<input type="checkbox"/> ₁ Oui	<input type="checkbox"/> ₁ Oui
<input type="checkbox"/> ₂ Non	<input type="checkbox"/> ₂ Non	<input type="checkbox"/> ₂ Non

20. Est-ce que tu considères que ton rôle est d'être **quelqu'un qui a de l'autorité sur ce jeune** ? Réponds par oui ou non pour les différentes périodes de temps ci-dessous.

Dans les premiers temps	Au cours de la relation	Dans les derniers temps
<input type="checkbox"/> ₁ Oui	<input type="checkbox"/> ₁ Oui	<input type="checkbox"/> ₁ Oui
<input type="checkbox"/> ₂ Non	<input type="checkbox"/> ₂ Non	<input type="checkbox"/> ₂ Non

21. Est-ce que tu considères que ton rôle est d'être **quelqu'un qui aide ce jeune** ? Réponds par oui ou non pour les différentes périodes de temps ci-dessous.

Dans les premiers temps	Au cours de la relation	Dans les derniers temps
<input type="checkbox"/> ₁ Oui	<input type="checkbox"/> ₁ Oui	<input type="checkbox"/> ₁ Oui
<input type="checkbox"/> ₂ Non	<input type="checkbox"/> ₂ Non	<input type="checkbox"/> ₂ Non

22. Est-ce que tu considères que ton rôle est d'être **quelqu'un qui écoute ce jeune** ? Réponds par oui ou non pour les différentes périodes de temps ci-dessous.

Dans les premiers temps	Au cours de la relation	Dans les derniers temps
<input type="checkbox"/> ₁ Oui	<input type="checkbox"/> ₁ Oui	<input type="checkbox"/> ₁ Oui
<input type="checkbox"/> ₂ Non	<input type="checkbox"/> ₂ Non	<input type="checkbox"/> ₂ Non

23. Est-ce que tu considères que ton rôle est d'être un **ami** pour ce jeune ? Réponds par oui ou non pour les différentes périodes de temps ci-dessous.

Dans les premiers temps	Au cours de la relation	Dans les derniers temps
<input type="checkbox"/> ₁ Oui	<input type="checkbox"/> ₁ Oui	<input type="checkbox"/> ₁ Oui
<input type="checkbox"/> ₂ Non	<input type="checkbox"/> ₂ Non	<input type="checkbox"/> ₂ Non

SECTION 4 : LE PROFIL DU JEUNE RÉFÉRÉ AUJOURD'HUI

A- SITUATION FAMILIALE DIFFICILE

24. Crois-tu que ce jeune vit une **situation familiale difficile** ?

- ₁ Oui
- ₂ Non → *Passer à la question 29*
- ₃ Je ne sais pas

Si oui, en quoi la situation familiale de ce jeune est-elle difficile ?

25. Crois-tu que ce jeune **manque d'encadrement** de la part de sa famille ?

- ₁ Oui
- ₂ Non
- ₃ Je ne sais pas

26. Crois-tu qu'il vient d'une **famille nombreuse** ?

- ₁ Oui
- ₂ Non
- ₃ Je ne sais pas

27. Crois-tu qu'il vit dans une **structure familiale brisée** (famille reconstituée, monoparentale, adoptive, d'accueil, etc. ?)

- ₁ Oui
- ₂ Non
- ₃ Je ne sais pas

28. **Y a-t-il une autre raison qui te fait croire que ce jeune vit une situation familiale difficile :**

→ _____

B- PROBLÈMES SCOLAIRES ET DÉCROCHAGE

29. Crois-tu que ce jeune vit des **problèmes scolaires** ?

- ₁ Oui
- ₂ Non → *Passer à la question 34*
- ₃ Je ne sais pas

Si oui, quels genres de problèmes scolaires vit-il ?

30. Il est en **situation d'échec** ou ses **notes sont très faibles** ?

- ₁ Oui
- ₂ Non
- ₃ Je ne sais pas

31. Il a **décroché** ?

- ₁ Oui
- ₂ Non
- ₃ Je ne sais pas

32. Il montre **des problèmes de comportement à l'école** ?

- ₁ Oui
- ₂ Non
- ₃ Je ne sais pas

33. **Y a-t-il une autre raison qui te fait croire que ce jeune vit des problèmes scolaires ?**

→ _____

C- BESOIN D'APPARTENANCE

34. Crois-tu que ce jeune montre un **besoin d'appartenance élevé** ? Par exemple, c'est important pour lui d'être avec des individus (famille, amis) qui partagent ses idéaux, ses valeurs; ou encore, ce jeune prend surtout sa valeur à travers les yeux des autres, etc.

- ₁ Oui
- ₂ Non
- ₃ Je ne sais pas

D- CHANGEMENT DE COMPORTEMENT, D'ACTIVITÉS

35. Crois-tu que ce jeune montre des **changements soudains de comportement et d'activités** ?

- ₁ Oui
- ₂ Non → *Passez à la question 39*
- ₃ Je ne sais pas

Si oui, quels genres de changements montre-t-il ?

36. Il a **changé son apparence**, par exemple : il porte des couleurs, il porte des vêtements coûteux, etc.

- ₁ Oui
- ₂ Non
- ₃ Je ne sais pas

37. **Son comportement a changé**, par exemple : il consomme de la drogue, fait de l'intimidation, etc.

- ₁ Oui
- ₂ Non
- ₃ Je ne sais pas

38. **Y a-t-il une autre raison qui te fait croire que ce jeune a changé ses comportements ou ses activités ?**

→ _____

E- PROXIMITÉ DES GANGS DE RUE

39. Crois-tu que ce jeune est à **proximité de gangs de rue** (peu importe de quelle façon) ?

- ₁ Oui
₂ Non → *Passer à la question 46*
₃ Je ne sais pas

Si oui, à quel niveau côtoie-t-il les gangs de rue ?

40. Des **gangs de rue** sont présentes dans le quartier ?

- ₁ Oui
₂ Non
₃ Je ne sais pas

41. Ce jeune a des **frères ou sœurs impliqués** dans les activités d'une gang de rue ?

- ₁ Oui
₂ Non
₃ Je ne sais pas

42. Ce jeune a des **amis impliqués** dans les activités d'une gang de rue ?

- ₁ Oui
₂ Non
₃ Je ne sais pas

43. **Y a-t-il une autre raison qui te fait croire que ce jeune est à proximité des gangs de rue ?**

→ _____

44. L'échelle suivante représente différents niveaux de **risque d'adhérer à une gang de rue**. Où situerais-tu le jeune référé aujourd'hui ? Encerle un chiffre SVP.

<i>Pas à risque</i>		<i>Faiblement à risque</i>		<i>Moyennement à risque</i>		<i>Très à risque</i>		<i>Extrêmement à risque</i>
0	1	2	3	4	5	6	7	8

47. **Combien de temps consacres-tu à ce jeune ?** Écris combien d'heures par semaine tu consacres à ce jeune, ou, si votre relation est plus sporadique, écris combien d'heures par mois tu lui consacres. Écris ta réponse selon l'échelle de temps suivante :

Dans les premiers temps	Au cours de la relation	Dans les derniers temps
____heures par semaine OU ____heures par mois	____heures par semaine OU ____heures par mois	____heures par semaine OU ____heures par mois

B- PÉRIODES DE PRÉSENCE ACCRUE

48. **À quelle période de la journée es-tu le plus en contact avec ce jeune ?** Écris ta réponse selon l'échelle de temps suivante. Donne une seule réponse par colonne SVP. :

Dans les premiers temps	Au cours de la relation	Dans les derniers temps
<input type="checkbox"/> ₁ Avant-midi: 7h-11h30	<input type="checkbox"/> ₁ Avant-midi: 7h-11h30	<input type="checkbox"/> ₁ Avant-midi: 7h-11h30
<input type="checkbox"/> ₂ Heure du midi: 11h30-13h30	<input type="checkbox"/> ₂ Heure du midi: 11h30-13h30	<input type="checkbox"/> ₂ Heure du midi: 11h30-13h30
<input type="checkbox"/> ₃ Après-midi: 13h30-16h	<input type="checkbox"/> ₃ Après-midi: 13h30-16h	<input type="checkbox"/> ₃ Après-midi: 13h30-16h
<input type="checkbox"/> ₄ Début de soirée: 16h-19h	<input type="checkbox"/> ₄ Début de soirée: 16h-19h	<input type="checkbox"/> ₄ Début de soirée: 16h-19h
<input type="checkbox"/> ₅ Fin de soirée: 19h et +	<input type="checkbox"/> ₅ Fin de soirée: 19h et +	<input type="checkbox"/> ₅ Fin de soirée: 19h et +
<input type="checkbox"/> ₆ Toujours très variable	<input type="checkbox"/> ₆ Toujours très variable	<input type="checkbox"/> ₆ Toujours très variable

49. **À quelle période de la semaine es-tu le plus en contact avec ce jeune ?** Écris ta réponse selon l'échelle de temps suivante. Donne une seule réponse par colonne SVP. :

Dans les premiers temps	Au cours de la relation	Dans les derniers temps
<input type="checkbox"/> ₁ Semaine surtout	<input type="checkbox"/> ₁ Semaine surtout	<input type="checkbox"/> ₁ Semaine surtout
<input type="checkbox"/> ₂ Fin de semaine surtout	<input type="checkbox"/> ₂ Fin de semaine surtout	<input type="checkbox"/> ₂ Fin de semaine surtout
<input type="checkbox"/> ₃ Semaine et fin de semaine	<input type="checkbox"/> ₃ Semaine et fin de semaine	<input type="checkbox"/> ₃ Semaine et fin de semaine
<input type="checkbox"/> ₄ Toujours très variable	<input type="checkbox"/> ₄ Toujours très variable	<input type="checkbox"/> ₄ Toujours très variable

C- LIEUX DE CONTACT

50. **Quels endroits fréquentes-tu le plus souvent avec ce jeune ?** Numérote les 11 endroits suivants en ordre d'importance, de 1 à 11, 1 étant l'endroit où tu travailles le plus souvent avec lui, et 11 le moins souvent. Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une seule fois (ne mets aucun chiffre aux endroits où tu ne travailles pas avec ce jeune).

Lieux	Importance (1 à 11)
Parc	<input type="text"/>
École	<input type="text"/>
Rue	<input type="text"/>
Ressource pour les jeunes (maison de jeunes, centre de loisirs, etc.)	<input type="text"/>
Chez les jeunes	<input type="text"/>
Maison/appartement privé autre que chez les jeunes	<input type="text"/>
Organisme où tu travailles	<input type="text"/>
Métro	<input type="text"/>
Bar	<input type="text"/>
Restaurant ou café	<input type="text"/>
Autre (spécifier): _____	<input type="text"/>

51. **Dans quel quartier rencontres-tu ce jeune le plus souvent ?**

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> ₁ Ahuntsic | <input type="checkbox"/> ₆ Petite-Patrie | <input type="checkbox"/> ₁₁ St-Léonard |
| <input type="checkbox"/> ₂ Bordeaux-Cartierville | <input type="checkbox"/> ₇ Plateau Mont-Royal | <input type="checkbox"/> ₁₂ St-Laurent |
| <input type="checkbox"/> ₃ Mile-End | <input type="checkbox"/> ₈ Rivière-des-Prairies | <input type="checkbox"/> ₁₃ Saint-Michel |
| <input type="checkbox"/> ₄ Montréal-Nord | <input type="checkbox"/> ₉ Rosemont | <input type="checkbox"/> ₁₄ Villeray |
| <input type="checkbox"/> ₅ Petite-Bourgogne | <input type="checkbox"/> ₁₀ St-Henri | <input type="checkbox"/> ₁₅ Autre : _____ |

52. **Est-ce dans ce quartier que tu travailles présentement ?**

- ₁ oui
₂ non

53. **Combien de temps d'expérience as-tu dans ce quartier ?** _____

SECTION 6 : LES INTERVENTIONS ET ACTIVITÉS EFFECTUÉES AUPRÈS DE CE JEUNE

A- TYPES D'INTERVENTIONS OU D'ACTIVITÉS EFFECTUÉES AUPRÈS DE CE JEUNE

Les prochaines questions portent sur les interventions et activités que tu fais auprès de ce jeune. Ci-dessous tu liras des phrases qui décrivent différentes interventions et activités. Je voudrais que tu coches UNE SEULE de ces cases pour chacune des interventions mentionnées:

RÉPONSES	DESCRIPTION
Déjà fait	Si c'est une intervention que tu as déjà faite, dans le passé , avec ce jeune.
En cours	Si c'est une intervention que tu es en train de faire présentement avec ce jeune, et à quel point cette intervention est prioritaire : <u>très</u> prioritaire, <u>moyennement</u> prioritaire ou <u>pas</u> prioritaire. (Coche <u>UNE SEULE</u> des trois cases).
À faire ou refaire	Si c'est une intervention que tu prévois faire, éventuellement , avec ce jeune OU que tu as déjà faite dans le passé mais que tu dois refaire , et à quel point il est prioritaire que tu fasses ou refasses cette intervention avec le jeune : <u>très</u> prioritaire, <u>moyennement</u> prioritaire ou <u>pas</u> prioritaire. (Coche <u>UNE SEULE</u> des trois cases).
n/a	Si cette situation ne s'applique pas à ce jeune (tu ne prévoies pas faire ce type d'intervention avec ce jeune) (ex : aider un jeune à obtenir la citoyenneté canadienne s'il l'a déjà).

a. Accompagnements

	Déjà fait	En cours	À faire ou refaire	n/a
54. Le guider dans une démarche visant le rattachement scolaire (pas nécessaire qu'il ait recommencé l'école pour répondre)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8
55. L'aider à chercher un emploi	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8
56. L'accompagner lors d'événements reliés à sa santé physique (clinique, hôpital, etc.)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8
57. L'accompagner auprès de professionnels (ex : psychologue, intervenant en toxico, travailleur social, etc.)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8
58. L'accompagner dans des démarches judiciaires : à la Cour, au tribunal, au poste de police, auprès d'avocats, etc.	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8
59. L'accompagner dans des démarches pour faire des travaux communautaires (compensatoires, suite à des dettes)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8

60. Le guider dans des démarches pour obtenir le statut de citoyen canadien	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8
61. Le guider dans des démarches pour obtenir ses papiers d'identité (passeport, carte d'assurance maladie, etc.)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8
62. Le guider dans une démarche visant à le désaffilier d'une gang de rue (pas nécessaire qu'il ait quitté la gang pour répondre)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8
62. Le guider dans une démarche visant à l'éloigner des gangs de rue	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8
64. Tu préconises un autre type d'accompagnement avec ce jeune Précise : _____	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8

b. Références vers des ressources

Maintenant on va aborder une intervention différente : **les références vers des ressources**. Par référer, je veux dire que tu as donné à ce jeune les informations nécessaires sur ces différentes ressources. Réponds toujours par les mêmes choix :

Réponses	Description
Déjà fait	Si c'est une intervention que tu as déjà faite, dans le passé , avec ce jeune.
En cours	Si c'est une intervention que tu es en train de faire présentement avec ce jeune, et à quel point cette intervention est prioritaire : <u>très</u> prioritaire, <u>moyennement</u> prioritaire ou <u>pas</u> prioritaire. (Coche <u>UNE SEULE</u> des trois cases).
À faire ou refaire	Si c'est une intervention que tu prévois faire, éventuellement , avec ce jeune OU que tu as déjà faite dans le passé mais que tu dois refaire , et à quel point il est prioritaire que tu fasses ou refasses cette intervention avec le jeune : <u>très</u> prioritaire, <u>moyennement</u> prioritaire ou <u>pas</u> prioritaire. (Coche <u>UNE SEULE</u> des trois cases).
n/a	Si cette situation ne s'applique pas à ce jeune (tu ne prévoies pas faire ce type d'intervention avec ce jeune) (ex : aider un jeune à obtenir la citoyenneté canadienne s'il l'a déjà).

	Déjà fait	En cours	À faire ou refaire	n/a
65. Référer ce jeune vers des ressources alimentaires	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8
66. Le référer vers des ressources d'hébergement	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8
67. Le référer vers des ressources en désintoxication	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8
68. Le référer vers des ressources en santé <i>Si réponse = « n/a » → passez à la question 70</i>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8
69. Est-ce que c'était pour l'aider : <input type="checkbox"/> 1 Physiquement, ex : il a vu un médecin, une infirmière				

<input type="checkbox"/> ₂ Psychologiquement, mentalement, ex : il a vu un psychologue				
70. Le référer vers des ressources judiciaires (ex : avocat)	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂ Très prioritaire <input type="checkbox"/> ₃ Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> ₄ Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> ₅ Très prioritaire <input type="checkbox"/> ₆ Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> ₇ Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> ₈
71. Le référer vers des ressources afin qu'il apprenne le français	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂ Très prioritaire <input type="checkbox"/> ₃ Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> ₄ Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> ₅ Très prioritaire <input type="checkbox"/> ₆ Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> ₇ Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> ₈
72. Le référer vers des ateliers ou des présentations informelles qui sont animés par d'autres intervenants que toi	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂ Très prioritaire <input type="checkbox"/> ₃ Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> ₄ Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> ₅ Très prioritaire <input type="checkbox"/> ₆ Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> ₇ Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> ₈
73. Le référer vers une autre personne/ressource Précise : _____	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂ Très prioritaire <input type="checkbox"/> ₃ Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> ₄ Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> ₅ Très prioritaire <input type="checkbox"/> ₆ Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> ₇ Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> ₈

c. Communications téléphoniques ou par Internet

74. Est-ce tu considères le cellulaire, le téléavertisseur ou Internet comme un **outil d'intervention important** auprès de ce jeune ? (Pas seulement pour des contacts utilitaires)
- ₁ Oui
₂ Un peu
₃ Non → *passer à la question 78*

	1	2	3	4
75. Est-ce que le cellulaire, pagette ou Internet sont des <u>outils d'intervention importants</u> parce que ça te permet de jaser avec le jeune ? (encerle une des trois réponses)	Très	Un peu	Non	n/a
76. Est-ce que le cellulaire, pagette ou Internet sont des <u>outils d'intervention importants</u> parce que ça te permet de répondre aux urgences du jeune ? (encerle une des trois réponses)	Très	Un peu	Non	n/a

77. **Dis-moi lequel de ces outils de communication tu utilises le plus souvent auprès de ce jeune :**
- ₁ Cellulaire
₂ Téléavertisseur
₃ Internet (courriel, MSN)
₄ Autre (précise SVP) : _____

d. Médiations

La prochaine intervention que nous allons aborder est la **médiation dans une situation de conflit**. Par médiation, je veux dire que tu as facilité la communication entre 2 personnes ou 2 parties. Encercele une des trois réponses : oui, non, ne s'applique pas (n/a).

	1	2	3
78. Tu fais de la médiation dans les situations de conflit où ce jeune est impliqué <i>Si réponse = «non» ou «n/a» → passez à la question 85</i>	oui	non	n/a
79. Tu fais de la médiation dans les situations de conflit impliquant ce jeune et son chum/sa blonde	oui	non	n/a
80. Tu fais de la médiation dans les situations de conflit impliquant ce jeune et un membre de sa famille	oui	non	n/a
81. Tu fais de la médiation dans les situations de conflit impliquant ce jeune et un professionnel (professeur, police, intervenant, etc.)	oui	non	n/a
82. Tu fais de la médiation dans les situations de conflit impliquant ce jeune et quelqu'un de sa gang	oui	non	n/a
83. Tu fais de la médiation dans les situations de conflit impliquant ce jeune et quelqu'un d'une gang ennemie	oui	non	n/a
84. Tu fais de la médiation dans les situations de conflit impliquant ce jeune et quelqu'un d'autre qui n'a pas été nommé. Précise : _____	oui	non	n/a

e. Animation d'ateliers et de discussions informelles

85. **As-tu animé des ateliers** (séances d'information, devant un groupe, nécessitant une certaine préparation) **auxquels a assisté ce jeune ?**

- ₁ oui → Indique dans la colonne **ateliers** (page suivante) quels sujets tu as abordés en précisant à quel point il était important d'aborder ce sujet avec ce jeune.
- ₂ non

86. **As-tu animé des discussions informelles** (séances d'information, devant un groupe, ne nécessitant pas de préparation) **auxquelles a assisté ce jeune ?**

- ₁ oui → Indique dans la colonne **discussions informelles** (page suivante) quels sujets tu as abordés en précisant à quel point il était important d'aborder ce sujet avec ce jeune.
- ₂ non

	#85			#86		
	ATELIERS			DISCUSSIONS INFORMELLES		
	Très important	Important	Pas important	Très important	Important	Pas important
a. la drogue	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
b. la sexualité	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
c. le racisme	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
d. la prostitution	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
e. l'intimidation	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
f. la violence	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
g. les gangs de rue	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
h. le taxage	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
i. la gestion de la colère	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
j. l'estime de soi	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
k. la résolution de problèmes	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
l. l'intervention	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
m. le métier de travailleur de rue	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
n. l'écriture de chansons	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
o. un autre sujet Précise : _____	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃

f. Organisation d'activités

La prochaine série de questions porte sur les **activités que tu as organisées et auxquelles le jeune référé a participé**. Réponds toujours par les mêmes choix :

Réponses	Description
Déjà fait	Si c'est une intervention que tu as déjà faite, dans le passé , avec ce jeune.
En cours	Si c'est une intervention que tu es en train de faire présentement avec ce jeune, et à quel point cette intervention est prioritaire : <u>très</u> prioritaire, <u>moyennement</u> prioritaire ou <u>pas</u> prioritaire. (Coche UNE SEULE des trois cases).
À faire ou refaire	Si c'est une intervention que tu prévois faire, éventuellement , avec ce jeune OU que tu as déjà faite dans le passé mais que tu dois refaire , et à quel point il est prioritaire que tu fasses ou refasses cette intervention avec le jeune : <u>très</u> prioritaire, <u>moyennement</u> prioritaire ou <u>pas</u> prioritaire. (Coche UNE SEULE des trois cases).
n/a	Si cette situation ne s'applique pas à ce jeune (tu ne prévoies pas faire ce type d'intervention avec ce jeune).

	Déjà fait	En cours	À faire ou refaire	n/a
87. Tu as organisé des activités artistiques (<u>où le jeune participe</u> : spectacle, musique, dessin, danse, théâtre, etc.)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8
88. activités culturelles (<u>visites</u> : musée, spectacle, etc.)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8
89. activités sportives	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8
90. activités récréatives (cabane à sucre, go-kart, party, BBQ, etc.) Précise : _____	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8
91. un autre type d'activité Précise : _____	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8

g. Discussions

92. Est-ce que **la discussion entre toi et ce jeune** est une intervention que tu considères importante pour aider ce jeune dans son parcours ?

- 1 Oui, beaucoup
 2 Oui, un peu
 3 Non

Une liste de sujets de discussion te sera présentée, **A) réponds selon les choix ci-dessous** et **B) indique s'il s'agit d'un des sujets de discussion le plus souvent abordé** avec ce jeune en répondant **oui** ou **non** dans la colonne à cet effet.

Réponses	Description
Déjà abordé	Si c'est un sujet de discussion que tu as déjà abordé, dans le passé , avec ce jeune.
En cours	Si c'est un sujet de discussion que tu es en train d'aborder, présentement avec ce jeune, et à quel point ce sujet de discussion est prioritaire : <u>très</u> prioritaire, <u>moyennement</u> prioritaire ou <u>pas</u> prioritaire. (Coche <u>UNE SEULE</u> des trois cases).
À aborder ou aborder de nouveau	Si c'est un sujet de discussion que tu prévois aborder, éventuellement , avec ce jeune OU que tu as déjà abordé dans le passé mais dont tu veux discuter à nouveau , et à quel point il est prioritaire que tu abordes ce sujet de discussion avec le jeune : <u>très</u> prioritaire, <u>moyennement</u> prioritaire ou <u>pas</u> prioritaire. (Coche <u>UNE SEULE</u> des trois cases).
n/a	Si ce sujet de discussion ne s'applique pas à ce jeune (tu ne prévoies pas aborder ce sujet avec ce jeune).

	A →	Déjà abordé	En cours	À aborder ou aborder de nouveau	n/a	B →	Sujet très souvent abordé
93. la drogue		<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8		<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
94. la sexualité, la contraception, la grossesse		<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8		<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non

95. le racisme	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
96. la prostitution	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
97. l'intimidation	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
98. la violence	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
99. les gangs de rue	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
100. le taxage	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
101. la gestion de la colère	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
102. l'estime de soi	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
103. la résolution de problèmes	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
104. l'intervention	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
105. le métier de travailleur de rue	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
106. l'écriture de chansons	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
107. l'école	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
108. la musique	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
109. les projets d'avenir	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
110. la situation familiale	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
111. les relations de couple	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
112. la consommation de biens matériels	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non

LE TRAVAIL DE RUE : UNE PRATIQUE PRÉVENTIVE AUPRÈS
DES JEUNES À RISQUE D'ADHÉRER À UN GANG ?

113. le fait de commettre des actes criminels	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
114. la police	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
115. le suicide	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
116. le deuil	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
117. les croyances (ex : religieuses)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
118. les réalités culturelles (habitudes et façon de penser des personnes de différentes nationalités)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
119. la vie en général (de tout et de rien, de la pluie et du beau temps)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non
120. un autre sujet de discussion (précise) : _____	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 3 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 4 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 5 Très prioritaire <input type="checkbox"/> 6 Moy. prioritaire <input type="checkbox"/> 7 Pas prioritaire	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non

121. Maintenant, je voudrais que tu m'indiques, sur les trois périodes de temps de l'échelle ci-dessous, **combien de temps ont duré en moyenne tes discussions avec ce jeune** depuis que tu es en lien avec lui. (Coche un seul choix par colonne SVP).

Dans les premiers temps	Au cours de la relation	Dans les derniers temps
<input type="checkbox"/> 1 1 à 5 minutes	<input type="checkbox"/> 1 1 à 5 minutes	<input type="checkbox"/> 1 1 à 5 minutes
<input type="checkbox"/> 2 5 à 30 minutes	<input type="checkbox"/> 2 5 à 30 minutes	<input type="checkbox"/> 2 5 à 30 minutes
<input type="checkbox"/> 3 30 minutes et +	<input type="checkbox"/> 3 30 minutes et +	<input type="checkbox"/> 3 30 minutes et +
<input type="checkbox"/> 4 Toujours très variable	<input type="checkbox"/> 4 Toujours très variable	<input type="checkbox"/> 4 Toujours très variable

Quelles interventions ou activités sont les plus importantes pour ce jeune ?

122. **Numérote (ci-dessous) les 8 interventions et activités suivantes en ordre d'importance**, de 1 à 8, 1 étant l'intervention que tu préconises le plus, et 8 celle que tu préconises le moins avec ce jeune.
123. **Numérote également (ci-dessous) les 8 interventions et activités suivantes en ordre de fréquence**, de 1 à 8, 1 étant l'intervention que tu as faite le plus souvent avec ce jeune, et 8 celle que tu as faite le moins souvent.

Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une seule fois (ne mets aucun chiffre aux activités et interventions que tu ne fais pas avec ce jeune).

Types d'interventions ou d'activités	# 122	# 123
	Importance (1 à 8)	Fréquence (1 à 8)
Les accompagnements	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Les références	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Les communications téléphoniques	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Les médiations	<input type="text"/>	<input type="text"/>
L'animation d'ateliers	<input type="text"/>	<input type="text"/>
L'animation de discussions informelles de groupe	<input type="text"/>	<input type="text"/>
L'organisation d'activités	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Les discussions	<input type="text"/>	<input type="text"/>

B- TYPES D'INTERVENTIONS OU D'ACTIVITÉS FAITES AVEC DES INDIVIDUS EN LIEN AVEC LE JEUNE QUI ONT, PAR RICOCHET, AIDÉ LE JEUNE

Nous venons d'aborder les activités et interventions que tu préconises auprès de ce jeune afin de l'aider. **Je voudrais maintenant savoir si tu as effectué des interventions ou activités auprès d'individus en contact avec ce jeune** (un ami, un de ses parents, etc.) **et, par ricochet, aidé le jeune référé.** Alors,

124. As-tu aidé ce jeune en **accompagnant** quelqu'un de son entourage dans certaines démarches personnelles ou professionnelles ?
- ₁ oui
- ₂ non

125. As-tu aidé ce jeune en **donnant des références, des informations sur des ressources** à quelqu'un de son entourage ?
₁ oui
₂ non
126. As-tu aidé ce jeune en ayant des **communications téléphoniques** avec quelqu'un de son entourage ?
₁ oui
₂ non
127. As-tu aidé ce jeune en faisant de la **médiation** entre des individus de son entourage ?
₁ oui
₂ non
128. As-tu aidé ce jeune en **animant des ateliers** auxquels a assisté quelqu'un de son entourage ?
₁ oui
₂ non
129. As-tu aidé ce jeune en **animant des discussions informelles de groupe** auxquelles a assisté quelqu'un de son entourage ?
₁ oui
₂ non
130. As-tu aidé ce jeune en **organisant des activités** auxquelles a participé quelqu'un de son entourage ?
₁ oui
₂ non
131. As-tu aidé ce jeune en ayant des **discussions** avec quelqu'un de son entourage ?
₁ oui
₂ non
132. As-tu créé un **partenariat**, c'est-à-dire : t'es-tu **associé** avec un autre individu (professionnel, intervenant, etc.) ou organisme (institutionnel, municipal, etc.) qui aurait eu pour effet d'aider ce jeune ?
₁ oui
₂ non

A- APPORT PERSONNEL INTERNE (ÉPANOUISSEMENT) DU JEUNE

On débute avec des objectifs personnels internes, des objectifs liés à l'épanouissement de ce jeune. Dis-moi si les aspects suivants constituent des objectifs que tu tentes d'atteindre avec ce jeune :

	1	2	3	4
134. Améliorer sa confiance en lui, son estime de soi	+	±	-	n/a
135. Lui faire vivre un sentiment de reconnaissance (lui faire reconnaître sa valeur)	+	±	-	n/a
136. Lui faire vivre des réussites	+	±	-	n/a
137. Développer des buts d'avenir	+	±	-	n/a
138. Lui apprendre à penser plus à lui	+	±	-	n/a
139. Le soutenir socialement ou amener son entourage à le soutenir socialement	+	±	-	n/a
140. L'aider à identifier ses valeurs (ex : famille, amitié, partage, honnêteté, etc.)	+	±	-	n/a

B- AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES PERSONNELLES DU JEUNE

Je voudrais maintenant que tu me dises si les compétences personnelles ci-dessous constituent des objectifs que tu travailles avec ce jeune :

	1	2	3	4
141. Le sensibiliser à différentes réalités comme les MTS, les gangs, la criminalité, etc.	+	±	-	n/a
142. L'amener à prendre lui-même des décisions	+	±	-	n/a
143. Améliorer son autonomie	+	±	-	n/a
144. L'amener à prendre davantage ses responsabilités, à respecter ses engagements (ex : école, famille, emploi, etc.)	+	±	-	n/a
145. L'amener à avoir plus de pouvoir sur sa vie	+	±	-	n/a
146. Lui apprendre à assumer ses actes et leurs conséquences	+	±	-	n/a
147. L'aider à mieux gérer son stress, son anxiété	+	±	-	n/a
148. L'aider à mieux exprimer ses émotions (colère, peine, joie, peur)	+	±	-	n/a
149. L'amener à avoir un meilleur contrôle de lui (ex : mieux contrôler sa violence physique et verbale)	+	±	-	n/a

C- AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES INTERPERSONNELLES DU JEUNE

Maintenant, dis-moi si le développement des **compétences interpersonnelles** suivantes fait partie de tes objectifs spécifiques avec ce jeune :

Réponses	Description
+	Si c'est un des principaux objectifs que tu travailles avec ce jeune.
±	Si tu touches à cet aspect , mais ce n'est pas un objectif principal à travailler avec ce jeune.
-	Si ce n'est pas un objectif que tu travailles avec ce jeune.
n/a	Si cette situation ne s'applique pas à ce jeune (ex : si ce jeune n'avait pas besoin d'aide à ce niveau).

	1	2	3	4
150. L'amener à être moins méfiant envers les adultes	+	±	-	n/a
151. L'aider à créer un lien significatif avec un ou des adultes	+	±	-	n/a
152. L'aider à mieux s'entendre avec les gens qui l'entourent	+	±	-	n/a
153. L'amener à être moins isolé, à aller plus vers les autres	+	±	-	n/a
154. Développer son sentiment d'appartenance (se sentir intégré, apprécié par un groupe de personnes)	+	±	-	n/a
155. L'amener à s'ouvrir, à exprimer ses sentiments à d'autres gens, pas seulement à toi	+	±	-	n/a
156. Lui donner l'opportunité de se faire des amis positifs	+	±	-	n/a

D- CHANGEMENT D'ATTITUDE CHEZ LE JEUNE

Maintenant, dis-moi si un des objectifs principaux est d'amener ce jeune à **modifier son attitude**, par exemple :

	1	2	3	4
157. L'amener à respecter plus l'autorité	+	±	-	n/a
158. L'amener à respecter plus les adultes	+	±	-	n/a
159. L'amener à respecter plus les jeunes qui l'entourent, être plus tolérant (moins utiliser l'intimidation, les paroles blessantes, etc.)	+	±	-	n/a
160. Modifier sa perception des relations de couple pour la rendre plus réaliste, plus respectueuse	+	±	-	n/a

E- CHANGEMENT D'UN COMPORTEMENT CHEZ LE JEUNE

Est-ce que la modification des comportements de ce jeune fait partie de tes objectifs principaux ?

Réponses	Description
+	Si c'est un des principaux objectifs que tu travailles avec ce jeune.
±	Si <u>tu touches à cet aspect</u> , mais ce n'est pas un objectif principal à travailler avec ce jeune.
-	Si ce n'est pas un objectif que tu travailles avec ce jeune.
n/a	Si cette situation ne s'applique pas à ce jeune (ex : si ce jeune n'avait pas besoin d'aide à ce niveau).

Par exemple :

	1	2	3	4
161. L'amener à s'impliquer davantage dans des activités positives (organisation de projets, d'activités à l'école ou ailleurs)	+	±	-	n/a
162. L'amener à s'impliquer davantage à l'école ou dans son travail, selon sa situation	+	±	-	n/a
163. L'amener à commettre moins d'actes délinquants	+	±	-	n/a
164. L'aider à diminuer sa consommation d'alcool ou de drogues	+	±	-	n/a
165. L'amener à développer le respect de son milieu de vie (graffitis, incivilités, etc.)	+	±	-	n/a
166. L'amener à vivre ses relations de couple différemment, de façon plus respectueuse	+	±	-	n/a

F- BESOINS COMBLÉS

On continue toujours au sujet des objectifs principaux que tu as envers ce jeune, de ce que tu essaies de travailler avec lui. **Nous allons maintenant aborder les besoins à combler chez ce jeune. Depuis que tu es en contact avec ce jeune, as-tu tenté de répondre aux besoins formulés par le jeune ou interprétés chez ce jeune, par exemple :**

	1	2	3	4
167. son besoin de protection, de sécurité	+	±	-	n/a
168. son besoin de plaisir, d'excitation	+	±	-	n/a
169. son besoin de solidarité	+	±	-	n/a
170. son besoin de rencontrer des limites (d'apprendre où sa liberté s'arrête et où celle des autres commence)	+	±	-	n/a
171. son besoin de pouvoir	+	±	-	n/a
172. son besoin d'argent. Par exemple, en lui donnant des occasions pour en obtenir	+	±	-	n/a
173. son besoin d'accéder à un certain statut parmi les gens qui l'entourent	+	±	-	n/a

174. **Quels sont les principaux aspects du jeune que tu tentes de travailler avec lui ?**
Numérote les 6 aspects suivants en ordre d'importance, 1 étant l'aspect du jeune qui te semble le plus important à travailler avec lui et 6 l'aspect qui te semble le moins important à travailler avec lui. Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une seule fois (ne mets aucun chiffre aux aspects que tu ne travailles pas avec ce jeune).

Aspects du jeune	Importance (1 à 6)
Apport personnel interne, épanouissement	<input type="text"/>
Amélioration des compétences personnelles	<input type="text"/>
Amélioration des compétences interpersonnelles	<input type="text"/>
Changement d'attitude	<input type="text"/>
Changement de comportement	<input type="text"/>
Comblent un besoin	<input type="text"/>

175. **Au cours de la relation que tu as entretenue avec ce jeune, à quel niveau principalement tu as essayé de l'aider, de lui apporter un soutien ?** (Écris ta réponse en quelques mots SVP)

Annexe 3 : Formulaire de consentement s'adressant aux jeunes

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À PARTICIPER À LA RECHERCHE

► PRÉSENTATION DU PROJET

La présente recherche est menée par Geneviève Martel, agente de recherche, et supervisée par Caroline Savard, directrice générale. Nous travaillons toutes les deux à la Société de criminologie du Québec.

Cette recherche vise à évaluer ce que peut amener, chez les jeunes, une relation avec un travailleur de rue. Pour cela, l'agente de recherche veut rencontrer des jeunes en lien depuis un certain temps avec un travailleur de rue du consortium *Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable*. L'objectif de cette étude est de mieux comprendre comment le travailleur de rue aide les jeunes avec qui il est en relation.

Ta participation à cette recherche consiste à répondre à un questionnaire d'une durée d'environ 45 minutes, qui porte sur ta relation avec ton travailleur de rue. Ce questionnaire comprend 4 sections :

- la première section sert à savoir qui tu es (ex : âge, sexe, origine ethnique, etc.);
- la deuxième section sert à savoir comment tu es entré en contact avec ton travailleur de rue et pourquoi tu as été intéressé à rester en lien avec lui;
- la troisième section sert à savoir comment ton travailleur de rue t'a le plus aidé depuis que tu le connais;
- et la quatrième section sert à savoir si ton travailleur de rue t'a aidé à te guider dans ton parcours (ex : faire des choix, prendre des décisions plus éclairées dans ta vie, etc.).

La majorité des questions ont un choix de réponses, quelques-unes te demanderont une réponse en quelques mots ou quelques phrases. **Il n'y a aucune mauvaise réponse, nous voulons ton opinion.**

Ton travailleur de rue répondra également à un questionnaire portant sur la relation que vous entretenez. Les questions auxquelles il répondra portent sur :

1. Le développement de la relation entre toi et lui
2. Un court portrait de toi
3. Sa présence spécifique auprès de toi
4. Les interventions et activités qu'il effectue auprès de toi
5. Le contexte favorisant la persistance du lien significatif entre toi et lui
6. Comment il essaie de te guider à travers ton parcours

Tu as accès à ce questionnaire si tu es intéressé, il est ici (le pointer, sur la table), tu peux le prendre.

► AVANTAGES

Cette recherche vise à découvrir la pertinence du travail de rue auprès des jeunes. Nous pensons que la meilleure façon d'étudier la pratique du travail de rue, c'est en demandant directement à des jeunes qui sont en lien avec des travailleurs de rue ce qu'ils apprécient le plus de leur relation avec le travailleur de rue et ce qui est le plus efficace pour les aider. Tes réponses vont aider les travailleurs de rue à mieux aider les jeunes. Donc, tu comprends qu'il

est important que tu dises ton opinion réelle, pas que tu répondes pour bien paraître ou pour bien faire paraître ton travailleur de rue, ça ne servirait à rien pour ce projet.

Je t'assure que rien de ce que tu vas dire ne peut nuire à toi ou à ton travailleur de rue. Au contraire, tes réponses vont uniquement servir à aider les travailleurs de rue et les jeunes qui, comme toi, sont en lien avec un travailleur de rue.

► **CONFIDENTIALITÉ**

Je te garantis que les règles de confidentialité seront respectées de la façon suivante :

- seules les deux personnes responsables de cette recherche auront accès aux données, soit Geneviève Martel, l'agente de recherche, et Caroline Savard, la superviseure. Tes réponses ne seront divulguées ni à tes parents, ni à aucun intervenant ou professionnel;
- ton nom n'apparaîtra sur aucun document : il ne sera pas sur le questionnaire et ne sera jamais divulgué dans le rapport de recherche;
- comme il se peut que nous ayons à te contacter pour la deuxième partie de cette étude, tu auras un code rattaché à ton nom, et c'est ce code uniquement qui sera inscrit sur le questionnaire. Seules l'agente de recherche et la superviseure seront capables de rattacher ce code à ton nom, et le fichier où il sera gardé sera protégé par un mot de passe connu uniquement par ces deux personnes;
- toutes les données provenant des questionnaires seront conservées dans un classeur verrouillé, accessible seulement à l'agente de recherche et à la superviseure, et ces documents seront tous détruits par déchiqueteuse à la fin du projet;
- tous les documents informatisés seront protégés par un mot de passe connu seulement des deux responsables du projet;
- la seule exception à cette garantie de confidentialité est la suivante : tu dois comprendre que les responsables sont tenues par la Loi d'informer les autorités lorsque des informations qui leur ont été données lors de ce questionnaire permettent de croire que la sécurité d'une personne (incluant la tienne) est mise en danger.

► **PARTICIPATION VOLONTAIRE**

Tu comprends que ta participation est volontaire. Tu peux sauter une question si tu ne veux pas y répondre et tu peux mettre fin à la rencontre quand tu veux, sans aucune perte ou sanction.

► **RISQUE ET INCONFORT**

Je t'assure également que toutes les précautions ont été prises pour que ta participation à cette recherche ne te cause aucun préjudice et se fasse dans le respect de ta dignité et de ta vie privée.

► **COMPENSATION MONÉTAIRE**

Je m'engage à te donner 20\$ à la fin de notre rencontre pour te remercier de ta participation.

► **QUESTIONS SUR LA RECHERCHE**

Si tu as des questions sur la recherche, il me fera plaisir de te répondre. Je te donne ma carte, tu as ainsi mon courriel (g.martel@societecrimino.qc.ca) et mon numéro de téléphone à la Société de criminologie du Québec (514-529-4391). Tu peux me joindre du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h.

Ta participation est très appréciée et extrêmement utile. Les données recueillies permettront de concevoir des méthodes de prévention réellement adaptées à la réalité des jeunes. MERCI !

Agente de recherche : Geneviève Martel
Superviseure de l'évaluation : Caroline Savard

Je (*nom, en lettres moulées*) _____ déclare avoir pris connaissance des documents ci-joints, dont j'ai reçu copie, et en avoir discuté selon mes besoins. Je comprends le but de cette recherche et la nature de ma participation. Je consens de façon libre et éclairée à prendre part à cette étude. Je sais que je peux me retirer en tout temps, sans préjudice.

J'accepte de participer à ce questionnaire

Oui

Non

Signature du participant

Date

Lieu

Geneviève Martel, Témoin

Signature du témoin

Date

Lieu

Annexe 4 : Formulaire de consentement s'adressant aux TR

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À PARTICIPER À LA RECHERCHE

Ce formulaire doit être lu attentivement car tu n'auras à le signer qu'une seule fois au cours de la recherche.

► PRÉSENTATION DU PROJET

La présente recherche est menée par Geneviève Martel, agente de recherche, et supervisée par Caroline Savard, directrice. Nous travaillons toutes les deux à la Société de criminologie du Québec. Ce projet est subventionné par le ministère de la Sécurité publique du Québec.

Cette recherche vise à évaluer ce que peut amener, chez les jeunes, une relation avec un travailleur de rue. Pour cela, l'agente de recherche veut rencontrer des travailleurs de rue du consortium *Travail de rue, gang de rue, un lien incontournable*, en lien avec un jeune à risque d'adhérer à un gang de rue. L'objectif de cette étude est de mieux comprendre comment le travailleur de rue aide les jeunes avec qui il est en relation.

Ta participation à cette recherche consiste à référer à l'agente de recherche de la Société de criminologie (Geneviève Martel) des jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue, avec qui tu es en lien depuis un certain temps. Tu devras également répondre à un questionnaire d'une durée d'environ 45 minutes, qui porte sur ta pratique auprès de chacun des jeunes à risque que tu auras référé. Ce questionnaire se divise en 2 volets:

- Le premier volet est composé de questions générales portant sur ton profil et ton expérience dans le domaine du travail de rue. Tu réponds à ce volet à une seule reprise.
- Le second volet est composé de questions spécifiques à chacun des jeunes que tu auras référés. Tu dois répondre à ce volet pour chacun des jeunes que tu réfères. Ce volet comprend 6 sections :
 1. Le développement de la relation entre toi et le jeune référé
 2. Le profil du jeune référé
 3. Ta présence spécifique auprès de ce jeune
 4. Les interventions et activités que tu effectues auprès de ce jeune
 5. Le contexte favorisant la persistance du lien significatif entre toi et le jeune référé
 6. Les objectifs que tu vises relativement à ce jeune

La majorité des questions ont un choix de réponses, quelques-unes te demanderont une réponse en quelques mots ou quelques phrases.

→ **À NOTER** : Lorsque le terme **gang** est mentionné dans le questionnaire, tu dois considérer qu'il s'agit de **gangs de rue**, et non d'autres types de gangs marginales ou d'adolescents. Les travailleurs de rue ayant participé à la première partie de la recherche (Tétreault et Girard, 2007) ont défini « gang de rue » ainsi :

Groupe de jeunes avec une structure plus ou moins organisée possédant un signe et un territoire distinctifs et dont les membres, vivant dans un mode de vie délinquant, sont impliqués dans des activités criminelles et violentes pour des fins économiques, de pouvoir et/ou de protection.

► **AVANTAGES**

Cette recherche vise à étudier l'importance du lien entre un travailleur de rue et un jeune à risque d'adhérer à un gang de rue, et à découvrir les actions les plus prometteuses effectuées par les travailleurs de rue auprès de ces jeunes. En ce sens, il n'y a aucune mauvaise réponse, nous désirons avoir un portrait le plus représentatif possible de ton travail avec ce jeune afin de faire ressortir les éléments positifs de cette pratique.

► **CONFIDENTIALITÉ**

Je te garantis que les règles de confidentialité seront respectées de la façon suivante :

- seules les deux personnes responsables de cette recherche auront accès aux données, soit Geneviève Martel, l'agente de recherche, et Caroline Savard, la superviseure;
- ton nom n'apparaîtra sur aucun questionnaire de recherche et ne sera jamais divulgué dans le rapport de recherche;
- comme il se peut que nous ayons à te contacter pour la deuxième partie de cette étude, tu auras un code rattaché à ton nom, et c'est ce code uniquement qui sera inscrit sur le questionnaire. Seules l'agente de recherche et la superviseure seront capables de rattacher ce code à ton nom, et le fichier où il sera gardé sera protégé par un mot de passe connu uniquement par ces deux personnes;
- toutes les données provenant des questionnaires seront conservées dans un classeur verrouillé, accessible seulement à l'agente de recherche et à la superviseure, et les documents seront tous détruits par déchiqueteuse à la fin du projet (si ces données sont utilisées dans le cadre d'une autre recherche, les 5 organismes du consortium devront donner leur approbation);
- tous les documents informatisés seront protégés par un mot de passe connu seulement des deux responsables du projet;
- la seule exception à cette garantie de confidentialité est la suivante : les responsables sont tenues par la Loi d'informer les autorités lorsque des informations qui leur ont été données lors de ce questionnaire permettent de croire que la sécurité d'une personne est mise en danger.

► **PARTICIPATION VOLONTAIRE**

Ta participation est volontaire. Tu peux sauter une question si tu ne veux pas y répondre et tu peux cesser d'y répondre quand tu veux, sans aucune perte ou sanction.

► **RISQUES ET INCONFORT**

Je t'assure que toutes les précautions ont été prises pour que ta participation à cette recherche ne te cause aucun préjudice et se fasse dans le respect de ta dignité et de ta vie privée.

► **QUESTIONS SUR LA RECHERCHE**

Si tu as des questions sur la recherche, tu peux me joindre (Geneviève Martel) à la Société de criminologie du Québec du lundi au vendredi de 8h00 à 16h au 514-529-4391, par cellulaire au [REDACTED] ou m'envoyer un courriel au g.martel@societecrimino.qc.ca. Il me fera plaisir de répondre à tes questions ou de prendre en considération tes commentaires.

MERCI DE TA PARTICIPATION !

Agente de recherche : Geneviève Martel
Superviseure de l'évaluation : Caroline Savard

Je (*nom, en lettres moulées*) _____ déclare avoir pris connaissance des documents ci-joints, dont je peux conserver les pages 1 et 2. Je comprends le but de cette recherche et la nature de ma participation. Je consens de façon libre et éclairée à prendre part à cette étude. Je sais que je peux me retirer en tout temps, sans préjudice.

J'accepte de participer à cette étude

Oui

Non

Signature du travailleur de rue

Date

Lieu

Geneviève Martel, Témoin

Signature du témoin

Date

Lieu

Annexe 5 : Initiation du contact et poursuite de la relation, résultats complets

CARACTÉRISTIQUES DU TR AYANT INCITÉ L'INITIATION DU LIEN ET LA POURSUITE DE LA RELATION

Caractéristiques	Initiation du contact %			Maintien du lien %		
	Oui	Un peu	Non n/a	Oui	Un peu	Non n/a
Présence						
Il est très accessible, il est souvent présent au même endroit	78,2	5,5	16,4	81,8	3,6	14,5
La plupart du temps, il est présent dans les endroits où tu te tiens, dans ton milieu de vie	76,4	7,3	16,4	81,8	7,3	10,9
Il est présent à des endroits où il n'y a pas d'autres intervenants, et ça t'aide	45,5	10,9	43,6	47,3	5,5	47,3
Il est souvent présent à ton école (récré, dîner, ateliers, etc.)	16,4	1,8	49,1 32,7	14,5	3,6	47,3 24,5
Il est très disponible, il est capable de t'accorder beaucoup de temps	87,3	5,5	7,3	83,6	7,3	9,1
Expérience						
Il a beaucoup d'expérience dans le milieu de la rue	67,3	7,3	25,5	70,9	3,6	25,5
Il parle très bien ta langue et tu trouves que ça aide beaucoup	58,2	3,6	38,2	60,0	3,6	36,4
Il a eu une bonne formation à l'école, tu trouves que ça aide beaucoup	29,1	7,3	63,6	29,1	9,1	61,8
Rapport égalitaire entre aidant et aidé						
Tu as confiance en lui et il a confiance en toi	83,6	5,5	10,3	94,5	3,6	1,8
Ce que tu lui dis est confidentiel, ça reste entre lui et toi	78,2	0,0	21,0	80,0	3,6	16,4
Il te respecte	98,2	0,0	1,8	98,2	0,0	1,8
Il est honnête avec toi	94,5	1,8	3,6	96,4	0,0	3,6
Il te laisse lui apprendre des choses, ce n'est pas seulement lui qui t'apprend	80,0	9,1	10,9	87,3	7,3	5,5
Il ne te juge pas	90,9	0,0	9,1	92,7	0,0	7,3
Il te félicite quand tu fais des bons coups	85,5	1,8	12,7	83,6	3,6	12,7
Il te fait des compliments	65,5	12,7	21,8	70,9	9,1	20,0
Il n'agit pas comme quelqu'un qui veut te contrôler	92,7	0,0	7,3	92,7	1,8	5,5
Rapport volontaire						
Il ne te force jamais à entrer en contact avec lui	83,6	1,8	14,5	85,5	3,6	10,9
Il t'amène à t'améliorer, mais à ton rythme, jamais en te mettant trop de pression	81,8	0,0	12,8	83,6	0,0	16,4

(Suite du tableau page suivante)

**CARACTÉRISTIQUES DU TR AYANT INCITÉ L'INITIATION DU LIEN ET LA POURSUITE DE LA RELATION
(SUITE)**

Caractéristiques	Initiation du contact %			Maintien du lien %		
	Oui	Un peu	Non	Oui	Un peu	Non
Authenticité et sens de la communication						
Il t'écoute	92,7	5,5	1,8	94,5	3,6	1,8
Il croit en toi, en tes capacités et tes compétences	85,5	5,5	9,1	87,3	5,5	7,3
Il t'encourage	94,5	1,8	3,6	94,5	3,6	1,8
Il est capable de se mettre dans ta peau et être ouvert à ta réalité, à tes problèmes (<i>empathie</i>)	76,4	7,3	16,4	78,2	7,3	14,5
Il s'intéresse réellement à toi comme personne, pas juste à tes problèmes (il peut venir te parler juste pour dire salut et te demander si tu vas bien)	94,5	1,8	3,6	94,5	0,0	5,5
Il ne prend pas de décisions à ta place, il te laisse les prendre	89,1	1,8	9,1	90,9	0,0	9,1
Pour mieux te guider, il est capable de te donner des exemples sur sa vie, des exemples personnels	72,7	9,1	18,2	74,5	9,1	16,4
Il te donne de bons conseils	94,5	3,6	1,8	96,4	1,8	1,8
Il est capable de te montrer les aspects négatifs de tes comportements	61,8	7,3	30,9	70,9	10,9	18,2
Il t'écoute sans te juger et sans te faire la morale	89,1	1,8	9,1	89,1	1,8	9,1
Quand il te parle, il utilise toujours un langage que tu comprends	85,5	5,5	9,1	85,5	5,5	9,1
Qualités professionnelles						
Il ne travaille pas pour une institution, par exemple l'école, la police, le gouvernement, etc., alors tu es à l'aise d'avoir une relation avec lui	70,9	0,0	29,1	63,6	1,8	34,5
Il est capable d'entrer en contact avec tous les types de jeunes, peu importe leur nationalité, leur orientation, leur choix de vie, etc.	83,6	3,6	12,7	83,6	1,8	14,5
Il respecte les règles que se donnent les jeunes de la rue, il s'intègre bien au milieu	92,7	0,0	7,3	90,9	1,8	7,3
Il est capable de prendre des engagements envers toi : s'il te dit qu'il va faire quelque chose, il tient parole	96,4	1,8	1,8	98,2	0,0	1,8
Qualités personnelles						
Il a un bon sens de l'humour	89,1	3,6	7,1	90,9	3,6	5,5
Il est ouvert d'esprit	98,2	0,0	1,8	100,0	0,0	0,0
Il est compréhensif	90,9	1,8	7,3	94,5	1,8	3,6

Annexes 6 à 13 : Interventions, résultats complets

ANNEXE 6 DISCUSSIONS, RÉSULTATS COMPLETS

Sujets de discussion	Résultats jeunes %				Résultats TR %				
	Oui	Un peu	Non	N/A	Très souvent abordé	+ prioritaire présent	- prioritaire présent	+ prioritaire futur	- prioritaire futur
Drogues	45,5	7,3	12,7	34,5	49,1	1,8	0,0	3,6	12,7
Sexualité, contraception, grossesse	30,9	12,7	14,5	41,8	40,0	1,8	1,8	16,4	7,3
Racisme*	18,2	7,3	10,9	56,4	16,4**	3,6	7,3	0,0	10,9
Prostitution*	14,5	5,5	0,0	72,7	1,8**	3,6	3,6	0,0	14,5
Intimidation*	18,2	7,3	1,8	65,5	14,5**	5,5	1,8	5,5	9,1
Violence*	40,0	10,9	0,0	41,8	45,5	5,5	7,3	7,3	7,3
Gangs de rue	40,0	7,3	7,3	45,5	30,9	7,3	1,8	7,3	14,5
Taxage*	12,7	9,1	0,0	70,9	12,7**	1,8	0,0	5,5	12,7
Gestion de la colère*	23,6	18,2	1,8	49,1	18,2	3,6	1,8	3,6	10,9
Estime de soi*	50,9	9,1	0,0	32,7	23,6	18,2	0,0	9,1	7,3
Résolution de problèmes*	65,5	7,3	0,0	20,0	21,8	5,5	7,3	7,3	1,8
Intervention*	34,5	12,7	0,0	45,5	21,8	4,2	2,1	2,1	12,5
Métier de travailleur de rue*	52,7	14,5	3,6	21,8	54,5	1,8	3,6	5,5	7,3
Écriture de chansons*	25,5	1,8	3,6	61,8	14,5**	1,8	1,8	5,5	7,3
École	54,5	10,9	5,5	29,1	58,2	16,4	0,0	12,7	5,5
Musique	50,9	5,5	7,3	36,4	27,3	7,3	5,5	1,8	5,5
Projets d'avenir	61,8	16,4	1,8	20,0	52,7	18,2	0,0	7,3	0,0
Situation familiale	43,6	9,1	1,8	45,5	45,5	14,5	1,8	18,2	3,6
Relations de couple	34,5	12,7	7,3	45,5	40,0	10,9	0,0	5,5	10,9
Surconsommation de biens matériels	21,8	12,7	5,5	60,0	18,2	0,0	5,5	7,3	10,9
Commettre des actes criminels	30,9	10,9	7,3	50,9	27,3	5,5	5,5	9,1	9,1
Police	36,4	3,6	14,5	45,5	52,7	7,3	3,6	14,5	5,5
Suicide	18,2	1,8	5,5	74,5	3,6**	3,6	1,8	1,8	7,3
Deuil	16,4	5,5	5,5	72,2	1,8**	1,8	0,0	7,3	3,6
Croyances (ex : religieuses)	29,1	9,1	5,5	56,4	16,4**	0,0	0,0	1,8	12,7
Réalités culturelles (habitudes et façon de penser des gens de différentes nationalités)	52,7	9,1	5,5	32,7	32,7	1,8	5,5	1,8	7,3
Vie en général (de tout et de rien, de la pluie et du beau temps)	80,0	5,5	1,8	5,5	72,7	14,5	0,0	7,3	3,6

* Pour ces sujets de discussion, les pourcentages englobent les réponses de 51 jeunes plutôt que 55 puisque ces sujets furent ajoutés après la période de validation.

** Afin de déterminer les sujets les moins souvent abordés, nous avons pris les sujets ayant la cote la plus faible de la question « sujet très souvent abordé ».

LE TRAVAIL DE RUE : UNE PRATIQUE PRÉVENTIVE AUPRÈS
DES JEUNES À RISQUE D'ADHÉRER À UN GANG ?

ANNEXE 7 ACCOMPAGNEMENTS, RÉSULTATS COMPLETS

Accompagnements	Résultats jeunes %				Résultats TR %					
	Oui	Un peu	Non	N/A	+ souvent fait	- souvent fait	+ prioritaire présent	- prioritaire présent	+ prioritaire futur	- prioritaire futur
Raccrochage scolaire	27,3	5,5	0,0	67,3	14,5	38,2	7,3	1,8	7,3	10,9
Recherche d'emploi	58,2	3,6	5,5	32,7	32,7	10,9	7,3	1,8	14,5	9,1
Santé physique	20,0	1,8	1,8	76,4	14,5	78,2	0,0	1,8	1,8	1,8
Santé psychologique	16,4	3,6	1,8	78,2	9,1	69,1	3,6	1,8	3,6	1,8
Démarches judiciaires	5,5	7,3	1,8	85,5	10,9	69,1	5,5	0,0	1,8	3,6
Travaux communautaires	9,1	1,8	0,0	89,1	5,5	81,8	1,8	0,0	1,8	7,3
Obtention de citoyenneté canadienne	0,0	0,0	1,8	98,2	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Obtention de papiers d'identité	7,3	0,0	3,6	89,1	16,4	81,8	0,0	0,0	0,0	1,8
Désaffilier le jeune d'un gang de rue	5,5	7,3	0,0	87,3	7,3	70,9	3,6	0,0	0,0	10,9
Éloigner le jeune d'un gang de rue	40,0	3,6	1,8	54,5	23,6	43,6	7,3	0,0	3,6	14,5
Autres	32,8	1,8	0,0	52,7	10,9	67,3	14,5	0,0	1,8	0,0

ANNEXE 8 ACTIVITÉS, RÉSULTATS COMPLETS

Activités	Résultats jeunes %				Résultats TR %					
	Oui	Un peu	Non	N/A	+ souvent fait	- souvent fait	+ prioritaire présent	- prioritaire présent	+ prioritaire futur	- prioritaire futur
Artistiques	39,9	5,5	0,0	63,6	23,6	30,9	5,5	0,0	14,5	14,5
Culturelles	30,9	1,8	0,0	67,3	23,6	36,4	0,0	0,0	9,1	14,5
Sportives	40,0	0,0	1,8	58,2	36,4	27,3	5,5	0,0	1,8	10,9
Récréatives	36,4	0,0	0,0	63,6	23,6	34,5	1,8	0,0	12,7	7,3
Autres	12,7	1,8	0,0	85,5	14,5	70,9	1,8	1,8	9,1	0,0

ANNEXE 9 RÉFÉRENCES, RÉSULTATS COMPLETS

Références	Résultats jeunes %				Résultats TR %					
	Oui	Un peu	Non	N/A	+ souvent fait	- souvent fait	+ prioritaire présent	- prioritaire présent	+ prioritaire futur	- prioritaire futur
Ressources alimentaires	14,5	0,0	0,0	85,5	10,9	80,0	3,6	1,8	1,8	1,8
Ressources hébergement	10,9	3,6	1,8	83,6	9,1	78,2	1,8	3,6	5,5	1,8
Ressources désintoxication	3,6	1,8	3,6	90,9	5,5	76,4	1,8	3,6	3,6	10,9
Ressources santé	25,5	3,6	0,0	70,9	16,4	69,1	9,1	0,0	9,1	0,0
Ressources judiciaires	12,7	0,0	1,8	85,5	21,8	60,0	3,6	0,0	7,3	7,3
Apprentissage du français	0,0	0,0	0,0	100	1,8	96,4	1,8	0,0	0,0	1,8
Ateliers d'information	40,0	10,9	5,5	38,2	21,8	49,1	5,5	1,8	18,2	9,1
Autres	47,3	0,0	1,8	50,9	-	-	-	-	-	-

ANNEXE 10 ANIMATION D'ATELIERS, RÉSULTATS COMPLETS

Sujets d'ateliers	Résultats jeunes %				Résultats TR %			
	Oui	Un peu	Non	N/A	+ souvent fait	- souvent fait	+ prioritaire présent	- prioritaire présent
Drogues	31,8	4,5	18,2	45,5	21,7	52,2	26,1	0,0
Sexualité	31,8	9,1	9,1	50,0	17,4	47,8	30,4	4,3
Racisme	18,2	9,1	9,1	63,6	26,1	65,2	4,3	4,3
Prostitution	18,2	0,0	4,5	77,3	13,0	69,6	4,3	13,0
Intimidation	22,7	4,5	9,1	63,6	17,4	69,6	4,3	8,7
Violence	54,5	4,5	0,0	40,9	13,0	78,3	4,3	4,3
Gangs de rue	27,3	4,5	4,5	63,6	17,4	56,5	21,7	4,3
Taxage	31,8	0,0	9,1	59,1	13,0	73,9	4,3	8,7
Gestion de la colère	18,2	0,0	4,5	77,3	8,7	73,9	4,3	13,0
Estime de soi	36,4	0,0	0,0	63,6	21,7	65,2	8,7	4,3
Résolution de problèmes	36,4	4,5	0,0	59,1	17,4	82,6	0,0	0,0
Intervention	31,8	4,5	4,5	59,1	8,7	73,9	8,7	8,7
Métier de TR	45,5	4,5	4,5	45,5	13,0	52,2	26,1	8,7
Écriture de chansons	31,8	9,1	4,5	54,4	0,0	78,3	4,3	17,4
Autres	22,7	0,0	4,5	72,7	8,7	82,6	8,7	0,0

ANNEXE 11 DISCUSSIONS INFORMELLES DE GROUPE, RÉSULTATS COMPLETS

Sujets de discussions informelles de groupe	Résultats jeunes %				Résultats TR %			
	Oui	Un peu	Non	N/A	+ souvent fait	- souvent fait	+ prioritaire présent	- prioritaire présent
Drogue	37,5	12,5	6,3	43,8	44,4	20,0	26,7	8,9
Sexualité	31,3	12,5	3,1	53,1	35,6	17,8	42,2	4,4
Racisme	16,7	13,3	10,0	60,0	40,0	33,3	11,1	15,6
Prostitution	3,3	0,0	10,0	86,7	22,2	53,3	6,7	17,8
Intimidation	13,3	3,3	3,3	80,0	24,4	31,1	17,8	26,7
Violence	36,7	16,7	10,0	36,7	31,1	24,4	35,6	8,9
Gangs de rue	30,0	13,3	10,0	46,7	31,1	24,4	31,1	13,3
Taxage	16,7	0,0	6,7	76,7	17,8	51,1	20,0	11,1
Gestion de la colère	20,0	0,0	3,3	76,7	22,2	37,8	20,0	20,0
Estime de soi	33,3	0,0	0,0	66,7	28,9	31,1	28,9	11,1
Résolution de problèmes	33,3	10,0	3,3	53,3	31,1	31,1	26,7	11,1
Intervention	43,3	6,7	3,3	46,7	22,2	40,0	22,2	15,6
Métier de TR	36,7	13,7	3,3	46,7	42,2	8,9	40,2	8,9
Écriture de chansons	10,0	10,0	0,0	80,0	8,9	48,9	6,7	35,6
Autres	13,3	3,3	10,0	73,3	13,0	65,2	21,7	-

ANNEXE 12 COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES, RÉSULTATS COMPLETS

Ce type de communication est aidant puisqu'il permet de :	Résultats jeunes %				Résultats TR %			
	Oui	Un peu	Non	N/A	+ souvent fait	- souvent fait	+ prioritaire présent	- prioritaire présent
Bavarder avec le TR	70,9	7,3	9,1	12,7	47,3	21,8	18,2	12,7
Contacter le TR en cas d'urgence	85,5	1,8	1,8	10,9	21,8	21,8	49,1	7,3

ANNEXE 13 MÉDIATIONS, RÉSULTATS COMPLETS

Médiation entre le jeune et :	Résultats jeunes %				Résultats TR %		
	Oui	Un Peu	Non	N/A	oui	non	n/a
Son chum/sa blonde	7,3	-	-	92,7	12,7	38,2	49,1
Un membre de sa famille	5,5	-	-	94,5	21,8	32,7	45,5
Un professionnel	10,9	1,8	-	87,3	34,5	34,5	30,9
Quelqu'un du gang du jeune	3,6	-	-	96,4	25,5	47,3	27,3
Quelqu'un d'un gang ennemi	-	-	-	100	5,5	50,9	41,8

Annexes 14 à 19 : Influence, résultats complets

ANNEXE 14 COMPÉTENCES PERSONNELLES, RÉSULTATS COMPLETS

Compétences personnelles	Résultats jeunes %				Résultats TR %			
	Influence importante	Influence moyenne	Aucune influence	N/A	Objectif principal	Objectif non principal	Pas un objectif visé	N/A
Être sensibilisé à différentes réalités (MTS, gangs, criminalité, etc.)*	56,4	10,9	14,5	16,4	43,6	38,2	18,2	0,0
Prendre des décisions par soi-même	60,0	12,7	20,0	7,3	25,5	45,5	21,8	7,3
Être autonome	54,5	10,9	12,7	21,8	32,7	50,9	14,5	1,8
Prendre davantage ses responsabilités, respecter ses engagements	49,1	27,3	7,3	16,4	34,5	34,5	21,8	9,1
Avoir plus de pouvoir sur sa vie	47,3	21,8	10,9	20,0	47,3	32,7	12,7	7,3
Assumer ses actes et leurs conséquences	56,4	16,4	7,3	20,0	37,0	33,3	27,8	1,9
Mieux gérer son stress, son anxiété	43,6	21,8	16,4	18,2	23,6	38,2	16,4	21,8
Mieux exprimer ses émotions (colère, peine, joie, peur, etc.)	60,0	16,4	7,3	16,4	27,8	40,7	22,2	9,3
Avoir un meilleur contrôle de soi (ex : contrôler sa violence physique et verbale)	52,7	18,2	14,5	14,5	14,5	30,9	38,2	16,4

* n=54; résultats jeunes

ANNEXE 15 ÉPANOUISSEMENT, RÉSULTATS COMPLETS

Épanouissement	Résultats jeunes %				Résultats TR %			
	Influence importante	Influence moyenne	Aucune influence	N/A	Objectif principal	Objectif non principal	Pas un objectif visé	N/A
Estime, confiance en soi	54,5	20,0	12,7	12,7	48,8	38,2	10,9	9,1
Reconnaître sa valeur	67,3	5,5	10,9	16,4	54,5	36,4	5,5	3,6
Vivre des réussites	67,3	18,2	9,1	5,5	69,1	29,1	1,8	0,0
Développer des buts d'avenir	61,8	20,0	9,1	9,1	67,1	29,1	3,6	0,0
Penser plus à soi	58,2	14,5	10,9	16,4	20,0	45,5	23,6	10,9
Être soutenu socialement	61,8	18,2	10,9	9,1	29,1	50,9	16,4	3,6
Savoir identifier ses valeurs	56,4	12,7	9,1	21,8	41,8	32,7	21,8	3,6

ANNEXE 16 BESOINS COMBLÉS, RÉSULTATS COMPLETS

Comblé un besoin de :	Résultats jeunes %				Résultats TR %			
	Influence importante	Influence moyenne	Aucune influence	N/A	Objectif principal	Objectif non principal	Pas un objectif visé	N/A
Protection, de sécurité	34,5	7,3	20,0	38,2	7,3	23,6	43,6	25,5
Plaisir (avoir du « fun »)	80,0	10,9	3,6	5,5	25,5	52,7	14,5	7,3
Solidarité*	43,6	10,9	23,6	21,8	29,1	43,6	18,2	5,5
Rencontrer des limites (d'apprendre où sa liberté s'arrête et où celle des autres commence)	54,5	7,3	5,5	30,9	18,2	32,7	23,6	25,5
Pouvoir**	20,0	10,9	12,7	54,5	10,9	23,6	30,9	34,5
Argent (ex : en donnant des opportunités pour en obtenir)	54,5	5,5	10,9	29,1	54,5	30,9	10,9	3,6
Accéder à un certain statut parmi les gens qui nous entourent	38,2	9,1	16,4	36,4	27,3	40,0	20,0	12,7

* n=53; résultats TR

**n=54; résultats jeunes

ANNEXE 17 CHANGEMENT DE COMPORTEMENT, RÉSULTATS COMPLETS

Comportement	Résultats jeunes %				Résultats TR %			
	Influence importante	Influence moyenne	Aucune influence	N/A	Objectif principal	Objectif non principal	Pas un objectif visé	N/A
S'impliquer davantage dans des activités positives (organisation de projets, d'activités à l'école ou ailleurs)	76,4	10,9	3,6	9,1	54,5	30,9	12,7	1,8
S'impliquer davantage à l'école ou dans son travail, selon la situation du jeune	45,5	12,7	18,2	23,6	43,6	40,0	10,9	5,5
Commettre moins d'actes délinquants	38,2	1,8	9,1	50,9	18,2	27,3	34,5	20,0
Diminuer sa consommation d'alcool ou de drogues*	14,5	10,9	20,0	54,5	29,1	25,5	25,5	18,2
Respect de son milieu de vie (graffitis, incivilités, etc.)	36,4	12,7	23,6	27,3	5,5	20,0	34,5	40,0
Vivre ses relations de couple différemment, de façon plus respectueuse*	56,4	7,3	7,3	21,8	21,8	29,1	18,2	30,9

* Cette question n'apparaît pas au questionnaire de validation (n=51; résultats des jeunes)

ANNEXE 18 COMPÉTENCES INTERPERSONNELLES, RÉSULTATS COMPLETS

Compétences interpersonnelles	Résultats jeunes %				Résultats TR %			
	Influence importante	Influence moyenne	Aucune influence	N/A	Objectif principal	Objectif non principal	Pas un objectif visé	N/A
Être moins méfiant envers les adultes	20,0	16,4	23,6	40,0	21,8	25,5	41,8	10,9
Créer un lien significatif avec un ou des adultes	67,3	5,5	16,4	10,9	34,5	29,1	29,1	7,3
Mieux s'entendre avec les gens qui nous entourent	54,5	9,1	14,5	21,8	16,4	34,5	32,7	16,4
Être moins isolé, aller plus vers les autres	34,5	7,3	12,7	45,5	10,9	41,8	27,3	20,0
Développer son sentiment d'appartenance (se sentir intégré, apprécié par un groupe)	43,6	3,6	23,6	29,1	20,4	50,0	24,1	5,6
S'ouvrir, exprimer ses sentiments à d'autres gens, pas seulement au TR	45,5	18,2	18,2	18,2	25,5	47,3	18,2	9,1
Se faire des amis positifs	67,3	7,3	7,3	18,2	34,5	45,5	12,7	7,3

ANNEXE 19 CHANGEMENT D'ATTITUDE, RÉSULTATS COMPLETS

Attitude	Résultats jeunes %				Résultats TR %			
	Influence importante	Influence moyenne	Aucune influence	N/A	Objectif principal	Objectif non principal	Pas un objectif visé	N/A
Respecter plus l'autorité	43,6	14,5	16,4	25,5	9,1	30,9	40,0	20,0
Respecter plus les adultes	45,5	3,6	16,4	34,5	9,1	32,7	38,2	20,0
Respecter plus les jeunes qui l'entourent, être plus tolérant	50,9	10,9	12,7	25,5	10,9	43,6	27,3	16,4
Modifier sa perception des relations de couple pour la rendre plus réaliste, plus respectueuse	40,0	14,5	16,4	29,1	29,1	29,1	20,0	21,8

Annexe 20 : Profil général des jeunes qui considèrent que leur TR les a aidés à s'éloigner des gangs

Profil général	Le TR a aidé le jeune à s'éloigner des gangs (n=55)		p
	Oui	Non	
Sexe			0,031
Gars	24	20	
Filles	2	9	
Âge			0,655
Âge moyen (en années)	18,3	18,6	
Origine ethnique (spécifique)			0,025
Hàïtien	13	1	
Arabe	2	6	
Canadien(Qc)	7	13	
Africain	3	3	
Européen Ouest	1	1	
Asiatique	0	1	
Indo-Pakistanaï	0	1	
Hàïtien/Dominicain	0	1	
Québécois/ Dominicain/Allemand	0	1	
Québécois/Italien	0	1	
Origine ethnique (regroupée)			0,136
Québécoise	7	13	
Autres	19	16	
Origine à laquelle le jeune s'identifie			0,336
Québécoise	9	15	
Origine de naissance	4	5	
Aucune préférence (les 2)	13	9	
Milieu familial			0,851
Monoparental ou reconstitué	13	15	
Deux parents	9	11	
Quitté milieu familial (appartement)	4	3	
Langue parlée à la maison			0,398
Français	11	17	
Français + autre	11	10	
Autres	4	2	
Langue parlée à l'extérieur			0,556
Français	22	25	
Français + autre	3	4	
Autres	1	0	
Niveau scolaire			0,276
6 ^e année primaire	1	0	
Secondaire 1	3	2	
Secondaire 2	6	5	
Secondaire 3	4	8	
Secondaire 4	3	9	
Secondaire 5	6	2	
Cégep	2	3	
Université	1	0	
Encore à l'école			0,759
Oui	16	19	
Non	10	10	
Marché du travail			0,153
Oui	12	8	
Non	14	21	

La pratique du travail de rue a-t-elle un effet préventif auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue ? C'est autour de cette interrogation que la Société de criminologie du Québec a construit la présente recherche évaluative. En prenant connaissance du profil des jeunes et des travailleurs de rue avec qui ils sont en lien, en approfondissant sur le plan de la relation qu'ils entretiennent, des interventions effectuées par les travailleurs de rue et de l'influence que ceux-ci apportent aux jeunes, un constat s'impose : l'action des travailleurs de rue constitue un facteur de protection incontestable qui prévient non seulement l'adhésion des jeunes à risque aux gangs de rue, mais qui prévient également leurs comportements délinquants de façon globale.

